

# CAHIERS DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE #4



L'INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR  
DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE & CULTURELLE

Un lieu de formation, de ressources et de recherche  
à Guingamp, ville-laboratoire de l'EAC

« Briser des murs, ériger des ponts »

## L'INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (INSEAC)

L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (INSEAC) est un institut public d'enseignement supérieur et de recherche du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam). Sa création répond à la volonté conjointe des ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de la Culture, du Conseil Régional de Bretagne, du Département des Côtes-d'Armor, de Guingamp-Paimpol Agglomération, de la Ville de Guingamp et du Conservatoire national des arts et métiers de déployer le premier lieu dédié à la formation initiale, à la formation continue, à la recherche, à l'animation et la production de ressources en Éducation Artistique et Culturelle (EAC). L'objectif fixé par l'État est d'atteindre le 100% EAC à l'école, c'est-à-dire de permettre à tous les élèves d'être en contact avec des dispositifs d'Éducation Artistique et Culturelle. Cet objectif se traduit selon trois principes fondamentaux qui sont les piliers de l'EAC (la rencontre avec les œuvres et les artistes, la connaissance des arts et de la culture, de leur histoire, la pratique des arts et de la culture).

L'INSEAC du Cnam est implanté à Guingamp, au cœur d'un territoire fortement engagé dans l'EAC. L'institut est accueilli au sein de l'ancienne prison de Guingamp, bâtiment du XIX<sup>e</sup> siècle classé Monument historique en 1997. Prison, puis lieu d'archives, il a fait l'objet d'une réhabilitation qui lui a permis d'accueillir d'abord le Centre d'Art Gwinzegal et de devenir lieu d'éducation avec l'installation de l'INSEAC et de son laboratoire à ciel ouvert.

Ce cahier est un journal de bord destiné à présenter l'INSEAC du Cnam à ses étudiants, auditeurs, stagiaires, élèves et à l'ensemble des acteurs de l'Éducation Artistique et Culturelle.

Photo de couverture :

Spectacle « killt » (Qui Lira Le Texte) par les Tréteaux de France (Centre dramatique national). Représentation scolaire dans le cadre du Festival PasSages, Inseac du Cnam, 16 avril 2024

le cnam  
inseac

Institut  
National  
Supérieur  
de l'Éducation  
Artistique et  
Culturelle

Un lieu de formation, de ressources et de recherche  
au cœur d'une ville-laboratoire de l'Éducation Artistique et Culturelle



Côtes d'Armor  
le Département



Guingamp  
Paimpol  
ACCÉLÉRATION



le cnam

# SOMMAIRE

---

## 4 PRÉLUDE

5 ans passés et à venir

## 6 TÉMOIGNAGE

KILLT par Valérie Brayda-Brun

## 9 LIGNE D'HORIZON

Un texte d'Erik Orsenna

## 10 HISTORIQUE

L'Éducation Artistique et Culturelle  
à travers ses grandes dates

## 14 LA CHARTE POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Présentation

19

## UN INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DÉDIÉ À L'EAC

20

Des œilletons humanistes,  
comment l'ancienne prison  
de Guingamp a réinventé  
l'évasion artistique et culturelle.  
*Un texte d'Emmanuel Ethis,  
Emmanuel Laot, Damien Malinas*

24

Guingamp,  
une ville 100 % EAC

28

Se former à l'Éducation  
Artistique et culturelle  
tout au long de la vie...

32

La Formation ouverte à distance  
(FOAD) : se former chez soi, à  
son rythme

34

De la recherche sur la longue  
durée pour suivre les futures  
générations EAC dans  
une ville-laboratoire

40

Le Groupement d'intérêt  
Scientifique (GIS)

43

Focus sur la thèse de Zoé  
Laniesz, doctorante à l'Inseac du  
Cnam

44

Des ressources et un site  
de référence sur l'éducation  
artistique et culturelle

50

Les rencontres nationales de  
l'EAC 2023 : Journée d'études  
« Les saisons de l'EAC »

68

Le projet d'expérimentation  
professionnelle et scientifique  
(PEPS) du Master EAC

74

Un Campus des métiers  
et des qualifications d'excellence  
de l'EAC en Bretagne

76

L'équipe INSEAC

82

Portraits d'étudiants diplômés

83

## LES PÔLES DE RESSOURCES POUR L'ÉDUCATION AR- TISTIQUE ET CULTURELLE (PREAC)

85

Les PREAC : des pôles de  
formation continue en EAC

- 89 La saison des PREAC
- 112 Les formations nationales PREAC :  
des formations de formateurs
- 
- 127 **III**  
**40 ans d'artistes à l'école**
- 128 LIGNE D'HORIZON  
*Un texte d'Yvon Le Men*
- 130 Les trajectoires des musiciennes et  
musiciens intervenants en France :  
Portrait sociologique d'un métier  
modèle de l'Éducation Artistique  
et Culturelle  
*Un texte de Raphaël Roth*
- 134 À l'école de l'impensé  
L'atelier théâtral, révélateur de  
l'inconscient scolaire  
*Un texte d'Emmanuel Wallon*
- 150 La transmission des arts de la  
scène à l'école, de la maternelle à  
l'université  
*Un texte de Philippe Guyard*
- 156 Art, culture et éducation : quels  
enjeux ?  
*Un texte de Jean-Gabriel Carasso*
- 164 Est-ce que c'est important pour un  
gamin de faire de la musique ?  
*Un texte de Gérard Authelain*
- 168 Les musiciens intervenants : des  
artistes-pédagogues à l'écoute de  
leur territoire  
*Un texte d'Erwan Beaudouin et  
Michel Kneubühler*
- 172 Les services éducatifs des archives  
au rendez-vous de l'Éducation  
Artistique et Culturelle  
*Un texte d'Emmanuel Laot*
- 
- 183 **IV**  
**REMERCIEMENTS  
ET JOURNAL DE BORD**
- 184 Remerciements
- 186 Revue de presse
- 204 Journal de bord

## PRÉLUDE

# 5 ANNÉES PASSÉES ET À VENIR

4

« La culture, ce n'est pas ce qui reste quand on a tout oublié, mais au contraire, ce qui reste à connaître quand on ne vous a rien enseigné. »

Jean Vilar

À la suite de l'adoption en 2016 par les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture de la Charte pour l'Éducation Artistique et Culturelle posant le cadre de référence de l'EAC en France, décision est prise en 2017 en lien avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de créer un institut emblématique « en dur » dédié à l'EAC et en charge de décliner un diplôme de référence, un programme de recherche dédié en territoire, un lieu de ressources et de rencontres. La création de cet institut accompagne le déploiement du 100% EAC qui inscrit l'éducation artistique et culturelle comme l'une des politiques prioritaires du gouvernement.

Commande est faite par les trois ministères de proposer un lieu, de constituer une équipe plurielle composée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants de l'Éducation nationale (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degré), un laboratoire à ciel ouvert en charge d'observer sociologiquement l'EAC tout au long de la vie, un diplôme niveau master en EAC en formation initiale, continue, et à distance, constitué de modules certifiants, « micro-certifiants », de conduire un programme de thèses labélisées en EAC, de produire un espace numérique de référence pour les ressources en EAC et de coordonner en lien avec les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale les « pôles de ressources en éducation artistique et culturelle » (PREAC) répartis sur le territoire national.

En 2018, après une exploration d'un an, un lieu emblématique emporte l'adhésion des ministères : l'ancienne prison de Guingamp imaginée par Alexis de Tocqueville, située dans une ville qui représente l'IPS moyen de la France et l'indice d'éloignement moyen aux équipements culturels du pays. La Bretagne et les Côtes-d'Armor, l'agglomération et la ville s'alignent unanimement autour de ce projet d'implantation et deviennent partenaires du projet pour réhabiliter et réaffecter le bâtiment et participer pleinement à « l'éco-système » de l'INSEAC qui va également jouer un rôle singulier de développement de l'enseignement supérieur dans un département qui ne possède pas d'université de plein exercice dans ce territoire. Située à 2h30 de Paris, desservie par une ligne TGV directe, petite cité de caractère, ville expérimentale aujourd'hui labélisée 100% EAC où le taux d'usage du Pass Culture est à 100%, Guingamp fait pleinement sens comme « ville campus » pour accueillir l'INSEAC mais aussi comme lieu laboratoire de formation et de recherche (d'autres territoires avaient été pressentis, mais Guingamp a été privilégiée car « cochant toutes les cases », y compris celle d'un contexte rural particu-

lièrement adapté pour l'observation et l'évaluation de l'EAC. Pour mémoire les autres territoires étaient les suivants : Poitiers, Avignon, Cannes, Dijon, Metz, Clichy-Montfermeil, etc.).

La convention de création de l'INSEAC est signée en février 2020. Elle est établie pour 10 ans renouvelable par tacite reconduction et est assortie d'une convention de moyens établie pour 5 ans renouvelable par expresse reconduction et définissant les engagements de chacun des partenaires.

L'activité de l'INSEAC fait l'objet d'un suivi régulier via un comité exécutif composé de la DRAC, du Rectorat, de l'Administration générale du Cnam et du Cnam Bretagne. Deux fois par an, se réunit un Conseil Stratégique associant les représentants des tutelles (ministères et collectivités). Sont présentées dans ces instances les avancées sur les trois champs d'activité de l'INSEAC : formation, recherche et animation des réseaux.

Un conseil scientifique est réactualisé en vue de la future convention à la demande des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur afin d'intégrer plus de « têtes de réseaux », notamment le Groupement d'Intérêt Scientifique « Art et Éducation » porté par l'Université D'aix-Marseille que l'INSEAC rejoint pour porter les questions d'EAC.

Les partenariats sont nombreux comme le montre la cinquantaine de conventions signées depuis quatre ans, tant sur la recherche que sur les partenariats institutionnels : Centre Pompidou, IRCAM, École du Louvre, INHA, CN Cfm, Parc du Radôme, INSPE, INSP, ENSP Arles, Cité des Télécommunications, Espace des sciences, Francfolies de la Rochelle, Festival d'Avignon, etc.

La Cour des Comptes a sollicité l'INSEAC pour l'évaluation nationale de l'EAC à l'école primaire actuellement en cours et Sciences Po Rennes a également signé une convention de partenariat qui exprime sa volonté de participer pleinement à l'éco-système de l'INSEAC sur le plan régional et national.

En 2023, ce sont des étudiants relevant de 23 nationalités qui ont postulé à l'INSEAC. Toujours en 2023, l'INSEAC prend en charge la coordination nationale des Pôles de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle.

L'ensemble des ministères et des collectivités territoriales ont tenu leurs engagements tels que prévus dans les deux conventions originelles comme ont pu le constater les Comités Stratégiques et les COMEX réguliers qui suivent les avancées de l'INSEAC. L'association de gestion du Cnam Bretagne a accompagné l'INSEAC en termes de logistique et de fonctions supports et a su déployer des process adaptés pour gérer les problématiques quotidiennes.

En 2025, la convention de moyens de l'Inseac sera réactualisée.

#### En 2024, on compte :

- 5 étudiants en DSP Bac+1
- 29 étudiants en Master 1
- 48 étudiants en Master 2
- 10 étudiants inscrits en Master à La Réunion
- 10 doctorants
- 80 étudiants inscrits en formation à distance
- 500 candidatures en Master 1 formation initiale
- 581 personnes reçues pour les Rencontres Nationales de l'EAC
- 121 000 vues sur notre chaîne YouTube
- 30 000 visiteurs du lieu

## KILLT, UN SPECTACLE ET UN DISPOSITIF. UNE EXPÉRIENCE LIRE UNE PIÈCE DE THÉÂTRE, ENSEMBLE, À VOIX HAUTE

« À voix haute. Et aujourd'hui, c'est pour ça qu'on est là. On va lire une pièce de théâtre ensemble. Vous et moi. MAIS on va la lire : À voix haute »

6

Ainsi commence le spectacle. Dans une petite cellule de l'Inseac, le comédien ou la comédienne introduit les règles du jeu face public, explique le mode d'emploi, distribue les rôles. Qui lira le texte ? Nous entrons dans *Les règles du jeu*, une pièce de Yann Verburgh mise en scène par Olivier Letellier.

Dans l'espace clos du dispositif, les textes sont sur les murs, sur des plaques de bois, sur des feuilles de papier. Ils organisent l'espace et les déplacements du spectateur. La comédienne ou le comédien est aussi chef-fe d'orchestre, invite les plus réticents, les plus rétifs, les plus timides. C'est alors qu'être lecteur, c'est prendre place. Car à un moment ou à un autre, inéluctablement, le spectateur se lance, jette un mot, lit une phrase, puis deux, choisit, dispose. Chacun-e à sa manière. Les plus timoré-es des petits mots, les plus assuré-es osent une intention, un mouvement. Comme porté-e par le dispositif, par le collectif. Car le plus important n'est pas de savoir bien lire, puisque chacun est au même endroit que l'autre, que les autres.

Ce dispositif s'adresse au jeune public. Les élèves sortent de leur classe, participent au spectacle. Ils sont alors lecteurs et la lecture à voix haute les amène à adopter une certaine posture de spectateur, sans doute différente de la posture qu'ils auraient pu adopter s'ils étaient assis dans le noir d'une salle de théâtre. Une sensibilisation au théâtre plus qu'à la lecture à voix haute, ou la lecture à voix haute comme entrée dans le théâtre ?

La particularité de la représentation à l'Inseac ? Un lieu autre pour expérimenter et concrétiser l'éducation artistique et culturelle. Une hétérotopie. Le dispositif est porté par le Théâtre du Champ au Roy, mais installé à l'Inseac, et joué pour les publics scolaires toute une semaine.

Les ateliers qui accompagnent la représentation ont été pensés pour être partie intégrante de l'expérience, et du spectacle. Ainsi, le premier atelier propose aux élèves de mettre en route leur capacité à développer leur imagination, à entrer dans une histoire à partir de l'imagination, d'images mentales que les mots convoquent. L'autre atelier, qui suit la représentation, la prolonge en invitant au débat. Et rappelle ainsi la place du théâtre dans la cité, son rôle politique, au sens d'éducation à la citoyenneté. Une éducation à l'art en même temps qu'une éducation par l'art.



Le podcast Killt est à  
écouter sur la chaîne  
Youtube de l'Inseac  
du Cnam

Ainsi, le spectacle-dispositif Killt permet d'arriver au sensible, par l'émotion. Être dans l'histoire, un voyageur. Ainsi, la mise en scène de cette lecture partagée donne du sens à l'enseignement de la lecture, en même temps qu'il justifie, par son travail, l'intérêt du regard de l'artiste. Faire l'expérience commune et collective du sensible, pour connaître, ne serait-ce que le temps du spectacle, le sentiment d'appartenir à une communauté de lecteurs.

Une démonstration d'éducation artistique et culturelle par le metteur en scène Olivier Letellier. Directeur des Tréteaux de France depuis juillet 2022, son travail a toujours été tourné vers le jeune public, les problématiques de l'enfance et de l'adolescence, et défend l'écriture jeunesse contemporaine comme une autre évidence parce qu'elle pose des mots pour aider à la construction de soi dans un monde toujours plus complexe, comme dans le rapport à l'autre, à un âge où il n'est pas toujours facile de trouver les mots pour s'exprimer.

Cette semaine de représentations à l'Inseac a fait l'objet d'un terrain d'observation dans le cadre d'une thèse de doctorat sur la lecture à voix haute dans l'EAC. Un objet de recherche qui considère la lecture à la jonction de son enseignement scolaire et de son installation dans le champ de l'éducation artistique et culturelle. En effet, si l'EAC se développe à l'école, la lecture à voix haute n'y occupe encore qu'une place marginale alors même qu'elle contient intrinsèquement l'articulation des différentes politiques culturelles et éducatives et que cette articulation pourrait justement contenir les ressorts d'une amélioration des performances en lecture et du plaisir de la littérature pour les élèves. Car, devenir lecteur n'est pas seulement accéder au sens premier du texte, au sens global, c'est aussi rencontrer un texte, par un rapport personnel, émotionnel, et comme constaté lors des représentations de Killt, physique, sensible.

Ou comment la lecture à voix haute comme mise en public d'une lecture peut participer au devenir lecteur.

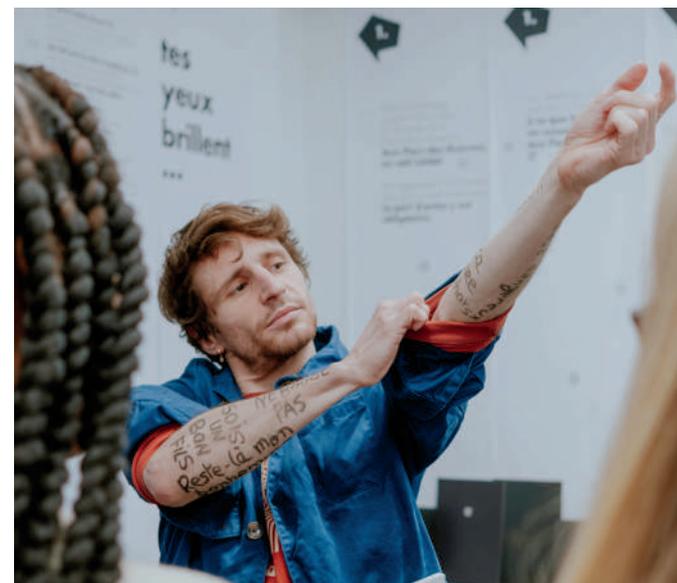


Photo : © Inseac du Cnam

killt, représentation scolaire dans le cadre du Festival PasSages, La Prison  
16 avril 2024

**Valérie BRAYDA-BRUN,**  
*professeure relais pour le livre et la lecture dans les départements alpins, entame une thèse au sein du laboratoire DICEN-idf (EA 7339) pour prolonger un mémoire sur la lecture oralisée et les lectures musicales afin d'aborder dans une perspective d'éducation artistique et culturelle.*



Photo © Inesav du Cnam

kilt, représentation scolaire dans le cadre du Festival PasSages, Inseac du Cnam, 16 avril 2024

**Si, dans une vie déjà longue,** et diverse, il me reste une fierté, c'est d'avoir, petit conseiller, accompagné le président François Mitterrand et son formidable ministre Jack Lang dans leur bataille pour la Culture, c'est-à-dire pour réveiller la France.

Et pourtant je me rappelle mes colères, tout au long de ces trois années, car un « dossier » n'avancait pas. Et justement parce qu'il n'était qu'un « dossier » pour les administrations concernées au lieu de le considérer comme LA SOURCE. La source de tout, la source du possible comme celle de l'audace, la source des vocations professionnelles comme celle d'enrichissements, d'émerveillements quotidiens pour ceux qui, sans abdiquer le moins du monde, choisiraient de rester des « amateurs ». Amateur, ce si beau mot, qui commence comme amour et qui finit comme acteur.

L'Éducation artistique et culturelle, car c'est d'elle qu'il s'agit, restait parent pauvre, l'une des dernières de la classe européenne. Quelques heures arrachées çà et là au trop plein des programmes. À quoi servait cet élan national s'il n'était pas lancé dès l'école primaire, soutenu au collège, développé au lycée ?

C'est vous dire ma joie quand j'appris ce beau projet.

Enfin l'art allait gagner sa place, au cœur de l'Éducation.

Et quel plus beau symbole que l'installer dans une ancienne prison ?

Comme un pied de nez à son ancien statut !

Qu'est-ce que la Culture sinon des portes qui s'ouvrent, qui s'ouvrent en chacun de nous et qui ouvrent un pays ?

Et puis la Bretagne !

Je vous entends déjà moquer, voire vilipender, mon parti pris.

Mais figurez-vous que mes parents m'ont appris à remercier. Sans elle, sans la Bretagne, sans sa force et ses mystères, sans écouter, chaque jour et chaque nuit, ce bruisant dialogue entre armor et argoat, jamais, jamais je n'aurais grandi.

Alors bon vent, belle mer, à tous ces nouveaux chevaliers du Possible.

Et en avant, en avant la Culture future à partir de Guingamp !

Je vous dois une dernière confiance : si j'ai écrit, c'est aussi par dépit. J'avais treize ans et un entraîneur venait de me dire que non, décidément, j'aurais beau m'entraîner, et m'entraîner encore, je n'aurais jamais le niveau pour remplacer Just Fontaine (pour la majorité d'entre vous, qui étaient bien loin de naître au temps de sa gloire, il fut l'avant centre d'une magique équipe de France).

Erik Orsenna

## HISTORIQUE

# L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE À TRAVERS SES GRANDES DATES

10

**1965**

### **Création de l'éducation socio-culturelle dans l'enseignement agricole**

Des enseignants dédiés développent des actions d'Éducation Artistique et Culturelle à destination des lycéens. Le protocole interministériel Culture / Agriculture signé en 1984, renouvelé en 1990 et 2011 renforce ces actions dans les lycées agricoles.

**1968**

### **Les principes de l'éducation artistique sont posés**

En mars 1968, un colloque intitulé «Pour une école nouvelle» pose les principes de l'éducation artistique qui doit commencer à l'école primaire, s'ouvrir au monde contemporain et privilégier le contact avec les artistes.

**1969**

### **Le Plan de 10 ans débute avec l'organisation des structures musicales françaises établi par Marcel Landowsky**

Ce plan pose comme priorité : organisation de régions musicales, chacune dotée d'un conservatoire, d'un orchestre, d'un théâtre lyrique, et d'un service d'animation. Est aussi institué un « Tiers temps pédagogique » dans les écoles élémentaires.

**1971**

### **Création du Fonds d'intervention culturelle (FIC)**

Pièce maîtresse de la politique de développement culturel, ce fonds permet de concrétiser la collaboration entre le ministère de l'Éducation nationale et celui de la Culture, et entre l'État et les collectivités locales.

### **Début du V<sup>e</sup> Plan**

Pour la première fois, le développement culturel est considéré comme une composante du développement social. L'une des priorités est de réduire les inégalités d'accès à la culture.

**1972**

### **Création du baccalauréat de technicien musique F11**

Une option musique est ajoutée au baccalauréat traditionnel. L'enseignement universitaire est assuré par les conservatoires nationaux supérieurs de musique.

**1973**

### **Mise en place du «10% pédagogique»**

10% de l'horaire scolaire est consacré à des activités éducatives choisies par les maîtres et les élèves, le programme des autres disciplines étant allégé d'autant.

**1974**

### **Création des «classes à horaires aménagés» en primaire et au collège**

Suivre les programmes de l'Éducation nationale tout en bénéficiant des enseignements dispensés dans les conservatoires régionaux devient possible. Pour permettre aux enfants les plus doués, indépendamment des moyens financiers de leurs parents, de poursuivre une formation musicale avancée sans sacrifier leur formation générale.

**1975**

### **La loi Haby modifie le paradigme éducatif et insiste sur l'éducation artistique**

Promulguée le 11 juillet 1975, la loi Haby sur l'éducation, qui réforme en profondeur l'enseignement, insiste sur la place de l'éducation artistique et de la créativité dans la formation primaire et secondaire.

**1977**

### **Création de la Mission d'action culturelle en milieu scolaire au sein du ministère de l'Éducation nationale**

Elle assure la liaison du ministère de l'Éducation nationale avec les partenaires concernés par l'éducation artistique : ministère de la Culture, académies, institutions culturelles, établissements scolaires, associations. Priorités : donner un rôle actif aux élèves et toucher les régions défavorisées sur le plan des équipements culturels.

**1978**

### **Dans chaque académie est instituée une commission académique d'action culturelle**

Cette commission académique est chargée de favoriser le dialogue entre les personnels de l'enseignement et le monde de la création, et d'informer chefs d'établissement et enseignants sur les spectacles et animations proposés.

**1980**

### **Lancement des premières «Classes patrimoine» à titre expérimental**

Elles seront mises en place en 1982 sur le modèle des classes de neige. Ce principe sera étendu en 1984 aux arts plastiques avec les «Classes arc-en-ciel» qui deviendront en 1985, les «Classes culturelles», ouvertes aux domaines de la création et de la culture.

**1983**

### **Signature du protocole d'accord du 25 avril, signé conjointement par les ministres de la Culture et de l'Éducation nationale**

Ce protocole marque le début d'une prise en compte de l'ensemble des disciplines artistiques à l'école et affirme la cohérence entre le projet éducatif et

le projet culturel.

*Ouverture des premiers centres de formation des musiciens intervenants (CFMI).*

**1984**

### **Mise en place des ateliers de pratiques artistiques**

Ils concerneront, dans un premier temps, les domaines de l'audiovisuel et de l'expression dramatique puis s'ouvriront dans une dizaine d'autres disciplines. Institution d'une épreuve obligatoire au concours d'entrée à l'école normale pour les arts plastiques et la musique.

**1985/86**

### **Ouverture des sections A3 cinéma et théâtres**

Ces sections font suite aux options dans ces mêmes domaines et font l'objet d'une épreuve au baccalauréat.

**1988**

### **Les enseignements artistiques font partie intégrante de la formation scolaire**

Avec la loi du 6 janvier 1988, les enseignements artistiques sont désormais partie intégrante de la formation scolaire primaire et secondaire.

**1989**

### **Remise du rapport de Pierre Baqué, professeur des universités, à Lionel Jospin, ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et des Sports**

Ce rapport propose un état des lieux et des propositions pour garantir le «droit pour tous à l'éducation artistique».

**1991**

### **Lancement de l'opération «Collège au cinéma»**

**1992**

**Mise en place des premiers jumelages entre équipements culturels et établissements scolaires**

Pour la première fois, des jumelages entre des équipements culturels et les partenaires concernés par les activités des jeunes dans le temps scolaire et périscolaire sont fixés dans la circulaire n° 92-239 du 30 mars 1992.

**1993**

**Création, à titre expérimental, de l'option histoire des arts au lycée**

**1994**

**Mise en place, à la rentrée scolaire 1994/1995, de douze sites expérimentaux d'éducation artistique à l'échelle du département**

Objectif : permettre le développement de l'éducation artistique auprès des enfants et des jeunes pendant le temps scolaire et hors temps scolaire.

**1995**

**Le Nouveau contrat pour l'école instaure une initiation quotidienne à la musique dans le premier degré**

Une circulaire datée du 31 octobre, co-signée par les ministères de l'Éducation nationale, de la Culture et de la Jeunesse et des Sports, marque la volonté des trois ministères de pérenniser la politique d'aménagement des rythmes de vie des enfants et des jeunes, et d'associer autour d'un même projet tous les partenaires de l'action éducative.

**1998**

**Signature de la circulaire « L'éducation artistique de la maternelle à l'université »**

Co-signée par les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture, et le ministère délégué à l'Enseignement scolaire, cette circulaire datée du 22 juillet pose comme enjeu majeur une éducation artistique continue et cohérente tout au long de la scolarité.

**1999**

**Institution des ateliers d'expression artistique**

Dans le cadre de la réforme des lycées sont institués les ateliers d'expression artistique, à côté des enseignements artistiques facultatifs, afin d'apporter « une formation correspondant à la volonté de donner aux élèves, dans une exigence de démocratisation, l'accès pour tous aux arts et à la culture ».

**2000**

**Un plan interministériel généralise les pratiques artistiques à l'école**

Les ministres de l'Éducation nationale et de la Culture lancent un plan de 5 ans pour le développement des arts et de la culture à l'école (dit « plan Lang-Tasca »). Objectif : généraliser les pratiques artistiques et étendre l'accès à la culture.

**2002**

**Signature d'un protocole d'accord consacré aux arts et à la culture dans l'enseignement supérieur**

Le 14 janvier 2002, le protocole est signé par Catherine Tasca, ministre de la Culture et de la Communication, et Jack Lang, ministre de l'Éducation nationale.

**Signature d'un protocole de coopération consacré à l'Éducation Artistique et Culturelle**

Le 15 avril 2002, le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère de l'Agriculture et de la Pêche signent un protocole de coopération consacré à l'Éducation Artistique et Culturelle. Ce protocole met en avant l'association de l'enseignement agricole dans ce domaine, au plan de 5 ans pour le développement de l'Éducation Artistique et Culturelle mis en œuvre.

**2005**

**Le Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle voit le jour**

Installation du Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle (HCEAC), présidé par les ministres de l'éducation nationale et de la culture. Didier Lockwood est nommé vice-président.

**2006**

**Mobilisation internationale à l'Unesco en faveur de l'éducation artistique**

Première conférence internationale organisée par l'UNESCO sur l'éducation artistique. Cet événement, qui a rassemblé plus de 1200 participants venant de 97 pays, s'est tenu à Lisbonne en mars 2006 sur le thème suivant : « Développer les capacités créatrices pour le XXI<sup>e</sup> siècle ».

**2012**

**Signature d'une convention cadre entre l'association Orchestre à l'école, le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Culture**

Objectif : le développement de la pratique instrumentale collective au sein des écoles et collèges.



## HISTORIQUE

# L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

## À TRAVERS SES GRANDES DATES

12

### 2013

#### L'organisation du Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle est modifiée

Élargi aux collectivités territoriales, le HCEAC a pour mission principale de proposer des orientations stratégiques en matière d'Éducation Artistique et Culturelle. Emmanuel Ethis est nommé vice-président.

### 2016

#### Présentation de la Charte de l'Éducation Artistique et Culturelle à Avignon par le HCEAC

### 2017

#### Emmanuel Macron fixe l'objectif «100% EAC»

Objectif : «100% des enfants touchés par les trois dimensions que sont la pratique artistique, la fréquentation des œuvres et la rencontre avec les artistes, l'acquisition de connaissances dans le domaine des arts et de la culture».

#### Présentation du Plan chorale

Les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture ont présenté le «plan chorale» en décembre 2017. Il s'agit d'un plan ambitieux pour développer les chorales sur le temps scolaire.

### 2018

#### Mise en place du collège des 10 villes «100% EAC» dans le cadre du HCEAC

Les dix villes laboratoires «100% EAC» s'engagent à ce que, sur leur territoire, «100% des enfants bénéficient d'ici 2020 d'un projet EAC structurant chaque année, avec un équivalent de 2 heures de pratique artistique hebdomadaire dans les écoles et en lien avec les acteurs culturels, et la fréquentation d'œuvres».

#### Mise en place d'initiatives en faveur de la pratique musicale par des jeunes

Parmi ces initiatives, «la Rentrée en Musique», «le Plan chorale» et le Plan «Tous musiciens d'orchestre» visent à favoriser la pratique collective.

#### Première enquête EAC dans les écoles et collèges

Au cours de l'année 2018, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (depp-menj) et le Département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture (deps-mc) se sont associés pour mettre en place une enquête à destination des écoles et des collèges afin de mieux connaître l'offre scolaire en matière d'EAC, son organisation ainsi que la part d'élèves bénéficiaires d'actions ou de projets d'EAC et le type d'activités, clubs, rencontres proposés au sein des établissements. Les résultats portent sur l'année scolaire 2017-2018.»

### 2019

#### Signature de la Charte pour le développement du Plan Chorale à l'école

La pratique du chant choral est une dimension fondamentale de la vie des écoles et des établissements. Elle permet de créer de l'harmonie collective et de favoriser les apprentissages par ses vertus cognitives, et tout simplement par le plaisir que la musique crée.

#### La Région Bretagne annonce souhaiter être la région pilote pour le 100% EAC

En Bretagne déjà, 74% des élèves sont concernés par une opération d'enseignement artistique et culturel, «158 structures sont impliquées. Et l'an dernier, 190 projets ont été portés par des enseignants»

### 2020

#### Création de la Mission Éducation Artistique et Culturelle du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports

Afin de renforcer le portage stratégique et transversal de l'EAC, une Mission Éducation Artistique et Culturelle a été créée le 1<sup>er</sup> octobre 2020. Elle est directement rattachée à direction générale de l'enseignement scolaire.

#### Déploiement d'ADAGE, application dédiée à la généralisation de l'EAC

ADAGE (Application Dédicée À la Généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle) est une plateforme numérique destinée à améliorer le pilotage de l'Éducation Artistique et Culturelle. Elle est destinée à tous les acteurs de l'EAC, des porteurs de projets dans les écoles et les établissements aux instances départementales et académiques, en passant par les partenaires culturels et institutionnels de l'Éducation nationale.

#### Lancement de la Feuille de route 100% EAC 2020-2021

Le président de la République s'est engagé à ce que tous les enfants bénéficient d'un parcours artistique et culturel cohérent et exigeant durant le temps de leur scolarité. Cet objectif de 100% sera atteint par un déploiement progressif sur la durée du quinquennat.

#### Lancement de l'opération Vacances apprenantes

L'opération Vacances apprenantes a pour objectif de répondre au besoin d'expériences collectives, de partage et de remobilisation des savoirs après la période de confinement qu'a connue notre pays. Les enfants et les jeunes les plus privés de ces apports doivent se voir proposer une offre d'activités spécifique et renouvelée.

## 2021

**Mise en place du label « objectif 100 % EAC » des villes engagées par la démarche avec l'appui du cahier d'engagement du HCEAC**

**Création de la Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle du ministère de la Culture**

La délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle définit, coordonne et évalue la politique de l'État visant à garantir la participation et l'accès de tous les habitants à la vie culturelle.

**Généralisation du Pass culture**

Après une expérimentation de deux ans dans 14 départements, le Pass Culture est élargi à tous les jeunes, sur tout le territoire. À la suite de cette expérimentation, le Pass culture est donc élargi à tous les jeunes, sur tout le territoire, avec une refonte du dispositif et son élargissement aux moins de 18 ans.

**Mise en place du premier master et du Bac+1 EAC**

Le master EAC a pour objectif de former des professionnels à haut niveau de responsabilité dans des structures engagées dans l'Éducation Artistique et Culturelle. Comme le Bac+1 en EAC, il articule son programme autour des piliers de l'EAC.

**Installation d'un living lab en charge de suivre les cohortes d'élèves de Guingamp pendant 10 ans**

Il s'agit de faire de Guingamp un laboratoire à ciel ouvert qui se caractérise par le partenariat construit avec et pour l'ensemble des acteurs de l'EAC autour de dynamiques d'observation qui sont qualitatives et quantitatives.

**Ouverture de l'Institut national supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC) à Guingamp**

La création de l'Institut national supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle au sein du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) répond à une volonté conjointe de déployer le premier lieu dédié à la formation, à la recherche, à l'animation et la production de ressources en Éducation Artistique et Culturelle.

## 2022

**Déploiement national du Pass Culture**

aux collégiens à partir de la classe de 4e et aux lycéens dans le cadre d'activités d'éducation artistique et culturelle

**Ouverture du Master 2 de l'Institut national supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (Inseac du Cnam) à Guingamp**

**Déploiement de la Formation Ouverte à Distance de l'Inseac du Cnam**

**Première vague de labellisation des collectivités 100% EAC**

## 2023

**Déploiement du Pass Culture à partir de la classe de 6e**

**À l'initiative du Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle, 79 territoires labellisés 100% EAC pour la période 2022-2027**

**L'Inseac du Cnam organise les deuxièmes Rencontres Nationales de l'Éducation Artistique et Culturelle du 20 au 22 septembre 2023.**

Construites en partenariat, ces rencontres offrent un panorama de l'engagement national et territorial dans la dynamique du 100 % EAC en accueillant le colloque régional de l'EAC Bretagne, autour de la transmission du patrimoine et du patrimoine, et en réunissant, pour la toute première fois, l'ensemble des Pôles de Ressources pour l'Éducation artistique et culturelle (PREAC) coordonnés par l'Inseac du Cnam.

**La coordination nationale** des Pôles de Ressources pour l'éducation Artistique et Culturelle (PREAC) est assurée par l'Inseac du Cnam.

## 2024

**L'Inseac du Cnam et la Cour des comptes** réalisent une enquête sur les pratiques de l'éducation Artistique et Culturelle à l'école primaire.

**L'Inseac du Cnam organise les troisièmes Rencontres Nationales de l'Éducation Artistique et Culturelle du 25 au 27 septembre 2024.**

## PRÉSENTATION

# LA CHARTE POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE & CULTURELLE

14

La charte pour l'Éducation Artistique et Culturelle, élaborée par le **Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle (HCEAC)** pour fixer les grandes caractéristiques de l'EAC, constitue un document de référence pour l'ensemble des acteurs de l'Éducation Artistique et Culturelle.

Elle rassemble les acteurs et les institutions autour de 10 principes qui fondent l'Éducation Artistique et Culturelle. Elle complète le cadre posé par le référentiel de 2015 sur le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle, et vient conforter les nombreuses actions menées dans les établissements et dans les réseaux associatifs. Elle permet à chacune et à chacun de s'emparer de l'Éducation Artistique et Culturelle, de la mettre en œuvre, et de l'inscrire dans le cursus des élèves.

### RÉFÉRENCES

Charte pour l'éducation artistique et culturelle (version 2018).

Chateigner F. L'éducation populaire, combien de citations ? (note de recherche). Agora débats/jeunesses, L'Harmattan/Presses de Sciences Po, 2007, pp.62-72. halshs-00202705.

Collectif (avec Frédéric Chateigner) *Éducation populaire et Université peuvent-elles tisser des liens et faire des Étincelles ?* L'Étincelle, s.d.

Ethis, E. *Avignon ou le spectateur réinventé*, Paris, La documentation française, 2002.

Fabiani, J.L. *L'éducation populaire et le théâtre. Le public d'Avignon en action*, Saint-Martin d'Hères, Presses universitaires de Grenoble.

Michel, J.M. *Passeurs d'avenir : les Ceméa, un mouvement face aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle*, Arles, Actes Sud.

### Le Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et celui de la Culture travaillent de concert pour garantir à 100% des jeunes l'accès à une Éducation Artistique et Culturelle de qualité notamment dans les territoires les plus éloignés de l'offre culturelle (territoires ruraux spécifiques, quartiers prioritaires, outre-mer). Les deux ministères entretiennent des relations étroites pour y arriver, notamment à travers la relance du Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle (HCEAC) qu'ils président, dont les locaux se situent au sein de l'INHA (institut national d'histoire de l'art).

Il a pour mission d'accompagner le développement de la politique de généralisation du 100% EAC, par la valorisation et l'encouragement des projets innovants, ainsi que l'analyse des initiatives du terrain pour en tirer des préconisations concrètes qui soient en cohérence avec les attentes nouvelles de tous les publics. Instance de consultation et d'orientation, par la diversité et la richesse de sa composition, par

À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

# CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle **doit être accessible à tous**, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe **la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances**.

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est **une éducation à l'art**.

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi **une éducation par l'art**.

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte **tous les temps de la vie des jeunes**, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur **environnement familial et amical**.

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de **donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain**.

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur **l'engagement mutuel entre différents partenaires** : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève d'**une dynamique de projets associant ces partenaires** (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une **formation des différents acteurs** favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de **travaux de recherche et d'évaluation** permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.

l'engagement de ses membres sur le terrain, le HCEAC doit favoriser les échanges, approfondir la réflexion et faire des propositions afin de :

- **Analyser les orientations en matière d'EAC définies en régions**
- **Établir des préconisations concernant :**
  - les modalités d'articulation entre les différentes instances existant sur un territoire
  - la nature des partenariats entre l'État et les collectivités territoriales dans le domaine de l'EAC.
- **Accompagner le développement de l'EAC autour de plusieurs axes prioritaires :**
  - l'observation, tant qualitative que quantitative, de l'EAC, notamment à partir du récolement de données fiables auprès des ministères ;
  - la mobilisation des établissements d'enseignement supérieur et des pôles de ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle (PREAC) afin d'enrichir la recherche, la formation, l'action culturelle et la production de ressources
  - la mise en œuvre du parcours d'EAC dans une articulation cohérente des différents temps de vie du jeune impliquant le partenariat entre l'École, les collectivités territoriales et les acteurs culturels et socio-culturels
  - les spécificités de l'EAC dans les quartiers prioritaires, en milieu rural et péri-urbain
- **Envisager des modalités et moyens de valorisation de l'Éducation Artistique et Culturelle**
- **Encourager les expériences innovantes et étudier les principes de réussite et de transférabilité**
- **Assurer une veille sur les travaux de recherche et valoriser leurs apports par rapport à l'Éducation Artistique et Culturelle**

## Composition du HCEAC

Depuis 2017, la composition du HCEAC a été élargie à 30 membres afin d'assurer dans les débats et dans les travaux une meilleure représentativité de la diversité des acteurs engagés dans l'Éducation Artistique et Culturelle. Y sont présents des représentants des six ministères (culture, éducation nationale et jeunesse et sports, agriculture, enseignement supérieur, cohésion des territoires et solidarités et santé), des représentants des différents niveaux de collectivités territoriales, et des



« Graffolyse ». Lycée Antoine de Saint-Exupéry de Créteil. Graffiti sur toile exposé lors de l'inauguration des bureaux du HCEAC en 2018

personnalités qualifiées du monde de la recherche et de la culture. C'est Emmanuel Ethis, vice-président, recteur de la région académique Bretagne, qui anime le Haut Conseil. Les collectivités territoriales, représentées par les grandes associations d'élus, sont des actrices essentielles de l'Éducation Artistique et Culturelle dans les territoires. Cette politique nécessite un pilotage efficace pour prendre en compte les contextes territoriaux, les richesses et les besoins, les compétences et les volontés de chacun. La nouvelle gouvernance impulsée par la réforme territoriale permettra d'ancrer encore davantage le partenariat en matière d'EAC sur les territoires. ♦



Photo : © Isaac du Cram

Répétitions du spectacle Les Misérables, ancienne prison de Guingamp. Mis en scène par Mathieu Coblentz de la compagnie Théâtre Amer en partenariat avec le Théâtre du Champ au Roy et joué par les élèves de 4<sup>e</sup> 4 du collège Jacques Prévert de Guingamp.  
Mars 2024

# I



UN INSTITUT NATIONAL  
SUPÉRIEUR **DÉDIÉ À L'EAC**

le cnam  
inseac

Institut  
National  
Supérieur  
de l'Éducation  
Artistique et  
Culturelle

**EMMANUEL ETHIS**, Recteur de la Région académique Bretagne, chancelier des universités, Vice-président du HCEAC

**EMMANUEL LAOT**, Professeur agrégé d'Histoire - Géographie

**DAMIEN MALINAS**, Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication

20

# DES ŒILLETONS HUMANISTES, **COMMENT L'ANCIENNE PRISON DE GUINGAMP A RÉINVENTÉ L'ÉVASION ARTISTIQUE ET CULTURELLE.**

Revue L'Histoire,  
octobre 2024

*« Observer chaque prison comme une architecture particulière plutôt que de rechercher les traits génériques de LA prison ». Tel est le projet du photographe Maxence Rifflet qui exposa, en 2020, au centre d'art contemporain GwinZegal, situé dans l'ancienne prison de Guingamp (Côtes-d'Armor). Construit entre 1836 et 1841, cet édifice singulier évoque autant le théâtre du Globe de Shakespeare à Londres qu'un panoptique où l'on devient soi-même perspective. Maxence Rifflet a raison : l'architecture d'une prison parle avant tout de la société dont elle est, de fait, une expression.*

La Révolution française a fait de la prison la peine centrale. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup>, la hausse de la criminalité pousse hommes politiques et spécialistes à réclamer des prisons punitives et dissuasives. Décidée en 1832 et ouverte en 1841, la maison d'arrêt et de correction d'arrondissement de Guingamp est conçue et construite par l'architecte départemental Louis

(1) « Le grand ordonnateur et nouvelles des prisons », de Maxence Rifflet, Exposition, GwinZegal, Guingamp, 2020

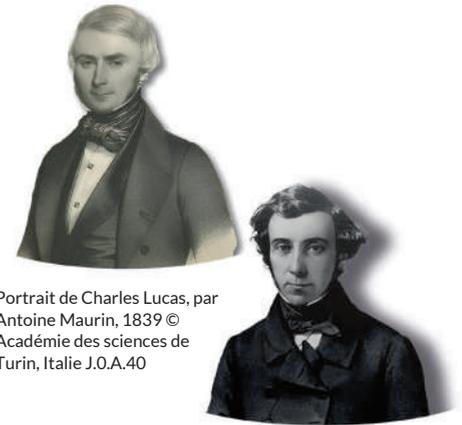
Lorin. Elle témoigne de l'évolution des politiques pénitentiaires mais aussi des idées hygiénistes et philanthropiques, visant une politique carcérale humaniste. Des idées portées par Alexis de Tocqueville et par Charles Lucas, inspecteur général des prisons, qui a marqué le système carcéral français par ses écrits, et sa promotion du modèle dit auburnien – en référence à la prison de la ville d'Auburn de l'État de New York – avec un encellulement individuel la nuit et un travail en commun le jour. Tocqueville comme Lucas aspirent à un humanisme pragmatique, garant de l'incarnation des valeurs revendiquées et susceptibles de fonder un contrat social post-révolutionnaire. Ils revendiquent le fait de réinventer le concept de prison pour en faire des lieux de réadaptation et d'éducation. En ce sens, celle de Guingamp matérialise leur pensée. On doit, lorsqu'on y est enfermé, pouvoir penser à l'après, sans jamais être tout à fait séparé du monde extérieur afin de « restaurer » sa citoyenneté.

Appliquant les principes du système auburnien, la prison de Guingamp est équipée d'une double enceinte de murs de granit, de 6 m de hauteur, formant un chemin de ronde. L'édifice s'organise autour de dix cours de promenade et quatre bâtiments principaux : celui situé à l'ouest abrite les logements des gardiens et l'administration ; les autres sont réservés aux détenus selon leur statut (prévenus, condamnés, hommes, femmes). Les cellules sont réparties sur deux niveaux autour d'une cour centrale, entourée de galeries ouvertes. La surveillance est facilitée par des guichets, ouvertures sécurisées dans les portes. Certaines cellules, dites « à pistole », offrent de meilleures conditions pour ceux capables de payer. Des cellules de répression et une « chambre du secret » servent pour les détenus nécessitant d'être isolés. Conçue pour 72 prisonniers, la prison connaît des effectifs fluctuants. Sa population carcérale au XIX<sup>e</sup> siècle reflète une société marquée par la pauvreté et le déclassement : miséreux accusés de petits vols, violences, vagabondage et prostitution. Une criminalité réprimée par des peines de prison jusqu'à l'adoption du sursis en France en 1891.

## De nouveaux imaginaires

En 1925, l'installation de l'éclairage électrique améliore la sécurité et réduit les évasions. Malgré tout, la prison souffre de délabrement. Fermée en 1934, elle devient un centre d'accueil pour les réfugiés espagnols pendant la guerre d'Espagne. Réouverte en 1941 pour des prisonniers de droits communs, elle sert à partir de 1943 de lieu de détention pour des résistants et des Juifs avant leur déportation ou leur exécution. De 1841 à sa fermeture définitive en 1952, la prison de Guingamp a accueilli 31661 personnes !

Vendu par le département à l'État, le lieu accueille des logements d'urgence, le dépôt de tabac et même des douches municipales avant de devenir de 1956 à 1989 le Centre spécial de conserva-



Portrait de Charles Lucas, par Antoine Maurin, 1839 © Académie des sciences de Turin, Italie J.O.A.40

Alexis Charles Henri Clérel de Tocqueville (1805-1859). © Assemblée nationale

(1) Fruit d'un partenariat ambitieux entre les trois ministères de l'Éducation, de la Culture et de l'Enseignement Supérieur & de la Recherche, le Cnam et diverses collectivités territoriales (région Bretagne, Département des Côtes-d'Armor, agglomération de Guingamp-Paimpol et ville de Guingamp)

tion d'archives fiscales. En 1992, la commune de Guingamp acquiert les bâtiments et le site est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1993 puis classé monument historique en 1997. Néanmoins, l'ensemble – subissant les tempêtes de 1987 puis de 1999 ainsi qu'un incendie en 2004 – se dégrade.

En 2006, la ville de Guingamp et la Direction régionales des affaires culturelles de Bretagne lancent des opérations de sauvegarde – puis de restauration en 2008. Et, en 2019, dans un lieu encore partiellement en ruine, prend place le Centre d'art contemporain GwinZegal consacré à des expositions photographiques qui portent un regard quasi anthropologique sur le monde contemporain. La même année, l'ancienne prison est choisie pour matérialiser « en dur » la politique publique du « 100 % EAC » et offrir un lieu dédié à la formation, la recherche et les rencontres en éducation artistique et culturelle souhaitée par le gouvernement français. En 2019 donc, l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle<sup>1</sup> (Insec) s'installe, redonnant vie à l'ensemble de l'édifice dont la restauration s'achève en 2021.

Désormais les œillets de cellule de l'ancienne prison s'ouvrent vers de nouveaux imaginaires artistiques et humanistes. Autant de clins d'œil à la mémoire des lieux. ♦



Photo : © Insec du Cnam

Vues des galeries du rez-de chaussée



# GUINGAMP, UNE VILLE 100 % EAC



Arpenteur, 2018  
Fonte d'aluminium  
et résine polyester

Artiste : Cyril André

Commande publique de la Ville de  
Guingamp (Côtes-d'Armor)

Photo : © Inseac du Cnam

(1) <https://www.culture.gouv.fr/Actualites/Villes-laboratoires-100-EAC-les-maires-s-expriment-1-2>

La Région Bretagne s'est engagée à devenir pilote du 100% EAC lors de la première séance délocalisée en Région du Haut Conseil pour l'Éducation Artistique et Culturelle qui s'est tenue à Rennes le 18 janvier 2019. Elle compte trois communes parmi les dix villes pilotes françaises pour le 100% EAC<sup>(1)</sup>: Quimper, Saint-Brieuc et Guingamp.

Ces villes-laboratoires « 100% EAC » s'engagent à ce que, sur leur territoire, 100% des enfants bénéficient d'un projet EAC structurant chaque année, avec un équivalent de 2 heures de pratique artistique hebdomadaire dans les écoles et en lien avec les acteurs culturels, et la fréquentation d'œuvres.

*« La Bretagne est très engagée sur le plan culturel et la Ville de Guingamp a construit un projet 100% EAC pour tous ses jeunes. Elle double tous les jours sa population par son nombre d'élèves et permet donc d'expérimenter l'Éducation Artistique et Culturelle dans des conditions optimales, y compris vers la ruralité. Le 100% EAC est une ambition forte. Chaque jeune scolarisé sur notre commune doit pouvoir accéder à un projet d'EAC déployé soit par nos propres équipements - le Théâtre du Champ au Roy - scène de territoire, la Médiathèque, l'école d'arts plastiques... - soit par des associations et des acteurs privés fortement mobilisés sur ces questions de l'EAC tels que le Centre d'Art GwinZegal, le cinéma, le centre culturel breton ou encore la compagnie de danse professionnelle Grégoire & Co. L'idée est en somme, de fédérer l'ensemble des acteurs du territoire dans toutes leurs composantes pour consacrer la transmission et répondre à ce formidable défi qu'est le 100% EAC. »*

**Le maire, Philippe Le Goff, lors du lancement du 100% EAC à Guingamp, en 2018.**

Cette commune de 7 000 habitants accueille chaque jour l'équivalent de sa population en élèves scolarisés dans les 8 groupes scolaires, 3 collèges, 2 lycées généraux et technologiques, 4 lycées professionnels et 1 lycée agricole de la ville, venant de son territoire environnant, caractérisé par une aire urbaine étendue et la proximité de communes rurales. ♦



Photo : © Inrsac du Cham

Sitis, 2022  
Acier corten

Artiste : Alain Laboile

Commande publique de la Ville de  
Guingamp (Côtes-d'Armor)

25



Photo : © Inrsac du Cham

Estuaire du Trieux, point de vue du  
Domaine départemental de la Roche Jagu  
(Côtes-d'Armor)

Plan cavalier de la ville de Guingamp réalisé pour l'association des Petites Cités de Caractère par l'artiste Damien Cabiron. Les plans cavaliers de Damien Cabiron sont au cœur du Kit « Patrimoine de proximité » de l'Établi de l'EAC

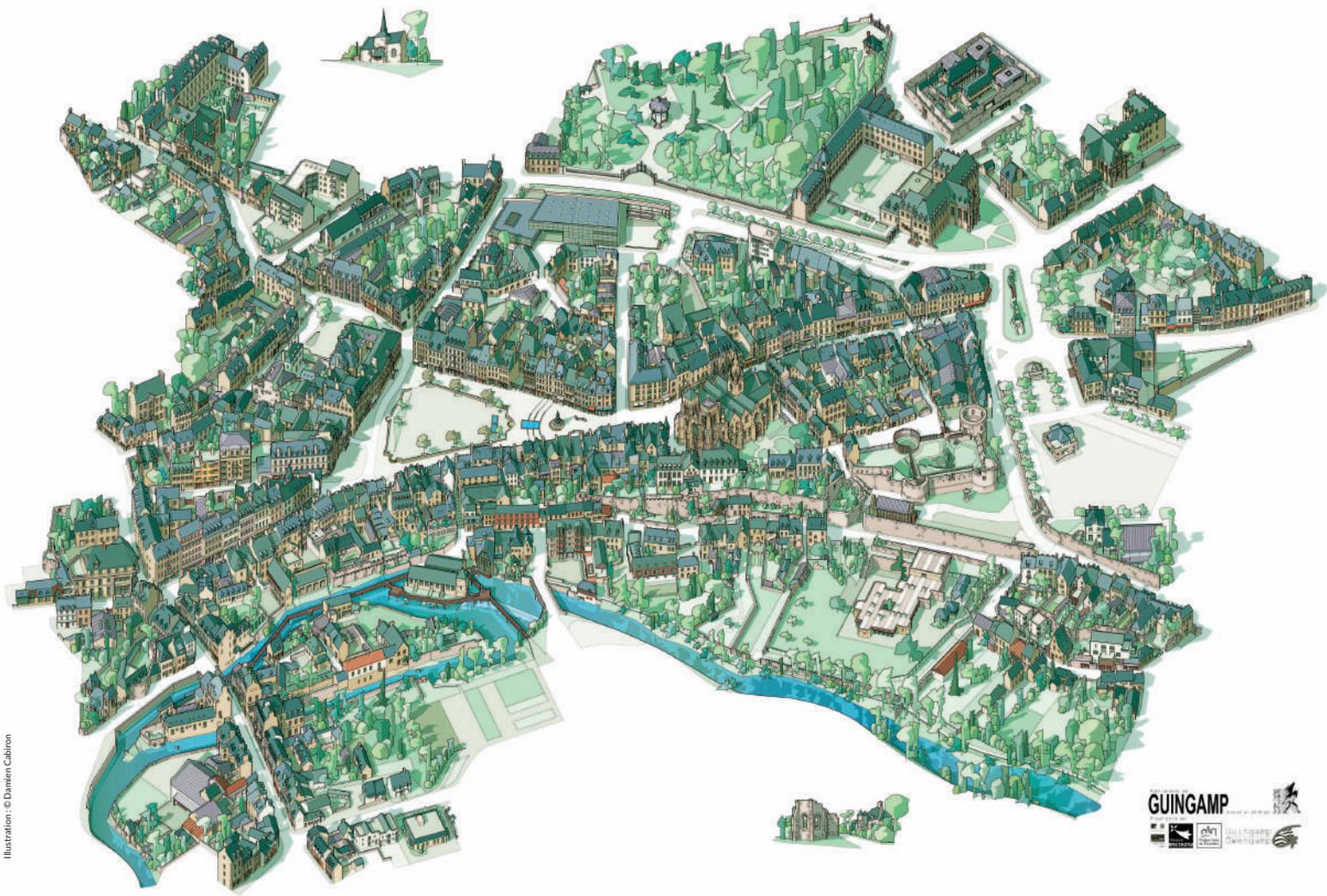


Illustration : © Damien Cabiron



À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

**157 TERRITOIRES LABELLISÉS 100% EAC**

◆ Label décerné pour 2022—2027

◆ Label décerné pour 2023—2028

CC—Communauté de communes

CA—Communauté d'agglomération

**AUVERGNE –  
RHÔNE-ALPES**

- Académie de Clermont-Ferrand**  
◆ Clermont-Ferrand — CC Sumène Artense  
◆ CC Cère et Goul en Carladès — CC Saint-Pourçain  
Sioule Limagne — Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement des Combrailles

**Académie de Grenoble**

- ◆ Pont de Claix — Saint-Martin-D'Hères — Saint-Michel de Maurienne — CA Porte de l'Isère  
◆ Chambéry — CC Cœur de Tarentaise — CC Entre Bièvre et Rhône

**Académie de Lyon**

- ◆ Saint-Chamond — Saint-Étienne — Vaulx-en-Velin — Villefranche-sur-Saône et CA Villefranche Beaujolais Saône — Villeurbanne  
◆ Lyon — CA du Bassin de Bourg-en-Bresse — CA Loire Forez — CA de l'Ouest rhodanien

**BOURGOGNE-FRANCHE-  
COMTÉ**

**Académie de Besançon**

- ◆ Besançon  
◆ Belfort — Morteau

**Académie de Dijon**

- ◆ Chenôve — Dijon — Joigny — Semur-en-Auxois — CC du Grand Autunois Morvan — CC Tannay-Brinon-Corbigny — Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays Val de Saône Vingeanne

**BRETAGNE**

**Académie de Rennes**

- ◆ Brest — Guingamp — Lorient — Rennes — Saint-Brieuc  
◆ Dinard — Pontrieux — Vannes — CC Bretagne romantique — Département d'Ille-et-Vilaine

**CENTRE – VAL DE LOIRE**

**Académie d'Orléans-Tours**

- ◆ Vierzon  
◆ Bourges — Châteauroux

**CORSE**

**Académie de Corse**

- ◆ Bastia  
◆ Ajaccio

**GRAND EST**

**Académie de Nancy-Metz**

- ◆ Frouard — Metz — Nancy — Sarreguemines — Talange — CC Mirecourt-Dompaire — CC Portes de Meuse — CA Saint-Dié-des-Vosges — Département des Vosges  
◆ CC du Bassin de Pompey — CA Meuse Grand Sud — Département de Meurthe-et-Moselle — Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Verdun

**Académie de Reims**

- ◆ Reims — Tinqueux — CA Grand Saint-Dizier & Vallées — Département de la Haute-Marne  
◆ Chaumont — Langres — Troyes — Département des Ardennes

**Académie de Strasbourg**

- ◆ Bischwiller — CC Alsace Bossue — CC Hanau-La Petite Pierre — CC Plaine du Rhin

**HAUTS-DE-FRANCE**

**Académie d'Amiens**

- ◆ CC Val de l'Aisne  
◆ CC de l'Oise Picarde — CC des Pays d'Oise et d'Halatte — CA Amiens Métropole — CA de la Région de Château-Thierry

**Académie de Lille**

- ◆ Lille, Lomme, Hellemmes — Roubaix — Tourcoing — CC Cœur d'Ostrevent — CA Cœur de Flandre — CC Flandres Lys — CC Osartis Marquion — CC du Pays de Mormal — CA de Béthune-

- Bruay, Artois-Lys Romane — CA de la Porte du Hainaut — CA du Pays de Saint-Omer — CA Valenciennes Métropole

**ÎLE-DE-FRANCE**

**Académie de Créteil**

- ◆ La Courneuve — Nogent-sur-Marne  
◆ Noisy-le-Sec — Département du Val-de-Marne

**Académie de Versailles**

- ◆ Cergy — Limours — Sannois — Taverny

**LA RÉUNION**

- ◆ Le Port

**MAYOTTE**

- ◆ Chirongui

**NORMANDIE**

**Académie de Normandie**

- ◆ Rouen — Saint-Étienne du Rouvray — Saint-Pierre-lès-Elbeuf — CA Lisieux-Normandie  
◆ Malaunay — CC Campagne de Caux

**NOUVELLE-AQUITAINE**

**Académie de Bordeaux**

- ◆ Bordeaux — Saint-André-de-Cubzac — CC Convergence Garonne — CC du Réolais en Sud Gironde — CC Latitude Nord Gironde — CA du Libournais — CA Pau Béarn Pyrénées — Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne  
◆ Ambarès-et-Lagrave — Eysines — Floirac — Mérignac — Talence

**Académie de Limoges**

- ◆ CC Creuse Confluence  
◆ Panazol — CC Briance Sud Haute-Vienne — CC Creuse Sud-Ouest

**Académie de Poitiers**

- ◆ CC Bassin de Marennes (en partenariat avec la CC

- de l'Île d'Oléron — CC Cœur de Saintonge — CC Lavalette Tude Dronne — CC 4B Sud-Charente — CC du Thouarsais — CC Val de Charente — CA Grand Angoulême  
◆ La Rochelle — CA du Grand Cognac

**OCCITANIE**

**Académie de Montpellier**

- ◆ Perpignan  
◆ CC du Gévaudan — CC du Pays de Sommières — Montpellier Méditerranée Métropole

**Académie de Toulouse**

- ◆ Cugnaux — Ramonville Saint-Agne  
◆ Tournefeuille

**PAYS DE LA LOIRE**

**Académie de Nantes**

- ◆ Allonnes — Laval — CC Erdre et Gesvres — CC Océan-Marais de Monts — CC Sèvre et Loire — Pôle d'équilibre territorial et rural Pays Vallée du Loir  
◆ Le Mans — Saint-Herblain — CC Châteaubriant-Derval — Département de la Mayenne

**PROVENCE – ALPES –  
CÔTE D'AZUR**

**Académie d'Aix-Marseille**

- ◆ Aix-en-Provence — Aubagne  
◆ Istres — Velaux

**Académie de Nice**

- ◆ Cannes — Carros — CA Pays de Grasse  
◆ Beausoleil — Nice — CA de la Provence verte



# SE FORMER À L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE **TOUT AU LONG DE LA VIE...**

**STÉPHANIE POURQUIER-JACQUIN**, *Maîtresse de conférences en Sciences de l'information et de la communication,  
Responsable Formations*

**TABATHA MORIN**, *Ingénieure pédagogique*

« Apprendre c'est  
avoir un projet, c'est  
se projeter différent  
dans l'avenir »

Philippe Meirieu

Depuis septembre 2021, l'Institut National Supérieur de l'Éducation artistique et culturelle permet de se former tout au long de la vie, en formation initiale ou en formation continue.

L'Inseac accueille deux formations en présentiel :

- le DSP bac +1 « agent d'accueil des publics de l'éducation artistique et culturelle »
- le Master culture et communication parcours éducation artistique et culturelle Rencontre, Pratiques, connaissances. Publics, territoires et temps de la vie.

À travers sa mission de création et de déploiement d'une offre de formations diplômantes et certifiantes, l'Inseac du Cnam tend à s'adresser à un large public constitué d'étudiants aspirant à découvrir l'Éducation artistique et culturelle, mais également des enseignantes et enseignants, des agents de l'Éducation nationale, des artistes, des professionnels de la médiation culturelle ou de l'animation socio-culturelle : autant de personnes ayant pour objectif de monter en compétences et de renforcer leur expertise de l'Éducation artistique et culturelle.

L'offre de formation déployée par l'Inseac concerne plusieurs niveaux de qualification et propose différentes modalités d'enseignements (en présentiel ou à distance) afin de répondre au mieux aux besoins de formation des acteurs de l'EAC, en respectant les référentiels établis en dialogue avec les ministères de tutelle.



## Le DSP Bac +1 « Agent d'accueil des publics de l'EAC »

**ADRIEN WALLET**, responsable DSP Bac +1, professeur des écoles  
**STÉPHANIE POURQUIER-JACQUIN**, responsable nationale, Maîtresse de conférences en Sciences de l'information et de la communication

Encore une trop grande partie de la jeunesse française ne parvient pas à accéder à la formation professionnelle ou « décroche » trop tôt dans le supérieur et arrive sur le marché de l'emploi sans qualification ni diplôme. Fort de ce constat, et plus que jamais dans sa mission de service public d'ouvrir la formation professionnelle à toutes et à tous et partout, le Cnam s'est attaché à créer un nouveau diplôme d'établissement BAC+1 dont le déploiement a été confié au réseau de la Réussite Vincent Merle.

L'objectif à court et plus long terme est de favoriser la réussite en premier cycle de bac+1 à bac+3, notamment des bacheliers professionnels et des bacheliers en recherche d'une nouvelle orientation et d'une intégration professionnelle, à l'issue de la formation.

Ce diplôme vient donc compléter l'offre de formation du Conservatoire déployée au Cœur des Territoires à destination des publics sans emploi et/ou stage et sans qualification.

La formation aux fonctions d'agent d'accueil des publics de l'EAC remet au cœur des pratiques culturelles la fréquentation des lieux culturels et l'importance de l'accueil des publics. Un premier sourire, les premiers mots d'hospitalité de l'agent d'accueil contribuent assurément au parcours des spectateurs, visiteurs, publics.

La formation s'organise autour des trois fondamentaux de l'EAC, décrits dans la charte de l'Éducation Artistique et Culturelle : connaissances, pratiques et rencontres.

Cette formation peut être suivie en formation initiale et formation continue. Elle est accessible à tout titulaire du baccalauréat, du Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (D.A.E.U.) ou du PASSE numérique. La formation se déroule de septembre à juin, et comprend 580 heures d'enseignements et 400 heures de stage. Elle attribue ainsi 60 crédits européens et poursuit une double finalité : l'insertion professionnelle directe ou la poursuite d'études.

→ Depuis 2021, 21 étudiants ont suivi le DSP.

Plus d'informations sur [cnam-inseac.fr/bac-1-agent-accueil-eac](https://cnam-inseac.fr/bac-1-agent-accueil-eac)

Cérémonie de remise de chèque, en présence des étudiants lauréats du DSP, dans le cadre du projet Sauvegarde de l'art français Mairie de Tréguier, 28 juin 2024

### Chiffres et données clés

Depuis son ouverture en septembre 2021 et le déploiement progressif de son offre de formation, l'Inseac du Cnam a formé **306 apprenants** à Guingamp, allant du bac+1 au doctorat, en présentiel et en Formation Ouverte à Distance (FOAD). Parmi eux, on compte **110 étudiants**, **188 stagiaires de la formation continue** et **8 doctorants**.

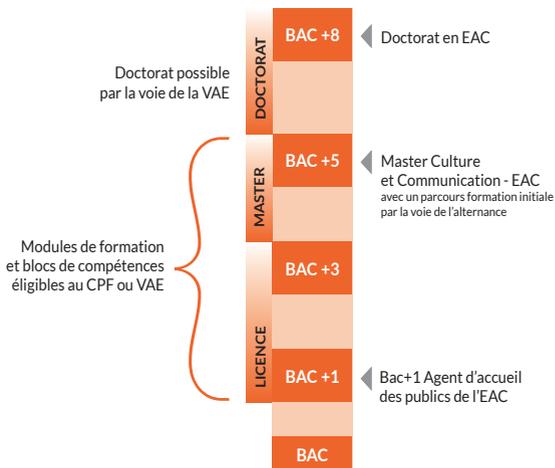
En 2023, 27 étudiants ont obtenu leur diplôme. Ce chiffre atteindra **59 en septembre 2024** et 110 en 2025. De plus, 81 auditeurs ont suivi une formation à distance en 2023-2024.

Un **taux de professionnalisation de 75%** au 1<sup>er</sup> décembre 2023 pour la première promotion de diplômés de septembre 2023.

L'année universitaire 2023-2024 a vu l'ouverture du master à la Réunion, proposé par le CCR Réunion, avec 8 stagiaires de la formation continue.

## FORMATION CONTINUE

## FORMATION INITIALE



## Le Master Culture et Communication en EAC

**DAMIEN MALINAS**, responsable du Master Sciences Humaines et Sociales mention culture et communication, Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication

Le Master Culture et Communication « Éducation artistique et culturelle Rencontre, Pratiques, connaissances. Publics, territoires et temps de la vie » s'adresse aux étudiants en structures engagées dans l'Éducation Artistique et Culturelle.

Le Master s'appuie sur la charte pour l'Éducation artistique et culturelle et construit ses enseignements autour des piliers de l'EAC : la rencontre (avec des œuvres et des artistes), la pratique et la connaissance. Le master forme les étudiants à l'animation, la coordination ou la direction d'associations ou d'équipements culturels engagé dans l'EAC. À travers les enseignements du master, les étudiants se forment à la médiation et à la recherche sur les publics de la culture, ce qui permet la construction d'une expertise institutionnelle et sociologique et la connaissance approfondie des acteurs de l'Éducation artistique et culturelle.

Les champs de professionnalisation et les métiers potentiels pour les diplômés incluent :

- Chargé de mission en Éducation artistique et culturelle,
- Chef de projet artistique et culturel,
- Administrateur de structures et de projets culturels,
- Chargé de relations publiques,
- Responsable de la médiation,
- Responsable de service des publics,
- Responsable du mécénat,
- Conseiller en politiques culturelles et touristiques,
- Directeur ou responsable de communication.

Plus d'informations sur [cnam-inseac.fr/diplome-master-culture-communication-eac](http://cnam-inseac.fr/diplome-master-culture-communication-eac)

## Le Doctorat en EAC

La programmation des actions de recherche de l'INSEAC prévoit l'accueil de plusieurs doctorants en sciences de l'information et de la communication, inscrits au sein du laboratoire DICEN-idf (EA7339) au sein de l'École doctorale Abbé Grégoire du Cnam. Les sujets de thèse accompagnent les missions de l'INSEAC en réponse aux objectifs fixés par les partenaires signataires de la convention de création de l'Institut.

Chaque année le Cnam accueille environ 360 doctorants et délivre 60 doctorats inscrits dans une trentaine de spécialités allant des sciences humaines et sociales aux sciences de l'ingénieur. Au sein de l'école doctorale Abbé Grégoire, le parcours doctoral comprend des formations (séminaires, UE du Cnam, MOOC) et des activités professionnelles et de recherche (activités valorisables) qui contribuent au développement des compétences des chercheurs dirigés par un professeur en Sciences de l'information et de la communication accompagné par les chercheurs de l'équipe de l'INSEAC sur les terrains de l'EAC.

Plus d'informations sur [cnam-inseac.fr/doctorat](https://cnam-inseac.fr/doctorat)

### Le laboratoire DICEN-IDF (EA7339)

Les chercheurs de l'Inseac sont membres du laboratoire Dicen (Dispositifs d'Information et de Communication à l'Ère Numérique), unité de recherche multi-tutelles (EA 7339) entre le Conservatoire National des Arts et Métiers, l'Université Gustave Eiffel et l'Université Paris-Nanterre. DICEN-IDF est membre de la CPDirSIC et des 3 LabEx CAP – haStec – Les passés dans le présent.

Le laboratoire Dicen est une unité reconnue en sciences de l'information et de la communication (SIC). Les travaux du laboratoire sont organisés selon quatre axes. Le premier étudie l'émergence de la culture numérique et son impact sur l'action collective et la coopération dans des champs aussi divers que celui de l'entreprise, de la création ou de la démocratie. Le deuxième conduit ses recherches dans le domaine de la publication numérique et de la transmission des savoirs. Le troisième étudie les dynamiques d'intelligence territoriale en vue de proposer des innovations de service en prise avec le développement local et le quatrième s'attache aux nouvelles formes de traçabilité sur le Web et leur impact sur les identités et mémoires numériques.

**Dicen** *IDF*

### Chiffres et données clés

Aujourd'hui, 98% des enseignements de ce master sont numérisés et accessibles via l'offre FOAD du Cnam.

Deux Unités d'Enseignements inscrites au Plan Académique de Formation (PAF) de l'académie de Rennes.

Un MOOC en production : « Concevoir et mettre en œuvre une action en Éducation Artistique et Culturelle ». (Diffusion en novembre 2024)

Quatre micro-certifications seront intégrées dans l'offre de formation durant l'hiver 2025, afin de répondre aux besoins de formation des acteurs autour des thématiques suivantes :

- « Mener un projet théâtre en éducation artistique et culturelle / Intégrer le théâtre à la pratique pédagogique »,
- « Être référent EAC et EDD1 de son établissement scolaire / Référents EAC et EDD »,
- « Assurer la sûreté d'un projet EAC »,
- « Évaluation de l'éducation artistique et culturelle ».

# LA FORMATION OUVERTE À DISTANCE (FOAD) : **SE FORMER CHEZ SOI, À SON RYTHME**

---

## La deuxième année de Master 100% à distance

À partir d'octobre 2024, les étudiants en formation continue, les enseignants ou professionnels de la culture auront la possibilité de suivre l'intégralité de la deuxième année du Master Culture et Communication parcours « Éducation artistique et culturelle : rencontres, pratiques, connaissances, publics, territoires et temps de la vie » à distance.

Le master 100% à distance s'adresse au public de la formation continue : enseignant, artiste, animateur socioculturel, chargé de communication, responsable de l'action culturelle... Cette formation s'appuie à la fois sur des modules proposés à distance et un accompagnement individualisé adapté à chaque apprenante et apprenant.

Classes virtuelles, ressources, séminaires en lignes seront proposés aux étudiants, et permettront à chacun de se former en conciliant vie personnelle et activité professionnelle.

Plus d'informations sur [cnam-inseac.fr/Page/Formation-ouverte-a-distance#public-cible](https://cnam-inseac.fr/Page/Formation-ouverte-a-distance#public-cible)

---

### Financer sa formation : un accompagnement individualisé

L'Inseac du Cnam propose un accompagnement individuel pendant le parcours de formation. En fonction de la situation de chacun, plusieurs modalités de financement sont possibles tel que le financement employeur, la mobilisation du CPF ou encore l'échelonnement des paiements.

## Suivre le Master à la carte : se former selon ses besoins

Le découpage de l'offre de formation du Master en blocs de compétences permet de proposer des modules de formation sur mesure et certifiants à destination du public de la formation continue : enseignant, animateur socioculturel, artiste, chargé de communication, responsable de l'action culturelle... La formation se déroule entièrement à distance et hors temps de travail (HTT). Se former par blocs de compétences permet de développer son employabilité en construisant son parcours professionnel à son rythme et tout au long de la vie.

Le Master se compose de 9 blocs de compétences inscrits au Répertoire national des certifications professionnelles (code RNCP 38204) dont six sont accessibles sans prérequis. La durée d'un cours est de 37h à 60h réparties sur 12 à 13 semaines. Chaque module comprend des enseignements, de la mise en pratique et un accompagnement 100% en ligne. Chaque module est soumis au contrôle continu sous la forme de différentes modalités tels que des QCM, exposés, dossiers autour de projets et d'approfondissement de thématiques particulières. Le travail personnel est estimé de 3h à 5h par semaine.

Plus d'informations sur [cnam-inseac.fr/Page/Formation-ouverte-a-distance](https://www.cnam-inseac.fr/Page/Formation-ouverte-a-distance)

## Master et Doctorat accessibles en VAE

La Validation des Acquis de l'Expérience ou VAE permet à chacun de faire valider son expérience pour obtenir un diplôme. Ce dispositif permet de mettre en regard les expériences professionnelles acquises et les compétences développées au sein de la formation.

La VAE peut aussi bien s'inscrire dans un cadre individuel que de manière collective. Elle fait l'objet d'un accompagnement spécifique par les Centres des Cnam en Régions en dialogue avec l'équipe de l'INSEAC.

Plus d'informations sur [cnam-inseac.fr/Page/Validation-des-acquis](https://www.cnam-inseac.fr/Page/Validation-des-acquis)

## FOAD

Liste des unités d'enseignement (UE)

- Acquérir les fondamentaux des arts et de la culture (EAC 101)
- Connaître les politiques publiques de la culture (EAC 102)
- Mettre en place des expériences innovantes en EAC (EAC 103)
- Construire ses outils pour évaluer de projets en EAC (EAC 104)
- Développer des actions d'éducation artistique et culturelle à l'école (EAC 105)
- Construire son projet scientifique et professionnel en EAC (EAC 106)
- Concevoir et conduire de projets en EAC (EAC 107)
- Travailler avec un artiste (EAC 108)
- Maîtriser des logiciels d'enquêtes et de traitement des données (EAC 109)
- Produire et scénariser des ressources en EAC - Atelier Podcast (EAC 110)
- Former aux médias et aux cultures numériques : Éducation aux médias et à l'information pour le développement de l'esprit critique (EAC 114)
- Produire des savoir en EAC : mémoire 1<sup>ère</sup> année (EAC 116)
- Fondamentaux du numérique en EAC (CCE 204)
- Conduire des actions 100% EAC accessibles à tous (EAC 201)
- Identifier et collaborer avec les réseaux d'acteur de l'EAC en France et à l'International (EAC 202)
- Séminaires en EAC (EAC 203)
- Faire pousser son projet en EAC : projet d'expérimentation scientifique et professionnel (EAC 204)
- Emploi ou stage (UAAC01)
- Produire des savoirs en EAC : Mémoire de 2<sup>ème</sup> année (UAAC02)
- Préparer son insertion professionnelle (UAAC03)

Plus d'informations sur <https://www.cnam-inseac.fr/Page/Formation-ouverte-a-distance>

# DE LA RECHERCHE SUR LA LONGUE DURÉE POUR SUIVRE **LES FUTURES GÉNÉRATIONS EAC DANS UNE VILLE-LABORATOIRE**

**EMMANUEL ETHIS**, *Recteur de la Région académique Bretagne, chancelier des universités,  
Vice-président du Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle*

**DAMIEN MALINAS**, *Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication*

**RAPHAËL ROTH**, *Responsable Recherche / Master 2 Maître de conférences en Sciences de l'information  
et de la communication*

« L'Éducation Artistique  
et Culturelle doit faire  
l'objet de travaux de  
recherche et d'évaluation  
permettant de cerner  
l'impact des actions,  
d'en améliorer la qualité  
et d'encourager les  
démarches innovantes. »

Article 10 de la Charte pour l'EAC

## **Un laboratoire à ciel ouvert (Living Lab) de l'Éducation Artistique et Culturelle**

Les caractéristiques sociales, démographiques, géographiques, culturelles et éducatives de la ville de Guingamp et du département des Côtes-d'Armor font de leur population un échantillon représentatif de la population française du point de vue de l'**indice de position sociale** des élèves et de l'**indice d'éloignement**, deux indicateurs de la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) du ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.

## Living Lab avec expérimentations sur le territoire 2022-2023 : 1811 questionnaires dans les établissements guingampais et 6 ateliers participatifs

En déployant un living-lab de l'EAC, il s'agit de faire de Guingamp un laboratoire à ciel ouvert qui se caractérise par le partenariat construit avec et pour l'ensemble des acteurs de l'EAC (DAAC, DRAC, collectivités territoriales, communauté éducative, structures et événements culturels, artistes, élèves et familles) autour de dynamiques d'observation qui sont qualitatives et quantitatives. L'approche tient ainsi compte de la nécessité d'une observation qui porte sur des élèves « vécus » et non « modèles » et sur l'association de partenaires dans la démarche d'évaluation de dispositifs d'EAC déjà éprouvés ou eux-mêmes expérimentaux (dont les kits produits par l'Inseac).

### L'organisation des Rencontres nationales de l'EAC

Du 25 au 27 septembre 2024, l'Inseac du Cnam participe au colloque régional de l'EAC et organise les Rencontres nationales de l'EAC à Guingamp en partenariat avec le Département des Côtes-d'Armor, le Rectorat de la Région académique de Bretagne, la DRAC Bretagne et la Région Bretagne. Les journées d'études de l'édition 2024 des Rencontres nationales de l'Éducation Artistique et Culturelle interrogent l'intervention dans l'éducation artistique et culturelle, en tant qu'élément opérationnel du partenariat Culture/ Éducation. Fondées sur l'article 8 de la charte de l'EAC, elles permettent d'aborder le rôle des artistes à l'école tant dans le domaine de la musique que dans celui des arts de la scène.

#### Chiffres clés 2023 :

- 42 partenariats dont 14 conventions de recherche signées
- 9 thèses à la rentrée 2022-23, 10 thèses à la rentrée 2023-24
- 22 experts de l'EAC issus du monde académique et professionnel invités dans les séminaires 2021-22 et 2022-23 de l'Inseac
- Les Rencontres nationales de l'EAC en septembre 2023
- 1811 questionnaires récoltés dans 6 établissements de Guingamp dans le cadre de l'enquête 2023 sur le Living Lab de l'EAC
- 25 publications ou communications dans des revues, journées d'études, colloques nationaux et internationaux par l'équipe de recherche et doctorants de l'Inseac entre 2021 et 2023
- 1 Groupement d'intérêt scientifique national et international « Art et Éducation » en cours de constitution



## GUINGAMP ET LES CÔTES-D'ARMOR : UNE « PETITE FRANCE » DE L'EAC

### Un territoire représentatif de la population française au regard de l'Indice de position sociale (IPS)

| Tableau 1 : indice de position sociale des élèves<br>du Living Lab (données 2019) |         |
|---|---------|
| Guingamp  | 100,129 |
| Côtes d'Armor   | 103,5   |
| France  | 103     |

Pour compléter l'indicateur classique de Profession et Catégorie Socioprofessionnelle (PCS) en quatre catégories, un nouvel indice quantitatif a été créé : l'indice de position sociale. Il existe plusieurs versions de l'IPS : l'IPS du père, l'IPS de la mère, l'IPS croisé des deux responsables légaux.

Pour chaque élève, un IPS croisé est obtenu à partir de la PCS des deux responsables légaux. En effet, à chaque couple de PCS correspond une valeur quantitative, valeur d'autant plus élevée que les PCS sont considérées comme favorables à la réussite scolaire de l'élève.

### Un territoire représentatif de la population française au regard de l'Indice d'éloignement

| Tableau 2 : indice d'éloignement des élèves<br>du Living Lab (données 2019) |       |
|---|-------|
| Guingamp  | -1,03 |
| Côtes d'Armor   | 0,13  |
| France  | 0     |

La Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'éducation nationale a mis au point un indice appelé « indice d'éloignement » qui permet de synthétiser plusieurs dimensions liées aux élèves dans un seul indicateur continu. Cet indice prend en compte aussi bien le lieu de résidence des élèves, l'offre de formation proposée autour de l'établissement et enfin la distance vis-à-vis des différents équipements (sportifs, culturels). Pour le moment cet indice ne concerne que les collèges.

Au niveau de la France entière cet indice est égal à 0 (correspond à la moyenne des indices de l'ensemble des collèges français). Plus la valeur est élevée plus le collège est éloigné. À l'inverse, plus la valeur est négative, plus l'éloignement est faible.

## Suivi de cohorte : une étude sur 10 ans des effets des dispositifs d'Éducation Artistique et Culturelle sur des élèves, de la maternelle jusqu'à l'université

L'enquête prévue sur une période de dix ans dans le périmètre du Living Lab se focalisera sur l'étude des effets de dispositifs d'Éducation Artistique et Culturelle sur des cohortes d'élèves. Les doctorants et enseignants-chercheurs de l'INSEAC suivront les mêmes groupes d'élèves, dans le cadre d'un partenariat avec et pour l'ensemble des acteurs de l'EAC (DAAC, DRAC, collectivités territoriales, communauté éducative, structures et événements culturels, artistes, élèves et familles).

L'approche tient compte de la nécessité d'une observation qui porte sur des élèves « vécus » et non « modèles » et sur l'association de partenaires dans la démarche d'évaluation de dispositifs d'EAC déjà éprouvés ou eux-mêmes expérimentaux (dont les kits de l'EAC produits par l'INSEAC). Cette recherche de longue durée comprend l'accueil de plusieurs doctorants et post-doctorants, la construction d'un réseau de chercheurs en EAC et la production, par les chercheurs de l'INSEAC, d'études et de mesures d'impact pour développer une connaissance approfondie sur les dynamiques de l'Éducation Artistique et Culturelle. ♦

37



Photo © Inseac du Cnam

Passation des enquêtes Living Lab au collège François Clech de Bégard  
16 février 2024

## Le laboratoire DICEN-IDF (EA7339)

Les chercheurs de l'Inseac sont membres du laboratoire Dicen (Dispositifs d'Information et de Communication à l'Ère Numérique), unité de recherche multi-tutelles (EA 7339) entre le Conservatoire National des Arts et Métiers, l'Université Gustave Eiffel et l'Université Paris-Nanterre. DICEN-IDF est membre de la CPDirSIC et des 3 LabEx CAP — haStec — Les passés dans le présent.

Le laboratoire Dicen est une unité reconnue en sciences de l'information et de la communication (SIC). Les travaux du laboratoire sont organisés selon quatre axes. Le premier étudie l'émergence de la culture numérique et son impact sur l'action collective et la coopération dans des champs aussi divers que celui de l'entreprise, de la création ou de la démocratie. Le deuxième conduit ses recherches dans le domaine de la publication numérique et de la transmission des savoirs. Le troisième étudie les dynamiques d'intelligence territoriale en vue de proposer des innovations de service en prise avec le développement local et le quatrième s'attache aux nouvelles formes de traçabilité sur le Web et leur impact sur les identités et mémoires numériques.

Les sujets de thèse accompagnent les missions de l'INSEAC du Cnam en réponse aux objectifs fixés par les partenaires signataires de la Convention de création de l'Institut. Ils relèvent d'une programmation sur la période de réalisation d'un doctorat (2021-2024) qui sont amenés à être étendus, reconfigurés ou enrichis en fonction de la progression des programmes de recherche de l'INSEAC et des possibilités de financement des contrats doctoraux.

## Structuration de l'équipe de recherche : 10 doctorants en thèse sur les sujets d'EAC

**Thèse - Le cinéma et les jeunes chinois de petites villes à l'ère numérique.** Thèse de Zeyu Li, depuis 2020. DICEN-idf (EA 7339)

**Thèse - Living Lab de l'INSEAC - Observation des cohortes d'élèves : approche longitudinale et comparative en laboratoire à ciel ouvert à Guingamp.** Thèse en cours financée dans le cadre de la convention de création de l'Inseac par la Région Bretagne, le Conseil Départemental des Côtes-d'Armor et Guingamp Paimpol agglomération, occupée par Zoé Lanieste depuis 2021. DICEN-idf (EA 7339)

**Thèse - Éducation artistique et culturelle et enjeux citoyens.** Thèse professionnelle ½ temps en cours, occupée par Julien Le Bour depuis 2021. DICEN-idf (EA 7339)

**Thèse - Création et éducation à l'image, une fabrique du regard de l'élève.** Thèse qui a débuté à la rentrée 2022, financée dans le cadre de la convention par la Région Bretagne, le Conseil Départemental des Côtes-d'Armor et Guingamp-Paimpol Agglomération, occupée par Justine Jandot Dit Danjou, depuis 2022. DICEN-idf (EA 7339)

**Thèse - Le cinéma des femmes et le progrès de la démocratisation en Iran.** Thèse de Rouhollah Hosseini, depuis 2021. DICEN-idf (EA 7339)

**Thèse - Lecture à voix haute - lecture musicale et autres formes hybrides pour une littérature vivante : la place de la lecture dans l'EAC.** Thèse professionnelle ½ temps en cours, occupée par Valérie Brayda-Brun depuis 2022. DICEN-idf (EA 7339)

**Thèse - Une éducation par l'architecture : l'art pour medium. L'exemple de la classe d'architectes de l'école Jules Ferry de Pontivy.** Thèse professionnelle ½ temps en cours, occupée par Christophe Guilloux depuis 2022. DICEN-idf (EA 7339)

**Thèse - Les enjeux de la coopération entre les acteurs des conservatoires / écoles de musique et de l'Éducation nationale à La Réunion.** Thèse de Guillaume Ramaye DICEN-idf (EA 7339), depuis 2023.

**Thèse - L'Éducation Artistique et Culturelle au Festival d'Avignon : lieux et temps hétéronomes de la transmission.** Thèse de Laure-Hélène Swinnen, depuis 2019.

**Thèse - Être «star» de Youtube.** Thèse de Judith Cacérés depuis 2018.



Séminaire de recherche de l'inseac du Cnam.  
Laure Adler et Emmanuel Ethis,  
Théâtre du Champ au Roy, 2 février 2024

# GROUPEMENT D'INTÉRÊT SCIENTIFIQUE (GIS)

## « ARTS & ÉDUCATION »

40

Le GIS « Arts & Education » piloté par Aix-Marseille Université en partenariat avec l'académie d'Aix-Marseille, l'INSEAC de Guingamp, La Cité de la musique de Marseille, l'Inspé d'Aix-Marseille, le RT Education du CNRS, ainsi que de nombreuses unités françaises de recherche, est le premier à s'intéresser aux questions de pratiques et d'enseignement aux et par les arts. Il vise à réaliser des projets de recherche sur les retombées de la pratique et de la rencontre avec les arts du point de vue scientifique, éducatif et sociétal. Il se donne pour ambition de faire vivre une recherche avec et pour les personnes qui s'intéressent aux pratiques des arts autour de cinq thématiques :

- L'épistémologie des savoirs et des savoir-faire artistiques et éducatifs
- Le numérique dans les pratiques et enseignements artistiques
- Le développement des compétences psycho-émotionnelles et sociales par les enseignements et les pratiques artistiques tout au long de la vie
- L'engagement corporel pour enseigner et pour apprendre les arts et par les arts
- Le geste créatif en arts et éducation & l'éducation artistique et culturelle (EAC)

Soutenu par la structure fédérative en éducation SFERE-Provence (FED 4238) d'Aix-Marseille Université, le GIS « Art & Education » collabore depuis les prémices du projet avec l'Inseac de Guingamp considérant l'expertise de cet institut dans le champ de l'éducation artistique et culturelle. Le conventionnement entre Aix-Marseille Université et les différents partenaires (institutions, unité de recherche, associations) est en cours. Le journal de recherche en éducations artistiques intégré au GIS pourrait être un lieu de valorisation des textes en EAC produits par l'Inseac.

## Listes des partenaires soutenant la création du GIS « Arts &amp; Education »

| Structures de recherche   | Sigle   | Tutelles  |
|---|---|---|
| FED 4238<br>UMR 7317<br>UMR 7309<br>UR 3274<br>UR 4671<br>UMR 7061<br>UMR 7077<br>UMR 1467<br>UR 3402<br>UMR 8223<br>UR<br>UR<br>EA 4571<br>EA 7447<br>EA 608   | SFERE-Provence<br>LEST<br>LPL<br>LESA<br>ADEF<br>PRISM<br>CRPN (en cours)<br>RECOVER<br>ACCRA<br>IReMUS<br>CREAD<br>SAFE2<br>RTP éducation<br>ECP<br>UPR PROLEKT<br>GRESEC          | Aix-Marseille Université<br>Aix-Marseille Université-CNRS<br>Aix-Marseille Université-CNRS<br>Aix-Marseille Université<br>Aix-Marseille Université<br>Aix-Marseille Université-CNRS<br>Aix-Marseille Université-CNRS<br>Aix-Marseille Université-INRAE<br>Université de Strasbourg<br>Sorbonne Université-CNRS<br>Université Rennes 2<br>Université de Reims Champagne-Ardenne<br>CNRS<br>Université Lumière Lyon2<br>Université de Nîmes<br>Université de Grenoble |
| Institutions  | Nom   | Localisation  |
| Rectorat de l'Académie d'Aix-Marseille<br>CNAM<br>Institut national supérieur du professorat et de l'éducation<br>Pôle pilote de formation des enseignants et de recherche pour l'éducation<br>Institut Créativité et Innovation d'Aix-Marseille<br>Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris<br>Centre de formation des musiciens intervenants<br>Cité de la musique de Marseille | Délégation académique à l'action culturelle<br>Inséac<br>Inspé d'Aix-Marseille<br>AMPIRIC<br>InCIAM (en cours)<br>CNSMDP (en cours)<br>CFMI d'Aix-en-Provence<br>Cité de la musique | Aix-Marseille<br>Guingamp<br>Aix-Marseille université & Ministère de l'éducation<br>Aix-Marseille Université<br>Aix-Marseille Université<br>Paris<br>Aix-Marseille Université & Ministère de la Culture et de la communication<br>Marseille   |
| Associations d'Arts   | Nom   | Localisation  |
| Laboratoire musique et informatique de Marseille<br>Association des chercheurs en danse<br>Programme de recherche « Le Geste créatif et l'activité formative »  | MIM<br>aCD<br>GCAF  | Marseille<br>Rennes<br>Marseille  |

Répétitions du spectacle Les Misérables, ancienne prison de Guingamp. Mis en scène par Mathieu Coblenz de la compagnie Théâtre Amer en partenariat avec le Théâtre du Champ au Roy et joué par les élèves de 4<sup>e</sup> 4 du collège Jacques Prévert de Guingamp.  
Mars 2024



# FOCUS SUR

## UNE THÈSE DE L'INSEAC



Zoé LANIESSE

doctorante à l'Inseac du Cnam,  
laboratoire DICEN-IDF EA 7339  
ED Abbé Grégoire du CNAM

Proposer un modèle de recherches pour évaluer une politique publique protéiforme, tel est l'objectif de la thèse de Zoé Laniesse. Afin de répondre à cette commande, cette thèse s'ancre dans la sociologie par cas proposée par Jean-Claude Passeron et Howard Becker. Elle s'articule autour d'un « laboratoire à ciel ouvert » afin d'observer tous les temps et tous les points de vues, autour de projets d'éducation artistique et culturelle. Le « living lab » c'est également penser comment les lieux peuvent nous renseigner autant sur la vie d'un territoire que sur les personnes qui y vivent. Un lieu est habité et garde la trace de toute une histoire. C'est par exemple ce qu'explique Emmanuel Ethis dans son ouvrage « Sur les marches du palais. Le Festival de Cannes sous le regard des sciences sociales ». « personne ne vous parlera par exemple de l'esplanade G.- Pompidou, mais vous dira « la place devant le palais », « en bas des marches » »<sup>1</sup>. Au sein du living-lab, l'observation permet d'affiner et de comprendre les enjeux à l'œuvre d'un cas particulier mais qui révèle également d'autres choses lorsqu'on le confronte à d'autres terrains. C'est le cas du terrain du festival d'Avignon, qui depuis 1992 est observé et vécu comme un laboratoire à ciel-ouvert par une équipe de chercheurs, initié par Emmanuel Ethis. Ces « living-labs » permettent d'approfondir mais également de décrire certains éléments constitutifs qui seraient difficiles à observer en une seule fois et qui ne pourraient pas réellement ressortir d'enquêtes par questionnaire ou par entretien.

Ainsi, depuis 3 ans nous suivons, élèves, artistes, enseignants, chefs d'établissements et structures culturelles qui s'engagent dans des projets EAC à travers des entretiens, des observations et des ateliers participatifs.

Des suivis aux longs cours sont également rendus possible par le tra-

« Une carrière de spectateur relève en effet du « faire avec » ces œuvres qui façonnent peu à peu une identité culturelle »<sup>2</sup>

vail collaboratif avec les différents acteurs des territoires de Guingamp comme les projets de Marion Lévy au sein du collège Jacques Prévert à Guingamp ou de la classe théâtre du collège du Prat Eles à Belle-Isle-en-Terre.

Le travail de cette thèse s'ancre également autour d'un questionnaire interrogeant directement les bénéficiaires de l'éducation artistique et culturelle : les élèves. Constitué avec des élèves, des enseignants, et des chefs d'établissements selon une méthodologie participative, il est depuis 3 ans administré à des élèves du territoire de Guingamp et des alentours de la 6<sup>ème</sup> à la terminale dans un cadre scolaire.

Ce questionnaire nous permet de rendre compte notamment des effets positifs du nombre d'actions EAC pour réduire les inégalités sociales. Si 57% des enfants d'enseignants et de professeurs des écoles ainsi que 47% des enfants de cadres et de professions libérales supérieures déclarent être déjà allés au théâtre en dehors du temps scolaire, ce n'est le cas que pour 32% des élèves dont les parents sont ouvriers ou employés. En revanche, dans un cadre scolaire, cela concerne entre 67% et 79% des élèves

peu importe la CSP de leurs parents. Ce questionnaire avec 30% de questions ouvertes permet également d'approfondir des réponses et permet aux élèves d'exprimer en détail leurs ressentis.

Notre enquête, sur tous les pans qu'elle déploie a pour vocation de comprendre comment se construit l'expérience de l'EAC et quelles traces cette politique publique laisse dans la vie de toutes les personnes qui y prennent part, qu'ils soient bénéficiaires, forces de proposition ou financeurs.

*Sous la direction scientifique d'Emmanuel Ethis, Damien Malinas et Raphaël Roth, chercheurs au sein du laboratoire DICEN-idf (EA 7339)*

<sup>1</sup> Ethis, Emmanuel. « Aux marches du palais. Le Festival de Cannes sous le regard des sciences sociales ». Ministère de la Culture - DEPS, 2001

<sup>2</sup> Ethis Emmanuel. « Pour une po(i)étique du questionnaire en sociologie de la culture ». Paris, Éd. de L'Harmattan, 2004, 192 pages. (Logiques sociales.)

# DES RESSOURCES ET UN SITE DE RÉFÉRENCE **SUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE**

44

**RAPHAËL ROTH**, Responsable Recherche / Master 2 Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication ;  
**MICKAËL SAUVAGE**, technicien audiovisuel ; **NICOLAS PERRIGAULT**, chargé de communication

« L'Éducation Artistique et Culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une éducation à l'art. »

Article 3 de la Charte pour l'EAC

« Écoutez bien ! Voici l'histoire de l'Établi de l'Éducation Artistique et Culturelle. L'Établi dans un atelier, c'est une table sur laquelle on dispose ou fixe la pièce à travailler. L'Établi de l'Éducation Artistique et Culturelle, c'est une série de kits mis à disposition de toutes et tous, dont l'objectif est de se saisir facilement des outils qui permettent à toutes et tous une rencontre, une pratique et une connaissance des arts et de la culture. Comment ? Eh bien, c'est très simple : chaque kit est composé d'un mode d'emploi sous forme de podcast à écouter en fermant les yeux, de ressources, d'un outil pratique, de fiches de préparation pour l'enseignant, de partenaires artistiques et culturels. Les Kits pédagogiques ne seront pas des pièces terminées, ils sont des suggestions : ils ont vocation à s'enrichir de vos contributions. Piochez-y, baladez-vous, arpentez et laissez-vous guider par notre mascotte. L'Établi de l'EAC c'est également un lieu de formation et de recherche : l'INSEAC. Un lieu physique et à distance dans lequel vous pourrez vous former, produire des ressources et contribuer au Living Lab de l'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle pour atteindre, ensemble, le 100% EAC. »

Lu par le narrateur, Emmanuel Ethis, directeur scientifique de l'Établi de l'EAC.

## **Les kits de l'Éducation Artistique et Culturelle**

La mission d'animation des réseaux de l'EAC qui a été confiée à l'INSEAC se traduit notamment par la production d'outils et de ressources en lien avec les acteurs de l'EAC et les Pôles de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle (PREAC). Parmi ces ressources, des kits qui incluent un inventaire des ressources et des bonnes pratiques existantes, sont en construction en partenariat avec des acteurs du monde des arts et de la culture. Ils seront mis à leur disposition et expérimentés dans le cadre du Living Lab de l'INSEAC. Chaque kit a vocation à s'enrichir grâce aux contributions des utilisateurs. Chaque kit peut présenter en guise de références des articles de la charte de l'EAC et des axes prioritaires définis par la feuille de route de l'EAC : chanter, lire, regarder, s'exprimer à l'oral, développer son esprit critique. Ces kits sont conçus au sein du studio Podcast de l'INSEAC, dans le bâtiment dit « des secrets ». ♦



### L'Établi de l'EAC

Pour prolonger l'expérience des podcasts de l'Établi de l'EAC et présenter les ressources en EAC de l'INSEAC et de ses partenaires, un portail web contributif est mis en place et disponible à l'adresse <https://etabli-eac.cnam-inseac.fr>

Le site de l'établi de l'EAC a été pensé et conçu dans une optique d'échanges et de conception mutuelle avec l'ensemble des publics (enseignants, artistes, structure culturelle, collectivité, centre médico-social, EHPAD et toutes autres personnes sensibles à l'EAC tout au long de la vie)

### Des ressources en EAC des partenaires

- Les pôles de ressources pour l'EAC :  
<https://etabli-eac.cnam-inseac.fr/preac>
- Calendrier de formations des PREAC :  
<https://etabli-eac.cnam-inseac.fr/formations>
- Page « Éducation artistique et culturelle » du site Eduscol du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse :  
<https://eduscol.education.fr/575/education-artistique-et-culturelle>
- « Mon fil 100% EAC », lettre d'actualité thématique du rectorat de l'Académie de Rennes :  
<https://daac.ac-rennes.fr/spip.php?rubrique174>
- Veille Éducation artistique et culturellesur le site Artcena :  
<https://www.artcena.fr/services-et-accompagnement/service-de-veille-artcena/veille-education-artistique-et-culturelle-eac>

« L'Éducation Artistique et Culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art. »

Article 4 de la Charte pour l'EAC



Photo: © Inseac du Cnam

« L'Éducation Artistique et Culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain. »

Article 6 de la Charte pour l'EAC

## Les kits de l'Établi de l'EAC : kits et podcasts ouverts à tous déployés sur les plateformes numériques

Depuis septembre 2022, l'Inseac du Cnam développe des kits pédagogiques composés, chacun d'un podcast ou d'une vidéo, auxquels sont associés différentes ressources (articles, site internet, interview, ...) pour permettre à toutes et à tous d'approfondir le sujet abordé. Ces kits sont regroupés sous 12 thématiques tels que 'Le cinéma et l'audiovisuel', 'La musique', 'Le patrimoine' ou bien encore 'Les cultures scientifique, technique et industrielle'. Le site compte aujourd'hui une quarantaine de kits dont l'ensemble des séminaires de recherche de l'Inseac du Cnam ainsi que les tables rondes des rencontres nationales de l'EAC. Ceux-ci sont alors diffusés d'une part sur notre site internet (<https://etabli-eac.cnam-inseac.fr>) mais aussi sur les principales plateformes d'écoute (Apple Music, Spotify, Deezer, Youtube...).

Un à trois kits sont diffusés chaque mois de l'année universitaire courante. Pour les rencontres nationales de l'EAC 2024, deux kits pédagogiques sont mis en exergue :

- « Un atelier de création en immersion vers la fabrique du citoyen » réalisé au théâtre du Champ-au-Roy, avec une classe de 4<sup>ème</sup> du collège Jacques Prévert et la compagnie du théâtre Amer, qui, le temps d'une semaine, ont créé un spectacle Théâtre et Musique autour des Misérables de Victor Hugo. Ce spectacle sera rejoué par les élèves pendant les rencontres.
- « KILLT (Qui Lira Le Texte), un dispositif pour la lecture à voix haute » réalisé, au sein de l'Inseac du Cnam, lors de la venue des Tréteaux de France (Centre dramatique national) pour un spectacle interactif avec le public. ♦



Des podcasts à  
retrouver sur le site  
de L'établi de l'EAC

Il était une fois... *Ur wech e oa...*



Photo: © Inesac du Cnam



Photo : © Inseac du Cnam

## La mascotte de l'Établi de l'EAC : le macareux moine

L'Établi de l'EAC est conçu avec un ou plusieurs artistes dessinateurs. Il s'agit d'une mascotte qui accompagne les usagers, leur scénario pédagogique. Le macareux moine (aussi appelé calculot, apponat, clown de mer ou perroquet de mer) est un oiseau tout à fait unique qu'on ne retrouve, en France métropolitaine, qu'en Bretagne, plus particulièrement dans la réserve des Sept-Îles, dans le Trégor, à quelques minutes « à vol d'oiseaux » de Guingamp. ♦

49

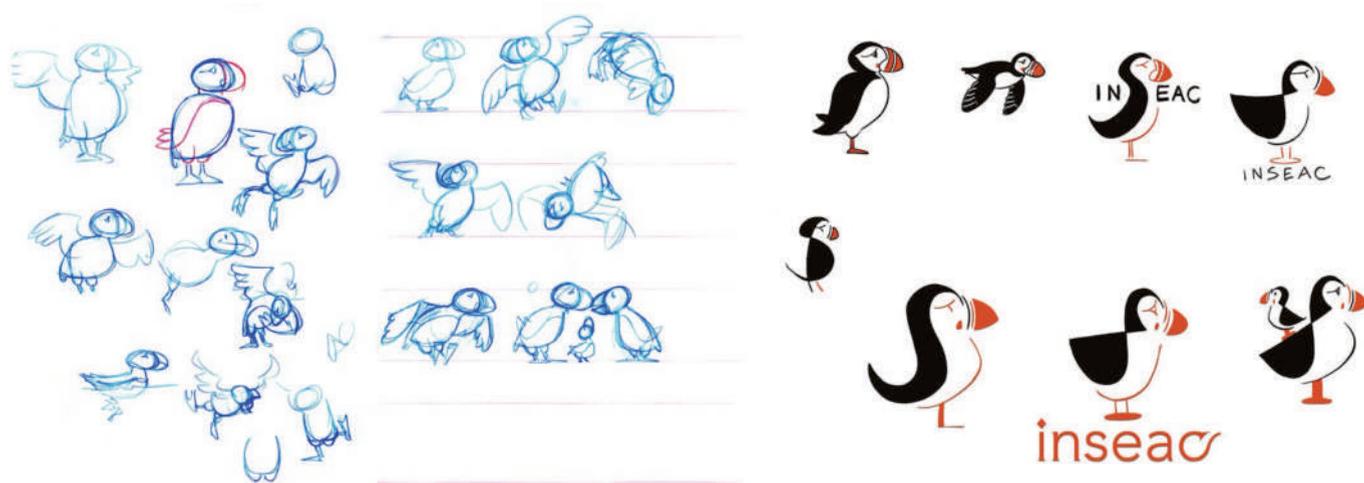


Figure 1 - Concept de préfiguration de la mascotte de l'INSEAC par l'artiste Domas

« Rien de plus singulier et de plus comique que la physionomie de ces calculots. Ils vous regardent en passant d'un air si sérieux ! »

Eugène Ney, Voyage à Terre-Neuve

# LES RENCONTRES NATIONALES DE L'EAC 2023 : **JOURNÉE D'ÉTUDES** **«LES SAISONS DE L'EAC»**

**LAURENT GARREAU**, *ingénieur de recherche, membre du comité d'organisation de la journée d'étude*

## 22 SEPTEMBRE 2023

*Institut  
national  
supérieur  
de l'éducation  
artistique et  
culturelle*

A l'occasion de sa 3<sup>ème</sup> rentrée universitaire, l'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle du Conservatoire National des Arts et Métiers et le Département des Côtes-d'Armor, en partenariat avec la Région Bretagne, le Rectorat de l'académie de Rennes, la Direction Régionale des Affaires Culturelles Bretagne et la ville de Guingamp, ont organisé les rencontres nationales de l'Éducation Artistique et Culturelle.

Ouvert à toutes et à tous, ce rendez-vous qui se déroule chaque année depuis septembre 2022 a pour ambition de réunir les acteurs nationaux et territoriaux de l'EAC, les réseaux professionnels et les pôles de ressources (professionnels, chercheurs, étudiants, réseaux régionaux et nationaux) autour des questions fondamentales de recherche, de formation, de ressources et de partenariat au service du 100 % EAC.

Placées en 2023 sous le signe des « saisons », ces trois journées d'études, de rencontres, de témoignages et d'échanges, ont permis de réfléchir collectivement à la notion « d'accessibilité à tous, dans tous les temps de la vie » (Article 1 de la Charte pour l'EAC).

Construites en partenariat, ces rencontres ont offert un panorama de l'engagement national et territorial dans la dynamique du 100 % EAC en accueillant le colloque régional de l'EAC Bretagne, autour de la transmission du patrimoine et du patrimoine, et en réunissant, pour la toute première fois, l'ensemble des Pôles de Ressources pour l'Éducation artistique et culturelle (PREAC) venus de toute la France.

Dans le cadre de ces rencontres, une journée d'étude a été organisée sous la direction scientifique d'Emmanuel Ethis.

L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle  
et le Département des Côtes-d'Armor organisent

# LES RENCONTRES NATIONALES DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

*Les saisons  
de l'Éducation  
Artistique et Culturelle*

Pour une éducation artistique et culturelle  
accessible à tous,  
dans tous les temps de la vie

**20 > 22 sept 2023**  
Inseac du Cnam, Guingamp (22) et  
Domaine départemental de la Roche-Jagu, Plœzal (22)  
[www.cnam-inseac.fr](http://www.cnam-inseac.fr)



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE  
MINISTÈRE DE LA CULTURE  
RÉGION BRETAGNE  
Guingamp Paimpol  
le cnam inseac GUINGAMP  
Côtes d'Armor le Département

#### Comité scientifique

BORDEAUX Marie-Christine (professeur en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Grenoble-Alpes, GRESEC

DETREZ Christine, ENS de Lyon, Centre Max Weber

ETHIS Emmanuel, Inseac du Cnam, laboratoire DICEN-idf (EA 7339)

FABIANI Jean-Louis, Central European University à Budapest

HERRY Nolwenn, enseignante associée à l'INSEAC, responsable des expositions du domaine départemental de la Roche Jagu (Côtes-d'Armor), laboratoire DICEN-idf (EA 7339)

MACÉ Béatrice, enseignante associée à l'INSEAC, vice-présidente "culture, droits culturels et EAC" à la Région Bretagne

MALINAS Damien, enseignant-chercheur à l'INSEAC du Cnam, laboratoire DICEN-idf (EA 7339)

OCTOBRE Sylvie, chargée d'études au département des Études, de la Prospective et des Statistiques (DEPS) du ministère de la Culture et de la Communication et chercheuse associée au Centre Max Weber-ENS Lyon/CNRS

POURQUIER-JACQUIN Stéphanie, enseignante-chercheuse à l'INSEAC du Cnam, laboratoire DICEN-idf (EA 7339)

PARSAT Pascal, Expert Culture HandicapS pour Audiens. Comédien, Auteur, Metteur en scène, Professeur art dramatique aux conservatoires de Paris

ROTH Raphaël, enseignant-chercheur à l'INSEAC du Cnam, laboratoire DICEN-idf (EA 7339)

SEGUIN Thierry, directeur du Centre National pour la Création Adaptée à Morlaix



**L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.**

En 1970, l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) a estimé que l'article 27 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme impliquait que les autorités qui ont la charge d'une communauté ont le devoir de fournir à tous ses membres les moyens effectifs de participer à la vie culturelle et non pas seulement celui de respecter leur droit à y prendre part. En 2001, la Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle dessine plus précisément un lien entre culture et pluralité des identités. L'expression « identité culturelle » traverse le texte de bord à bord pour aboutir à des contours plus clairs de l'idée de diversité comme le précise l'article 5 de cette déclaration. Ce dernier stipule que « toute personne doit pouvoir s'exprimer, créer et diffuser des œuvres dans la langue de son choix et en particulier dans sa langue maternelle. Toute personne doit pouvoir participer à la vie culturelle de son choix et exercer ses propres pratiques culturelles ». L'acception de la culture s'en trouve par là-même élargie car celle-ci ne saurait plus s'entendre sous sa seule acception des beaux-arts ou des belles lettres. Cet élargissement conduit à prendre en considération la manière dont peut être conçu le temps libre consacré tant à la formation de soi et à l'enrichissement personnel. La convention de l'Unesco de 2005 est une étape pour la reconnaissance des diversités culturelles.

En 2016, le premier article de la Charte pour l'Éducation artistique et Culturelle proposée par le Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle conçoit une éducation artistique et culturelle qui se doit d'être accessible à tous et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université. Cette deuxième journée d'étude de l'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle, inscrite dans la programmation des Rencontres nationales de l'Éducation Artistique Culturelle, a pour but approfondir la notion d'« accessibilité à tous » dans tous les temps de la vie et d'élargir la perspective et le périmètre habituels de l'EAC aux apprentissages culturels et à l'initiation aux pratiques artistiques dans des cadres non scolaires et dans tous les temps de la vie.

Il s'agit ici de porter tout particulièrement l'attention sur les temps de la petite enfance et le troisième voire le quatrième âge, des notions souvent à définir, qui prennent sens de manière bien particulière lorsqu'on les confronte à la question de l'accessibilité réelle à des apprentissages culturels et artistiques. Cette question de l'accessibilité se pose aussi pour les personnes en situation de handicap qui, même dans le cadre scolaire ou universitaire, peuvent être empêchés de participer aux temps partagés que supposent les parcours et les activités d'éducation artistique et culturelle.

Quelles expériences d'EAC peuvent s'inscrire dans ces saisons ou ces situations de vie particulières ? Comment analyser les démarches et les processus d'acquisitions de connaissances, d'initiation aux pratiques, et de conscientisation de ces apprentissages ? Comment ces apprentissages sont-ils suscités, encouragés ou non par différentes formes de sociabilités : environnement familial des tout-petits, environnement de chaque personne âgée, de chaque personne en situation de handicap et comment repenser un environnement réellement incitatif, comme le suppose l'EAC ? Quels partenariats et quelle formation des acteurs pour prendre en considération ces projets d'EAC qui ne peuvent aboutir en effet que sur la base d'un engagement mutuel des différents partenaires : les artistes, la communauté éducative, le monde culturel, le secteur associatif et la société civile, État et collectivités territoriales, et quels effets peuvent être produits sur les environnements familiaux et relationnels ? Ceci implique que l'on prenne en considération la manière dont la recherche peut évaluer les « effets éducatifs et incitatifs » de ces temps de la vie.

Cette journée d'étude entend rassembler des chercheurs de différentes disciplines qui consacrent leurs travaux à l'EAC et plus largement aux apprentissages culturels et artistiques, en contexte formel ou non formel ; ainsi que des politiques publiques autour des trois thématiques suivantes : « L'éveil artistique et culturel : naissance des possibles », « Réalités et autres possibles : la question du handicap et de la vulnérabilité », « Sensation de l'âge, l'expérience de l'âge : vieillir et continuer l'éducation artistique et culturelle ».

#### Composition du comité d'organisation de la Journée d'études

DELORME Alexandre (chercheur postdoctoral, CNAM, Dicen-IdF)

GARREAU Laurent (ingénieur de recherche, CNAM, Dicen-IdF)

GUILLOUX Christophe (doctorant, CNAM, Dicen-IdF)

JANDOT DIT DANJOU Justine (doctorante, CNAM, Dicen-IdF)

LANIESSE Zoé (doctorante, CNAM, Dicen-IdF)

LE BOUR Julien (doctorant, CNAM, Dicen-IdF)

LI Zeyu (doctorant, CNAM, Dicen-IdF)

SWINNEN Laure-Hélène (doctorante, Laboratoire Culture et Communication d'Avignon Université)

# DISCOURS D'OUVERTURE

**Emmanuel Ethis**

Directeur scientifique de l'Inseac du Cnam, Professeur des Universités, Vice-Président du Haut Conseil à l'Éducation Artistique et Culturelle

**Pascal Parsat**

Expert Culture Handicapés pour Audiens, Comédien, Auteur, Metteur en scène, Professeur art dramatique aux conservatoires de Paris



ÉCOUTER

Écouter le discours d'ouverture

<https://smartlink.ausha.co/l-etabl-de-l-eac/ouverture-a-la-journee-d-etude-pour-une-education-artistique-et-culturelle-accessible-a-tous-dans-tous-les-temps-de>

Ouverture de la journée d'études par  
Emmanuel ETHIS et Pascal PARSAT  
Théâtre du Champ au Roy, 22 septembre 2023

# TABLES RONDES

## Table ronde n°1

### « L'éveil artistique et culturel : naissance des possibles »

**Vivien Soldé** - « Les ciné-clubs pour jeunes : les premières tentatives laïques et confessionnelles en faveur du développement d'une éducation cinématographique pour les enfants dans un contexte de défiance » - Centre de recherche interuniversitaire Expérience, ressources culturelles, éducation (Expérice) (EA 3971) ;

**Pauline Lamy** - « L'Art c'est bon pour les bébés : portes ouvertes les musées » - Fondatrice/directrice du Musée de poche ;

**Jessica Cendoya Lafleur** - « Étude exploratoire d'une coopération intersectorielle dans l'élaboration de dispositifs de médiation » - Laboratoire Médiations, Informations, Communication, Arts (UR 4426) ; Accompagnée de **Chloé Beylat-Desbailhs**, chargée de mission éveil culturel et artistique, Direction de la Petite Enfance et des Familles, Mairie de Bordeaux et **Marion Schock**, responsable des publics, DGAC, Mairie de Bordeaux.

**Marjorie Burger-Chassignet** - « Le sensible, un lieu commun » - Co-responsable artistique Les Assemblées Mobiles ;

**Claire Cesbron** - Responsable du service des publics - Musée de Pont-Aven et Musée de la Pêche (29)

**Animée par Raphaël Roth**, Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication, Inseac du Cnam, Dicen-IDF (EA 7339) avec la participation de

**Claire Cesbron** - Responsable du service des publics - Musée de Pont-Aven et Musée de la Pêche (29)

## Table ronde n°2

### « Réalités et autres possibles : la question du handicap et de la vulnérabilité »

**Gabin Widendaële** - « Accessibilité et rencontre : comment le handicap révèle les enjeux d'une politique d'Éducation Artistique et culturelle ? » (Étude de cas : Étude d'opportunité d'implantation d'un pôle Art et Handicap en Bretagne) - Étudiant en M2 Culture et Communication à l'INSEAC ;

**Laurent Cambon** - « L'éducation artistique et culturelle en faveur de personnes porteuses de handicap invisible : un enjeu inclusif majeur. » - Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales (LIRTES) (EA 7313) ;

**Joris Llobères** - « Musique et handicap : les trajectoires identitaires des enseignants artistiques vers une démarche inclusive » - Sorbonne Université ;

**Delphine Vespier**, Metteuse en scène - Compagnie Bataya (22). Créée en 2014, la compagnie Bataya réunit une dizaine d'acteurs, tous en situation de handicap. Le collectif défend un acte théâtral singulier. Une aventure artistique et humaine intense, pour tous.

**Animée par Thierry Seguin**, Directeur du Centre National de Création Adaptée et du Sew à Morlaix

## Table ronde n°3

### « Sensation de l'âge, l'expérience de l'âge : vieillir et continuer l'EAC »

**Carole Boetti** - « L'Éducation Artistique et Culturelle pour les personnes âgées, vers le 100% EAC (?) » - Étudiante en M2 Culture et Communication Inseac du CNAM ;

**Klaus Fruchtnis Duràn** - « Agence des œuvres d'art, affectivité et engagement des personnes âgées dans l'éducation artistique et culturelle » Laboratoire de rattachement : Membre du ALTER – Arts/Langages : Transitions et Relations (EA 7504) ;

**Laure-Hélène Swinnen** - « Festival d'Avignon, la passion en héritage » - Laboratoire Culture et Communication (UPR 7542) ;

**Raminta Neverdauskaite** - « L'éveil culturel : la rencontre des générations » - Directrice des études CRR de Nice ;

**Katell Tison-Deimat** - « Traversée des âges et transmission : des artistes et auteurs en dialogue avec l'enfance » - Formatrice et coordinatrice nationale Arts-Culture à l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE)

**Animée par Marie-Christine Bordeaux**, Professeure des Universités, Université Grenoble Alpes, Groupe de recherche sur les enjeux de la communication (GRESEC) (EA 608)

# TABLE RONDE 1

## L'ÉVEIL ARTISTIQUE ET CULTUREL : NAISSANCE DES POSSIBLES

56

**Animée par Raphaël Roth**, Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication, Inseac du Cnam, Dicen-IDF (EA 7339)  
Avec la participation de **Claire Cesbron** - Responsable du service des publics - Musée de Pont-Aven et Musée de la Pêche (29)

---

**Les ciné-clubs pour jeunes : les premières tentatives laïques et confessionnelles en faveur du développement d'une éducation cinématographique pour les enfants dans un contexte de défiance**

Vivien Soldé - *Centre de recherche interuniversitaire Expérience, ressources culturelles, éducation (Expérice)* (EA 3971)

### Résumé

Dès la période d'entre-deux-guerres, des initiatives d'éducation cinématographiques pour les enfants sont mises en place. Mais c'est véritablement à la Libération et avec l'explosion des ciné-clubs que ce public attire l'attention des éducateurs cinéphiles. En effet, dans un contexte où le cinéma est accusé d'encourager la délinquance juvénile, les enjeux éducatifs sont importants.

Ainsi, les militants de l'éducation populaire cinématographique, qu'ils soient laïques ou confessionnels (catholiques ou protestants) réfléchissent, au travers notamment des revues des fédérations habilitées à diffuser la culture par le film, aux objectifs et modalités de cette éducation culturelle. La mise en place des ciné-clubs pour jeunes est alors un enjeu important pour les mouvements qui s'implantent dans les milieux scolaires et postsecondaires. De nombreuses questions se posent : à partir de quels âges le cinéma est-il accessible ? Quelle est l'influence du cinéma sur les enfants ? Qu'est-ce qu'un bon film pour enfants ? Dans quels sens doit se construire l'éducation : citoyenne, morale, esthétique ou spirituelle ? Ces réflexions s'appuient sur les recherches en psychologie, notamment issues de la filmologie, mais sont marquées par les identités culturelles, idéologiques, politiques et religieuses des structures. Ainsi, les discours sur la censure comme moyen de protection de l'enfance se mêlent aux discours éducatifs. Il nous importe alors de comprendre les différentes approches de l'éducation populaire cinématographique pour les enfants afin de mieux comprendre les évolutions de celle-ci jusqu'à aujourd'hui. Notre communication porte donc sur une approche historique de l'éveil artistique et culturel à travers l'analyse des discours publiés dans les revues des ciné-clubs principalement dans les années 1950 (Cinéma, Image et son, Film et famille, Film et vie). L'approche comparative des milieux confessionnels et laïques nous permet d'embrasser l'ensemble des discours proposés dans le champ de l'éducation populaire cinématographique et de mieux comprendre les divers enjeux de distinction éducatifs et culturels.

## L'Art c'est bon pour les bébés : portes ouvertes aux musées

Pauline Lamy - Fondatrice/directrice du Musée de poche

### Résumé

Depuis quelques années, on ne cesse de parler de rendre accessible la culture aux tout-petits, en les plongeant dès la naissance dans un « bain culturel » aux vertus bienfaitrices qui les aiderait à bien grandir. On aimerait que cela soit si simple, mais en réalité, la France peine déjà à rattraper son retard sur la place qui est faite aux enfants au sein des musées.

En 2019, le rapport de Sophie Marinopoulos sur la Santé Culturelle© met en lumière une conviction qui habitait nombre de professionnels de la culture : la nécessité d'agir dès la toute petite enfance pour l'éveil artistique et culturel dans le lien de parentalité et dans une optique de lutte contre la pauvreté et l'inégalité des chances. Ce concept fort, parfaitement audible et largement médiatisé par-delà les sphères ministérielles, érige au même niveau : les soins élémentaires prodigués au bébé comme l'alimentation et l'hygiène (le corps) et les attentions apportées à l'enrichissement de son être (l'esprit) par le langage, la découverte du sensible, du sensoriel, dans le lien tissé avec ses parents et le monde qui l'entoure. À la suite de ce rapport, un certain nombre d'engagements sont pris par l'État pour mettre en place ses différentes préconisations (chantier national des 1000 premiers jours) et un souffle d'optimisme s'empare du monde de la culture. Pour les musées, c'est un véritable défi à relever que d'initier des partenariats avec les structures de la petite enfance (crèches, PMI, RAM,...) dont elles ne connaissent peu le fonctionnement. Au-delà de faire converger deux univers, d'échanger sur ses pratiques respectives et d'être animé par la volonté commune d'œuvrer pour l'éveil culturel du jeune enfant : du côté des musées, la grande majorité des équipes de médiation ne sont pas formées à ce public et de l'autre côté, les professionnels de la petite enfance ne sont pas encore sensibilisés aux enjeux de l'EAC. À cela s'ajoutent des difficultés de moyens et de personnel des services pédagogiques d'une part (dont la plupart des actions de médiation sont externalisées) et des problématiques liées au recrutement d'éducateur-trices de jeunes enfants dans les structures d'accueil d'autre part, on est en droit de craindre que toute cette bonne volonté ne finisse tuée dans l'œuf.

Les dispositifs ayant fait leur preuve et qui semblent les plus faciles à mettre en place sont ceux des artistes en résidence dans les structures de la Petite enfance. Autrement dit, quand c'est la création, les créateurs qui pénètrent dans l'environnement du tout-petit et de ses accompagnateurs et que l'action s'inscrit dans la durée : un temps propice à l'observation, à la concertation, à l'appropriation mutuelle et à l'expérimentation de tous les possibles. Sinon, les institutions entièrement consacrées à l'initiation artistique des 0/6 ans comme mille forme doivent-elles devenir la norme ? Elles ont, en tout cas, vocation à se multiplier comme semble le prouver le nouveau contrat de coopération signé en février 2023, entre le Centre Pompidou et la ville de Montpellier et l'ouverture prochaine à la Villette de la Cité des bébés. On ne peut que regretter alors qu'il soit si difficile de rendre le musée dans sa forme plus classique : ouvert, accessible, à l'écoute des tout-petits et de leurs accompagnateurs et finalement sensible aux enjeux de société du XXI<sup>e</sup> siècle.

Photo: © Inseac du Cnam



Table ronde n°1  
Inseac du Cnam,  
22 septembre 2023



---

## Étude exploratoire d'une coopération intersectorielle dans l'élaboration de dispositifs de médiation

Jessica Cendoya Lafleur - *Laboratoire Médiations, Informations, Communication, Arts (UR 4426)* ;  
Accompagnée de Chloé Beylat-Desbiailhs, *chargée de mission éveil culturel et artistique, Direction de la Petite Enfance et des Familles, Mairie de Bordeaux* et Marion Schock, *responsable des publics, DGAC, Mairie de Bordeaux*.

58

### Résumé

Les projets d'éveil artistique et culturel - à destination des tout-petits (0-3 ans) - ont davantage été investis par la musique, la lecture, le spectacle vivant, les arts-plastiques, que par celui de la découverte des collections de musée. Ceci s'explique par différents écueils : peu d'actions furent mises en place pour l'éveil artistique et culturel des tout-petits au sein des musées, les professionnels de la petite enfance n'étaient pas sensibilisés au secteur muséal et inversement. C'est un travail en cours d'évolution. Ce constat explique aussi le peu d'études sur l'expérience de visite des tout-petits au sein de ces institutions, on s'intéresse davantage à l'élève scolarisé qu'à celui en devenir (Jonchéry, 2008 / Joly, 2015).

Face à ce constat, l'association le labo des cultures, l'ingénieure d'étude et de recherche Jessica Cendoya Lafleur et UBIC - plateforme de coopération culture/recherche de l'université Bordeaux Montaigne - ont mené un projet de recherche-action (2021/2022) permettant de mesurer l'efficacité d'un dispositif de médiation pour les tout-petits et leurs accompagnants (Gellereau et Dufrêne, 2004) associant diverses pratiques (visites, ateliers de sensibilisation, rencontres avec des artistes, écriture de comptines, etc.). L'objectif visé est d'observer par ce biais, les liens qui se tissent entre les lieux d'accueil de la petite enfance, les structures culturelles du territoire telles que les musées et les tout-petits via leur famille. La matière recueillie durant cette phase a offert la possibilité de créer un livre de comptines conçues en regard de reproductions d'œuvres issues des collections muséales de la ville.

L'objet - l'éveil culturel des tout-petits dans les établissements culturels, les lieux d'accueil de la petite enfance et leurs familles - mobilise différents axes de recherche : aux questions liées à la médiation culturelle, en tant qu'activité info-communicationnelle (Chaumier et Mairesse, 2013 ; Davallon, 2006 ; etc.), s'ajoutent les problématiques politiques et professionnelles de l'action culturelle (Chaumier, Kurzawa, 2019), ainsi que les questions de primo-socialisation culturelle du tout-petit (Berthomier, Octobre, 2019) et des représentations sociales (Moscovici, 1976 [1961]), voire, enfin, de sociologie de la consommation culturelle (Coulangeon, 2010).

Ce projet de recherche-action est basé sur une méthodologie centrée usager. Il s'agit en effet de concevoir des dispositifs de médiation dédiés aux tout-petits et à leur entourage via une exploration des pratiques et des usages, des expérimentations sur le terrain et, enfin, l'intégration des retours des acteurs du projet (entretiens semi-directifs avec la DGAC et la Direction de la petite enfance et des familles de la ville de Bordeaux, les professionnels de la petite enfance, les équipes des musées des Beaux-Arts de Bordeaux et d'Aquitaine et les familles). Cette recherche a ainsi accompagné l'innovation jusqu'à sa mise en usage effective dans différents contextes institutionnels. Cette approche qualitative, menée au long court, permet de mesurer finement :

- les représentations des accompagnants dans les institutions muséales, et celles des équipes de musées (médiateurs, agents d'accueil et de surveillance) ;
- la réception des différentes actions proposées au tout-petit, en tant qu'être social, et à son entourage (professionnels de la petite enfance / famille) combinée aux retours d'expérience recueillis auprès d'acteurs du projet ;
- l'impact de ces actions auprès des tout-petits mais aussi auprès de l'entourage familial, des professionnels de la petite-enfance, de la DGAC et de celle de la petite enfance et des familles.

## Le sensible, un lieu commun

Marjorie Burger-Chassignet - *Co-responsable artistique Les Assemblées Mobiles*

### Résumé

L'objectif de cette contribution était de réfléchir à la place du corps et du mouvement dans les propositions d'éveil artistique et culturel, et ce, pour toutes et tous les professionnels·le·s concerné·e·s, tant du côté de la petite enfance ou du soin que du celui des arts et de la culture.

Ce questionnement est né des années de pratiques et d'observations, de recherche et de transmission, dans le cadre de différentes interventions menées depuis 2007 via le projet Bébéllez-vous ! - propositions artistiques pour les tout-petits et ceux qui les accompagnent.

Qu'est-ce qui pourrait bousculer nos organisations, qui souvent nous poussent à penser et agir « en silo » : chacun son milieu, chacun sa discipline, chacun son métier, ... spécificité qui décide quelle case cocher pour les demandes de subventions et quelle ligne remplir du tableau des quotas à honorer ? Le protocole interministériel de 2017 pousse au contraire à l'interconnaissance et à travailler ensemble, ce qui semble très en phase avec la *globalité agissante* et la *vitalité découvreuse* du tout-petit.

Cette invitation souvent entendue à « se mettre au niveau de l'enfant » au sens littéral du terme, c'est à dire au ras du sol, peut-elle être l'occasion de se re/trouver aussi, à cet endroit du développement dénominateur commun de ce qui fait humanité anciennement nommé « sensori-moteur » et que l'on préférera aujourd'hui appeler somatique avec Kieran EGAN, dans ce mode de relation lié à l'exploration physique, sensible et sensorielle qui, d'après lui, reste premier tout au long de la vie (« *l'inévitable empreinte du corps* ») ?

Traverser à nouveau - pour soi d'abord - les différentes étapes qui nous ont menés de l'horizontale à la verticale pour aller vers la marche et les premiers pas, explorer l'espace en silence et poser des mots depuis cette expérimentation, revivifier par là même nos chemins d'attention et de pensée peut-être ?

En quoi un usage expérimenté et documenté du corps et du mouvement sensible pourrait-il participer à l'amplification et à l'ajustement des pratiques et des présences de chacune et de chacun ?

Il s'agira ici de ne pas prendre comme une injonction cette obligation nouvelle portée dans le 5ème principe de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, mais d'en profiter pour remettre du sens (direction et signification) via les sens, créer des liens pertinents entre les humains, les temps et les espaces qu'ils habitent respectivement et communément.



ÉCOUTER

Écouter l'enregistrement de la table ronde n°1  
<https://smartlink.ausha.co/l-etabli-de-l-eac/l-eveil-artistique-et-culturel-naissances-des-possibles>



# TABLE RONDE 2

## RÉALITÉS ET AUTRES POSSIBLES : LA QUESTION DU HANDICAP ET DE LA VULNÉRABILITÉ

**Animée par Thierry Seguin**, Directeur du Centre National de Création Adaptée et du Sew à Morlaix, avec la participation de **Delphine Vespier**, Metteuse en scène – Compagnie Bataya (22). Créée en 2014, la compagnie Bataya réunit une dizaine d'acteurs, tous en situation de handicap. Le collectif défend un acte théâtral singulier. Une aventure artistique et humaine intense, pour tous

---

Accessibilité et rencontre : comment le handicap révèle les enjeux d'une politique d'Éducation Artistique et culturelle ? » - Étude de cas : Étude d'opportunité d'implantation d'un pôle Art et Handicap en Bretagne  
Gabin Widendaele - Étudiant en M2 Culture et Communication à l'InseacC du Cnam

### Résumé

C'est en réglant les problématiques d'accessibilité liées au handicap que l'on se donne les moyens de régler la problématique de l'accessibilité pour tous. Ces problématiques d'handicaps sont plus complexes et nécessitent davantage d'attention, de compétences, de moyens et une autre temporalité. Au lieu d'avoir une approche quantitative, par tous et pour tous dès le départ, il faudrait d'abord penser la question de l'accessibilité par ceux qui en sont le plus éloignés (parfois même oubliés, souvent par manque de formations et de ressources car la volonté est toujours présente chez les personnes que nous avons interrogés). Ceci dans le but de pouvoir expliciter et transmettre les objectifs et enjeux d'une telle politique d'éducation artistique et culturelle aux différents acteurs du champ culturel, médico-social et politique qui in fine serait transposable à des objectifs et des résultats plus larges d'accessibilité culturelle sur un territoire.

Dans le cadre de l'étude d'opportunité d'implantation d'un pôle Art et Handicap mené conjointement par La DRAC et le CNCA (pilotée par Lise Lelandais, artiste associée et Gabin Widendaele, stagiaire porteur d'un handicap relevant du Trouble du Spectre Autistique), Gabin Widendaele a présenté le résultat des entretiens avec un panel divers d'acteurs du médico-social, culturel, villes et institutions régionales, ainsi que des Pôles Art et Handicap déjà existants. Ceci dans le but d'imaginer une implantation future d'un pôle Ressources, Art et Handicap sur le territoire breton qui en est pour lors dépourvu. Il a dressé un nombre important de constats concernant la question de l'accessibilité et imaginé des prospectives, rôles et objectifs futurs en lien avec ces mêmes constats (tenant compte des particularités du territoire breton mais aussi d'autres stratégies menées en France et à l'international, particulièrement concernant les ressources et l'accès à la formation) et ainsi imaginer des scénarios possibles pour son implantation.

---

### L'éducation artistique et culturelle en faveur de personnes porteuses de handicap invisible : un enjeu inclusif majeur.

Laurent Cambon - *Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales (LIRTES) (EA 7313)*

#### Résumé

Le handicap acquis constitue la première cause de handicap dans le monde, générant chez les sujets touchés par des AVC, des accidents de la route ou toute autre d'altération neurologique, des troubles cognitifs très importants, méconnus du grand public et des professionnels du monde de la culture et du spectacle. Pour autant, l'accès à une éducation artistique et culturelle est indispensable, d'autant quand on connaît la plasticité cérébrale, susceptible de progrès majeurs chez la personne, si l'on se donne la peine d'offrir une rééducation neuropsychologique et un accompagnement au plus près des symptômes de la personne. Cet enjeu d'éducation artistique et culturelle accessible à tous est central et il est très symbolique de le voir figurer au niveau de l'article 1 de la charte pour l'EAC.

L'enjeu de cette communication est d'interroger la dimension inclusive d'un accès à une éducation et la production artistiques et culturelles en faveur de personnes atteintes de handicaps invisibles, a fortiori cognitifs, totalement méconnus du grand public et des acteurs culturels.



### Résumé

Les droits culturels, ou à la culture et aux loisirs, sont extrêmement liés aux politiques publiques sur le handicap, tant d'un point de vue de leurs « besoins culturels » et de l'« accessibilité universelle » (Fertier & Govindjee, 2022) que du point de vue du droit à l'éducation et de toutes les questions autour l'inclusion scolaire. Pourtant, le « modèle français » des politiques publiques culturelles est considéré comme un secteur en crise depuis le milieu des années 1980. Ce constat apparaît, en partie, par une surestimation de la cohérence de ce système et souligne trop largement les ambiguïtés et les contradictions sur lesquelles il s'est fondé (Dubois, 2010). En matière de musique, l'action de Marcel Landowski (plan 1969-1974), parfaitement conforme au projet d'ensemble du ministre André Malraux, s'est principalement axée sur la décentralisation et l'enseignement. Bien que sur cette dernière question, Landowski ait plutôt tenté de lier l'idée de l'action culturelle à celle de l'action éducative (Coulangeon, 2015). Le maillage territorial qui en a découlé a sans doute favorisé le fort développement de pratiques musicales, plus amateurs que professionnelles, qui ont tenu, et tiennent encore, un rôle positif dans la démocratisation de la musique (Ganvert, 1999). Mais que s'est-il passé depuis ? D'une part, le Ministère de l'Éducation Nationale prône l'« éducation artistique et culturelle et une « éducation à l'art » et une « éducation par l'art » des élèves (Arrêté du 1-7-2015 - J.O. du 7-7-2015). D'autre part, le Ministère de la Culture indique dans son Schéma National d'Orientation Pédagogique (SNOP) de l'enseignement initial de la musique de 2008 que « [l]a mission première des établissements étant de former des amateurs » et qu'ils « veilleront à favoriser les liens [...] existant à l'intérieur ou l'extérieur du conservatoire, afin qu'un grand nombre d'élèves poursuivent leur pratique artistique au-delà des enseignements du conservatoire. » (p. 3). Enfin, la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 replace les conservatoires comme des « ressources territoriales des mises en réseau professionnels et des actions envers des publics diversifiés ». Les enseignants artistiques, chargés de l'enseignement technique ou spécialisé, d'une discipline ont-ils réellement cette volonté ? Leurs représentations du handicap leur permettent-elles de l'envisager ? Sont-ils formés, ne serait-ce qu'informés ou sensibilisés, à cette question ? Pour y répondre, un guide pratique est publié par le Ministère de la Culture (2020) et rappelle dans son préambule une citation de Charles Gardou : « l'accessibilité vise in fine la construction d'une société inclusive » (2020, p. 22). Une phrase significative certes mais probablement insuffisante car il ne suffit pas « de décréter l'inclusion pour qu'elle se traduise en pratiques réellement inclusives et attentives aux particularités » (Plaisance, 2013, p. 25). Nous nous sommes interrogés sur ces questions grâce à une enquête en deux temps. Une première phase exploratoire avec 4 entretiens auprès de professionnels dits experts de la thématique « Musique et handicap » et une recension des cadres institutionnels et législatifs de l'enseignement artistique, ses missions, la formation de ses professionnels, etc. puis une seconde phase de questionnaire avec 77 répondants. Notre proposition entend présenter ses résultats autour de ses hypothèses initiales portés sur les confrontations identitaires des enseignants artistiques (enseignant et musicien) lorsque l'accueil d'un public en situation de handicap était envisagé par leurs structures. Ces hypothèses nous permettent de faire entrer en résonance l'analyse des conditions de l'inclusion (Tremblay, 2012) avec la construction sociale des identités professionnelles (Dubar, 2022 [l/1991]).



Écouter l'enregistrement de la table ronde n°2  
<https://podcast.ausha.co/l-etabli-de-l-eac/les-rencontres-de-l-eac-l-eac-a-travers-ses-ressource>

# DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Vendredi 22 septembre 2023

JOURNÉE D'ÉTUDE :  
Les saisons de l'Éducation  
Artistique et Culturelle

Logo of the Ministry of National Education and Vocational Training (Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle) | Logo of Inseac (Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle) | Logo of the University of Cnam (Université de Cnam) | Logo of the National Center for Artistic and Cultural Education (Cnam)

## TABLE RONDE 3

# SENSATION DE L'ÂGE, L'EXPÉRIENCE DE L'ÂGE : VIEILLIR ET CONTINUER L'EAC

64

**Animée par Marie-Christine Bordeaux**, Professeure des Universités, Université Grenoble Alpes, Groupe de recherche sur les enjeux de la communication (GRESEC) (EA 608), avec la participation de **Raminta Neverdauskaitė**, Directrice des études CRR de Nice

---

### L'Éducation Artistique et Culturelle pour les personnes âgées, vers le 100% EAC (?)

Carole Boetti - Étudiante en M2 Culture et Communication Inseac du CNAM

#### Résumé

L'EAC tout au long de la vie semble aujourd'hui être un objectif, une vision. Pour qu'elle devienne véritablement une politique opérationnelle, il faut tout d'abord croiser ses objectifs avec les personnes et le secteur professionnel concernés et qu'elle se dote de moyens humains et financiers. C'est ce que nous proposons d'esquisser dans cette étude qui s'intéresse aux personnes âgées en perte d'autonomie, dites « du grand âge ».

Tout d'abord à partir d'entretiens réalisés en individuel et en groupe, Carole Boetti a retracé le parcours culturel des personnes et leurs pratiques actuelles afin de comprendre leurs besoins et leurs freins. Quelle place peuvent tenir l'art et la culture dans ce dernier temps de la vie si complexe sur le plan physique, cognitif et philosophique ? Faut-il maintenir l'éducation comme objectif à l'EAC concernant ce public ? Furent questionnés la notion et le processus d'éducation dans l'observation de projets culturels menés auprès des personnes en abordant le rapport au temps, l'engagement et la relation à la mémoire.

Carole Boetti a analysé la construction d'une politique croisée au Département des Côtes d'Armor entre la Direction de la Culture et la Direction des Personnes Agées. A la recherche des points de convergence dans les missions et priorités des deux directions et qui reflètent les réalités des secteurs professionnels correspondants, nous définirons les possibles et les limites d'une co-construction indispensable à une politique d'EAC tout au long de la vie.

## Agence des œuvres d'art, affectivité et engagement des personnes âgées dans l'éducation artistique et culturelle

Klaus Fruchtnis Duràn - *Laboratoire de rattachement : Membre du ALTER – Arts/Langages : Transitions et Relations (EA 7504)*

### Résumé

Comment concevoir et mettre en œuvre des dispositifs d'éducation artistique et culturelle adaptés aux personnes âgées, afin de favoriser leur épanouissement personnel, le maintien de leur dignité et leur intégration sociale, tout en abordant les enjeux liés à l'intergénérationnel, l'accessibilité aux expériences culturelles et la réduction des inégalités socioculturelles ? Le cadre théorique de cette communication repose sur plusieurs éléments clés pour explorer les enjeux et les questions soulevées par la problématique de l'éducation artistique et culturelle (EAC) chez les personnes âgées. Il est fondamental de prendre en compte les différentes perspectives sur le vieillissement (biologique, psychologique et social), l'approche socioculturelle de l'apprentissage, la médiation culturelle, l'intergénérationnel, la cohésion sociale, l'éthique du care et la notion de dignité. De plus, il est important d'intégrer la notion d'agence des œuvres d'art, notamment en considérant leur impact sur l'affectivité du spectateur.

Dans ce contexte, nous présentons l'EAC spécifiquement pour les personnes âgées, en montrant comment elle diffère de celle pour les enfants et les jeunes, et en soulignant son importance pour cette population. Nous discutons également des diverses situations des personnes âgées, en matière d'âge, de dépendance et de contexte de vie, et de leur accès à la culture et aux activités artistiques.

Nous abordons l'isolement culturel et social des personnes âgées et expliquons comment l'intergénérationnel peut contribuer à réduire ces fractures. Nous présentons des initiatives innovantes qui impliquent les personnes âgées dans des activités artistiques et culturelles, en mettant l'accent sur l'intergénérationnel, la transmission, la participation active et l'agence des œuvres d'art.

Nous examinons les obstacles à l'accès des personnes âgées à la culture et aux activités artistiques et proposons des solutions pour favoriser une participation plus équitable. Nous analysons également comment l'engagement artistique et culturel peut contribuer à préserver la dignité des personnes âgées, en particulier en fin de vie, et comment il peut être intégré aux soins et aux parcours de vie.

En conclusion, a été soulignée la nécessité de développer des approches adaptées aux besoins et aux contextes spécifiques des personnes âgées, en tenant compte de leur diversité et de leur potentiel en matière d'apprentissage artistique et culturel, ainsi que de l'agence des œuvres d'art et de leur impact sur l'affectivité des personnes âgées.

Photos : © Inseac du Cnam



Table ronde n°3  
Inseac du Cnam,  
22 septembre 2023



## Festival d'Avignon, la passion en héritage

Laure-Hélène Swinnen - *Laboratoire Culture et Communication (UPR 7542)*

### Résumé

« On fait le Festival d'Avignon tous les ans avec ma grand-mère qui habite en centre-ville », confie Lucas, 16 ans, lors de la Semaine d'art1 en octobre 2020. Les entretiens réalisés avec des jeunes participants aux projets d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) du Festival d'Avignon ont montré que les grands-parents sont souvent à l'initiative de leur première venue au Festival d'Avignon. Ces premières fois sont comparées, par Damien Malinas, à des rituels de passage (2008) c'est-à-dire à la transition vers le statut de festivalier. Nous allons ainsi nous demander quel rôle jouent les grands-parents dans les carrières de spectateurs de leurs petits-enfants et dans leur EAC, habituellement initiée par l'école.

Pour permettre d'identifier les grands-parents, un protocole d'enquête a été pensé en trois temps. La première étape consistait à prendre contact avec les membres du Groupe Miroir afin d'expérimenter nos guides d'entretien. Puis, l'enquête par questionnaires des publics de l'événement nous a permis d'interroger les grands-parents et d'obtenir des données quantitatives. Nous avons ainsi recueilli une soixantaine de contacts et, à ce jour, 10 entretiens ont été réalisés, en présentiel ou par téléphone. Quand cela fut possible, les entretiens ont été complétés par des échanges avec les petits-enfants.

Aux côtés de l'école, la famille apparaît comme la principale instance de transmission du capital culturel (Court et Henri-Panabière, 2012 ; Giraud, 2015). Cependant, utilisée par commodité de langage, la famille renvoie plutôt à des individualités spécifiques au sein de ce groupe. Ici, il est question des grands-parents qui, par les récents changements sociaux, démographiques ou encore économiques, sont de plus en plus nombreux et en bonne santé (Mietkiewicz et Schneider, 2013). Dans notre échantillon, ce sont les grands-mères qui sont le plus représentées. Les ascendants deviennent, de fait, de nouveaux partenaires de l'éducation (Attias-Donfut et Segalen, 2007) et participent à un processus de transmission intergénérationnelle (Pronovost, 2017) qui n'est pas immuable. En effet, la relation que grands-parents et petits-enfants se construisent va changer en fonction de l'âge ou des parcours. Le schéma vertical descendant qui existait laisse place à une réciprocité dans le processus de socialisation et de transmission. La grand-parentalité, au sens de Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen, s'apprend puisqu'elle est différente de la parentalité. En effet, à cause des responsabilités familiales et professionnelles, les grands-parents que nous avons interrogés n'ont pas partagé ce genre de moments avec leurs propres enfants.

Les grands-parents vont alors organiser un programme éclectique (Festival d'Avignon, le Off, Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence, la piscine, les courses camarguaises de taureaux...) afin de faire vivre des expériences variées et de créer une mémoire commune et familiale. Les grands-parents sont un public participant au sens vilarien c'est-à-dire un public engagé, qui réitère sa participation, s'approprie l'univers et ses enjeux ainsi qu'un public médiateur au sens d'Emmanuel Ethis c'est-à-dire qu'ils endossent la responsabilité de prescripteurs culturels dans leur cercle de sociabilité (2008).

Convaincus de la nécessité de l'art et de la culture dans l'épanouissement et la construction identitaire des plus jeunes, les grands-parents vont devenir des acteurs de la chaîne de coopération (Becker, 2010) et de médiation qu'est l'EAC (Bordeaux et Deschamps, 2013). Ils vont ainsi accompagner, jouer un rôle socialisateur et créer les conditions de la rencontre, de la pratique et de la connaissance en utilisant notamment les outils mis à disposition par le Festival d'Avignon comme le Guide du jeune spectateur.

Le capital culturel que les grands-parents vont fournir comporte aussi une dimension matérielle. Ils vont

accorder une valeur symbolique à un ensemble d'objets qu'ils ont collectionné. Ces derniers peuvent être de différentes natures (flyers, billets de spectacles, menus de restaurant...), mais ont tous une valeur singulière. Ils prennent la forme de « classeurs » (Olga, 09/2021) ou de « cahiers souvenirs » (Françoise, 11/2022). Ils sont conservés dans un objectif précis c'est-à-dire se créer des souvenirs qui feront l'objet de discussions les années à venir.

Les grands-parents vont endosser le rôle de « passeurs de passions » (Pronovost, 2017) même si leurs petits-enfants sont généralement baignés dans un univers artistique et culturel depuis toujours (enfant de régisseurs, en classes préparatoires littéraires, etc.). Ils leur proposent un cadre mêlant vie quotidienne et moments extraordinaires, propices aux apprentissages informels (Schugurenky, 2007 ; Brougère et Ulmann, 2009).

---

### Traversée des âges et transmission : des artistes et auteurs en dialogue avec l'enfance

Katell Tison-Deimat - *Formatrice et coordinatrice nationale Arts-Culture à l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE)*

#### Résumé

Entre les âges du très jeune enfant en posture d'éveil et ceux de l'adolescence et de l'adulte –en situation spécifique, des personnes en situation de handicap ou de grand âge-, se niche la question des enfants, que la recherche psychanalytique aura pu énoncer « en phase de latence » et de leur accès aux arts et à la culture.

La rencontre féconde avec œuvres et artistes ; l'engagement intime et choral, l'élaboration de postures et connaissances ; les approches problématisées de la tension dialectique entre transmission et création ; la place, l'action, la participation et la parole de l'enfant sont autant d'éléments qu'identifie la Charte pour l'éducation artistique et culturelle.

Katell Tison-Deimat, alors formatrice et coordinatrice nationale Arts-Culture à l'OCCE (Office central de la coopération à l'école) contribuait, au sein de groupes de travail composés d'artistes, de responsables de structures culturelles, d'auteurs, d'éditeurs, d'enseignants, de chercheurs-universitaires, de collectifs – associatifs ou institutionnels- à la mise en œuvre d'actions d'éducation artistique.

Le cadre de cette praxis alliant pensée et réalisations effectives s'appuie essentiellement sur le milieu scolaire et le rayonnement des arts vivants dans une société plus vaste, depuis l'école. La contribution à cette journée d'étude s'appuierait sur des actions conduites au sein de l'École (majoritairement en primaire-élémentaire, pour certaines aussi en second degré), génère au sein de l'OCCE, ou en d'autres espaces, des formations d'adultes à publics croisés (artistes, enseignants, médiateurs culturels), comme creuset d'une réflexion étendue à d'autres espaces-temps de la vie de l'enfant (dont la famille).



Écouter l'enregistrement de la table ronde n°3  
<https://podcast.ausha.co/l-etabli-de-l-eac/les-rencontres-de-l-eac-eac-a-l-epreuve-de-la-culture-scientifique>

# LE PROJET D'EXPÉRIMENTATION PROFESSIONNELLE ET SCIENTIFIQUE (PEPS) **DU MASTER EAC DE L'INSEAC DU CNAM**

68

« L'égal accès de tous les jeunes à l'Éducation Artistique et Culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales. »

Article 7 de la Charte pour l'EAC

En 2023-2024, les étudiants du Master 2 ont participé à des projets d'expérimentation professionnelle et scientifique. L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle du Conservatoire national des arts et métiers (INSEAC du Cnam) s'associe à un partenaire de l'EAC pour adresser, aux étudiants en deuxième année du Master Culture & Communication de l'Inseac une commande relative à un diagnostic et des préconisations budgétées concernant un projet d'expérimentation professionnelle et scientifique.

Le projet des Master 2 de l'Inseac est un projet d'expérimentation professionnelle et scientifique intitulé "S3-UE4 – Projet en équipe (6 crédits-72h)" – Objectif pédagogique : mettre en application les connaissances et compétences acquises pour un projet en équipe dédié au montage et à l'étude des dispositifs d'EAC. Les étudiants répondent, par groupes, à une commande, sur la base d'un cahier des charges construit par l'Inseac et un partenaire. La notion de commande est ici entendue sur le modèle de celle des « nouveaux commanditaires » : associer les habitants dans une commande partagée qui répond à une demande sociale elle-même partagée.

Lors de l'année universitaire 2023-24, les étudiants de Master 2 ont travaillé sur cinq projets :

- *Guingamp-Paimpol Agglomération : « De l'Armor à l'Argoat », vers le 100% EAC et ses belles histoires*
- *Association Trans Musicales 2023-24*
- *Cour des comptes : Évaluation de la politique publique d'éducation artistique et culturelle (travail préparatoire)*
- *Résidence EHPAD Kersalic : scénarisation des usages du tiers-lieu culturel*
- *Paysages de Mégalithes : la candidature UNESCO des mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan*

## Guingamp-Paimpol Agglomération :

### « De l'Armor à l'Argoat », vers le 100% EAC et ses belles histoires

« D'horizons universitaires, professionnels, culturels et géographiques très divers, notre rencontre autour de ce Projet d'Expérimentation Professionnelle et Scientifique a pris le temps de l'observation et du tâtonnement. Nos réunions régulières et nos nombreux espaces de parole ont permis d'identifier les points de forces et les zones plus fragiles de chacun et de construire notre travail de réflexion et d'investigation au regard de ces découvertes. Le mot de complémentarité, s'il n'y en avait qu'un à retenir, est sans doute celui qui convient le mieux à cette aventure qui a pris corps véritablement sur le terrain lorsqu'assez vite nous avons décidé d'aller à la rencontre des populations et des décideurs. Nous sommes tous les cinq montés en compétence au cours de ces quatre mois de manière évidente et espérons que la lecture de ce dossier saura faire état et de notre diversité et de toute l'implication qui a été la nôtre dans sa réalisation. »

PEPSe ment vôtre,

Khadim, Kristell, Elodie, Elsa et Simon.



Le dossier final est à retrouver sur le site de l'Établi de l'éducation artistique et culturelle :

<https://etabli-eac.cnam-inseac.fr/master-2-projets-dexperimentation-professionnelle-et-scientifique-2023-24>

Soutenance PEPs de Master 2  
Inseac du Cnam, 21 décembre 2023

Photo : © Inseac du Cnam



70

Le dossier final est à retrouver sur le site de l'Établi de l'éducation artistique et culturelle :

<https://etabli-eac.cnam-inseac.fr/master-2-projets-dexperimentation-professionnelle-et-scientifique-2023-24>

## Association Trans Musicales 2023-24

« Ce livrable est le fruit d'un travail de recherche et de terrain sur les publics des dispositifs Musiques et Sociétés mis en place par l'Association Trans Musicales pendant le festival, et sur la potentielle relation festival/artistes/public qu'ils sont en mesure de créer. Nous avons préparé notre recherche sur trois mois et nous sommes rendus sur le terrain des Rencontres Trans Musicales afin d'analyser l'ensemble des dispositifs du cycle Musiques et Sociétés : les conférences-concerts de Roni Kaspi et Flore Laurentienne et les tables-rondes sur Rave Ô Trans et la musique pop italienne.

Nous sommes un groupe de cinq étudiant.es en Master 2 Culture et Communication à l'INSEAC- Cnam de Guingamp et notre rendu s'inscrit dans le cadre du Projet d'expérimentation professionnelle et scientifique (PEPS). »

Nolwenn, Amélie, Landry, Véronique, Léa



Photo : © Inseac du Cnam

Soutenance PEPS de Master 2  
Inseac du Cnam, 20 décembre 2023

## *D'une utopie à une politique publique d'éducation artistique et culturelle : quelle place pour l'évaluation ?*

### Travail préparatoire à l'enquête d'évaluation de la politique publique d'Éducation Artistique et Culturelle de la Cour des comptes

« Force est tout d'abord de constater que l'EAC a déjà largement pris place dans différents services de l'État et dans les collectivités territoriales, tout en recouvrant, dans chaque territoire, des réalités très diverses. Le cahier des charges construit conjointement par l'INSEAC et la Cour des comptes nous a amené à plusieurs points d'attention, de réflexion et d'investigations :

- Tracer une méthodologie et des critères d'évaluation suppose de dresser un état des lieux des financements, dispositifs et bénéficiaires de l'EAC,
- Réfléchir à la façon de concevoir un échantillonnage représentatif à l'échelle nationale et locale, en réalisant un découpage précis de périmètres administratifs et géographiques (rural/urbain ; taille des métropoles, variables socio-économiques), mais aussi de bassins de vie, susceptible de faire émerger les inégalités et les spécificités des territoires au regard de l'EAC,
- Recenser et qualifier les différents modes de gouvernance à l'œuvre, au sein des institutions et entre elles.

Dans cette profusion de facettes et de déclinaisons de l'EAC, un principe semble toutefois créer l'unanimité, celui d'une évaluation nécessairement intégrée à la conception des projets et à la réalisation des actions prenant en compte les bénéfices pour les usagers dans leurs parcours scolaires et au-delà. Notre groupe est composé de six personnes : étudiantes et étudiants en formation initiale et continue inscrits en Master 2 « Culture et communication - Éducation Artistique et Culturelle, Idéation, Dynamiques et Pratiques : Arts et Techniques des Publics, Interactions et Transmission » à l'INSEAC du CNAM, à Guingamp. Parmi nous, certains avaient déjà suivi l'année de Master 1 ; quant aux autres, ils ont directement intégré le master 2, en septembre 2023. Issus des champs de l'enseignement et de la formation, du spectacle vivant, des médias et de l'information, notre groupe est riche d'expériences et de parcours diversifiés. »

Stéphane, Soline, Neige, Pascale, Flora, Patrick



Le dossier final est à retrouver sur le site de l'Établi de l'éducation artistique et culturelle :

<https://etabli-eac.cnam-inseac.fr/master-2-projets-dexperimentation-professionnelle-et-scientifique-2023-24>

71





72

Le dossier final est à retrouver sur le site de l'Établi de l'éducation artistique et culturelle :

<https://etabli-eac.cnam-inseac.fr/master-2-projets-dexperimentation-professionnelle-et-scientifique-2023-24>

## Résidence EHPAD Kersalic :

### scénarisation des usages du tiers-lieu culturel

« En quoi la reconnaissance du Tiers-Lieu de Kersalic en Tiers-Lieu culturel peut-elle contribuer à répondre aux besoins et aspirations de tous les usagers potentiels ?

- Comment amener tous les acteurs du Tiers-Lieu Kersalic à définir et partager une culture commune ?
- C'est-à-dire comment informer les personnes intéressées de l'existence du Tiers-Lieu ?
- Comment les amener à y « adhérer », y prendre part, se l'approprier ?
- Comment assurer une véritable circulation entre l'intérieur et l'extérieur de la résidence ?
- Comment proposer une Éducation Artistique et Culturelle (EAC) qui puisse répondre aux besoins de tous ?
- Tout particulièrement : Comment répondre au plus près aux besoins et aspirations des personnes âgées dépendantes et pour cela, quelle méthodologie est la plus fonctionnelle ? »

Armelle, Clémentine, Lyzaïg, Joséphine



Photo : © Inseac du Cnam

Soutenance PEPS de Master 2  
Inseac du Cnam, 21 décembre 2023

## Paysages de Mégalithes :

### la candidature UNESCO des mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan

« Au sein de ce livret, nous mettons en lumière un diagnostic des actions d'éducation artistique et culturelle, proposées par l'association des Paysages de mégalithes qui s'occupe de la candidature UNESCO.

Nous proposerons à la suite de ce diagnostic des préconisations budgétées, incluant à chaque fois l'éducation artistique et culturelle.

Ce travail s'appuie sur un travail de recherche et sur un terrain de trois mois dans le cadre de notre deuxième année de master Culture et communication au sein de l'Inseac du Cnam de Guingamp. Nous sommes un groupe de cinq étudiantes et ce travail s'est fait dans le cadre de notre Projet d'expérimentation professionnelle et scientifique (Peps).

Ce dossier d'expérimentation professionnelle et scientifique convoque l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) comme objet d'étude en s'intéressant à un patrimoine unique au monde : les mégalithes de Carnac et du sud Morbihan. L'EAC incarne une approche dynamique et engagée, favorisant la transmission des savoirs et l'épanouissement personnel à travers des expériences culturelles et artistiques. Les alignements mégalithiques de Carnac, témoins millénaires de l'Histoire et de la culture bretonne, offrent un terrain d'exploration exceptionnel pour développer des actions éducatives innovantes et inspirantes. Cette initiative existante s'inscrit dans une démarche plurielle patrimoniale et d'action culturelle visant à conjuguer préservation du patrimoine, sensibilisation des publics et enrichissement de l'expérience éducative.

La problématique ayant émergé et guidé notre travail est la suivante : Comment mettre en valeur et donner à comprendre un patrimoine de proximité tel que les mégalithes du Sud Morbihan à travers des projets d'éducation artistique et culturelle transposables dans le futur à tous les départements de Bretagne ? »

Nia, Mathilde, Elsa, Corinne, Eryne



Le dossier final est à retrouver sur le site de l'Établi de l'éducation artistique et culturelle :

<https://etabli-eac.cnam-inseac.fr/master-2-projets-dexperimentation-professionnelle-et-scientifique-2023-24>

73



Soutenance PEPS de Master 2  
Inseac du Cnam, 21 décembre 2023

Photo : © Inseac du Cnam

# UN CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS D'EXCELLENCE DE L'EAC EN BRETAGNE

74

#FRANCE2030

Former les talents  
de demain pour  
permettre à nos  
industries de bâtir  
des solutions  
compétitives et  
écologiques avec  
des campus des  
métiers et des  
qualifications

Les campus des métiers et des qualifications (CMQ), lieux de formation et d'innovation au plus près des entreprises – lien emploi/formation.

Les CMQ regroupent et fédèrent des organismes de formation, des lycées, CFA, universités, écoles post bac/prepa auxquels s'associent des entreprises et des laboratoires de recherche, en lien avec les partenaires de l'emploi, les services de l'Etat et collectivités territoriales.

Construits autour d'une thématique/secteur(s) d'activité : Industries Culturelles et Créatives et l' Education Artistique et Culturelle, créés pour rapprocher acteurs de la formation et entreprises, les CMQ reposent sur un triptyque :

- soutenir le développement d'une filière d'avenir,
- maintenir les compétences dans un territoire,
- améliorer l'excellence de la formation.

Le CMQ labellisé « d'excellence » est né d'une volonté commune de la Région Bretagne et du Rectorat de l'académie de Rennes. Il est porté par deux établissements supports : Inseac du Cnam et le lycée Savina à Tréguier.

**Deux enjeux majeurs :**

- Accompagner le secteur des arts et de la culture dans ses transformations (technologique, environnementale, sociétale)
- Contribuer au 100% EAC

D'un point de vue opérationnel, les missions du campus sur le territoire Breton sont :

- L'accompagnement de la voie professionnelle et son attractivité
- L'élévation du niveau de qualification et de compétences des élèves, apprentis, étudiants, enseignants, formateurs et stagiaires de la formation continue
- L'amélioration de leur **insertion professionnelle**
- Le développement des **liens entre établissements de formation et entreprises**
- **La visibilité de l'ensemble des partenaires**
- **Le développement socio-économique** du territoire notamment dans le secteur artistique et culturel
- La perspective d'un horizon **100% EAC** fixé par l'Etat et dans lequel s'inscrit la Région Bretagne.

## FOCUS Plan d'Investissement d'Avenir (PIA) 4

AMI – COMPETENCE ET METIERS D' AVENIR – CDC/ANR

« Placer la France en tête de la production des contenus culturels et créatifs (ICC) »

Accompagner la **mutation des besoins des acteurs culturels en adaptant l'actif de formation initiale et continue de la filière** : impact de la transition numérique et de l'internationalisation des activités, évolution des attentes des publics, nouveaux besoins des étudiants eux-mêmes.

- Volet 1 : Diagnostic – Lauréat France 2030 - aide obtenue : 170Ke
- Appel d'offre lancé en décembre 2022, attribution en janvier 2023.

5 lots :

- Cartographie
- Application base de données
- Benchmark international
- Entretien qualitatif et quantitatif des entreprises Bretonnes
- Synthèse

**Objectif 2025** : Être lauréat France 2030 sur le volet « dispositif de formation » en associant EAC et performance technologique et permettre ainsi à près de 100 000 bénéficiaires d'être sensibilisés et 12 700 formés aux évolutions de demain.



**CAMPUS  
DES MÉTIERS  
ET DES  
QUALIFICATIONS  
D'EXCELLENCE**  
Éducation artistique  
et culturelle  
Bretagne

75

## Un plan de développement en trois temps

**2023** - Réalisation du diagnostic : installation du campus (base de données, site web [www.cmq-eac.bzh](http://www.cmq-eac.bzh)), rencontre des parties-prenantes (secondaire et supérieur, organismes de formation et entreprises...), diffusion du diagnostic et recensement des actions

**2024** - Création de la structure associative du CMQ + dépôt du PIA « Dispositifs de formation » : avec un consortium d'une dizaine d'acteurs et notamment l'ensemble des universités Bretonnes pour un projet à plus de 8 millions d'euros.

**2025** - Déploiement du campus : Accompagnement à la mise en place des dispositifs de formation (suivi du PIA), développement des actions de communication, du mécénat et des services complémentaires.

**Pour plus d'informations :**

Aurélia Leroux, Directrice opérationnelle  
[www.cmq-eac.bzh](http://www.cmq-eac.bzh)

# L'ÉQUIPE DE L'INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



Étudiants, enseignants et personnel administratif de l'Inseac du Cnam lors de la rentrée universitaire 2023-2024.

Installée en Bretagne, l'équipe de l'Institut national supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle réunie au sein du Conservatoire national des arts et métiers, est à l'image de la diversité des signataires de sa convention de création. L'Institut rassemble des acteurs des mondes de l'enseignement, des arts et de la culture : artistes, professionnels des arts et de la culture, enseignants-chercheurs, professeur des écoles et du second degré, ingénieur de recherche, ingénieure pédagogique spécialiste de l'EAC, personnels administratifs et techniciens œuvrent ensemble à la réussite du projet et des étudiants. Bénédicte Fauvarque-Cosson, administratrice générale du Cnam, est directrice provisoire de l'Inseac.



**Emmanuel ETHIS,**  
Vice-Président HCEAC  
HDR

Enseignant-chercheur, Emmanuel Ethis est administrateur de l'État, Recteur de la Région Académique de Bretagne et chancelier des universités. Il est vice-président du Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle et préside l'Institut supérieur des techniques du spectacle. Sociologue de la Culture, Emmanuel Ethis consacre ses recherches à la sociologie du cinéma, à la réception des œuvres filmiques et à l'analyse des publics et des spectateurs de cinéma et des grands festivals. Son premier souvenir d'EAC, c'est sa première sortie au cinéma, à écouter sur [cnam-inseac.fr](http://cnam-inseac.fr)

[emmanuel.ethis@lecnam.net](mailto:emmanuel.ethis@lecnam.net)



**Damien MALINAS,**  
Maître de conférences  
en Sciences de l'information  
et de la communication

Membre de l'INSEAC depuis septembre 2020, Damien Malinas est enseignant-chercheur, maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication au Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam), et chercheur au sein du laboratoire DICEN.

Il travaille sur les publics des festivals et la notion de transmission culturelle, sur les médiations à l'œuvre dans la culture et les dispositifs d'attribution de l'œuvre. Damien Malinas est président de l'École Supérieure d'Art d'Avignon. Son premier souvenir d'EAC, c'est en maternelle qu'il l'a vécu en fabriquant des marionnettes, à écouter sur [cnam-inseac.fr](http://cnam-inseac.fr)

[damien.malinas@lecnam.net](mailto:damien.malinas@lecnam.net)



**Stéphanie  
POURQUIER-JACQUIN,**  
Maîtresse de conférences  
en Sciences de l'information et  
de la communication

Enseignant-chercheur, Stéphanie Pourquier-Jacquin est maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication au Cnam. Depuis septembre 2020, elle développe ses recherches sur les pratiques culturelles des jeunes et des étudiants à l'INSEAC et au sein du laboratoire DICEN. Son premier souvenir d'EAC, c'est une sortie organisée en primaire dans un site patrimonial et la découverte de la tapisserie de la dame à la licorne, à écouter sur [cnam-inseac.fr](http://cnam-inseac.fr)

[stephanie.pourquier-jacquin@lecnam.net](mailto:stephanie.pourquier-jacquin@lecnam.net)



**Raphaël ROTH,**  
Maître de conférences  
en Sciences de l'information  
et de la communication

Enseignant-chercheur, Raphaël Roth est maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication au Cnam. Il est membre de l'INSEAC depuis septembre 2020 et chercheur au sein du DICEN. Ses travaux portent sur l'étude des dispositifs musicaux ou audiovisuels d'Éducation Artistique et Culturelle sur des terrains numériques ou en contexte de Living Lab. Son premier souvenir d'EAC c'est une sortie au cinéma au collège, à écouter sur [cnam-inseac.fr](http://cnam-inseac.fr)

[raphael.roth@lecnam.net](mailto:raphael.roth@lecnam.net)





**Nolwenn HERRY,**  
Maîtresse de conférences associée, responsable des actions culturelles et des expositions, attachée de conservation du patrimoine au Domaine départemental de la Roche-Jagu

Nolwenn Herry est enseignante-chercheuse associée à l'INSEAC. Responsable des actions culturelles au Domaine départemental de la Roche-Jagu, elle est spécialiste de la conservation du patrimoine. Cette expérience sert de support et d'appui aux travaux de l'équipe dans les domaines de l'Éducation Artistique et Culturelle et du patrimoine. Son premier souvenir d'EAC, Nolwenn Herry l'a vécu au lycée, en cours d'histoire géographique, lors d'un travail sur le Musée des Beaux-Arts de Nantes qui lui a donné l'envie, ensuite, de poursuivre ses études en histoire de l'art, à écouter sur [cnam-inseac.fr](https://cnam-inseac.fr)

[nolwenn.herry@lecnam.net](mailto:nolwenn.herry@lecnam.net)



**Corinne POULAIN,**  
Maîtresse de conférences associée, directrice des Champs Libres à Rennes

Titulaire d'une thèse de doctorat en Ethnologie Européenne (Université Humboldt de Berlin), Corinne Poulain est directrice générale de l'établissement culturel, Les Champs Libres, à Rennes depuis septembre 2018. Elle a auparavant assumé les fonctions de directrice des affaires culturelles de la ville d'Aubervilliers et du Conseil départemental du Val-de-Marne, et œuvré comme conseillère en charge des Territoires et de l'Éducation artistique et culturelle auprès des Ministres de la Culture Aurélie Filippetti et Fleur Pellerin. Pour retrouver son premier souvenir d'EAC, rendez-vous sur [cnam-inseac.fr](https://cnam-inseac.fr)

[corinne.poulain@lecnam.net](mailto:corinne.poulain@lecnam.net)



**Marion LÉVY,**  
Artiste, danseuse et chorégraphe

Marion Lévy rejoint l'équipe de l'INSEAC pour transmettre son expérience dans le cadre des formations et du Living Lab de l'EAC. Après sa formation au Centre National de Danse Contemporaine d'Angers, elle participe aux travaux chorégraphiques de Claude Brumachon, Michelle-Anne de Mey et rencontre Philippe Découflé pour le défilé du Bicentenaire. De 1989 à 1996 elle est membre de la compagnie Rosas dirigée par Anne-Teresa de Keersmaecker et elle tourne autour du monde : Japon, Nouvelle-Zélande, Australie, Allemagne, États-Unis, Russie, Espagne, Portugal. Pour écouter son premier souvenir d'EAC, rendez-vous sur [cnam-inseac.fr](https://cnam-inseac.fr)

[marion.levy@lecnam.net](mailto:marion.levy@lecnam.net)



**Sonia BERNARD-TOSSER,**  
Professeur agrégé de Lettres Modernes

Professeure de lettres au lycée, Sonia BERNARD-TOSSER est également conseillère pour les domaines de la lecture, de l'écriture et de l'oralisation à la Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle Bretagne depuis 2011 et en charge du cinéma depuis 2022.

Elle rejoint l'équipe de l'INSEAC en septembre 2022, à mi-temps. Son premier souvenir d'EAC, c'est un projet de fin d'année en classe de 2<sup>nd</sup>e dans un lycée breton : l'adaptation puis le tournage de la nouvelle «La ronde» de J.M.G Le Clézio, à écouter sur [cnam-inseac.fr](https://cnam-inseac.fr)

[sonia.bernard-tosser@lecnam.net](mailto:sonia.bernard-tosser@lecnam.net)

## L'équipe du Cnam Bretagne

Le Cnam Bretagne est une antenne régionale du Conservatoire national des arts et métiers. Dirigée par Laurent Buchon, l'équipe, dont Isabelle Guée, Aurélie Hérault, Gwenaëlle Verdure et Jean-François Pommier, accompagne l'INSEAC dans le déploiement de ses actions au travers de l'association de gestion du Cnam Bretagne présidée par Emmanuel Mégret.

Plus d'informations sur [cnam-bretagne.fr](https://cnam-bretagne.fr)



Photo : ©DR

## Les doctorants

Depuis septembre 2021, l'INSEAC accueille plusieurs thèses de Doctorat à Guingamp :

**Zoé Laniesse**, diplômée de l'IUT de Lannion puis d'un Master Culture et Communication, a entamé sa première année de thèse pour le déploiement du Living Lab de l'EAC à Guingamp et le suivi des cohortes d'élèves.

**Julien Le Bour**, titulaire d'un Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF), a commencé une thèse professionnelle autour des liens entre EAC et citoyenneté en lien avec le lycée A. Pavie de Guingamp.

**Zeyu Li**, doctorant chinois, poursuit sa thèse à Guingamp en observant les dynamiques de fréquentations des salles de cinéma par les jeunes publics dans une perspective comparative France / Chine.

**Rouhollah Hosseini**, ancien directeur du centre d'études européennes et nord-américaines de l'Université de Téhéran, entre en 2<sup>ème</sup> année de doctorat sur le thème du cinéma iranien et les enjeux d'émancipation féminine dont celui-ci serait porteur.



**Emmanuel LAOT,**  
Professeur agrégé  
d'Histoire - Géographie

Professeur d'histoire-géographie au collège, Emmanuel Laot est également professeur relais aux archives départementales depuis 1994 et coordonnateur EAC des Côtes-d'Armor pour la Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle Bretagne. Il a rejoint l'équipe de l'INSEAC en septembre 2020, à mi-temps. Il est l'auteur de l'ouvrage « Les hussards bleus de Bretagne : instituteurs publics de la III<sup>e</sup> République (Skol Vreizh), 2002, Morlaix et de celui sur l'histoire de la prison de Guingamp (2021). Son premier souvenir d'EAC, c'est un souvenir cinématographique, avec David Lynch, à écouter sur [cnam-inseac.fr](http://cnam-inseac.fr)

[emmanuel.laot@lecnam.net](mailto:emmanuel.laot@lecnam.net)



**Adrien WALLET,**  
Professeur des écoles

Professeur des écoles, Adrien Wallet s'est beaucoup intéressé aux questions de vocabulaire et de lecture sur lesquelles il est formateur et auteur de méthodes pédagogiques (Vocaplus : manuel scolaire de vocabulaire (Nathan), 2019 et Timini : manuel de lecture (Nathan), 2020). Sur un ton humoristique, il prodigue des conseils pour bien faire ses devoirs dans la BD de Domas, *Tas fait tes devoirs ?!* (Bamboo), 2021. Il a rejoint l'INSEAC en septembre 2020. Son premier souvenir d'EAC, c'est un souvenir de bruits de gradins au théâtre, qu'il l'a vécu à l'âge de 8 ans, à écouter sur [cnam-inseac.fr](http://cnam-inseac.fr)

[adrien.wallet@lecnam.net](mailto:adrien.wallet@lecnam.net)



**Laurent GARREAU,**  
Ingénieur de recherche

Laurent Garreau est titulaire d'un doctorat en cinéma et spécialiste de l'éducation aux Médias et à l'Information, de l'Histoire des innovations pédagogiques et des industries éducatives, de la Didactique de l'image et de la Conservation et valorisation de patrimoines immatériels, notamment éducatifs. Au sein de l'INSEAC il accompagne la structuration de l'équipe de recherche et a en charge le suivi des doctorants. Il participe au développement des partenariats de l'INSEAC notamment autour Campus d'Excellence de l'EAC en Bretagne. Son premier souvenir d'EAC, il l'a vécu à l'âge de 13 ans au collège, c'est un souvenir de cinéma, à écouter sur [cnam-inseac.fr](http://cnam-inseac.fr)

[laurent.garreau3@lecnam.net](mailto:laurent.garreau3@lecnam.net)



**Tabatha MORIN,**  
Ingénieure pédagogique

Tabatha Morin contribue au montage des formations et à la conception des enseignements de l'INSEAC en lien avec les équipes du Cnam et du Cnam Bretagne. Elle accompagne notamment les enseignants dans la scénarisation des cours en présentiel et à distance. Elle a rejoint Guingamp et l'équipe de l'INSEAC en janvier 2021. Son premier souvenir d'EAC est un souvenir d'apprentissage de la musique au collège, à écouter sur [cnam-inseac.fr](http://cnam-inseac.fr)

[tabatha.morin@lecnam.net](mailto:tabatha.morin@lecnam.net)

**Justine Jandot-dit-Danjou** est diplômée d'un Master Culture et Communication. Elle commence à la rentrée 2022 une thèse sur l'éducation aux images.

**Christophe Guilloux**, professeur des écoles à l'école Jules Ferry de Pontivy, s'inscrit en première année de thèse pour répondre à une question fondatrice dans sa vocation d'enseignant : « La perception peut-elle s'éduquer ? ».

**Valérie Brayda-Brun**, professeur relais pour le livre et la lecture dans les départements alpins, entame une thèse pour prolonger un mémoire sur la lecture oralisée et les lectures musicales afin d'aborder dans une perspective d'éducation artistique et culturelle.

**Guillaume Ramaye**, thèse sur Les enjeux de la coopération entre les acteurs des conservatoires / écoles de musique et de l'Éducation nationale à La Réunion.

Par ailleurs, les chercheurs de l'INSEAC poursuivent l'encadrement de la thèse de **Laure-Hélène Swinnen** sur l'EAC au Festival d'Avignon.

Plus d'informations sur [cnam-inseac.fr/doctorat](http://cnam-inseac.fr/doctorat)





**Béatrice FALUSI,**  
Gestionnaire administrative

Béatrice Falusi est gestionnaire administrative à l'INSEAC du Cnam, Cnam Bretagne depuis février 2021. A l'interface de l'INSEAC et du Cnam Bretagne, ses missions relèvent de l'appui aux personnels et de la gestion des ressources humaines, de la gestion administrative et financière et du suivi des projets. C'est en classe de CM1 que se situe son meilleur souvenir d'art à l'école, un souvenir de marionnettes et de spectacle vivant, à écouter sur [cnam-inseac.fr](http://cnam-inseac.fr)

[beatrice.falusi@lecnam.net](mailto:beatrice.falusi@lecnam.net)



**Mickaël SAUVAGE,**  
Technicien audiovisuel

Mickaël Sauvage a rejoint l'équipe de l'INSEAC en janvier 2022. Psychoacousticien de formation puis paysan par passion, il est en charge de la production des ressources audiovisuelles et podcasts de l'INSEAC. Il gère le parc du matériel informatique et audiovisuel dont MARIA (Mannequin d'Acquisition pour une Restitution Immersive Acoustique). Son premier souvenir d'EAC est son premier concert aux transmusciales en 1985, le groupe belge Front242 à la salle de la cité, à écouter sur [cnam-inseac.fr](http://cnam-inseac.fr)

[mickael.sauvage@lecnam.net](mailto:mickael.sauvage@lecnam.net)



**Nicolas PERRIGAULT,**  
Chargé de communication

Nicolas Perrigault a rejoint l'équipe de l'INSEAC en août 2021. Chargé de communication, il met en œuvre, en lien avec les équipes du Cnam et du Cnam Bretagne, les actions de communication de l'INSEAC et participe au déploiement de l'Établi de l'EAC. Pour retrouver son premier souvenir d'EAC, rendez-vous sur [cnam-inseac.fr](http://cnam-inseac.fr)

[nicolas.perrigault@lecnam.net](mailto:nicolas.perrigault@lecnam.net)

**Le conseil scientifique pluridisciplinaire propose et évalue la politique scientifique de l'institut. Sa composition :**

**Au sein du Collège des Membres externes apportant leur expertise :**

1. Rachel Kahn, écrivain, réalisatrice, actrice
2. Thierry Séguin, acteur culturel projet Sew Théâtre de l'Entresort et professeur à l'université de Rennes
3. Philippe Galais, Inspection Générale EAC
4. Diane Launier, Arts ludiques Le Musée
5. Stéphane Breton, EHES
6. Marie-Christine Bordeaux, PR, Université de Grenoble
7. Emmanuelle Lallemand, PR, Paris 8
8. Jean-Jacques Aillagon

9. Jean-Michel Le Boulanger
10. Raphael Muller, historien, recteur d'académie
11. Yannick Vernet, École Nationale Supérieure de la Photographie
12. Philippe Bonfils, professeur, université de Toulon
13. Jean-Miguel Pire, EPHE
14. Marianne Blayau, Orchestre à l'école
15. François Germinet, président de l'Université de Cergy
16. Isabelle Barbéris, MCF, Paris Diderot
17. Rachid Akbal, metteur en scène, festival Rumeurs urbaines
18. Hakim Bah, auteur
19. Clément Benech, littérature jeune public
20. Sandrine Treiner, France Culture

**Au sein du Collège des Membres statutaires internes permanents**

1. Le directeur du département de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale (ou son représentant)
2. Le directeur des études, de la prospective et de statistiques du ministère de la Culture (ou son représentant)
3. Le directeur de l'INSEAC
4. Le directeur du Centre Cnam de Bretagne
5. Le vice-président du HCEAC
6. Le directeur régional des Affaires Culturelles
7. Damien Malinas, enseignant-chercheur du Cnam affecté à l'INSEAC
8. Stéphanie Pourquier-Jacquín, enseignant-chercheur du Cnam affecté à l'INSEAC

9. Raphael Roth, MCF Cnam, enseignant-chercheur du Cnam affecté à l'INSEAC
10. Laurent Garreau, chercheur associé affecté à l'INSEAC

**Au sein du Collège des Membres Cnam invités**

1. Manuel Zacklad (Cnam - Dicen - IdF)
2. Philippe Durance (Cnam - EPN 16)
3. Stéphanie Chatelain-Ponroy (Cnam - ED Abbé Grégoire)



**Aurélia LEROUX,**

Directrice Opérationnelle  
Campus des Métiers et des  
Qualifications d'excellence  
de l'Éducation Artistique et  
Culturelle en Bretagne

Après une carrière d'experte en management de projets, stratégie d'entreprise, stratégie de développement et de changement, sociologie des organisations et communication, analyse prospective en particulier au sein de l'économie sociale et solidaire, Aurélia Leroux a basculé du lien Emploi/Logement au service de l'accès au logement social pour les plus démunis au lien Emploi/Formation en Bretagne autour de l'accès à l'Éducation Artistique et Culturelle pour tous en tant que Directrice opérationnelle du Campus d'Excellence de l'Éducation Artistique et Culturelle en Bretagne. Pour retrouver son premier souvenir d'EAC, rendez-vous sur [cnam-inseac.fr](https://cnam-inseac.fr)

[aurelia.leroux@ac-rennes.fr](mailto:aurelia.leroux@ac-rennes.fr)



**Julie WOZNIAK,**

Coordinatrice des Pôles de  
Ressources pour l'Éducation  
Artistique et Culturelle

Chargée de projets culturels et pédagogiques, notamment au travers de projets d'expositions, Julie Wozniak s'est spécialisée en méthodologie de projets et en techniques de créativité. Elle a rejoint l'équipe de l'INSEAC en juin 2023 pour prendre en charge la nouvelle coordination nationale des PREAC. Elle assure un fonctionnement en réseau, une démarche qualité pour les formations proposées et leur rayonnement national. Interlocutrice privilégiée des PREAC, elle met en œuvre un accompagnement et assure les relations partenariales. Son premier souvenir d'EAC remonte à sa plus tendre enfance, au pied d'une machine à coudre, à écouter sur [cnam-inseac.fr](https://cnam-inseac.fr)

[julie.wozniak@lecnam.net](mailto:julie.wozniak@lecnam.net)



# PORTRAITS

## D'ÉTUDIANTS DIPLOMÉS



### Aourell GUIVARCH-TONNARD

« Après avoir été journaliste pendant une dizaine d'années, j'ai rangé ma carte de presse et ai repris mes études à l'Inseac en 2021. Ayant été - entre autres - spécialisée dans l'économie maritime, j'ai orienté mes recherches en EAC autour de la culture scientifique et de l'éducation au développement durable, et le master a été l'occasion pour moi de faire un premier stage à Océanopolis puis un second au sein de la délégation régionale académique à l'EAC (DRAEAC Bretagne).

Aujourd'hui j'ai intégré ce service en tant que cheffe de projet, et je fais plus largement partie du pôle EAC, culture scientifique et innovation pédagogique. Je travaille avec une multiplicité d'acteurs de l'EAC (à l'Éducation nationale bien sûr, mais aussi à la Drac, dans les structures culturelles, les collectivités...), dans la logique partenariale qu'induit l'éducation artistique et culturelle. »



### Axelle THEPAULT

« Avant l'INSEAC, j'ai toujours vécu en centre-Bretagne avant de partir faire des études de gestion à Vannes. Passionnée par les festivals et le milieu culturel depuis l'enfance, je voulais continuer mes études dans l'évènementielle et j'ai fait une formation bac+3 en organisation événementielle sur l'année 2020-2021. Par la suite, j'ai rejoint le master Culture et Communication de l'INSEAC de Guingamp pour peaufiner mes connaissances et me spécialiser dans l'action culturelle, toujours dans le milieu du spectacle vivant. Forte d'engagement d'un ancrage et d'une dynamique territoriale importante, je suis contente que cette formation ait pu me laisser l'opportunité de rester dans mes terres natales.

Depuis mon Master, j'ai continué à travailler dans le secteur événementiel : aux Rencontres Trans Musicales de Rennes (que j'avais déjà pu connaître lors de mes années de Master), au festival des Vieilles Charrues (où j'ai fait mon stage suivi d'une alternance dans le cadre de mes deux années étudiantes à l'INSEAC), et voir où la suite me mène... »



### Leïla HÉRAUD

« Avant l'INSEAC, j'étais en classe préparatoire littéraire à Cherbourg. J'ai toujours eu cette proximité avec les arts et les cultures grâce à mes parents. Ma mère, professeure de danse contemporaine dans une MJC, m'a fait découvrir la pop culture. Mon père, professeur de saxophone au conservatoire de Caen, m'a apporté une tout autre culture : musique classique, jazz, mais également les musiques traditionnelles d'Europe de l'Est. J'ai donc pratiqué ces deux arts, dans deux institutions totalement différentes.

En arrivant à l'INSEAC, je ne connaissais pas l'EAC. Rendre accessible la culture à toutes et tous, tout en valorisant la culture de chacun et chacune, penser une culture partagée et non imposée, m'a attiré.

Aujourd'hui, je suis assistante en billetterie, actions culturelles et communication à la SMAC Le Normandy à Saint-Lô. J'y apprend ces métiers, nourrie par l'EAC et le sujet de mon mémoire de recherche : l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. »



LES PÔLES DE RESSOURCES  
POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE  
ET CULTURELLE **(PREAC)**



# LES PREAC : DES PÔLES DE FORMATION CONTINUE EN EAC

85

**JULIE WOZNIAK**, *Coordinatrice des PREAC*

Les Pôles de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle (PRÉAC) sont des pôles de formation continue en Éducation Artistique et Culturelle.

Ce sont des instances partenariales, formalisées par voie de convention, avec au moins une structure culturelle, le rectorat à travers la Délégation Académique aux Arts et à la Culture (DAAC), la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et l'École Académique de la Formation Continue (E AFC) de l'académie du PRÉAC.

Pour 2024-2025, le financement des PRÉAC est attribué par une dotation nationale conjointe du ministère de la Culture (MC) et du ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (MENJ), déléguée aux services déconcentrés des deux ministères (DAAC / DRAC) en complément des dotations régionales.

Les trois ministères (MC, MENJ, MESRI) ont confié la coordination nationale des PREAC à l'institut national supérieur d'éducation artistique et culturelle (INSEAC du CNAM).

Cette coordination s'incarne dès aujourd'hui, et s'incarnera de plus en plus, et ceci conjointement avec les services centraux des deux ministères, dans la mise en réseau des acteurs de ces PREAC, dans la communication nationale de leurs actions, leur diffusion, leur valorisation, mais aussi dans l'accompagnement des projets de formation élaborés, dans leur qualité et leurs adresses.

Cette coordination, est ainsi mise au service des PREAC eux-mêmes, des comités de pilotages et des comités techniques qui les font vivre, mais aussi au service des publics, de la communauté des professionnels de l'EAC pour permettre au mieux, et au plus grand nombre, d'accéder à des formations et des ressources de qualité en Éducation Artistique et Culturelle, sur tout le territoire Français.

*Les Pôles de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle (PRÉAC) sont régis par la circulaire N° 2007-090 du 12 avril 2007.*

## 11 GRANDS DOMAINES

- Arts du cirque et de la rue
- Arts visuels
- Cinéma et audiovisuel
- Culture scientifique, technique et industrielle
- Danse
- Éducation aux médias et à l'information
- Livre, lecture, écritures et oralité
- Mémoire
- Musique
- Patrimoine
- Théâtre, arts du mime et du geste



## Missions

Les PREAC ont pour missions la formation de prescripteurs de formation, à partir des besoins recensés, notamment autour de la méthodologie de conduite de projets, et la constitution et transmission de ressources, pour contribuer au déploiement de la politique publique de l'objectif 100%EAC.

Ils contribuent à développer une culture commune de l'Éducation Artistique et Culturelle et à susciter l'envie des acteurs de mettre en œuvre des projets territoriaux impliquant directement les enfants, les jeunes, quels que soient leur lieu et temps de vie (accueil petite enfance, établissements scolaires, périscolaire, accueil de loisirs, établissements et structures accueillant des jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse, établissements sociaux et médicaux notamment).



Retrouvez les 41 PREAC sur le site de l'Établish de l'EAC

## Les formations nationales PREAC



Implantés en régions et en académies, les PREAC sont pour autant porteurs de formations s'adressant à l'ensemble du territoire national. Construites autour d'un domaine d'éducation artistique et culturelle et d'une problématique spécifique, y compris dans sa dimension interdisciplinaire, toutes les formations sont pensées pour un public intercatégoriel et fondées sur des besoins de terrain identifiés.

Elles s'articulent autour de temps de transmission d'informations théoriques, d'ateliers de pratique et de partages d'expériences. Pour assurer un réinvestissement et une exploitation opérationnelle en territoires, elles reposent sur des axes de travail et de réflexion portant à la fois sur la méthodologie de projet, la pédagogie, la médiation et toute autre forme d'action d'éducation artistique et culturelle.



## Les publics

Les formations s'adressent à un public mixte de professionnels de l'EAC susceptibles d'être prescripteurs de formations ou de projets partenariaux ambitieux, issus des domaines de l'éducation, de la culture, et de l'enfance et de la jeunesse :

- Du domaine de l'éducation : délégations académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC), autres réseaux académiques concernés (tels que les correspondants académiques sciences et technologies, les référents académiques en EMI, les référents académiques mémoire et citoyenneté), corps d'inspection, chefs d'établissement, conseillers pédagogiques, professeurs d'INSPE, enseignants-formateurs. Les référents culture, enseignants-relais, professeurs d'éducation socioculturelle peuvent y être associés quand leurs missions sont territorialisées, ou en inter établissement ;
- Du domaine de la culture : Agent (conseillers, UDAP, SRA, CRMH) des DRAC, responsables d'écoles d'enseignement spécialisé et de la création artistique, responsables de structures, d'établissement public, de réseaux culturels ou d'associations culturelles (service des publics, chef de projet etc.), artistes et professionnels engagés dans les champs de la transmission (résidence, etc.), cadres des collectivités territoriales (filière Culture), coordinateurs culturels de contrats territoriaux etc.;
- Du domaine de l'enfance et de la jeunesse : Cadres d'administrations, formateurs, cadres et référents culture des réseaux professionnels de l'animation et de l'éducation populaire, formateurs de professionnels de la petite enfance et travailleurs sociaux, professionnels jeunesse (formateurs d'éducateurs PJJ etc.), cadres professionnels des champs du handicap, du médico-social et cadres des collectivités territoriales.

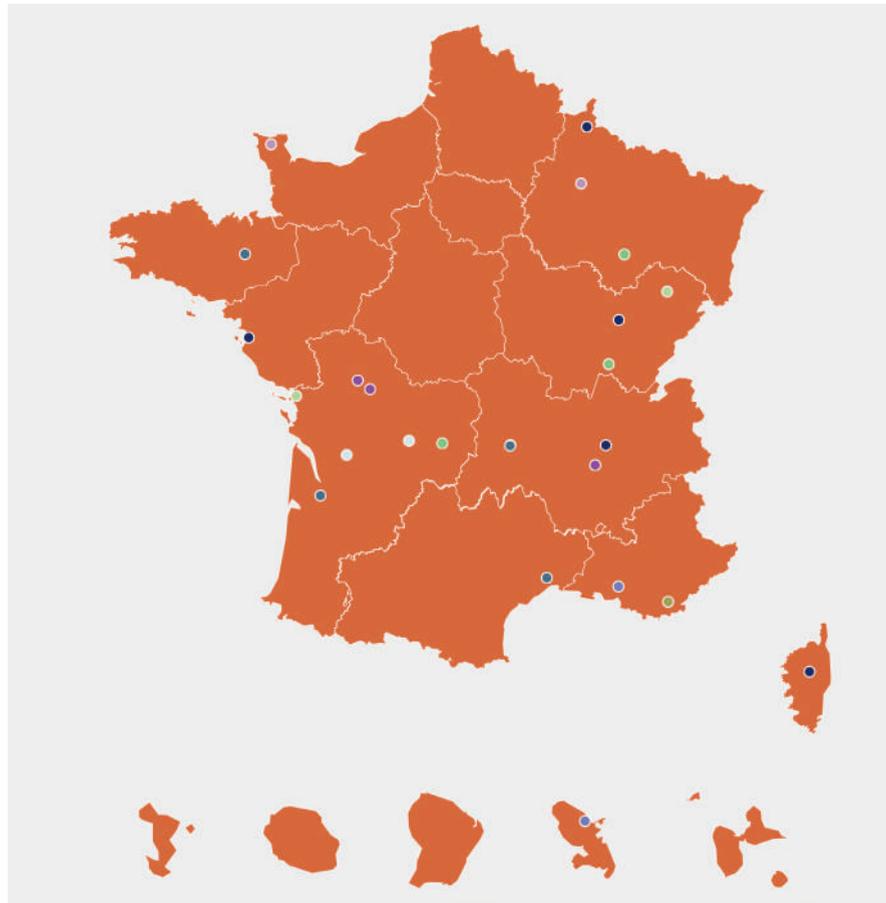
## Les PREAC sur le site de l'Établi de l'EAC

Le calendrier, la cartographie et les programmes des formations nationales les programmes, les liens d'inscriptions et la photographie des PREAC existants sont à retrouver sur l'Établi de l'Inseac : <https://etabli-eac.cnam-inseac.fr/preac/>

88



Retrouvez les 41 PREAC sur le site de l'Établi de l'EAC



# LA SAISON DES PREAC

## 2024-2025 :

### DES FORMATIONS NATIONALES POUR LES PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



Retrouvez toutes les formations nationales des PREAC sur le site de l'Établish de l'EAC

#### **Paysages réinventés** **PREAC Art et paysage** *Nouvelle Aquitaine*

**Tags :** Arts visuels

**Dates :** 3 jours du 02/10 au 06/11/2024 (Format hybride)

Tout artiste crée à partir d'une histoire formelle en fonction de laquelle il doit se positionner, à la fois héritant d'elle et réinventant ses propres approches. Comment ces logiques créatives de répétition et de réinvention entrent-elles en dialogue avec un paysage ?

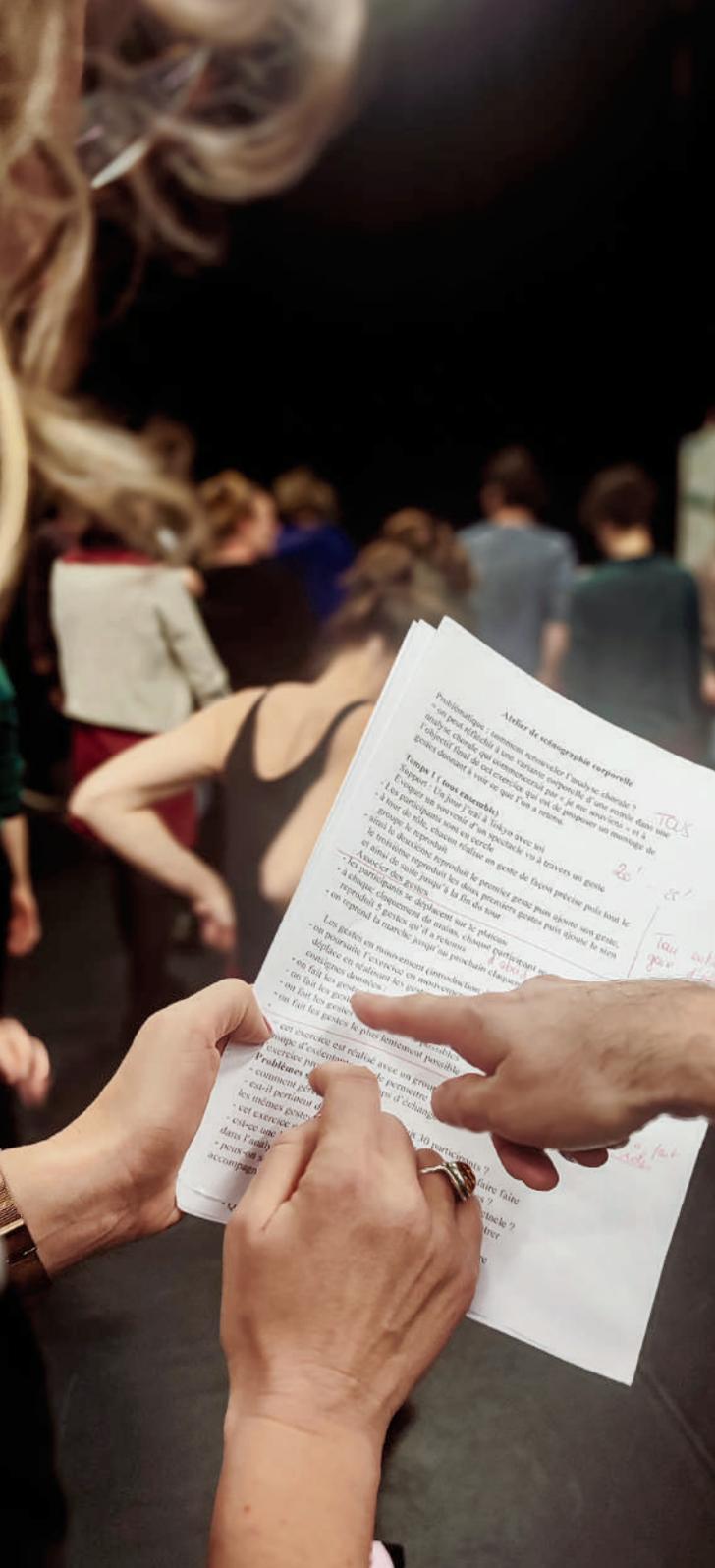
Cette formation explore la dimension profondément construite du paysage. Tant du point de vue de l'histoire des arts que de celle des territoires, il n'existe pas de paysages vierges. Bouleversant les sols, les sous-sols et jusqu'à l'atmosphère, les humains ont modelé ce qui est donné à voir d'une terre. En parallèle, les artistes ont façonné notre relation esthétique à celle-ci depuis les verdure d'Aubusson du XVIIIème siècle, la peinture de plein air de la deuxième moitié du XIXème siècle, le fauvisme, jusqu'au Land Art et à l'art d'aujourd'hui. Depuis leurs présents, les artistes font œuvre à partir d'éléments qui préexistent et questionnent les histoires sensorielles et politiques des paysages avec lesquelles ils créent.



Photo : © Aurélien Mole

PREAC Art et paysage - Nadia Myre,  
Contact in Monochrome (Toile de Jouy),  
Papier peint, 2018. Courtesy Galerie Art  
Mûr, Montréal. Exposition CIAPV, 2022.





**De l'idée au texte, du texte à la scène : la fabrique de l'écriture dramaturgique francophone - Session 2 : du texte à la scène**  
**PREAC Écritures et théâtre contemporain francophones**  
Nouvelle Aquitaine

**Tags :** Théâtre, arts du mime et du geste ; Livre, lecture, écritures et oralité  
**Dates :** Du 03 au 04/10/2024

Le PREAC Écritures et théâtres contemporains francophones a proposé sur l'année 23-24 un parcours de formation en deux temps, proposant une première session au printemps.

Ces deux sessions s'articulent, en fonction d'une entrée thématique commune, autour de deux actions majeures Des Francophonies – Des écritures à la scène : Les Zébrures de printemps et les Zébrures d'automne.

Tandis que la première session s'est concentrée sur le travail de l'écriture pour la scène en s'appuyant sur des résidences d'auteurs, la seconde explore les manières dont les textes de théâtre prennent vie sur la scène.

Il s'agit alors de découvrir les processus de création, échanger sur « la fabrique de création », pratiquer différentes « méthodes » de faire « œuvre littéraire » à partir d'une idée ou d'un concept, d'acquérir des références et des compétences dans le domaine du théâtre et de la littérature francophones, de permettre des échanges fructueux en croisant et en confrontant regards, avis et pratique en lien avec la pluralité des publics visés et de favoriser la rencontre avec des artistes et leurs œuvres en cours de création.

Formation PREAC Adolescence  
et spectacle vivant

Photo : 2024 © Julie Wozniak

## Appuis et piliers : anatomie concertée du cirque pour l'EAC

### PREAC Cirque

Normandie

**Tags :** Arts du cirque et de la rue

**Dates :** Du 14 au 15/11/2024

Cette année le PREAC Cirque propose aux professionnels de l'EAC de constituer un laboratoire de réflexion actif et de se pencher sur la question suivante : « **Comment partager le cirque dans un projet d'éducation artistique et culturelle ?** ».

Riche de son histoire et des multiples disciplines artistiques qui le nourrissent, le cirque, dont l'intérêt est très plébiscité dans l'éducation artistique et culturelle, cherche pourtant encore les façons de se définir et de s'adresser au monde. Le besoin en formation et en outils opérationnels est avéré dans la communauté intercatégorielle des relais de l'EAC et ce rendez-vous donné sous un format innovant, incarne une belle opportunité de travail en transversalité au sein du réseau.

Inspirée par la pluridisciplinarité même du cirque, cette formation sous un format « hackathon » (démarche facilitant l'expression et la combinaison des compétences de chacun pour arriver à une production d'équipe) s'intègre dans une réflexion active de création d'outils pédagogiques et éducatifs pour les relais de l'EAC. En s'appuyant sur le principe de l'intelligence collective, sur les ressorts, caractéristiques et appuis du cirque d'une part et les 3 piliers de EAC d'autre part, les stagiaires seront invités à proposer des solutions originales et innovantes pour répondre à cette problématique. Ils seront accompagnés d'un intervenant « coach » (Guillaume Clayssen – metteur en scène et ancien professeur de philosophie) et d'un groupe d'experts.



Photo : © PREAC Cirque

**Vous avez deux jours pour penser et créer ensemble, des outils pour parler, éprouver, lire, expérimenter, transmettre le cirque dans vos projets EAC !**



## La relation à l'autre à travers les portés et les jeux acrobatiques

### PREAC Arts du Cirque

Grand Est

**Tags :** Arts du cirque et de la rue

**Dates :** Du 18 au 21/11/2024

Depuis sa fondation, la compagnie de cirque *Un loup pour l'homme* mène des interventions pédagogiques développées en parallèle de son activité principale de recherche, de création et de diffusion de spectacles. Cette activité naît de la conviction que le rôle actif de l'artiste ne se cantonne pas aux strictes limites de la piste, mais que le rapport au public, aux personnes se prolonge aussi par ce genre de rencontre, discussions, ateliers. Il importe que les membres d'une société puissent rencontrer et dialoguer avec leurs artistes, et l'un des meilleurs échanges possibles est celui qui se crée autour de leur pratique artistique.

*Un loup pour l'homme* a donc choisi d'investir ces espaces en proposant une démarche proche de la vision artistique qu'elle défend, pour ne pas se transformer à l'occasion en simple prestataire d'heures d'action culturelle plus ou moins définie. Tout acrobate qu'ils sont, il ne s'agit donc pas simplement de transmettre des figures accessibles à tel ou tel public, mais de poursuivre en atelier, avec la même exigence, **la recherche de sens et l'aventure de relations humaines qu'est le travail autour des portés et des jeux acrobatiques.**

Cette formation 2024 s'attachera à la construction d'un parcours EAC en lien avec le cirque, l'intégration de l'expressivité artistique et émotionnelle à la performance physique, le développement de la confiance en soi et en l'autre, ainsi que la gestion des peurs. En outre, elle visera aux réinvestissement de nouveaux outils, tels que des jeux et des exercices, pour la mise en place d'ateliers corporels et artistiques.

## L'apport de la marionnette dans la transmission et l'enseignement du théâtre

### PREAC Marionnette

Grand Est

**Tags :** Théâtre, arts du mime et du geste ; Livre, lecture, écritures et oralité

**Dates :** Du 19 au 22/11/2024

Quand la marionnette se saisit de textes littéraires, que se passe-t-il ?

L'intention artistique et pédagogique de cette formation sont toutes entières contenues dans cette question à laquelle les intervenants et les stagiaires tenteront de donner une réponse. Les ateliers menés permettront en effet de mettre en évidence cette singularité du théâtre de marionnettes : faire prendre vie au texte dans toutes ses dimensions.

En transmettant des outils méthodologiques pour mener et animer des ateliers théâtre liés aux arts de la marionnette en classe, dans une troupe de théâtre, en Compagnie et en structure associative, il s'agira d'exploiter une approche du travail corporel spécifique au jeu du marionnettiste. Cette approche sera complétée et alimentée par une réflexion approfondie et développée sur la place du texte dans le théâtre de marionnette et la question de son adaptation et de sa réécriture au plateau.

L'articulation de la pratique de jeu spécifique aux arts de la marionnette et la réflexion sur la dramaturgie du texte dans le théâtre de marionnette constitueront les deux axes principaux de la formation.

La formation offrira en outre aux stagiaires une nouvelle analyse de leurs pratiques d'éducation artistique et culturelle dans l'enseignement des pratiques du théâtre et dans la méthodologie de projet EAC.



Photo : © PREAC Marionnette





Formation PREAC Chanson  
Francophone et musiques actuelles

### Susciter le goût du cinéma chez les 15-25 ans : transmission en transition, nouvelles pratiques, nouveaux formats

#### PREAC Transmettre le cinéma aujourd'hui

*Provence-Alpes-Côte d'Azur*

**Tags :** Cinéma et audiovisuel

**Dates :** Du 20 au 22/11/2024

Les choix d'œuvres du cinéma mondial, ainsi que l'évolution des esthétiques et des pratiques cinématographiques, englobent toutes les dimensions de l'éducation artistique et culturelle en s'appuyant sur des ressources constamment renouvelées. Ces choix interrogent aussi bien la création contemporaine que le patrimoine, et mettent en perspective les goûts et préférences des jeunes face aux choix des adultes.

Les Pôles images régionaux ont observé que les jeunes regardent davantage de séries que de films, probablement pour des raisons budgétaires ou par facilité et repli sur soi. Toutefois, leur rapport aux séries rappelle celui que les générations précédentes avaient avec les films : ils regardent les mêmes séries, ensemble mais séparément, et en discutent ensuite, que ce soit sur les réseaux sociaux ou en personne, comme nous le faisons après avoir vu un film.

Ainsi, la formation proposera de considérer les séries comme un lieu culturel commun pour les jeunes, véhiculant un ensemble de codes, de structures, de technicité et de grammaire souvent similaires à ceux du cinéma. L'objectif sera d'élaborer des stratégies pour créer des passerelles entre les séries et les films.

### La création musicale collective : du rythme à la mélodie, panorama d'outils au service des acteurs de l'EAC

#### PREAC Chanson francophone et musiques actuelles

*Nouvelle aquitaine*

**Tags :** Musique

**Dates :** Du 27 au 29/11/2024

Le PREAC Chanson Francophone et Musiques Actuelles se veut un outil au service des acteurs de l'éducation artistique et culturelle souhaitant s'appuyer sur la chanson et les musiques actuelles dans leurs projets destinés aux jeunes, tant dans le cadre scolaire qu'extrascolaire. Fort d'une collaboration étroite avec le festival des Francofolies de La Rochelle, le PREAC propose un temps fort annuel de formation de formateurs autour de l'apprentissage de la chanson et de la découverte du spectacle vivant. Les ressources produites par le PREAC tout au long de l'année sont partagées lors des formations, et ces moments de formation deviennent également des occasions de produire de nouvelles ressources. Ce cercle vertueux entre organisateurs du PREAC et participants, qu'ils soient artistes, enseignants, formateurs ou médiateurs, est une force de la dynamique nationale que nous créons depuis plus de 20 ans.

95

Le programme de la formation 24-25 alternera transmission d'informations théoriques, ateliers pratiques et partages d'expériences, permettant un réinvestissement dans d'autres contextes, notamment territoriaux. Les axes de travail et de réflexion porteront sur la méthodologie de projet, la pédagogie, la médiation et toute autre forme d'action d'éducation artistique et culturelle menant à une exploitation opérationnelle.

© PREAC Danse et arts du mouvement

### Je(u) danse, nous dansons

#### PREAC Danse et arts du mouvement

Auvergne-Rhône-Alpes

**Tags :** Danse

**Dates :** Du 04 au 06/12/2024

Le jeu constitue une expérience pédagogique qui favorise l'autonomie, l'appropriation et la circulation des pratiques et des savoirs. Il s'inscrit dans la relation entre le maître et l'élève, le sachant et l'apprenant, l'artiste et l'interprète en tant que tiers.

De la coopération à la concurrence, les « jeux à danser » proposent différents types de relations. Comment les paramètres du jeu, tels que les objectifs, la composition, les supports matériels et la temporalité, favorisent le partage du sensible et la créativité au sein du groupe ? Cela soulève des questions sur les dyna-





miques de recherche collective, d'improvisation, d'expérimentation et de co-création propres aux projets EAC en danse, face à un jeu. Est-ce une affaire de typologie de jeux, comme les jeux de hasard, de connaissance, de stratégie, d'énigmes, de compétition, de collaboration ou de construction ? Qu'apporte le jeu à « l'être ensemble » ?

Enfin, la danse est souvent définie et éprouvée comme un art du jeu qui requiert une agilité particulière pour dialoguer, agir et interagir avec une diversité de partenaires. Si l'expérience de la danse invite à éprouver et entretenir l'art d'être mouvementé, à quoi servent les jeux ? Est-il question de jouer à danser, de mettre du jeu dans sa danse, de faire du jeu une danse, ou de danser pour jouer ? Le plaisir de la danse est-il le but ultime du jeu ?

Conçus en étroite collaboration avec des artistes du champ chorégraphique créateurs de jeux et d'outils ludiques pour la transmission de la danse, ces trois jours de rencontre et de formation articuleront temps de pratique, conférence, table ronde, temps de réflexion et de conception collective, temps d'échanges pour nourrir les approches et pratiques d'acteurs de l'EAC.

### **L'Intelligence artificielle dans le champ de la culture et de l'artistique : quelles perspectives ? Quelles approches critiques ?**

**PREAC Arts, cultures et numériques**

*Nouvelle aquitaine*

**Tags :** Culture scientifique, technique et industrielle

**Dates :** Du 12 au 13/12/2024

L'intelligence artificielle est appelée à prendre une place centrale dans nos sociétés futures, y compris en transformant les usages artistiques et culturels, continuant la longue histoire des rapports entre art et technologie. Objet d'analyses et d'expérimentations aussi bien prospectivistes que dystopiques, l'IA fascine et/ou effraie : l'intention pédagogique de cette formation 2024 est bien de pouvoir développer une approche réflexive sur le sujet et de proposer des ateliers collectifs, permettant de suivre des processus de production culturelle et/ou artistique employant cette technologie.

## Quelle(s) histoire(s) ? La narration en bande dessinée

### PREAC Bande dessinée

*Nouvelle aquitaine*

**Tags :** Arts visuels ; Livre, lecture, écritures et oralité

**Dates :** Du 27 au 29/01/2025

#### Comment la bande dessinée propose-t-elle une narration unique et révélatrice ?

La bande dessinée est une forme d'art à part entière, où le dessin et le texte se rencontrent pour créer des œuvres d'une richesse narrative inégalée. Ce séminaire national mettra en lumière le processus créatif des artistes, notamment la collaboration essentielle entre dessinateurs et scénaristes. À travers des études de cas et des analyses détaillées, il proposera d'explorer comment les mots et les images s'interpénètrent pour donner vie à des récits. Les participants auront l'occasion de découvrir comment ces collaborations artistiques peuvent inspirer et des actions de stimulation de la créativité et projets collectifs développés dans le cadre des activités professionnelles, de prendre en main des outils et des méthodes pour intégrer la bande dessinée dans leurs activités éducatives et culturelles, d'appréhender des éléments d'élaboration de projets de formation et d'encadrements d'activités autour de la bande dessinée.

Ce séminaire national s'inscrit dans une double démarche artistique et pédagogique, visant à enrichir la compréhension et l'utilisation de la bande dessinée comme un outil narratif puissant et innovant. La bande dessinée, par sa nature séquentielle et visuelle, offre des possibilités uniques pour raconter des histoires, exprimer des idées complexes et engager divers publics de manière créative. En réunissant formateurs d'enseignants, bibliothécaires, responsables culturels et éducateurs spécialisés, la formation favorisera une approche interdisciplinaire en combinant théorie, pratique et échange d'expériences.



PREAC Bande dessinée © CC





## Le théâtre peut-il tout dire et tout montrer ?

**PREAC Théâtre et arts de la scène**

*Auvergne-Rhône-Alpes*

**Tags :** Théâtre, arts du mime et du geste

**Dates :** Du 29 au 31/01/2025

**Comment accompagner le jeune public dans sa lecture des signes et des représentations des « sujets difficiles » au théâtre ?**

Le monde du théâtre (artistes, programmeurs, structures, accompagnateurs) voit émerger une préoccupation de plus en plus forte concernant l'impact des spectacles sur les jeunes publics. Que ce soit vis-à-vis des thèmes abordés ou des esthétiques déployées, une inquiétude et une précaution nouvelles semblent s'imposer aux acteurs de l'EAC dont la responsabilité est très fortement engagée.

Une forme d'autocensure (des artistes, des professionnels de l'EAC, et des publics) ne verrait-elle pas le jour ? Est-ce une menace pour l'EAC ? Comment former les jeunes publics et ceux qui les accompagnent dans leur compréhension de la nécessaire liberté de création, dans l'analyse distanciée des signes et des modalités de représentations des sujets certes difficiles mais nécessaires ?

C'est dans cette démarche que le PREAC Théâtre et arts de la scène se propose d'entamer un cycle de réflexion, avec cette première formation nationale, sur cette tension entre la liberté de création et les responsabilités portées par tous ceux qui accompagnent la réception des spectacles (artistes, médiateurs, programmeurs, enseignants, animateurs).

## Politiques des corps et poétiques des territoires

**PREAC Danse Nomade**

*Nouvelle aquitaine*

**Tags :** Danse

**Dates :** Du 12 au 14/02/2025

Le PRÉAC Danse Nomade s'appuie sur le vaste et pluriel territoire néo-aquitain, et contribue de manière concertée à une politique en faveur d'une généralisation des parcours d'éducation artistique et culturelle en danse, discipline artistique actuellement minoritaire notamment dans les établissements scolaires. Les moyens mis en œuvre relèvent d'une action volontariste en faveur de la présence de la danse dans une diversité et hétérogénéité d'espaces de pratique dédiés à l'éducation et à la transmission. Dans ce contexte, la question des territoires est une notion centrale du PREAC.

Il propose d'aborder dans sa formation 2024-2025, au sein de l'académie de Bordeaux, la question d'agir sur le monde avec la thématique "Politiques des corps et poétiques des territoires"

Cette édition s'inscrit dans le cadre de la quatorzième édition de POUCE ! qui se déroulera du 5 au 15 février 2025. Ce festival de danse à l'attention de l'enfance et de la jeunesse se construira autour de propositions artistiques traitant des questions sociétales notamment liées aux discriminations et aux intersectionnalités, questions éminemment politiques.

### S'adresser à l'adolescence dans le spectacle vivant PREAC Spectacle vivant

*Pays de la Loire*



PREAC Danse Nomade

Photo : © Gregoire Perrier

**Tags :** Théâtre, arts du mime et du geste ; Livre, lecture, écritures et oralité

**Dates :** Du 05 au 06/03/2025

Quand la création s'empare de la réalité des jeunes pour mieux accompagner leur imaginaire. Cette formation de deux jours se concentrera sur l'œuvre de Sonia Chiambretto, autrice et metteuse en scène, en particulier sur son spectacle «Oasis Love», présenté en septembre 2023 lors du Festival d'Automne à Paris. Inspirée par des récits de violences policières à travers diverses villes (Paris, Clichy-sous-Bois, Gênes, Athènes, Londres, Alger, Ferguson...) et des histoires d'amour de jeunes des quartiers français (Paris, Nanterre, Marseille, Clermont-Ferrand...), cette pièce utilise une langue brute et musicale pour entrelacer les vies de trois filles et quatre garçons dans un grand ensemble urbain, transformé en oasis futuriste.





PREAC Spectacle vivant - Oasis Love

Photo : © Christophe Raynaud de Lage

Les thématiques explorées directement ancrées dans la réalité quotidienne des jeunes, fourniront une base pour discuter de la transmission, de l'accompagnement et de la médiation sur des sujets contemporains sensibles, de plus en plus présents dans le théâtre d'aujourd'hui.

La formation examinera comment enseignants, médiateurs, artistes, animateurs et éducateurs peuvent guider les jeunes dans la découverte de spectacles abordant leurs préoccupations, en créant un espace propice à la confiance, à l'expression libre et au débat.

S'inspirant de la méthode de travail de Sonia Chiambretto, qui intègre la documentation et les échanges avec les jeunes pour capturer leurs voix et inclure leurs imaginaires dans le processus d'écriture, la formation explorera l'implication des adolescents dans la création de récits qui leur parlent et leur sont destinés.

Ces thèmes traverseront les différentes séquences de la formation (conférences, spectacles, ateliers), répondant aux besoins des participants pour qu'ils puissent s'approprier ces outils et

les transmettre à leur tour en tant que formateurs ou acteurs de projets partenariaux en Éducation Artistique et Culturelle (EAC).

### Lire, écrire, rêver : vers une découverte des écritures théâtrales contemporaines pour tous les âges

**PREAC Théâtre**

*Bourgogne-Franche-Comté*

**Tags :** Théâtre, arts du mime et du geste

**Dates :** Du 12 au 13/03/2025

Écrire pour le théâtre aujourd'hui peut prendre de nombreuses formes : écritures textuelles et littéraires à destination du tout public ou de la jeunesse mais aussi écritures visuelles, plastiques, sonores.

Conçu comme une boussole pour partir à la découverte des écritures théâtrales de notre époque, ce stage permettra de les appréhender tout en fournissant les outils nécessaires pour les faire

découvrir à son tour.

Mêlant universitaires et artistes, temps destinés à la pratique, conférences, spectacle ou sortie de résidence, les participants auront une approche variée des écritures actuelles, leur permettant d'en saisir les enjeux et de se familiariser avec elles.

Comment les lire, les écrire ? Comment les faire découvrir à tous les âges ? Quelle urgence de parler des grandes thématiques qui agitent nos sociétés ? Pourquoi revendiquer que s'écrivent aujourd'hui les classiques de demain ?

Les intervenants tenteront de tracer les contours de cette géographie théâtrale foisonnante à la lumière de la spécificité de leurs métiers et de leurs expériences : auteur, dramaturge, metteur en scène, chargé des relations avec le public...



Photo : © V.Arbelet

PREAC Théâtre

### Le point de vue dans l'acte photographique

#### PREAC Photographie

*Bourgogne-Franche-Comté*

**Tags :** Arts visuels

**Dates :** Du 18 au 20/03/2025

En août 1827, Nicéphore Niépce enregistre la première image (connue) à l'aide de la lumière. Il la nomme « Point de vue du Gras » : un titre descriptif témoignant de l'endroit depuis lequel il a capturé une vue : par la fenêtre de son domaine du Gras à Saint-Loup-de-Vareennes (à une dizaine de kilomètres de Chalon-sur-Saône). Il ne nomme pas cette image « photographie » (« écrire avec la lumière ») – ce terme n'arrivera que plus tard – ni « héliographie » (écrire avec le soleil) – le nom qu'il donne à son invention – mais « point de vue ».

Dès les prémices de la photographie la question du point de vue est posée, actée comme un élément crucial. Le point de vue physique comme lieu depuis lequel on regarde et enregistre une image ; le point de vue comme vision du monde, manière de voir et de représenter un sujet ; et évidemment le point de vue de celui qui regarde et reçoit cette photographie.

Les techniques photographiques ont évolué, les sujets représentés sont multiples, mais toujours cette question reste centrale et décisive dans l'approche pédagogique de la photographie.

À l'aube du bicentenaire de l'invention de la photographie et d'un coup de projecteur médiatique sur ce médium artistique, nous souhaitons aborder l'enjeu du point de vue pour l'opérateur, au moment de la prise de vue. Quelle approche du sujet choisir ? Comment le formaliser par notre place dans l'espace et nos choix techniques, formels ? Le point de vue peut-il être questionné, initier de nouvelles formes de représentations ?





## **Intelligence artificielle : un outil pour la création et la médiation**

### **PREAC Images, création et hybridation**

*Auvergne-Rhône-Alpes*

**Tags :** Arts visuels ; Cinéma et audiovisuel

**Dates :** Du 25 au 26/03/2025

Comprendre les enjeux et les applications de l'IA, emprunter de nouvelles voies dans le champ des expressions artistiques, acquérir des compétences techniques et transmettre des cadres méthodologiques et des outils logiciels pour travailler avec l'IA à la création et à la médiation, favoriser l'appropriation des savoirs et des pratiques par la rencontre d'acteurs de l'EAC d'origines professionnelles diverses et susciter les échanges entre ces professionnels...

Cette formation a pour ambition de donner le contexte de l'Intelligence artificielle sur ses fonctions prédictives, génératives et prescriptives et d'organiser des ateliers pour faire participer les stagiaires de la formation à de la création avec IA et à des ateliers de médiation qui peuvent être repris dans le cadre d'un cours avec élèves ou une médiation avec public. Les ateliers seront précédés d'une conférence qui fera un état de lieux des connaissances et enjeux de l'IA. La formation sera en outre enrichie par la présentation in-situ d'une œuvre originale de l'artiste Ismael Chandoutis.

## **Comment le patrimoine culturel immatériel nourrit-il la création contemporaine ?**

### **PREAC Patrimoine culturel immatériel et création contemporaine**

*Martinique*

**Tags :** Patrimoine ; Danse

**Dates :** Du 25 au 28/03/2025

Cette formation permettra à tous les stagiaires de mieux comprendre comment faire le lien entre le patrimoine et la création à des fins de mise en œuvre au sein des projets et dispositifs qu'ils portent.

Grâce à la mise à disposition d'un fond documentaire exceptionnel, à des

ateliers de pratique artistique conduits par les plus grands chorégraphes de Martinique et de Guadeloupe, ainsi qu'à des travaux de groupes inter-catégoriels réfléchissant sur la création de ressources, ces stagiaires de 4 jours pourront à la fois renforcer leurs connaissances sur la création contemporaine caribéenne mais également y trouver un vrai espace de réflexion sur l'éducation par le spectacle vivant (danse et performance).

Le séminaire s'adresse à tous les formateurs et porteurs de projets intervenant sur les temps de vie de l'enfant. La question à laquelle veut répondre le PREAC est de trouver comment assurer continuité et cohérente éducative entre les acteurs de la vie de l'enfant.

103

### Le costume dans l'espace du récit chorégraphique : voix, figures et étrangetés

#### PREAC Chorégraphie et création contemporaine

Occitanie

**Tags :** Danse ; Arts visuels

**Dates :** Du 26 au 28/03/2025

Qu'il soit souterrain, en filigrane ou explicite dans les démarches compositionnelles, le récit prend des chemins multiples lorsqu'il s'agit de négocier entre une physicalité et une énonciation. L'histoire de la danse l'a démontré régulièrement. Pour un abord en arborescence de cette élasticité et les questions qu'elle suscite, le choix a été fait de s'appuyer sur une ou plusieurs autre(s) pratique(s) invitée(s) pour rendre active une mise en jeu des perspectives liées à la narration/fiction avec celles liées à l'abstraction en chorégraphie. Dans une approche dialogique, la musique, les arts visuels, la littérature sont ainsi accueillis pour faire résonner leurs matériaux et leurs systèmes d'agencement avec ceux de la danse afin de se renseigner mutuellement.

Pour cette formation, le chorégraphe et chercheur Volmir Cordeiro proposera d'inventer ensemble un séminaire où il sera question d'interroger le costume comme une stratégie à faire figure, à devenir l'espace où l'on danse, le texte d'un récit que l'on partage et la voix pour une corporéité étrange et extraordinaire.

*« Saturer, déborder, charger, empêcher, alourdir, évoquer, colorer, déguiser, cacher, dénuder, contraindre, étonner. Pour répondre à ce dernier volet autour du récit en danse, je propose d'interroger la place du costume et sa puissance d'agir dans la fabrique du récit chorégraphique. Comment le costume porte une force d'imagination, propulse l'apparition d'une figure, devient une contrainte et un concept indissociable du corps qui le porte, et finit par faire récit ? »*

Fibres, coupes, couleurs, plis, poids, chouchous, textures, fantaisies, masques, couches : par quels moyens le costume devient le noyau sensible d'un propos esthétique, poétique et politique au sein de la création chorégraphique ? Comment le textile devient le texte d'un récit dansé ? Est-ce qu'on peut tenter l'hypothèse de penser le costume comme le fil qui allie le corps qui danse avec celui qui regarde ?





**« Faire avec » : de l'aménagement au ménagement du territoire**  
**PREAC Architecture, espaces et société(s)**  
*Auvergne-Rhône-Alpes*

**Tags :** Arts visuels ; Patrimoine

**Dates :** Du 03 au 04/04/2025

Ce stage de formation questionne les transitions à l'œuvre dans la Vallée du Gier, territoire tout à la fois lieu de confluence, lieu de transit, lieu de vie et territoire industriel, en tension entre deux aires métropolitaines à la densité élevée : Lyon et Saint-Etienne.

Cette vallée porte en elle des risques, naturels ou liés à l'activité humaine, hérités de sa géographie ou de son passé. Ces risques, qu'ils soient latents, apparents, disparus, ont influé et influent encore directement sur l'aménagement de ce territoire.

Le stage prend place à Rive-de-Gier (42) et Givors (69) et tentera de comprendre Comment se pose cette question des risques dans chaque ville, et comment elle est prise en compte dans les projets urbains et architecturaux.

L'objectif de ce stage est d'identifier les différents risques comme des leviers vers les transitions du territoire. En quoi une nouvelle prise en compte de ces risques pourrait-elle être permettre de passer d'une logique d'aménagement à une logique plus contemporaine de ménagement, au sens d'agir en prenant soin, avec sobriété et économie.

Durant deux jours et alternant interventions théoriques, visites de sites et ateliers, cette formation propose de questionner le rapport au territoire au regard de sa géographie, de son histoire et de ses activités face aux défis d'un monde en transition.

L'objectifs de la formation sera d'expérimenter un territoire et de fournir des apports thématiques sur les questions d'architecture, d'aménagement, des risques encourus et des transitions à l'œuvre.

## Création collective : partage d'une approche ludique et populaire

### PREAC Danse

Bretagne

**Tags :** Danse

**Dates :** Du 23 au 25/04/2025

Le PREAC Danse a traversé sur l'année 2023-2024 le cycle Danses sociales 2.0. Durant ce cycle, les danses de la marge étaient questionnées à la fois sur leur évolution et sur leur transmission. Afin de poursuivre le questionnement autour de la marge et des modalités de transmission et de définitions de la danse, le collectif Ès est l'invité de la formation 2024-2025.

Depuis un peu plus quatre ans, le CCNRB accompagne Emilie Szikora, Jérémy Martinez et Sidonie Duret dans leur recherche autour du collectif et du populaire. Nombreux de leurs spectacles ont été programmés à Rennes : Jean-Yves Patrick et Corinne, 1ère mondiale, Karaodance, SHOT, Loto 3000.

Durant ces trois jours de stage, ces artistes sont invités à partager leurs réflexions et leurs processus et modalités de recherche.

Le Collectif ÈS propose pour cette formation 2024-2025 du PREAC Danse, une immersion dans des démarches de création collaboratives. Pour les ÈS, enjeux populaires et collectifs trouvent une résonance commune : c'est ce qu'ils aborderont, par le corps, par les tentatives et par les débats, en rassemblant les points de vue singuliers de chaque participants.

Durant ces trois jours en studio, toutes et tous seront amenés à vivre des processus de création collectives, au travers de jeux, expériences physiques et outils chorégraphiques dont tout le monde peut s'emparer.

Les stagiaires y exerceront par exemple la spontanéité d'écriture en revisitant le dispositif SHOT, une notice de création imaginée par les trois artistes.

Enfin, la notion de « populaire » sera comme un fil rouge permettant de brasser des références connues et reconnues, et d'activer des mémoires communes par le mouvement.



Photo : © Jean-Louis Fernandez

105

PREAC Danse





## Direction artistique : graphisme et musique

### PREAC Design graphique

Grand Est

**Tags :** Arts visuels ; Musique

**Dates :** Du 20 au 23/05/2025

L'édition 2025 de la Biennale internationale de design graphique traitera des liens entre musique et graphisme. En écho à cette programmation, la formation du PREAC Design graphique permettra aux stagiaires de s'approprier les vocabulaires visuels et graphiques associés à l'univers de la musique. Cet apprentissage sera appliqué à la conception d'actions EAC mêlant design graphique et musique.

La partie pratique de la formation s'appuiera sur une analyse musicale et la découverte d'univers visuels associés à certains styles musicaux afin que les stagiaires élaborent ensuite leurs propres productions visuelles.

Après un temps collectif d'écoute et d'analyse musicale, les stagiaires pourront choisir de participer à l'un des deux ateliers proposés, menés par des graphistes professionnels de renom. Le premier atelier devra permettre de traduire visuellement des morceaux de musique électronique en s'appuyant sur l'analyse musicale qui aura été proposée en amont et en découvrant des outils et méthodes propres au champ du design graphique ; le second atelier s'appuiera à la fois sur l'analyse musicale mais aussi sur la découverte des univers visuels des styles et sous-styles musicaux du rock (glam rock, pop rock, etc.) pour ensuite amener les stagiaires à amorcer un travail de création typographique.

Des temps de restitutions sont également prévus pour amener les stagiaires à faire la médiation de leur travail, ainsi qu'un temps d'ingénierie de projet, en clôture du stage, qui permettra aux stagiaires de commencer à envisager concrètement la création de collaboration, avec les autres stagiaires présents ou avec d'autres partenaires, ainsi que la transmission des acquis de la formation auprès des professionnels de l'EAC au sein de leur structure ou au sein de structures partenaires.

## Pratique théâtrale et apprentissage linguistique

### PREAC Théâtre et arts du cirque

Corse

**Tags :** Théâtre, arts du mime et du geste

**Dates :** Du 21 au 23/05/2025

En quoi et comment la pratique théâtrale peut-elle renforcer l'apprentissage d'une langue ? Il est vrai que les outils de l'art dramatique, du corps et de la voix, sont les mêmes que ceux sollicités pour l'apprentissage des langues. Les mécanismes mis en jeu pour leur maîtrise sont également très proches. C'est pourquoi, il apparaît essentiel de mettre en correspondance le théâtre et les langues dans la construction de projets plurilingues.

Durant 3 jours, en résidence à Olmi Capella et Pioggiola dans les locaux de l'ARIA, professionnels de l'éducation nationale, acteurs culturels et acteurs de la jeunesse vont pouvoir confronter, échanger leurs pratiques et leurs outils mais aussi se nourrir et s'enrichir d'expériences pédago-

107



Photo : © V. Arbetet

PREAC Théâtre - Formation 2024



giques et théâtrales qui leur seront présentées. À travers des communications et des ateliers de pratique en langue étrangère et régionales, seront notamment abordés le problème de l'écriture théâtrale bilingue ou plurilingue, le choix des répertoires, la nécessité de l'adaptation, mais aussi la prise en compte des différents niveaux linguistiques.

Ce séminaire a clairement pour ambition d'ouvrir une réflexion et d'encourager le partage des bonnes pratiques d'ici et d'ailleurs.

### Pluralité et Interaction des espaces dans le répertoire pour voix d'enfant :

#### La voix, le corps, la scène

#### PREAC Voix d'enfants / espaces scéniques

Bourgogne-Franche-Comté

PREAC Voix d'enfants, espaces scéniques - Starmania



Photo : © V.Arbelet

**Tags :** Danse ; Musique ; Théâtre, arts du mime et du geste

**Dates :** Du 26 au 28/05/2025

De façon générale, la musique est considérée comme "l'art du temps" par excellence. Par opposition aux beaux-arts considérés a priori comme des arts de l'espace, la musique existe à travers cette dimension temporelle lui permettant de ne pas demeurer abstraite.

Cette dichotomie traditionnelle s'est vue toutefois de plus en plus remise en cause, car elle occulte entre autres toute la dimension spatiale effective de la musique. De l'antiphonie antique à la polychoralité vénitienne de l'époque baroque, de la délocalisation des instruments hors-champ à l'époque romantique aux expérimentations de la musique contemporaine, la question de l'espace prend une part de plus en plus importante et induit de plus en plus de réflexions.

De la même façon, le répertoire pour voix d'enfants et mouvement qui nous intéresse particulièrement demande aux artistes d'avoir à la fois conscience de la dimension vocale mais aussi de cette dimension spatiale qui se veut multiple : l'espace où le chœur va se produire (l'espace réel de la scène) mais également d'autres espaces qui vont se construire et se modéliser.

D'un point de vue purement physique, la musique est une onde sonore qui se déploie par vibration de l'air dans un espace. Le chant crée donc un espace "projeté", sonore et dynamique : le chef de chœur va modéliser cet espace pour le faire coïncider à l'espace scénique et lui donner une dimen-

sion esthétique, reflet d'un véritable travail artistique à destination des auditeurs.

La dimension visuelle, elle-aussi, intrinsèquement liée à ce répertoire va se coconstruire par le biais de la mise en espace, la mise en scène et l'intégration du mouvement à l'interprétation.

Enfin, l'espace interne, corporel et psychique de chaque enfant au sein du groupe a tout autant besoin d'être considéré et établi à travers le processus artistique.

Nous pouvons dès lors nous demander : comment considérer toutes ces strates et les faire se concorder dans le cadre d'un projet artistique mêlant voix d'enfants et mouvement ? Comment le chef de chœur peut-il agir sur ces espaces ? Comment faire concorder l'espace scénique, l'espace de l'œuvre, l'espace de l'interprète ? Quel répertoire pour quel espace ? Comment le mouvement peut-il contribuer à sculpter, modéliser l'espace scénique, sonore et visuel ? Comment gérer le rapport au public et son espace propre ? Comment les enfants peuvent-ils avoir une conscience de l'espace dans lequel ils travaillent mais aussi de leur propre corps au sein de ce dernier ? Comment peuvent-ils s'y adapter ?

Ce séminaire tentera de répondre à ces problématiques à travers des ateliers de pratique, conférences, temps d'échanges... avec la participation de chercheurs et d'artistes professionnels de la voix d'enfant.

### Archéologie et jeune public : comment montrer l'invisible ?

#### PREAC Patrimoine archéologique

*Bourgogne-Franche-Comté*

**Tags :** Culture scientifique, technique et industrielle ; Patrimoine

**Dates :** Du 02 au 03/12/2025

L'archéologie suscite un fort intérêt auprès du public, et du jeune public en particulier. Cependant cet intérêt porte principalement sur les aspects les plus visibles : la phase de fouille et les vestiges remarquables tels que les objets qui rejoindront les collections des musées et, beaucoup plus rarement, les vestiges immobiliers qui seront conservés pour être présentés in situ au public.

Or les fouilles archéologiques sont rarement accessibles au public en temps scolaire, tandis que la phase préparatoire aux opérations de fouille ainsi que celle des études du mobilier et de la conservation préventive présentent un intérêt certain pour le jeune public, en particulier dans le cadre de l'EAC.



Par ailleurs, de nombreux vestiges mis au jour sont peu visibles, voir invisibles (prélèvements de micro-vestiges, empreintes en négatif de vestiges architecturaux en bois...) et la fouille archéologique, par principe, détruit sont objet d'étude au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

Cette formation vise ainsi à outiller les professionnels de l'EAC et de l'archéologie afin qu'ils puissent donner à voir et à comprendre au jeune public les aspects moins visibles, voire invisibles, de la recherche archéologique.

Pour ce faire, cette formation s'appuiera sur deux piliers :

- des échanges entre professionnels de l'EAC et de l'archéologie, ainsi que des ateliers afin de partager les connaissances, expériences et compétences permettant d'adapter et de concevoir des projets éducatifs sur ce sujet,
- une réflexion sur le statut de divers supports d'information et de médiation (carte archéologique, représentations numériques, interventions artistiques...) ainsi que leur capacité à donner à voir les aspects invisibles de la recherche archéologique.

### **Cartographie et IA : de la représentation aux terrains de l'imaginaire**

#### **PREAC Arts, cultures et numériques**

*Nouvelle Aquitaine*

**Tags :** Arts visuels ; Culture scientifique, technique et industrielle

**Dates :** Du 11 au 12/12/2025

L'objectif de cette formation de formateurs nationale, sur deux jours, est de mettre en relation un public intercatégoriel de professionnels de l'EAC susceptibles d'être prescripteurs de formations ou de projets partenariaux ambitieux, issus des domaines de l'éducation, de la culture, et de l'enfance et de la jeunesse.

Elle permettra de proposer des conférences de spécialistes du thème, une formation commune (main dans le cambouis) sous forme de deux ateliers dont la finalité est la création de ressources autour de l'éducation artistique et culturelle.

Les apports théoriques et pratiques doivent permettre à l'ensemble des prescripteurs de mener des projets EAC en relation avec un ou des artistes. Ils permettront également de dédramatiser

l'approche vers l'intelligence artificielle et de proposer des trames d'appropriation pédagogiques et de médiation en reliant avec des disciplines auxquels la cartographie est liée (géographie, histoire, économie, biologie, SVT...).

La mixité des publics contribue à la richesse des rencontres et des échanges autour d'un travail collaboratif. Cette mixité donne également la possibilité de mettre en place des réseaux, à l'échelle locale ou régionale, sans oublier l'approche inter régionale.

Chaque intervenant du PREAC apportera sa propre expertise liée à son expérience professionnelle et de terrain.

Les échanges de points de vue seront favorisés par l'approche Inter-catégorielle, les enseignants par leur expertise pédagogique, les professionnels de l'art et de la culture par leurs connaissances des réseaux culturels et artistiques et de leurs spécificités, et ceux de la Jeunesse par la connaissance des réseaux d'éducation populaire et l'expérience dans des domaines extra-scolaires.



# LES FORMATIONS NATIONALES PREAC : **DES FORMATIONS DE FORMATEURS**

## RETOUR SUR UNE ANNÉE DE FORMATIONS

Dans une formation PREAC, il y a des temps de rencontre avec des artistes, qui partagent leurs œuvres, leurs parcours, leurs passions, leur savoir-faire, leurs projets et tout ce qui les anime. Des temps de connaissance et d'acculturation au contact d'experts, d'enseignants, de chercheurs, qui offrent l'éclairage de leurs recherches, de leurs découvertes, de leurs expériences. Des temps de pratique, consacrés à la découverte d'un outil, d'une technique, de postures. Et puis ce temps imprévu, qui ne se trouve ni sur le papier, ni sur le programme : ce temps d'expérience personnelle, à la fois étendu et condensé, ce rapport au monde et aux autres qui est à l'œuvre dans une formation PREAC en particulier, comme dans l'Éducation Artistique et culturelle en général.

Ce temps précieux d'échanges entre pairs et de réflexions personnelles qui constitue alors le liant entre tout ce que l'on a rencontré, tout ce que l'on a pratiqué, et tout ce que l'on a appris. Ce qui permet, in-fine, de revenir dans son territoire, son académie, sa structure, son établissement, sa communauté, avec un peu plus à partager que ce que l'on pourtant beaucoup appris : un nouveau regard.

Les formations nationales des PREAC, c'est tous ces temps à la fois, au service d'un seul : la transmission.

D'un territoire et de son expertise ( par son identité culturelle, ses partenariats efficaces et éprouvés, son empathie particulière pour un domaine spécifique) il s'agit de mettre en œuvre une transmission de savoirs et de savoir-faire, destinés alors, à être transmis à nouveau à l'ensemble d'une communauté de professionnels et susciter ainsi l'envie de mettre en œuvre des projets impliquant directement les enfants et les jeunes, quels que soient leur lieu et temps de vie.

*De retour de stage, consciente de la chance d'avoir pu participer au séminaire du PREAC Chanson Francophone et Musiques actuelles à La Rochelle, j'ai adressé un mail à l'EAFIC afin de proposer une formation pour les enseignants de notre académie. L'inspectrice en charge des formations au rectorat s'est emparée de cette proposition et m'a demandé de proposer une formation pour les enseignants du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré alliant production d'écrits et découverte des musiques actuelles. Cette formation aura lieu sur 2 jours.*

*Contenu de la formation:*

*Jour 1: Présentation des Francofolies et actions Franco demain, Découverte des musiques actuelles et des artistes de la nouvelle scène notamment ceux issus du chantier des Francofolies, Pratique artistique, Production d'écrits*

*Jour 2: Mise en situation (pratique de production d'écrits et éducation musicale) en partenariat avec un artiste du chantier des Francofolies, Analyse de la démarche avec cet artiste.*

*Cette formation est prévue en octobre 2024 et février 2025.*

*Enfin, en juillet prochain, j'interviendrai également sur 2 jours de formation dans le cadre du Plan de Formation Académique, sur la thématique du PEAC et la présentation de projet.*

**Corinne Pruet, Conseillère pédagogique - Circonscription de Miramas - Académie Aix-Marseille**  
**Retour sur la formation 23-24 du PREAC Chanson francophone et musiques actuelles**

113



Formation PREAC Chanson  
 Francophone et musiques  
 actuelles



Photo : 2024 © Julie Wozniak

Formation PREAC Chanson  
Francophone et musiques  
actuelles

Photo : 2024 © Julie Wozniak



*En tant que directeur, j'ai diffusé cet outil auprès des collègues de l'école. En tant que formateur, j'ai parlé de cet outil et de l'importance des échauffements vocaux aux professeurs des écoles stagiaires que j'accompagne. Plus largement, j'ai fait de même avec certains autres outils proposés lors de ces 3 journées de formation, je les ai présentés aux collègues ainsi qu'à mes stagiaires.*

*Enfin, en tant qu'enseignant, je me suis lancé dans la création et l'écriture de chansons de A à Z avec ma classe pour réinvestir ce que l'on a pu tester et mettre en place lors des ateliers de création (harmonie, mélodie, rythmique...). Les élèves ont écrit des poèmes/paroles dans un premier temps. A présent, nous sommes en train de trouver des mélodies et des accords pour chacun des 4 poèmes écrits (4 groupes de 4 élèves ont participé au projet). Le projet est en cours d'écriture pour être peut-être enregistré et en tout cas présenté lors de la fête de fin d'année.*

*Voilà pour moi, pour les réinvestissements et la diffusion que j'ai pu faire des outils et ressources proposés lors de ce super stage.*

Vincent Bouchaud , Professeur des écoles maitre formateur - Directeur de l'école de Saint-Pierre-de-Maillé , Membre du pôle ressource pHARe - circonscription Montmorillon Sud Vienne  
**Retour sur la formation 23-24 du PREAC Chanson francophone et musiques actuelles**

*Merci pour ces échanges, pour votre organisation, ainsi que pour la pertinence des intervenants. J'ai découvert des artistes, des démarches, et cela m'aide dans la compréhension et la mise en place de mes projets.*

Artiste, Ille-et-Vilaine

**Retour sur la formation 23-24 du PREAC Art Contemporain « Si loin si proche : Création artistique, ruralité & EAC, une relation à réinventer ? »**

PREAC Art contemporain  
Atelier performance de l'artiste  
Damien Rouxel

Photo : Mars 2024 © a.c.b - art contemporain en Bretagne



Les rencontres permettent d'appuyer le réseau, les contenus qui appellent une suite, permettent de mettre au clair notre pratique quotidienne, de réinterroger celle-ci. Les outils méthodologiques peuvent être réutilisés en équipe au sein de nos structures.

Professionnel·le du secteur des arts visuels/art contemporain, Morbihan  
Retour sur la formation 23-24 du PREAC Art Contemporain « Si loin si proche : Création artistique, ruralité & EAC, une relation à réinventer ? »

**MARIE-PIERRE CHOPIN,**

PROFESSEURE DE SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION – LABORATOIRE CEDS - UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

# « ET MAINTENANT, VOUS ENLEVEZ VOS CHAUSSETTES »

117

Séminaire national de formation pour les personnes ressources de l'éducation artistique et culturelle, les 28, 29 et 30 septembre 2023, pendant la 20<sup>e</sup> Biennale de la danse de Lyon

Ce texte fait suite à trois jours de participation au séminaire du PREAC Danse et Arts du mouvement tenus à la fin du mois de septembre 2023 à Lyon. Il rend compte de ce que m'ont inspirées ces rencontres artistiques et humaines tissées autour de l'œuvre de Lia Rodrigues. J'ai tenté d'être à l'écoute de ces événements et de donner des choses en retour, pour assumer une formule simple. Ce retour, ou contre-don, s'est réalisé d'abord à l'oral, sur un temps de clôture de ces journées. C'est maintenant à l'écrit, pour laisser une trace la plus proche possible de la première, mais qui ne peut plus s'appuyer sur la familiarité de l'expérience proche, que ce retour est proposé.

Trois questions avaient guidé mon attention au cours de ces journées. La première : serai-je en mesure de dire quoi et comment regarder les choses, les gens, les corps, à propos des expériences déployées par les intervenants et stagiaires autour du travail et de la trajectoire de Lia Rodrigues ? La seconde : pourquoi, et pour quoi, finalement, faire quelque chose de (produire un nouveau discours sur) ces paroles, images, corps et émotions à propos du travail chorégraphique et pédagogique de l'artiste ? Il n'est pas nécessaire de tout inscrire, sans doute. À moins que, précisément, il faille en réalité le faire. Je me demandais ainsi si l'expérience de choses aussi labiles qu'une rencontre autour d'un exercice du regard (c'est ce qui sera proposé dans ce séminaire) nécessitait d'épouser une autre forme pour survivre à la fin de la coprésence des corps. Troisième question enfin : comment les participants à ces journées avaient déjà, avant que vienne mon analyse et au moyen de leur appropriation des expériences traversées et construites, commencé à réaliser un faire quelque chose de ce qui était advenu ?

« RENCONTRES AUTOUR DE LIA RODRIGUES : Tisser les différences, broder la diversité », Lyon, 28 > 30/09/2023



À l'oral, au moment d'échanger avec les stagiaires, j'avais livré l'astuce qui fut la mienne pour tenter de produire quelques réponses à ces questions. J'avais décidé de porter mon attention sur deux choses : les rires des participants qui parvenaient alors que mon regard posé sur le clavier déléguait aux autres sens sa mission de vigie ; les étonnements, aussi, que je commençais à percevoir sur les visages et dans les corps au moment où mon écriture s'automatisait et que mon regard reprenait sa liberté. Je tendais mon attention, en somme, vers ce qui semblait marquer des suspensions dans l'ordre naturel des choses. Légers indicateurs de déplacements.

Ce qui résulte de cette attention a été réuni sous un titre : « Et maintenant, vous enlevez vos chaussettes. Retour sur trois jours de séminaire PREAC ». Je remercie celles et ceux qui en partagent l'histoire : Iris, Volmir<sup>1</sup>, Silvia<sup>2</sup>, Anouk<sup>3</sup>, Jérémy<sup>4</sup> et Amália<sup>5</sup>, qui ne le sait peut-être pas.

(1) Volmir Cordeiro, danseur, chorégraphe et chercheur en danse, ancien interprète de Lia Rodrigues.

(2) Silvia Soter, Professeure, chercheuse, critique, dramaturge et collaboratrice de Lia Rodrigues.

(3) Anouk Médard, chargée de mission Danse et Arts du cirque, coordinatrice du PREAC Danse et Arts du Mouvement (ARA) pour l'Académie de Lyon.

(4) Jérémy Sinigaglia, Sociologue et politiste de l'Université de Strasbourg avec qui je mène une recherche sur les politiques publiques de l'éducation artistique et culturelle (Projet POPinEAC, financement inter-MSH).

(5) Amália Lima, danseuse et pédagogue, collaboratrice de Lia Rodrigues.

## ENTRÉE EN MATIÈRE

Comme à l'oral ce sont des notes que je partage. Elles sont ce que j'ai recueilli le plus directement. Assise, couchée, penchée, en bord de scène et limite d'espace :

### Jeudi 28 septembre – 12h47 – Déjeuner [extrait de journal - 1]

*Assis autour de la table. Restaurant Fagor [en réalité restaurant de la Biennale de la danse, dans une ancienne usine FAGOR]. Silvia préside, en bout de table. Volmir est en face de moi. Jérémy, Iris, Anouk, et Aurélie – que Volmir appelle Anouk aussi dans un premier temps – occupent les autres places. Volmir nous dit au cours des tout premiers échanges, qu'il faut toujours commencer un cours par un tour des prénoms. Et pour ne pas prendre de risque, penser à dire : « bonjour tout le monde ». Nous attendons nos plats. La discussion s'engage alors sur la position d'observateur, la mienne donc, notamment lorsqu'il s'agit, comme aujourd'hui, de regarder la danse. Je dis que cette position me questionne souvent quand je vais rencontrer des enfants qui, eux-mêmes, rencontrent la danse. Une fois (parmi d'autres), observatrice auprès d'une classe de CE2, je raconte que les enfants m'avaient demandé de danser avec eux ; j'avais dit « oui », bien sûr, et j'avais une chaussette trouée en enlevant mes chaussures.*

L'anecdote lançait les premiers échanges autour de la table. Nous avons parlé alors de plusieurs choses : de pudeur et de début de la nudité par ce pied libéré ; d'odeur et de commencement de l'intimité ; d'inégalités aussi. Qui sont ceux dont les baskets usées n'abritent pas de chaussettes et que l'invitation à se déchausser démasque alors qu'il s'agirait, en théorie, d'inviter simplement vers la danse ? Cette histoire de chaussettes avait ouvert un espace épais à propos de la transmission de la danse à de jeunes élèves. Nous avons parlé de conditions climatiques propices à la réalisation d'un atelier, à la rencontre avec un spectacle, déchaussés, au plateau : quel sol et quelle température, pour que le pied foule le sol ? Et puis nous avons mangé, car nos plats étaient arrivés.

**Jeudi 28 septembre – 14h14 – Atelier 1 [extrait de journal - 2]**

Amalia débute sa mise en état du corps : « Et maintenant, vous enlevez vos chaussettes ». Iris et moi avons échangé un regard. Amália venait bien de prononcer ces paroles. Elle ne déjeunait pourtant pas avec nous quelques minutes plus tôt. Le contexte était du reste bien différent de celui de l'anecdote. Il faisait en cette journée de septembre près de 30 degrés ; les stagiaires étaient préparés à cette invitation à la nudité de leurs pieds. Mais comme un symbole, à travers ces mots, comme ce que les linguistes appellent des performatifs, tout se passa, au moins pour ceux qui avaient partagé ce repas, comme si un temps venait de s'ouvrir où se mêleraient intimité, pudeur, inégalités dans les corps, les regards et les rencontres, et où ces choses pourraient se conjuguer – littéralement s'unir – comme un verbe qui entre en action.

À 14h14, ce jeudi 28 septembre, le ton était donné de ce qui se passerait. Mais cela, en réalité, avait déjà commencé à se passer depuis le matin même, dès 10h12. 10h12, dans la salle de conférence, au moment où Lia Rodrigues remerciait Anouk de cette possibilité d'être là. D'être là, ensemble.

Voilà comment je procéderai maintenant, dans le but de partager les autres remarques à propos de ce qui se passa. Mon témoignage suivra une structure simple : d'abord je poserai quelques souvenirs de ce qui, pour moi, eut lieu au cours de ces trois jours ; puis je rendrai compte du reste, c'est-à-dire, à l'inverse, de ce qui ne fut pas, de ce qui fut absent, mais relevant selon moi d'une absence significative. Il sera alors le moment de conclure.

**CE QUI EUT LIEU****La densité du là**

Il m'a fallu au cours de ces trois jours apprendre à prendre des notes les yeux détournés du clavier et des mots formés sur l'écran. Pour les ouvrir ailleurs. Au début je pensais que c'était l'engagement des corps dans ces moments de danse, requérant l'intense sollicitation de la vue, qui m'obligerait à cela. À la fin, je sais que c'est bien cela, mais je dois dire aussi combien les corps furent engagés en dehors des ateliers de danse d'Amália. Ils furent présents dans les conférences et les échanges, tout au long de ce stage. J'ai repensé en relisant mes notes à un extrait de Mabel Todd dans *Le corps pensant* : « Nous jugeons nos semblables à l'agencement et au mouvement de leur structure osseuse bien plus qu'on ne pourrait le croire<sup>6</sup> ». Il faut entendre ici juger au sens de comprendre et d'apprécier. J'ai finalement laissé les structures osseuses des stagiaires tranquilles au profit de ce que je percevais de leurs présences. Il y avait déjà beaucoup. Ces présences étaient denses dans les moments où il s'agissait de se parler.

(6) Mabel E. Todd, *Le corps pensant*, 2012 [1937], p. 37.

**Les regards, les prénoms**

Le deuxième point qui a retenu mon attention concerne la façon dont, tout au long de ce stage,



les gens se sont regardés et se sont interpellés. Je n'avais, je pense, jamais retenu aussi facilement des prénoms qu'au cours de ce séminaire. Et en écrivant cela je repense à ce que disait Volmir : « On commence toujours par les prénoms ». Mais ce ne fut pas que cela. Ce fut, en plus du nom de l'autre, la présence continue du regard, et de la reconnaissance qui marquèrent mon esprit. Car dans ce que je percevais, le prénom valait comme interpellation. Et ces interpellations n'ont jamais cessé : dans le discours de Lia par exemple, qui a prononcé mon nom dans l'une de ses premières interventions alors que personne ne me connaissait, même pas elle, pensais-je alors. J'en étais aussi, en réalité, et ma position d'extériorité revendiquée ne devait duper personne. Précisément par nos prénoms, nous commençons à exister. Je pense aussi à Amália, à propos de ces interpellations, fugaces et déterminantes :

### **Vendredi 29 septembre – 14h15 – Atelier 2 [extrait de journal - 3]**

*L'atelier vient de commencer. Amália va voir Manuka, la dessinatrice [elle aussi en bord de scène, limite d'espace – une autre étrangère, comme moi] : « Ça va ma chérie ?! ». Elle sourit. Elle repart. Peut-être n'y avait-il plus d'étranger.*

Le dialogue entre Lia et Volmir survenu dans la première matinée, celle du jeudi, avait été particulièrement étonnant de ce point de vue. Et je l'avais noté plusieurs fois : ils se regardent. J'avais noté plus précisément : « Ils se regardent d'un regard accepté », celui qui s'est construit et qui n'intruse pas. Ce que je notai aussi un peu plus tard, à la faveur d'un autre échange, ce sont ces mots prononcés par Lia : « Quand je fais une audition, je regarde mais jamais directement. Je suis périphérique ».

Ces subtilités du regard m'ont semblé importantes au cours de ces trois jours. L'on dit souvent dans le domaine de l'éducation artistique qu'il est important que les élèves osent se présenter les uns devant les autres, puissent regarder et être regardés. Plus rarement discute-t-on de la nature de ce regard et de la façon dont il peut se construire pour se faire non intrusif. Comment ce regard accompagne-t-il une parole directe, droite, mais non agressive, comme l'était celle de Lia, de Volmir ou encore de Silvia dans ces différents échanges ? Une parole qui se détourne de l'ambition d'éloquence, loin du besoin de convaincre.

Bien sûr, j'ai pensé sur ce point à cette ronde construite par les stagiaires lors du premier jour d'atelier, où il n'y avait plus de parole, mais où le regard devait être posé, sans avoir besoin de signifier quoi que ce soit :

**Judi 28 septembre – 15h33 – Faites un cercle [extrait de journal - 4]**

*Amália : « Faites un cercle. Ça va être très simple et à la fois complexe pour certaines personnes. Je vais regarder dans les yeux de chaque personne ; je n'ai pas besoin de faire passer de message. Je regarde dans chaque regard. »*

Ce fut un moment fort pour les stagiaires. Ils avaient commencé, rappelons-le, par simplement enlever leurs chaussettes.

**Rires**

Ma troisième remarque porte donc sur la place des rires. J'avais annoncé qu'ils m'avaient parus importants pour dire quelque chose du vécu de ces trois journées.

Il ne fut pas simple de les consigner. Ces rires ont surgi sans surprise lors des ruptures dans le cours ordinaire des choses : rires lors du récit de moments d'intimité entre Lia et Volmir à propos de ses premières explorations clandestines du théâtre, lorsque nous étions portés dans des mondes réservés ; rires lors du récit de transgressions assumées (« Cache toi sous la chaise Volmir ! »). Rires lors de l'entrée dans le monde intime de Lia et Silvia, façonné par vingt années de compagnonnage ; rires encore lorsque Lia répond sans ambages à la question posée par une stagiaire sur la façon de rejoindre sa compagnie : « Non c'est impossible ». Surprise de cette fin de non-recevoir, et acceptation de la rupture dans l'ordre des conventions inutiles ; rire sur les erreurs, qui ont du sens, comme dans les propos en français de la chorégraphe et de la dramaturge brésiliennes, Lia et Silvia toujours, à propos du centre de danse à Maré : faut-il *désaffecter* ce lieu ou le *désinfecter* ? Rires quand tout le monde, au moment de l'atelier, se rend compte que ceci n'est « vraiment pas une diagonale » et que c'est inévitablement ensemble que les stagiaires ont réussi cet échec.

Ces moments de ruptures ont été nombreux. L'observatrice que je suis aurait aimé faire sentir, dans son compte-rendu, le décalage entre le volume de rires lorsque les stagiaires devaient traverser le couloir humain formé par les autres corps, en se touchant les uns les autres ; et le volume de silence lors du cercle hypnotique qu'ils entreprirent ensuite, où les regards commençaient à se poser, débarrassés de la pudeur. C'est ce cercle qu'Amália avait commencé à faire advenir, le jeudi 28 septembre, à 14h33 : « Je regarde dans chaque regard », avait-elle dit alors.

**Ici, on ne travaille pas pour son propre pouvoir**

J'en arrive à ma quatrième remarque. J'avais d'abord pensé qu'elle déplacerait vers un autre sujet. Mais je crois avec un peu de recul que ce n'est pas le cas.



(7) Eliana Sousa, directrice de l'association  
Redes da Maré.

Il n'aura échappé à personne que ces journées furent très féminines. Non pas dans la composition du panel des intervenants ou des stagiaires, mais plutôt dans le récit incarné de l'histoire de la compagnie de Lia Rodrigues, et dans l'aventure du centre de danse de Maré : Lia ; Silvia ; Amália, Eliana<sup>7</sup>, non présente à Lyon pour cette dernière. Au cours de l'un des déjeuners, Lia m'avait tacitement, quoi qu'assez fermement, invitée à ne pas poser la question de la présence des femmes dans cette histoire. Mais elle n'avait nullement interdit de désobéir... Et il me semblait toujours, à l'issue de ces trois jours (et encore aujourd'hui) que cette présence féminine fut dans l'expérience de ce stage particulièrement importante. Et elle le fut, je crois, dans le sens où elle engageait d'une façon particulière une autre question, jamais directement abordée et pourtant essentielle : la question du pouvoir.

Il est peu aisé d'écrire cela éloignée de l'expérience du charisme de ces femmes dont il faut peut-être dire un mot. Il s'agit d'un charisme silencieux, non invasif (encore), et pourtant non timide, non retenu, pleinement assumé ; un charisme qui ne prend pas la place de l'autre, mais qui au contraire ouvre un peu plus l'espace. En relisant mes notes, les bribes de mots et d'impressions retrouvées m'avaient conduites à esquisser le portrait de ces femmes sous les traits de personnes dont la force semble reposer, presque paradoxalement, sur le fait qu'elles ne se présentent pas comme des personnes établies. Alors que l'expérience vécue pendant trois jours n'aurait pu être celle-ci sans l'existence de mondes artistiques et pédagogiques puissants bâtis par ces femmes, ces mêmes journées prouvaient qu'aucune d'entre elles n'entreprenait de mettre en avant ce travail lent et minutieux au profit de sa construction personnelle, pour mieux s'établir encore, pourrait-on dire. Ici, on ne travaille pas pour son propre pouvoir. Je ne sais pas si cela a quelque chose à voir avec la dimension féminine. Mais peut-être que oui.

### **Temps, cycles et conscience de l'éphémère**

Enfin, et pour clore le partage de *ce qui fut* au cours de ces trois jours, je résumerai les dernières remarques en les logeant sous une même étiquette : celle du temps.

Cycles, arrêts et recommencements furent en effet des dimensions saillantes de l'expérience partagée par et autour de Lia Rodrigues au cours de ces trois jours. La nécessité de s'inscrire dans la durée, tout comme celle de l'opiniâtreté, furent présentes et assumées dans les propos tenus sur le travail artistique de la chorégraphe, autant que sur le projet du centre d'art de Maré. Mais ces perspectives n'ont pas oblitéré, au contraire, l'importance de l'éphémère (ce qui nécessairement se clôt), ou celle de l'inattendu (ce qui finalement survient). Dit d'une autre manière, le travail artistique et pédagogique bâti par et autour de Lia Rodrigues paraît ne viser la durée que parce que, précisément, s'y impose avec clarté la nécessité des recommencements, autant que leur incertitude. Impossible de savoir si et comment les choses dureront. Mais impossible de ne pas augmenter les chances de faire advenir une suite. C'est ainsi une conscience fine du temps (et des opportunités qu'il offre pour contribuer à le produire) qui aura transparu dans les témoignages produits. Elle ouvre selon moi sur quelques positionnements importants.

Écouter attentivement Lia Rodrigues et Silvia Soter conduit à penser qu'aucune ne feint d'ignorer ou de minimiser son pouvoir lorsqu'elle s'engage pour faire vivre le centre d'art, qu'aucune ne tait non plus les espoirs et les visées indissociablement artistiques et politiques qui sont les siennes. Mais cette écoute montre aussi que l'une comme l'autre refuse de prédire ce que serait l'après de ces projets, refuse, en quelque sorte – s'il fallait monter en généralité – de se laisser imposer la problématique des effets sociaux ou politiques de l'art (massive aujourd'hui à propos de l'EAC en France). Ainsi s'entendit peut-être la proximité de l'expérience de Maré avec celle de Thierry Thieû Niang<sup>8</sup>, présent au cours de ces échanges, et à qui on demanda ce qui s'était finalement passé pour Blanche, cette dame âgée dont la mémoire se dissipait et avec qui il partagea des moments de danse intenses<sup>9</sup> : « Après, répondit-il, Blanche a continué d'oublier ».

123

C'est cette volonté de durer débarrassée de l'espoir de dominer le temps qui apparut ainsi clairement dans mes notes au cours de ces trois jours. Chevillée à l'effort de faire renaître l'éphémère, elle reconduit d'une autre façon à la question de ce pouvoir soucieux de ne pas travailler pour lui-même. C'est alors l'image du grain de sable qui s'impose. Petit, tributaire du vent, il est cette chose modeste, assurément, mais capable d'enrayer des rouages, et qui compose aussi parfois de vastes paysages dunaires.

(8) Thierry Thieû Niang, danseur et chorégraphe intervenant pendant le séminaire.

(9) Voir le documentaire « Une jeune fille de 90 ans » de V. Bruni Tedeschi et Y. Coridian, avec T. Thieû Niang

## ET CE QUI NE FUT PAS

J'en arrive au dernier temps de ce compte-rendu, dont j'avais annoncé qu'il concernerait l'absence.

Cette dernière ne s'observe pas. Mais elle se décèle, dans quelques petites choses : dans des attentes non satisfaites ; dans des refus de questions ou le refus de réponses. Une partie de ces absences vient déjà d'être présentée, comme le pendant de ce qui fut là : absence de dissymétrie en valeur entre les personnes présentes (la verticalité du pouvoir fut – on l'a déjà évoqué – toujours rattrapée par l'éthique du rhizome, au sens où l'interpellation dont je parlais plus haut n'a cessé de tisser l'horizontalité des relations) ; absence de glorification des choses réalisées et absence de prétention à prévoir le futur (le grain de sable mesure sa force ; il en tire son humilité autant que la conviction qu'il peut accomplir des choses importantes).

Il est dès lors un dernier point, peut-être, qu'il resterait nécessaire de partager à propos de ce qui fut absent au cours de ces trois journées. En rappelant, notamment, qu'il y fut, *in fine*, question de transmettre la danse, ou plutôt de pratiquer la danse avec ceux et celles qui n'en auraient pas l'occasion s'ils ne trouvaient sur leur route des Lia, des Silvia, des Volmir, des Anouk, plus largement des acteurs et actrices de l'éducation artistique.



Pour travailler depuis quelques temps sur la question de l'éducation artistique et culturelle, cela fut pour moi étonnant de constater qu'au cours de ces journées l'accent ne fut jamais véritablement porté sur la question des publics auxquels peut être proposée la danse, ni sur ce qu'ils sont, ni sur ce que la danse pourrait leur apporter. Je ne dis pas que la préoccupation n'existait pas. Je dirais plutôt que ces trois jours ont semblé mus par une autre priorité : le partage d'une matière artistique très spécifique, autour du regard et du groupe. Autour du *faire regard* et du *faire groupe*.

Il n'est ni neutre, ni anodin d'assumer cette priorité, jusqu'au domaine plus direct de l'éducation artistique. L'idée selon laquelle la diffusion de la danse aurait moins besoin de reposer sur la connaissance des publics que sur celle des moyens par lesquels peut se réaliser un déplacement des frontières, pour *faire regard* et *faire groupe*, fut dans les faits particulièrement vivace. Danser et faire danser pour déplacer celui qui est à côté de moi, et moi avec lui, vers un espace commun : cela fut au cœur de l'expérience de ces trois jours. Et c'est sur ce point que je rappellerai, aussi, combien la dynamique de tissage s'amorce nécessairement par des actions qui dévoilent des fractions du monde déjà faites : rendre visible, par exemple, ceux qui ont des chaussettes, et ceux qui n'en ont pas. Si le partage de la danse doit à ce point s'inscrire dans le temps long comme je le rappelais plus haut à propos de l'expérience de Lia Rodrigues et du centre d'art de Maré, c'est aussi pour redonner à cet enlèvement de chaussettes un caractère moins catégoriel (rendre visibles des groupes différents) qu'inaugural, où le pied dénudé est l'une des premières façons d'acter que, de toutes les façons, il s'agit de commencer maintenant à faire quelque chose qui permettra d'être ensemble.

## CONCLUSION

Trois questions avaient donc été posées comme guide pour ces observations. Je les reprendrai pour finir, en me permettant d'inverser la deuxième et la troisième.

Voilà sur quoi trois jours d'observations m'ont conduite à poser le regard. L'œuvre du temps d'abord : celui à large échelle de la genèse d'une compagnie de danse et d'un centre d'art dans une favela brésilienne ; celui plus resserré (et que j'aurai tenté de faire vivre ici à travers les annotations temporelles issues de mon journal) de la durée de ces trois jours, scandée par des minutes, des regards et des prénoms. Pour l'un, comme pour l'autre, ce furent autant de choses situées dans des temps et des espaces spécifiques, d'apparences parfois modestes (se cacher sous une chaise, enlever une chaussette, demander que l'on se regarde sans se faire passer de message), mais qui, et peut-être même à ce titre, engagent on ne peut plus concrètement à devenir autre chose ensemble.

La seconde question (originellement troisième) concernait la façon dont les participants à ces journées avaient eux-mêmes commencé, par leur appropriation des expériences présentées, à réaliser un « faire quelque chose » de la matière transmise par Lia, Amália ou même Thierry. Les rires et les déplacements, seront évidemment ma réponse. Sans doute ne faut-il pas en dire beaucoup plus. Cela s'est effectivement passé. Il n'y eut ici guère de différences entre expérience et appropriation.

Et finalement d'ailleurs, pourquoi, et pour quoi, faire à mon tour quelque chose de ces paroles, images, corps et émotions partagés à propos du travail chorégraphique et pédagogique de Lia Rodrigues ? Me voilà embêtée, tant je ne suis pas sûre que mes notes apportent quelque supplément à ce qui se passa au cours de ces trois jours. Aussi je me réfugierai, pour finir, derrière le paravent du témoignage auquel j'étais invitée. Loin, donc, de vouloir administrer la preuve, ces mots racontent ce qu'il m'aura aussi été donné de vivre depuis la place qui fut la mienne, assise, couchée, penchée, en bord de scène et en limite d'espace. Ces mots partagent, à l'écrit, un petit quelque chose de cette *éthique du rhizome* qui fut à l'œuvre au cours de ces journées, de ce *pouvoir du grain de sable* dont l'expérience de l'école de Maré et du centre d'art ont donné un aperçu parlant. Ils invitent à considérer que, l'un comme l'autre, voire peut-être l'un avec l'autre, cette éthique du rhizome et ce pouvoir du grain de sable peuvent aussi être entendus comme des principes discrets mais néanmoins structurants d'une certaine éducation artistique. Celle entrevue ici envisageait de *faire regard*, de *faire regard pour faire groupe*, et d'affirmer la possibilité de recommencer inépuisablement ces tissages.

Il n'est pas sûr au final qu'avoir souligné tout cela soit d'une quelconque utilité. Et c'est sur une citation de Maeterlinck, reprise par Musil dans *Les Désarrois de l'élève Törless*, que je proposerai de finir. Voilà ce qu'elle nous dit : « À peine exprimons-nous quelque chose qu'étrangement nous le dévaluons. Nous pensons avoir plongé au plus profond des abîmes, et quand nous revenons à la surface, la goutte d'eau ramenée à la pointe pâle de nos doigts ne ressemble plus à la mer dont elle provient. Nous nous figurons avoir découvert une mine de trésors inestimables, et la lumière du jour ne nous montre plus que des pierres fausses et des tessons de verre ; et le trésor, inaltéré, n'en continue pas moins à briller dans l'obscur ». S'il n'aura été question ici que de remonter des tessons de verre, gageons que ces derniers auront convaincu un tant soit peu de l'existence de quelque chose de plus précieux resté sous la surface. N'est-ce pas cela, finalement, qui pourrait modestement inciter à replonger ?



Répétitions du spectacle Les Misérables, ancienne prison de Guingamp. Mis en scène par Mathieu Coblentz de la compagnie Théâtre Amer en partenariat avec le Théâtre du Champ au Roy et joué par les élèves de 4<sup>e</sup> 4 du collège Jacques Prévert de Guingamp.  
Mars 2024



# 40 ANS D'ARTISTES **À L'ÉCOLE**

le **cnam**  
**inseac**

Institut  
National  
Supérieur  
de l'Éducation  
Artistique et  
Culturelle

Le poète Yvon Le Men a produit pour l'Inseac un texte que nous interprétons comme une mise en perspective du statut de l'artiste, de son art et leurs rôles dans la transmission que suppose l'Éducation Artistique et Culturelle.

## UN TEXTE D'YVON LE MEN

# JE VEUX ÊTRE POÈTE, MAIS JE SUIS PRESSÉ

128

*...Orphée à son tour,  
levant sa cithare de la main gauche, entreprit de chanter.  
Il chantait comment la terre, le ciel et la mer  
autrefois confondus en une forme unique,  
à la suite d'une fatale discorde furent chacun de l'autre séparés ;  
comment dans l'éther un emplacement fixé à jamais fut assigné  
aux astres et aux chemins de la lune et du soleil ;  
comment se soulevèrent les montagnes et comment naquirent  
les fleuves sonores avec leurs mythes et tous les animaux.*  
**Apollonios de Rhodes, Les Argonautiques**

Je veux être poète mais je suis pressé  
et je suis déjà plus vieux que Rimbaud  
quand il a commencé

Rimbaud  
toujours lui  
devant  
derrière  
en haut  
en bas

y en marre de Rimbaud  
dit celui qui veut être poète  
et est pressé  
de l'être

mais  
par qui  
par quoi  
est-il pressé ?

il me fait penser à moi  
quand j'étais  
celui qui n'osait pas  
dire  
je veux être poète  
et je suis pressé

mais pressé par qui  
par quoi ?

par sa vie brève mais étoilée  
sa vie dure mais héroïque ?

c'est impossible  
me disait-on  
alors j'y vais  
je répondais

à défaut de traverser la banquise  
le désert  
je traverserais la page blanche et glacée de mon premier poème  
à elle

mon premier et seul poème  
à elle

il faisait froid dans le grenier  
où j'écrivais mes épopées  
à Spartacus et à Janine

je veux être poète  
et je suis pressé  
de l'être

assieds-toi  
et parle-moi de tes pourquoi ceci pourquoi cela

qui se reflètent dans tes yeux quand ils regardent au loin si près de moi  
ainsi que je regardais au loin  
si près de lui

tu crois  
que c'est possible  
tu crois que mon père comprendra  
mon choix

ma mère est morte  
je suis orphelin depuis l'âge de huit ans

et avec les mots  
on peut faire des miracles

jusqu'à plonger dans ses rêves  
et les faire remonter à la surface

avec les mots  
on peut faire des choses  
comme

un magicien ?

oui

je le sais depuis la mort de ma mère  
quand j'étais enfant  
quand mon père me parlait d'elle  
alors qu'elle n'était plus  
quand une voisine me disait  
ta mère je l'ai connue

elle était belle  
belle comme une actrice

sans les mots  
ma mère ne serait plus  
jamais  
celle que j'aimais  
tu le sais bien  
toi qui a perdu ton père

toi qui est orphelin  
comme moi  
l'enfant d'Orphée  
l'enfant du premier poète

oui  
depuis l'âge de douze ans  
je dis  
nous sommes les enfants d'Orphée  
nous nous reconnaissons au premier mot  
au premier pas de travers sur les routes

nous avons besoin de mères  
de pères

tels que j'en ai trouvés  
comme tu en trouveras

tu crois  
que l'on peut vivre  
en poésie  
de poésie ?

en poésie  
oui  
il suffit d'y travailler  
de poésie  
c'est une autre histoire  
mais qui vaut d'être vécue  
et partagée

je voulais être poète  
et moi aussi j'étais pressé

de rencontrer d'autres poètes  
de mon âge  
comme toi

mais aussi plus âgés  
beaucoup plus âgés  
comme je le suis aujourd'hui

et si on se disait  
ainsi que disent les enfants

c'est possible  
pour toi  
car ce le fut pour moi

il suffit de croire en ceux qui étaient sur la route avant toi  
et t'attendent  
je te raconte

la première fois que je le vis  
ce fut en le lisant

un vers seulement  
*Le bruit court qu'on peut être heureux*  
et je traverserais la France en me tenant au verbe de son vers

et ainsi je courais vers lui  
je courais en 2CV sur les routes de son poème  
comme si son poème tel le vent  
me poussait dans le dos jusqu'à lui  
comme si le poème était la vie la vie la vie

née en 1915  
morte en 1976

mais toujours là par les mots que je dis  
de lui sur lui

ce fut mon premier poète  
comme il y eût un premier amour  
qui ne dure pas mais dure toujours

par les mots qui sourient quand on le raconte  
plus tard beaucoup plus tard

il s'appelait Jean  
comme tu t'appelles Thomas  
et un jour

peut-être dans le prochain siècle  
quelqu'un dira ton prénom  
comme je dis le sien  
aujourd'hui

**RAPHAËL ROTH,**

*Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication  
Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (INSEAC) –  
Conservatoire National des Arts et Métiers – Laboratoire DICEN-idf (EA 7339)*

130

# LES TRAJECTOIRES DES MUSICIENNES ET MUSICIENS INTERVENANTS EN FRANCE

## **PORTRAIT SOCIOLOGIQUE D'UN MÉTIER MODÈLE DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE**

### **Bibliographie**

Authelain, Gérard. 2024. Profession musicien intervenant – Tome 1 – Un métier pour aujourd'hui... et pour demain, La rumeur libre éditions, Sainte-Colombe-sur-Gand.

Authelain, Gérard. 2024. Profession musicien intervenant – Tome 2 – Une belle histoire..., La rumeur libre éditions, Sainte-Colombe-sur-Gand.

Becker, Howard. 2020. Les mondes de l'art. Flammarion.

Bourdieu, Pierre. 1979. La Distinction. Critique sociale du jugement. Éditions de Minuit, Paris.

Extrait de l'article publié dans le Volume 42, n°2 - 2024 – Formations aux médiations de la musique et exercice du métier – Intersections – de la Revue Canadienne de Musique.

De tous les champs concernés par l'EAC en France, la musique est celui dans lequel la formation des artistes à l'intervention à l'école ou dans divers contextes de médiation est, historiquement et professionnellement, la plus organisée et structurée. La visée du diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI), délivré par les neuf centres de formation des musiciens intervenants (CFMI), est de former des musiciennes et musiciens à l'intervention dans des contextes variés (écoles, conservatoires, structures culturelles et artistiques, structures spécialisées, etc.). Si, au collège (Terrien 2006), dans le cadre de l'enseignement spécialisé d'éducation musicale, ce sont les professeurs de musique et de chant choral formés dans les écoles supérieures du professorat et de l'éducation et employés par l'Éducation nationale qui se chargent à la fois de l'enseignement et de la pratique chorale, de la maternelle à la fin du primaire, la musique est enseignée par les professeurs des écoles (Maizières 2013). Les dumistes interviennent alors en relais des enseignants dont la polyvalence n'intègre pas toujours la

compétence musicale (...).

L'enquête, réalisée en 2022 et publiée dans la Revue Canadienne de musique en 2024, révèle que le mot « Transmission » est le premier utilisé par les MI pour définir l'enseignement musical ; suivi de « Découverte » en ce qui concerne la définition de l'éveil musical, de « Culture » pour l'éducation musicale et enfin d'« Ouverture » pour l'éducation artistique et culturelle. Ces associations verbales effectuées librement par les répondants à la suite de la question « citez trois mots pour définir... enseignement musical, éveil musical, éducation musicale et éducation artistique et culturelle » marquent l'importance de la notion de transmission pour nos dumistes. Nous envisageons ainsi des « trajectoires de transmission » en tant que ressources mobilisées par les MI pour transmettre la musique à partir des modèles qui s'offrent à eux depuis leurs propres apprentissages jusqu'à leurs façons de faire.

Damien Malinas décrit les deux dimensions de la transmission : celle « où l'on reçoit » et celle « où l'on passe » (Malinas 2008). En ce qui concerne la transmission que l'on reçoit, celui-ci nous rappelle, à la lecture de l'enquête Transmettre une passion culturelle publiée en 2004 par le Ministère de la Culture, que « plus de la moitié des passions culturelles sont transmises par « les parents (54 %) (...) que les frères et sœurs arrivent en deuxième position des “passeurs” (17 %) et les grands-parents en cinquième (7 %) après les voisins et les amis (11 %) et les enseignants (8 %) » : la part des parents mélomanes et des musiciens amateurs n'est pas négligeable, tant chez les dumistes issus du milieu populaire que de ceux des classes moyennes ou favorisées (figure 6). Les parents musiciens amateurs quant à eux sont plus présents dans les classes moyenne (36 %) et favorisée (34 %). Ici encore, la comparaison avec les trajectoires des musiciennes et musiciens interprètes décrites en 2004 par Philippe Coulangeon est instructive : contrairement aux musiciennes et musiciens interprètes décrits en 2004, nos dumistes sont pour beaucoup musiciennes et musiciens de seconde génération (Coulangeon 2004).

|                  | Mélomane | Musicien amateur | Musicien professionnel | Aucun de mes parents n'était mélomane ou musicien |
|------------------|----------|------------------|------------------------|---|
| Classe populaire | 36%      | 15%              | 1%                     | 48%   |
| Classe moyenne   | 29%      | 36%              | 8%                     | 27%   |
| Classe favorisée | 31%      | 34%              | 7%                     | 27%   |

Figure 1 - Trajectoires de transmission : les pratiques musicales des parents en fonction de la classe d'origine

**Bibliographie - suite**

Coulangeon, Philippe. 2004. Les musiciennes et musiciens interprètes en France. Portrait d'une profession, Paris, La Documentation Française.

Coulangeon, Philippe. 2004. Classes sociales, pratiques culturelles et styles de vie : le modèle de la distinction est-il (vraiment) obsolète? Sociologie et sociétés, 36(1), 59-85.

Donnat, Olivier. 2005. « 49. La fém des pratiques culturelles », Margar Maruani éd., Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs. La Découverte, pp. 423-431.

Dubar, Claude. 1998. Trajectoires sociales et formes identitaires. Clarifications conceptuelles et méthodologiques. In: Sociétés contemporaines N° 29. pp. 73-85.

Dubois, Vincent. 2013. La culture comme vocation, Raisons d'agir, coll. « Cours & Travaux », ISBN : 978-2-912107-74-9.

Elias, Norbert. 1991. Mozart, sociologie d'un génie, Éditions du Seuil, Paris.

Gouyon, Marie, Patureau, Frédérique, et Volat, Gwendoline. 2016. La lente féminisation des professions culturelles, Ministère de la Culture et de la Communication, DEPS, Collection Culture études, Paris.

Ethis, Emmanuel, Fabiani, Jean-Louis, et Malinas, Damien. 2008. Avignon ou le Public participant - Une sociologie du spectateur réinventé. L'Entretiens, coll. « Champ théâtral », Paris.

Ethis, Emmanuel. 2018. « L'éducation artistique et culturelle, principe actif et référence internationale des politiques culturelles », pp. 295-300, in : Fourreau É., dir., L'Éducation artistique dans le monde. Récits et enjeux, Toulouse, Éd. de l'Attribut.



## Bibliographie - suite

Fabiani, Jean-Louis. 2007. *Après la culture légitime. Objets, publics, autorités*, L'Harmattan, Paris.

Kneubühler, Michel (éd. et coord.). 2023. *Jouer, vibrer, résonner. Musiciens intervenants : des artistes-pédagogues à l'écoute de leur territoire - La Rumeur Libre éditions* [coll. « Politiques culturelles et territoires », Sainte-Colombe-sur-Gand

Lebon, Francis. 2014. *Profession « musicien intervenant à l'école »*, Paris, L'Harmattan.

Lehmann, Bernard. 2022. *L'orchestre dans tous ses éclats. Ethnographie des formations symphoniques*, La Découverte.

Longchamp, Philippe. 2015. L'importance de la trajectoire sociale pour l'étude des classes populaires. *Lien social et Politiques*, (74), 77-92.

Loser, Francis. 2010. *La médiation artistique en travail social. Enjeux et pratiques en atelier d'expression et de création*, IES/HETS.

Maizières, Frédéric. 2013. « L'éducation musicale à l'école primaire en France », *Recherche et formation* [En ligne], 73 | 2013, mis en ligne le 14 avril 2016, consulté le 13 mai 2024. URL : <http://journals.openedition.org/rechercheformation/2083>

Malinas, Damien. 2008. *Portrait des festivaliers d'Avignon. Transmettre une fois? Pour toujours?* Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, coll. « Art, culture, publics ».

Les dumistes héritent donc leurs modèles de transmission de leurs parents mais aussi de leurs enseignants, de leurs professeurs de musique et des cadres (académiques ou non académiques, anti-modèles ou modèles) dans lesquels ils ont eux-mêmes reçu la musique ou un enseignement musical : ils sont les symboles de la réussite sociale par l'école et la formation. Pour autant, sont-ils, plus que les autres, porteurs d'un habitus de médiation, c'est-à-dire d'une inclinaison incorporée à transmettre, caractéristique de leurs positions sociales d'origine, de leurs trajectoires de destination et de leur formation au CFMI?

La lecture de quelques lignes du tome 1 de l'ouvrage de Gérard Authelain qui cite Marcel Mauss au sujet des notions de don et de contre-don nous invite à pencher pour cette hypothèse :

« le concert assuré par des enfants n'est pas l'occasion de voir s'ils ont bien appris ni d'évaluer leurs progrès. C'est leur donner l'occasion d'apprendre et vérifier que toute vie sociale est fondée sur l'échange. Marcel Mauss l'explique dans son ouvrage *Essai sur le don (...)* : « ce qui, dans le cadeau reçu, échangé, oblige, c'est que la chose reçue n'est pas inerte. Même abandonnée par le donateur, elle est encore quelque chose de lui (...) Présenter quelque chose à quelqu'un, c'est présenter quelque chose de soi. Accepter quelque chose de quelqu'un, c'est accepter quelque chose de son essence spirituelle, de son âme (...) » (Authelain 2024, Tome 1 : 181-182).

L'usage de la notion de don/contre-don, est ici proche de la double acception de la notion proposée par Damien Malinas. Ainsi, la transmission où l'on passe (Malinas 2008) est une transmission propre aux positions intermédiaires de nos musiciennes et musiciens intervenants. C'est également une vocation à transmettre indépendante des stratégies d'ascension sociale : quitte à renoncer à un salaire ou un statut, un métier passion. C'est dans un « faisceau de trajectoires » que Pierre Bourdieu nomme également « champ des possibles » (Bourdieu 1979 : 122) que se situent les trajectoires de nos Musiciens Intervenants (MI) issus des classes moyennes dont la position sociale statistique moyenne est propice à la fonction de médiateur : qui se situe « entre » et à l'incorporation d'un habitus de médiation caractéristique de l'éducation artistique et culturelle que révèle la formation proposée dans les CFMI.

## Si la musique est une langue étrangère, les dumistes sont ses interprètes

L'habitus de médiation qui semble caractériser le musicien intervenant s'inscrit — probablement même indépendamment de sa classe sociale d'origine et grâce aux CFMI — dans une volonté de rendre accessible la musique dans toutes ses formes. En cela, les MI nous invitent à suivre les préconisations de quelques sémiologues de la musique bien inspirés qui recommandent de ne pas utiliser la notion de langue au sujet des arts non-verbaux pour lesquels le code est inapparent (Nattiez 2004). En effet, la musique n'est pas une langue, du moins tant que nous ne maîtrisons pas son code

comme nous maîtrisons celui de notre langue maternelle. Ni tant que nous ne sommes plongés, dès notre naissance, dans un bain musical similaire au bain sonore qu'offrent les mots de nos parents et de ceux qui nous entourent. Si c'est une langue, c'est une langue étrangère. Ce que le sociologue Howard Becker nomme « convention » à maîtriser dans ce monde de l'art (Becker 2010). Il nous semble donc que les MI, dans leurs trajectoires, jouent ce rôle : ils permettent à la musique de sortir de son ineffabilité en lui donnant une matérialité, en la rendant familière, ils ont en leur cœur d'en faire une langue naturelle. Au modèle du dumiste-médiateur (qui suppose dans certaines de ses acceptions que la médiation repose sur un conflit initial), nous préférons le Dumiste-interprète (ou intermédiaire). Il livre une médiation apaisée : l'enjeu ne sera pas de faire des élèves des musiciennes et musiciens, mais des récepteurs de la musique qui en maîtrisent les conventions élémentaires, pour ne pas dire les codes.

Les interprètes n'ont pas pour fonction de faire maîtriser la langue mais de permettre de la transposer dans la langue maternelle des locuteurs. Identique est la fonction des dumistes. Ils circulent entre la sphère des mondes de l'art et celle des langues des locuteurs à qui ils s'adressent pour « traduire » par la pratique et la connaissance, une langue qui leur est, au départ et souvent encore, à l'arrivée, étrangère mais avec laquelle ils pourront se familiariser. « Familiariser » le mot est joli lorsque l'on considère, qu'ainsi, la musique qui était étrangère à notre monde intègre notre univers social de manière tellement proche qu'elle nous parlerait comme nous parlerait un membre de notre famille parmi d'autres. Tel est, selon nous, le projet de l'éducation artistique et culturelle en France qui, pour le développement de sa politique, a déjà un modèle, parfois fragile<sup>1</sup>, qu'il faut défendre : celui du dumiste, ces « artistes-pédagogues à l'écoute de leur territoire » (Kneubühler 2023). Le programme semble simple. Il est écrit par un de ces « acteurs de la première heure des CFMI » :

« - la musique est un droit auquel doivent avoir accès tous les enfants de la nation ; - or, le seul lieu de passage obligé pour tous ces enfants de la nation s'appelle l'école primaire ; - c'est donc à l'école que doit débiter une initiation qui ne se résume pas à un simple éveil, mais consiste en une véritable éducation artistique. (...) pour cela, il faut des musiciens, formés à la pédagogie, aux pratiques vocales, à la collaboration avec les enseignants, au partenariat avec les activités artistiques du territoire dans lequel ils vont être implantés ; ce travail ne peut pas s'effectuer en l'absence du professeur des écoles, mais en étroite collaboration avec lui »  
(Authelain Tome 1 2024 : 45).

(1) A l'heure où nous terminons l'écriture de cet article nous apprenons qu'Erwan a quitté, au bout de 4 années d'exercice seulement, le métier de musicien intervenant.

#### Bibliographie - suite

- Passeron, Jean-Claude. 1990. Biographies, flux, itinéraires, trajectoires. In: Revue française de sociologie, 31-1. pp. 3-22.
- Passeron, Jean-Claude, et Revel, Jacques. 2005. Penser par cas. Raisonner à partir de singularités. In Passeron, J., & Revel, J. (Eds.), Penser par cas. Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales. doi : 10.4000/books.editionsehess.19921
- Passeron, Jean-Claude. 2006. Le raisonnement sociologique. Albin Michel.
- Perrenoud, Marc et Bataille, Pierre. 2019. Vivre de la musique? Enquête sur les musicien-ne-s et leurs carrières en Suisse romande (2012-2016), Lausanne, Antipodes.
- Nattiez, Jean-Jacques (éd.). 2004. « La signification comme paramètre musical » in Musiques. Une encyclopédie pour le XXI<sup>e</sup> siècle, Actes Sud/Cité de la musique, vol. II, Les Savoirs musicaux, Arles, Paris, p. 256-287
- Ravet, Hyacinthe. 2011. Musiciennes. Enquête sur les femmes et la musique. Éditions autrement, Paris, 329 pages
- Terrien, Pascal. 2006. L'écoute musicale au collège. Fondements anthropologiques et psychologiques. Paris, L'Harmattan.

**EMMANUEL WALLON,**

*Professeur de sociologie politique à l'Université Paris Nanterre, membre de l'équipe de recherche « Histoire des arts et des représentations », et professeur invité à l'Université de Louvain-la-Neuve (Belgique).*

*Membre du comité de rédaction de L'Observatoire (la revue des politiques culturelles), Études théâtrales et Nectart, et membre fondateur du collectif « Pour l'éducation, par l'art ».*

134

# À L'ÉCOLE DE L'IMPENSÉ

## L'ATELIER THÉÂTRAL, RÉVÉLATEUR DE L'INCONSCIENT SCOLAIRE

Article paru dans *Atala, cultures et sciences humaines*, n° 20, "Apprendre par le théâtre", Pascal Collin, Jean- Richard Dumanoir & Alain Trouvé (dir.), octobre 2019.

L'éducation artistique et culturelle (EAC), ainsi désignée et encadrée par un corpus toujours plus fourni de textes officiels, de façon à faire sigle comme tout ce qui prend peu ou prou consistance dans l'appareil scolaire national, est créditée d'insignes mérites par ses agents – enseignants, artistes et médiateurs – qui ont à force d'éloquence et de persévérance fini par communiquer une partie de leurs critères et de leur vocabulaire aux autorités publiques en charge de l'enseignement<sup>1</sup>.

Ce processus, consacré par la loi dite de « refondation de l'école de la République » du 8 juillet 2013<sup>2</sup> et la Charte pour l'éducation artistique et culturelle du 8 juillet 2016<sup>3</sup>, n'a nullement empêché, en sens inverse, la contamination de la doctrine et du langage de ces artisans de la réforme pédagogique par certains schèmes issus de la doxa de l'institution – « croyance qui ne se connaît pas comme telle, [...] plus difficile à déraciner que tous les dogmes », selon Pierre Bourdieu –, structurant ce que le sociologue, dans un article de 2000, avait défini comme un « inconscient d'école »<sup>4</sup>.

L'un de ces automatismes de pensée, parmi les plus puissants, incite les agents du monde scolaire à diviser les domaines du savoir en disciplines autonomes, hiérarchisées entre elles à la fois selon les valeurs et les usages hérités de l'histoire qui ont modelé leur propre formation, selon les

doctrines qui les actualisent et suivant les positions individuelles qu'il y tiennent. Plus concrètement, une des conséquences de cette classification les amène à considérer une pratique pédagogique comme légitime et acceptable par le système dont ils célèbrent le caractère républicain dès lors qu'elle est réputée concourir à l'appropriation par les élèves des aptitudes de base relevant des matières jugées majeures, acquis communément désignées comme des « fondamentaux », qui composent le « socle commun de connaissances, de compétences et de culture » défini par voie réglementaire et dont la maîtrise est requise pour l'obtention du diplôme national du brevet (DNB)<sup>5</sup>.

« La formation de la personne et du citoyen » constituant l'un de ses cinq domaines d'apprentissage, les hérauts du théâtre à l'école n'ont pas omis de faire valoir que leur discipline, née avec la démocratie athénienne et tournée vers la critique sociale, possédait l'ancienneté et les titres nécessaires pour œuvrer dans ce but. Si les versions successives du « socle commun » ont, non sans difficulté, fini par concéder un rôle plus important aux facultés liées à l'expression artistique, au point de prôner qu'il « développe les capacités de compréhension et de création, les capacités d'imagination et d'action » des élèves, il n'est pas surprenant que les arts de la scène n'occupent encore, dans les faits, qu'une place mineure au tableau d'honneur des matières dignes d'être enseignées.

Un autre de ces schèmes assimilés comme allant de soi consiste à englober dans un même ensemble les différentes disciplines artistiques, quelles que soient leurs spécificités ontologiques, dès lors que leur pratique au cœur des établissements scolaires doit avoir pour effet de desserrer le carcan des programmes déterminés par les arrêtés ministériels et de frayer des voies alternatives à l'acquisition des facultés exigées par les circulaires. Parce qu'il ouvre de fait un espace-temps privilégié de liberté dans la routine de l'école, du collège ou du lycée, l'atelier théâtral s'affiche comme un parangon de cette stratégie de transformation de l'éducation en douceur et par l'intérieur. Le rôle éminent que les professionnels du spectacle en général, et plus précisément les metteurs en scène, de Gaston Baty à Jean Vilar et de Roger Planchon à Jean-Pierre Vincent, sans oublier Ariane Mnouchkine et Catherine Dasté, ont assumé dans la discussion des politiques culturelles et la formulation de leurs référentiels en France, depuis soixante-dix ans, confère une résonance accrue à l'apologie du théâtre en tant que maître ès émancipation.

Pour qu'il accomplisse un tant soit peu sa promesse, il importe cependant de mieux discerner ce que cette « non-école », selon le mot de Marco Martinelli, fondateur et directeur du Théâtre de Ravenne, en Italie<sup>6</sup>, recèle de particulier, que d'autres arts (graphiques ou plastiques, musicaux, chorégraphiques ou circassiens, cinématographiques ou vidéographiques), mais aussi d'autres activités (scientifiques, civiques, sportives, ludiques) ne sauraient insuffler dans la vie scolaire. Et pour que ses bienfaits se propagent au delà des heures et des salles concédées à l'atelier théâtral, il faut identifier certaines des dispositions typiques de l'inconscient scolaire qui les contrecarrent en son sein, souvent – mais pas toujours – à l'insu des participants.

(1) Voir notamment E. Wallon : « L'éducation artistique », in Philippe Poirrier (dir.), *Politiques et pratiques de la culture*, La Documentation française, coll. « Les Notices », Paris, 2010, p. 265-275 (nouvelle édition 2016) ; « La foi abusée, ou les infortunes de l'éducation artistique », in *Mythes et malentendus de l'éducation artistique et culturelle* (dir. Anne Barrère & Nathalie Montoya), L'Harmattan, Paris, 2018 ; « L'éducation artistique entre performance et créativité : la double contrainte des réformes éducatives », in Éric Fourreau (dir.), *L'éducation artistique dans le monde. Récits et enjeux*, L'Attribut, Toulouse, 2018, p. 35-49.

(2) Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République.

(3) <http://www.education.gouv.fr/cid104753/charte-pour-l-education-artistique-et-culturelle.html>

(4) Cf. Pierre Bourdieu, « L'inconscient d'école », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 135, décembre 2000, *Inconscients de l'école*, pp. 3-5.

(5) Décret n° 2015-372 du 31 mars 2015, publié au J.O. du 2 avril 2015.

(6) Voir *Se faire lieu, Brèche dans le théâtre en 101 mouvements* (traduit de l'italien par Laurence Van Goethem, Éditions Alternatives théâtrales, Bruxelles, 2018.



## Quantité et qualité : sœurs ennemies ?

Il s'avère difficile de réunir des statistiques fiables sur les initiatives théâtrales en milieu scolaire. Cela tient pour une part à la diversité des formules (cours, animation, atelier de pratique artistique, club, classe à projet artistique et culturel, option facultative, option de spécialité...) et des formats (durée, localisation, inscription dans le temps scolaire ou périscolaire) qui ne se laissent pas additionner comme des carambars. Elle n'a d'égaux que la dispersion des acteurs concernés, du théâtre national à la petite compagnie en passant par la scène conventionnée, et la discrétion des ministères de la Culture et de l'Éducation nationale dont les « indicateurs de performance », quand ils les prennent en compte, amalgament allégrement toutes sortes d'actions culturelles.

Les collectivités territoriales se montrent parfois plus précises pour les établissements relevant de leur responsabilité. Peu loquace sur ce point, le copieux rapport *La politique dédiée au périscolaire à Paris* estimait qu'en 2011 seulement 2% des intervenants artistiques du secteur animation proposaient des activités théâtrales, contre 70% pour la musique, 20% pour la danse et 8% pour le cirque<sup>7</sup>. La nouvelle organisation des rythmes éducatifs dans le cycle primaire, mise en place lors des rentrées 2013 et 2014<sup>8</sup>, a changé la donne en obligeant les communes et les agglomérations à lancer dans toutes les disciplines sportives et artistiques des appels à projets auxquels les gens de théâtre ont massivement répondu. Depuis les années 1990, les élus municipaux, départementaux et régionaux n'avaient du reste pas attendu cette réforme pour inclure dans les conventions signées avec les structures du spectacle vivant qu'ils subventionnent des exigences d'implication dans la vie des écoles, collèges et lycées. La Charte portée par Catherine Trautmann en 1998<sup>9</sup> y a exhorté les établissements labellisés par l'État, et le plan Lang-Tasca de 2000<sup>10</sup> les y a encouragés moralement et financièrement, malgré le coup d'arrêt donné à ces politiques par les gouvernements de droite qui succédèrent à celui de Lionel Jospin. Sans qu'on puisse en donner une traduction chiffrée, le foisonnement des interventions théâtrales dans les classes et la multiplication des ateliers animés par des comédiens et metteurs en scène professionnels en marge des programmes sont désormais avérés.

L'art dramatique ne bénéficie certes pas de l'obligation scolaire reconnue à l'enseignement de la musique et des arts plastiques au collège, et l'on demeure très loin de la généralisation de telles expériences qu'espèrent les activistes de la cause. Force est d'admettre néanmoins que les arts de la scène en général et le théâtre en particulier – seul ou associé à une démarche pluridisciplinaire – représentent une large partie des projets montés en partenariat entre un membre du corps enseignant et un intervenant extérieur, dans le cadre de ce que les textes officiels désignent désormais comme des parcours d'éducation artistique et culturelle.

Les raisons d'un tel engouement ne sont pas seulement à chercher dans l'intime conviction d'artistes persuadés des vertus éducatives de la diction à haute voix et du travail au plateau, ni

(7) Rapport de la mission d'information et d'évaluation présenté au Conseil de Paris les 17, 18 et 19 mai 2016, p. 99.

(8) Cf. Organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, décret du n° 2013-77 du 24 janvier 2013, J.O. du 26 janvier 2013.

(9) Charte des missions de service public pour le spectacle vivant, transmise par une circulaire de la ministre de la Culture et de la Communication aux préfets de région le 22 octobre 1998.

(10) Plan de cinq ans pour le développement des arts et de la culture à l'école, rendu public par Jack Lang, ministre de l'Éducation nationale, et Catherine Tasca, ministre de la Culture et de la Communication, le 14 décembre 2000.

même dans le zèle des pédagogues désireux de donner vie aux textes du répertoire, trop souvent étudiés sur un strict plan littéraire. Des nécessités économiques, des impératifs politiques, des causes socioprofessionnelles viennent relayer et parfois précéder ces visées didactiques. La plus pressante des demandes émane des collectivités territoriales, désireuses d'assurer, en contrepartie de leurs subventions à la production et à la diffusion du spectacle vivant, l'initiation de leurs écoliers, collégiens, lycéens et apprentis aux langages de la scène. Comme les autres catégories d'établissements culturels, les théâtres publics et les compagnies qu'ils reçoivent se sentent appelés à élargir la sphère de leurs activités en dehors de leurs murs, vers des établissements scolaires, mais aussi des maisons de retraite, des hôpitaux, des centrales de détention, des foyers de jeunes travailleurs, des associations d'éducation populaire, pour honorer leur mission de service public, renforcer leurs liens avec le territoire, atteindre des populations qui ne se pressent pas spontanément au guichet. Leurs responsables justifient ainsi, plus concrètement qu'à travers la coutumière allégorie de l'assemblée, la revendication des gens de scène de s'adresser à toute la société<sup>11</sup>.

En outre ces travailleurs de l'art sont souvent à la recherche d'heures à déclarer pour atteindre le seuil annuel de 507 heures (ou 43 cachets journaliers) qui ouvre droit aux indemnités de chômage des intermittents du spectacle. Or, depuis le 1er août 2016, le nombre d'heures d'enseignement qu'il est permis d'y intégrer, de 55 jusqu'alors, a été relevé à 70 et même porté à 120 (contre 90 auparavant) pour les intermittents âgés de plus de 50 ans. Le protocole d'accord entre les partenaires sociaux étend par ailleurs le bénéfice de cette disposition aux techniciens<sup>12</sup>. Si sincère soit le désir de transmettre des comédiens et des metteurs en scène invités dans les classes, la raison pécuniaire ne saurait être chassée de leur esprit. Cette réalité relativise l'avantage comparatif dont le théâtre, en son dénuement, jouirait par rapport à des disciplines plus coûteuses. La dépense engagée pour organiser un atelier n'atteint certes pas les sommets d'un orchestre Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale, lancé en 2010 et coordonné par la Philharmonie de Paris<sup>13</sup>), dont la mise en place avec les enfants des écoles nécessite l'achat d'instruments, la rémunération d'un chef, d'instrumentistes et de médiateurs pour l'assister, sans parler des frais de transport des uns et des autres. Elle n'égale pas non plus les hauteurs d'un chapiteau de cirque dont il faut amortir les agrès. Elle n'en doit pas moins inclure le salaire des intervenants, bien que celui-ci s'avère loin de couvrir le temps effectif qu'ils consacrent au projet. Même la poésie, dans son simple appareil, a son prix dès lors que l'écrivain ne puise pas son inspiration dans la faim.

## Généralisation de l'expérimentation

Le lecteur de l'abondante littérature consacrée depuis une quarantaine d'années aux mérites du théâtre comme éducateur de la jeunesse ne peut qu'être étonné de ce singulier, comme si un art

(11) Voir E. Wallon, « Donner lieu. Dissémination du théâtre, condensation de l'expérience », in Marcel Freydefont & Luc Boucris (dir.), *Place du théâtre, forme de la ville*, *Théâtre/Public* n° 215, janvier 2015.

(12) Cf. Accord professionnel du 28 avril 2016 relatif à l'indemnisation du chômage dans les branches du spectacle.

(13) Voir notamment *Pratiquer la musique dans Démos : un projet éducatif global ?*, Rapport d'étude, Observatoire des politiques culturelles (Grenoble), Philharmonie de Paris, 2016.



réputé pour son don d'incarnation, donc tributaire de la variété des écoles, modes, protocoles, styles et talents dont se réclament ses multiples interprètes, pouvait se targuer des mêmes qualifications en toute circonstance et en tout lieu. L'objectivité dont se réclament les mathématiques, la subjectivité raisonnée et contrôlée à laquelle aspirent l'histoire, voire, dans le monde des arts de la représentation, l'attachement au réel qui caractérise la photographie les autorisent peut-être à parler d'une seule voix dans ce colloque pédagogique, malgré les différences d'approche et les divergences d'analyse qui agitent leurs champs respectifs. Les théâtres, eux, se conjuguent au pluriel. Ils procèdent de la dispute depuis la nuit des temps et ne vont qu'en se distinguant et se diversifiant, suivant les principes de l'esthétique. De même qu'il existe des pièces ennuyeuses et des spectacles splendides, il y a sans doute d'excellents et d'exécrables éducateurs sur les planches. Un piètre professeur de physique peut dégoûter son auditoire des lois de la gravitation sans l'empêcher d'admirer le ballet des planètes et d'éprouver la chute des corps, alors qu'un mauvais maître de scène risque de décourager ses disciples de la pratique d'acteur aussi bien que de celle du spectateur. La quantité des actions peut-elle donc croître sans que faiblisse la qualité des expériences ? C'est toute la question de la généralisation de l'EAC et de ses modalités qui est ici posée. Fort de son cas personnel, le comédien Philippe Torretton en est un fervent partisan. Alors qu'il couvrait sa taciturne timidité en classe de cinquième, son enseignant de français au collège de Grand-Quevilly (un professeur nommé Désir – et prénommé Gérard –, cela frise la prédestination), ayant suivi un stage avec la troupe du Théâtre des Deux-Rives, à Rouen, a conseillé à ses parents de l'inscrire au cours de théâtre donné dans la cantine. « J'y suis allé sans envie personnelle, profonde, intime de faire du théâtre, c'était vraiment sur prescription du professeur et avec l'aval des parents. » Durant la première année, nul miracle, les inhibitions de l'élève introverti ne s'évaporent pas par enchantement. En revanche, l'opportunité de côtoyer des adultes sans craindre la note-sanction, avec autour de ce professeur de français « la prof d'histoire qui nous maquillait, le prof de travail manuel qui faisait les décors », ainsi que la présence de camarades plus âgés lui donnèrent l'impression de découvrir un nouveau monde :

« ...Une autre façon de vivre le collège s'ouvrait. On est en cinquième et tout d'un coup on a des copains qui sont des grands de troisième. [...] Je crois encore que c'est ça le théâtre, c'est vraiment ça [...], c'est ce lien là : on vient se mêler aux autres. »

Peu importe que d'autres pédagogies par projet, centrées sur les arts visuels, une activité sportive, la fabrication technique ou la découverte de la nature proposent pareillement une initiation à la réalisation collective et à la transmission intergénérationnelle. L'ancien sociétaire du Français, parrain du festival lycéen et collégien de théâtre, danse et musique des Didascalies à Périgueux, garde en réserve d'autres arguments.

« Pour moi c'est l'avantage du théâtre sur plein d'autres disciplines artistiques. Normalement ça coûte zéro. C'est une salle de classe un mercredi après-midi. [...] On pousse les tables et on y va. On n'est même pas obligé de faire des photocopies. On peut commencer comme ça en se parlant, et en voyant ce que ça fait d'être debout devant les autres. Et puis après, il y a forcément des bouquins qui traînent, on les ouvre, on les apprend par cœur et on y va. On peut déjà dire si la façon dont tu parles me fait comprendre quelque chose. Il n'y a pas besoin d'être spécialiste pour ça. [...] On est tous capables de dire quelque chose à quelqu'un. » « Fais-nous croire que c'est toi qui a écrit. C'est pas Molière, c'est toi. T'as écrit : "il faut faire et non pas dire". Vas-y, dis-le. Comme si c'était toi. <sup>14</sup>»

Ici la justification de la pratique théâtrale s'exerce sur deux registres supposés conformes aux attentes de l'institution, l'un didactique et l'autre économique. D'une part, l'acteur atteste son efficacité pour l'appropriation de la parole publique et du sens du texte, ce « dire » que son collègue Robin Renucci, directeur des Tréteaux de France, aimerait voir compléter la trilogie « lire, écrire, compter » dont l'actuel ministre de l'Éducation nationale a fait son antienne. D'autre part, il vante son coût nul pour le budget de l'État, argument auquel l'administration d'un rectorat ne saurait se montrer insensible, négligeant au passage la rémunération que les intervenants extérieurs sont pourtant en droit d'exiger. À l'entendre, la généralisation ne serait pas un problème budgétaire mais une simple affaire de conviction. « Imaginez un jour qu'un ministre de l'Éducation nationale dise, moi, le temps que je serai ministre, je ne me déplacerai que dans les établissements scolaires qui ont un club théâtre. <sup>15</sup>»

### « Excitation excessive au plaisir »

La discussion fait rage parmi les promoteurs de l'éducation artistique au sujet de sa généralisation. Convient-il de l'imposer, au triple risque de l'assimiler à une obligation génératrice de routine et d'ennui, d'augmenter la quantité des actions au détriment de la qualité des réalisations, d'en stériliser le caractère d'exception ? Le cap semble fixé depuis la promesse électorale de François Hollande, qui se faisait fort de lancer un « plan national ». Au vu des mesures qui suivirent son élection en 2012, il reste pourtant malaisé de juger si celle-ci entama une phase d'institutionnalisation de l'EAC, poussive et néanmoins durable, ou bien si ses gouvernements adoptèrent en ce domaine une politique de la consolation, donnant l'impression d'un changement permanent sans ébranler les fondations de l'édifice éducatif.

À lire les plus fins analystes des « bleus budgétaires »<sup>16</sup>, les crédits affectés aux actions pertinentes du programme 224 (« Transmission des savoirs et démocratisation de la culture ») ont en vérité reculé durant son quinquennat. Il fallut attendre un nouveau président et la loi de finances pour

(14) Philippe Torreton « L'actualité du théâtre dans l'éducation », rencontre à la Librairie de l'Éducation (Canopé) à Paris, le 2 juin 2018, propos recueillis par Jean-Claude Lallias, captation par Loizeau rare ; voir aussi Philippe Torreton, *Comme si c'était moi*, Seuil, coll. « Points », Paris, 2004.

(15) *Ibidem*.

(16) Ce paragraphe doit beaucoup à une étude inédite de Jean-Marc Lauret, inspecteur honoraire de la Création, des Enseignements artistiques et de l'Action culturelle, datée du 29 mai 2018.



(17) Francis Marcoin, « À l'école du théâtre », in *Spirale, Revue de recherches en éducation*, n°6, Lille, 1991, dossier « À l'école du théâtre », sous la direction de F. Marcoin, p. 37.

(18) Il connut deux éditions différentes, l'une en fascicules de 1876 à 1887, l'autre en recueil en 1911. Cf. *Dictionnaire de pédagogie*, sous la direction de Ferdinand Buisson, édité par Patrick Dubois et Philippe Meirieu, préface de Pierre Nora, Robert Laffont, coll. « Bouquins », Paris, 2017.

2018 avant voir la priorité déclarée trouver un commencement de preuve dans les chiffres, grâce à une mesure nouvelle de 29,6 millions d'euros (déduction faite du montant voué à l'expérimentation du « Pass culture » pour les jeunes de 18 ans). Cette modeste augmentation, portant à 110 millions d'euros le total des moyens dédiés par ministère de la Culture à l'EAC – dans son acception la plus large, y compris l'encouragement de la lecture hors du temps scolaire – sera loin de suffire à hausser la proportion des 12,8 millions d'élèves concernés de 49 % en 2017 à 80 % en 2018, comme l'annoncent non sans forfanterie les documents officiels, à moins de se contenter d'une dizaine d'euros par tête, dont moins de la moitié pour les pratiques artistiques proprement dites. Encore doit-on louer la transparence de cette administration en comparaison de celle de l'Éducation nationale dont les données, très globales, s'avèrent beaucoup plus difficiles à déchiffrer.

Les desseins de la vieille dame de la rue de Grenelle et de ses serviteurs actuels ne sont guère plus aisés à percer. Qu'ils souhaitent « à l'école, [virgule] du théâtre », fait à peu près consensus. Mais veulent-ils pour autant placer les enfants « à l'école du théâtre » [sans virgule] ? Voyons comment un professeur de l'Institut universitaire de formation des maîtres d'Arras (IUFM, ancêtre de l'École supérieure du professorat et de l'éducation, ESPE) introduisait ce distinguo dans la revue semestrielle de l'École normale de Lille qui lui consacrait un dossier en 1991.

« Il y a, il peut ou doit y avoir du théâtre à l'école, ou plutôt en temps scolaire. Non parce que l'acte d'enseigner reviendrait à jouer la comédie, mais parce que se pose la question de savoir comment initier des enfants, des élèves, à une forme d'expression en usage dans toutes les civilisations et relevant sans doute de choix artistiques individuels, mais aussi de rituels fortement ancrés dans la socialité. <sup>17</sup>»

L'école de Jules Ferry, dont la IIIe République a légué les principes aux régimes de l'après-guerre, admettait les vertus pédagogiques du théâtre mais se méfiait de ses séductions. Ainsi l'article « Théâtre d'éducation » de H. Durand, dans le Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire rédigé sous la férule de Ferdinand Buisson<sup>18</sup>, référence obligée de nos ministres jusqu'à Vincent Peillon, pesait-il scrupuleusement les mérites et les dangers d'une pratique à l'honneur dans l'université médiévale parce qu'elle permettait de donner corps à la rhétorique. De son côté, Gabriel Compayre, dans l'article « Jésuites » du même ouvrage, relevait que la Sorbonne finit par y renoncer car elle entraînait « perte de temps, excitation excessive au plaisir, encouragement prématuré donné au désir de plaire ».

Il n'est pas besoin de sonder longuement les textes rectoraux pour constater que des préjugés similaires survivent de nos jours dans l'inconscient scolaire. Leur persistance à travers des générations d'inspecteurs et de proviseurs, en dépit de l'alternance entre ministres conservateurs ou réformateurs de réputation, résiste encore aux tentatives de desserrer le carcan des programmes et des horaires pour favoriser l'expérimentation. Si l'école de Ferdinand Buisson

accepte de changer, elle redoute toujours de devenir une école buissonnière. En dehors des troubles que la licence d'interpréter et la liberté d'improviser pourraient causer dans la maîtrise de la classe et la conduite des élèves, le théâtre attire aussi la suspicion d'enseignants qui le fréquentent à titre personnel, et ce pour des motifs tout à fait prosaïques : si on lui concède trop d'importance, ne menacera-t-il pas l'équilibre entre les matières, la distribution des horaires et des espaces, la répartition des crédits ? Les succès qu'il remporte dans l'affection des élèves, mais aussi dans la considération des parents, le concours qu'il apporte à la réputation de dynamisme de l'établissement ne feront-ils pas d'ombre à leur propre labeur, qui cherche les lumières du savoir et non la lueur des projecteurs ?

C'est pourquoi les avocats de la généralisation de la pratique artistique voient souvent leurs patientes stratégies mises en échec par de mouvantes coalitions de sceptiques. Ils espèrent surmonter cet obstacle en influençant de nouvelles générations de professeurs, dès le stade du recrutement, et en ranimant régulièrement leur ardeur durant leur carrière. Ils plaident donc pour l'inscription de stages de réalisation ou d'universités d'été dans les formations initiales en ESPE, tout comme dans les catalogues de formation continue, en parallèle à la formation des futurs intervenants dans les écoles supérieures d'art<sup>19</sup>. Pour éviter que la massification de l'EAC se traduise par le formatage d'ateliers au rabais, ils insistent sur la nécessité de préserver l'originalité des projets pédagogiques et la singularité des expériences esthétiques. Leur volonté de dépasser la contradiction entre l'impératif démocratique de la généralisation et leur refus d'une standardisation des méthodes atteint là sa limite asymptotique. En effet, si la lutte contre les inégalités d'accès à l'art demande des moyens démultipliés, la réussite d'une aventure artistique avec des élèves exige d'abord, ressource première, l'envie d'inventer de ses initiateurs. Celle-ci seule, pensent-ils, pourra frayer une voie insoupçonnée vers un savoir en actes, qui n'a pas encore de nom et n'attend pas l'onction d'une note. Leur désir individuel doit éveiller celui d'élèves qui, avant de pénétrer Molière ou Ionesco, ignorent de quelles facultés ils disposent eux-mêmes pour les lire et en jouer.

Ce pari sur la découverte du plaisir d'apprendre et de travailler implique donc la personnalisation de chaque projet d'éducation artistique, son indexation sur le vécu et la sensibilité de l'intervenant. Son autre conséquence logique est de renvoyer chaque art à sa spécificité, le théâtre n'ayant pas, pour faire germer et fructifier le désir, les mêmes armes que les arts plastiques, la musique ou le cinéma. Marco Martinelli le rappelle volontiers.

« Nous faisons face à des jeunes qui n'aimaient pas le théâtre, ça, c'était certain. Ils nous étaient tombés dessus, disons le matin, avec toute leur classe, obligés par la bonne volonté des enseignants face à l'habituel Pirandello ennuyeux, à l'habituel et *mortel* Goldoni. Ils en avaient conclu que le théâtre était une forme étrange de torture chinoise, une chose à rayer définitivement : plus jamais. Nous avions face à nous ces adolescents méfiants et nous comprîmes que la clé, pour nous mettre en relation avec eux, était de les *écouter* : rien

(19) Voir notamment la déclaration de Robin Renucci au Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle, le 7 juillet 2018.

(20) Marco Martinelli, *Aristofane a Scampia*, traduit de l'italien par Laurence Van Goethem, Ponte alle Grazie, Milan, 2016.



de plus simple, non ? Et pourtant c'est tellement difficile, même parfois impossible, d'écouter vraiment. Le moyen théâtral que nous avons trouvé, instinctivement, pour développer cette écoute, fut de jouer à les faire *improviser*. Petits jeux, exercices divers, destinés même seulement à les aider à dépasser leur timidité initiale. Pour leur faire comprendre que ce qui était important était de *s'amuser*. Ce ne sont pas là des choses de rien l'amusement et la joie, et d'illustres penseurs nous confortaient dans cette pensée : " L'âme ne se nourrit que de ce qui fait sa joie " avions-nous lu dans les *Confessions* de Saint Augustin.<sup>20</sup>»

### Approches disciplinaires

Il s'agit en somme de cerner ce que le théâtre aurait l'apanage d'enseigner et qui ne se résumerait pas à ses propres techniques. Mais avant d'écarter de l'inventaire de ses vertus éducatives celles dont il n'a pas le monopole, il importe tout de même d'admettre qu'il en partage beaucoup avec les autres disciplines. On lui reconnaîtra ainsi sans peine le droit d'émarger aux mêmes registres de justification que maintes occupations scolaires, périscolaires ou extrascolaires.

Citons par exemple, pour suivre la suggestion de Philippe Torreton, sa capacité à accorder aux enfants et adolescents l'écoute et la disponibilité d'adultes autres que leurs parents ou professeurs, que les représentants des pouvoirs publics ou les pourvoyeurs de biens et services commerciaux. Non seulement les acteurs et metteurs en scène invités dans l'enceinte de l'établissement peuvent établir avec eux des rapports dédouanés de toute autorité légale – ce qui n'empêchera pas certains d'entre eux d'abuser de la séduction dont les pare leur âge, leur art et leur statut extérieur à l'institution –, mais il les mettent en relation avec d'autres adultes au moment de la représentation : parents d'élèves venus en spectateurs, professeurs d'autres classes ou matières, médiateurs, observateurs, etc. Autrement dit, le théâtre peut vanter ses mérites en termes de socialisation intergénérationnelle – au même titre que la plupart des autres disciplines artistiques, mais aussi que tant de pratiques sportives ou récréatives, de loisirs de plein air, d'activités à caractère civique ou environnemental, du tennis de table à l'horticulture en passant par les jeux de rôles. De semblables objections dévalent beaucoup d'atouts dont il se targue : l'art dramatique n'a pas le privilège de la pédagogie par projet, de la dynamique de groupe, de la logique ludique, du primat de l'imagination, de l'approche de l'altérité, de l'ouverture sur le monde.

À trop vouloir insister sur son utilité sociale, les thuriféraires de l'atelier théâtral risquent de le pousser entre deux feux: tout en l'exposant à la concurrence des matières obligatoires que l'inconscient scolaire crédite d'une efficacité supérieure pour accéder aux emplois qualifiés, ils le soumettent à une compétition pas toujours si flatteuse avec d'autres types d'animation hors programme. À ce double jeu, la musique s'en tire mieux, comme tend à le démontrer le succès

auprès des décideurs publics des plans de développement des chorales et des orchestres à l'école : partie prenante des enseignements scolaires au collège, elle jouit à la fois d'une réputation de rigueur qui en fait, avec la caution des neurosciences, une camarade des mathématiques, et d'une consécration en tant qu'art majeur aux charmes irrésistibles. S'il faut développer l'aptitude à l'écoute réciproque dans l'éducation, alors la musique et le chant ont effectivement voix au chapitre.

Continuons de la sorte pour nous convaincre que comparaison n'est que raison du plus fort. Pour l'entraînement de la mémoire le théâtre a ses méthodes, auxquelles se prête aussi la poésie quand elle est apprise par strophes entières ; ni le premier ni la seconde ne détrônent pour autant l'histoire et la géographie avec leur cortège de dates, faits et lieux à retenir. La fréquentation de grands textes compte parmi les titres de gloire de l'art dramatique, néanmoins c'est d'abord l'affaire du cours de littérature française qui s'en fait une spécialité. L'arbre de la connaissance prend racine sous les planches, c'est plus que probable, mais quelle matière n'excite la volonté de savoir dès lors qu'elle est servie par des pédagogues inspirés et passionnés ? Les issues du théâtre donnent sur le vaste monde et il suffit d'un acteur aux multiples masques pour y faire défiler toute une société, mais l'ensemble des disciplines de la représentation postulent à cette ambition d'universalité. Enfin, pour l'expression d'un self qui ne se limite pas à l'affirmation du moi, l'attirance vers l'altérité et l'acceptation de la différence, la maîtrise d'une grammaire des émotions, l'appropriation d'une technique, la mise en jeu du corps dans l'espace, la dévoilement des ambiguïtés du genre, la confiance dans le partenaire et le goût du travail collectif, le frisson du risque, la joie de se prêter au regard des tiers, la danse et les arts du cirque lui donnent volontiers la réplique. En somme, l'atelier théâtral, on en conviendra, ne saurait être le lieu unique de cette expérience esthétique dont Alain Kerlan, sur les traces de John Dewey, invite à faire le paradigme central de l'éducation artistique et culturelle<sup>21</sup>.

## Singularité du théâtre

Loin d'imposer leur hégémonie ou même de réclamer une quelconque primauté sur les arts auxquels ils aiment si souvent s'allier, que ce soit pour les réunir dans l'opéra ou pour transgresser leurs règles à grand renfort d'informatique et d'écrans, les servants du théâtre auront donc intérêt, pour plaider leur cause, à insister sur ses spécificités. Avouer, pour le reste, que d'autres disciplines procurent des avantages similaires renforcera la crédibilité de leurs revendications particulières.

Une douzaine de paires de mots suffiraient peut-être à évoquer ces composants qui rendent irréductible la singularité de l'expérience théâtrale. Contentons-nous de les énumérer puisque d'authentiques praticiens les traitent avec autorité dans ce dossier.

- Le verbe et la voix. À l'apprentissage de la lecture à haute voix, le théâtre apporte la

(21) En introduction à sa riche production sur le sujet, on peut lire notamment : « Lettre sur l'éducation esthétique aux princes d'aujourd'hui », Nectart, n°2, 1er semestre 2016, L'Attribut, Toulouse, p. 78-85.

(22) Voir Denis Guénoun, Actions et acteurs : raisons du drame sur scène, Belin, Paris, 2005.



matérialité du geste qui nuance ou souligne, détourne ou contredit le sens. Faire l'effort de porter sa voix, prendre le risque d'incarner l'écrit, chercher ce qu'offre de concret chaque mot d'un texte, convertir la ponctuation (sinon son absence) en souffle et rythme, et tout cela en présence des autres, permet à la lettre de prendre corps.

- Des corps et des choses. La réalité physique du plateau (ce dernier fût-il réduit à une aire dégagée au milieu d'une salle de classe, d'un gymnase ou d'un réfectoire) inscrit chaque placement, mouvement, pose au sol ou traversée dans un rapport sensible entre acteurs, entre les corps, les espaces et les masses auxquelles ils se confrontent, et, partant dans une relation dialectique du sujet à l'objet, dont la parole et le silence sont les arbitres.

- L'acte et l'agôn. Comme le rappelle Denis Guénoun, la raison du drame (mais aussi un ressort de la comédie) n'est pas toujours l'action, l'imitation de l'action ou l'énoncé performatif : c'est aussi le suspens de la décision, l'étirement de l'acte, la joute verbale dont l'enjeu consiste à distinguer le vrai du faux, le juste de l'injuste, le raisonnement fondé de l'argument spécieux : l'agôn. Le jeu dramatique ou l'interprétation comique autorise à éprouver en personne les combats de la conscience et les détours de la pensée<sup>22</sup>.

- Le signe et le symbole. Toute représentation procède d'une grammaire des signes et fait appel à la capacité de symbolisation de ses destinataires ; cependant, parmi tous les arts dont il est parent et parfois serviteur, le théâtre est sans doute celui qui donne le plus directement à percevoir le frottement entre le mot et son référent, dont la disjonction ouvre un abîme à l'interprétation. Il montre comment s'opère le transport du nom d'une chose à une autre, autrement dit le fonctionnement de la métaphore telle qu'Aristote la définit dans sa *Poétique* (21, 1457b), procurant ainsi un aperçu beaucoup plus général sur les mécanismes de production des images de toutes natures.

- L'imitation et l'illusion. Faire « comme si » dilate l'imagination. En se familiarisant avec les techniques de la suggestion et de la dissimulation, l'élève prend la mesure des pouvoirs de l'illusion, de l'acuité d'attention que réclame le partage entre le vrai et le faux. Apprendre à feindre pour ne pas feindre d'apprendre constituerait un bon programme pour l'école. Dans la fable en actes, sauf apoplexie de Molière en scène, c'est le vif qui saisit le mort, non l'inverse.

- Improvisation et interprétation. Danseurs et musiciens admettront sans peine qu'il entre un quotient d'invention dans toute interprétation, même quand elle se veut fidèle à la partition. Chez les comédiens – les amateurs aussi bien que les professionnels – comme chez les jazzmen et women, les variations sur un thème favorisent son étude en profondeur.

- Joie du jeu. Tandis qu'une dose de liberté s'immisce à la base du jeu théâtral, le principe de plaisir s'impose dans l'acquisition des capacités et des connaissances qui s'offrent à l'élève sur un plateau.

- Singularité et choralité. « Simul et singulis », la devise de la Comédie-Française vaut en vérité pour n'importe quelle compagnie, orchestre ou chorale, surtout si on la traduit par « être ensemble pour devenir soi-même » (et non « rester soi-même » comme on le lit souvent et l'observe

parfois dans la grande maison). Au lieu de déverser des flots d'eau tiède sur l'initiation à la tolérance, au « vivre ensemble » et à la citoyenneté à laquelle prêterait la culture, ce que l'histoire du XXe siècle et le déroulement de l'actuel millénaire ne démontrent guère, les gens de théâtre semblent mieux inspirés chaque fois qu'ils insistent sur la faculté de leur art à démonter les assignations communautaires qui subsument l'individu sous le groupe, les représentations archétypales qui subordonnent le particulier au général, mais aussi les constructions identitaires qui prétendent s'affranchir de la collectivité. Si l'apprenti acteur doit accepter un certain degré de dépersonnalisation pour porter le masque, le costume, le rôle de son personnage, un détachement symétrique vis-à-vis de ce personnage est nécessaire pour montrer qu'il n'en est pas dupe et qu'il persiste dans sa propre originalité. De Diderot à Tchekhov et de Brecht au tg STAN, le paradoxe n'en finit pas de déployer ses méandres.

- Adresse et invite. Ce travail d'expression personnelle prend son relief au regard du groupe dès lors qu'il lui est adressé, le partenaire faisant éventuellement office d'intermédiaire par rapport au plus large public auquel le spectacle est destiné : assistance présente, future ou fictive qui est son invitée. C'est par ce double truchement que l'atelier théâtral participe à la socialisation des enfants et adolescents, avec cet avantage supplémentaire de les rendre pleinement conscients de la solidarité qui les unit et de l'interdépendance qui les relie aux spectateurs.

- Réflexivité de la représentation. Du fait de la convocation de cette assistance, même figurée par un tiers (comparses, professeur ou metteur en scène), la réalisation théâtrale, aussi imparfaite et inachevée soit-elle dans le cadre d'un atelier scolaire, propose de façon presque immédiate un exercice critique à la subjectivité de chaque participant. Les modestes instruments et artifices du théâtre s'exposant à vue, ses codes s'énonçant en temps réel, la représentation s'avère simultanément consciente d'elle-même en tant que processus et que résultat. Dès lors il n'est pas excessif de prétendre qu'il prépare à d'autres opérations du jugement, entraîne au discernement, voire qu'il sert d'antichambre à la délibération.

## Désordres désirés

Un couple de notions manque toutefois à cet éloge du théâtre précepteur : l'errance et l'erreur. « Nous savions, comme les ânes, qu'errer était notre école, errer dans son double sens de marcher et de se tromper », écrit Marco Martinelli<sup>23</sup>. Accepter l'erreur comme une étape de la recherche, telle la tâche convertie en forme sur la toile du peintre, amortir la chute et assumer l'échec comme le font les circassiens d'aujourd'hui, s'égarer pour mieux se trouver à la façon d'un poète sous mescaline, cela ne figure pas parmi les recommandations ministérielles, favorables aux parcours balisés, même quand il s'agit de d'éducation artistique et culturelle. L'inconscient scolaire a tendance à refouler les itinéraires bis que la science n'a pas jalonnés. Avant de s'en délivrer pour conquérir leur indépendance, les élèves ont certes besoin de côtoyer des maîtres à

(23) Se faire lieu, op. cit., 36<sup>e</sup> mouvement.

(24) Voir *supra* [ou *infra*], « Apprendre par la création », p. ?



(25) Jacques Rancière, *Le maître ignorant. Cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*, Fayard, Paris, 1987.

(26) Robin Renucci, « L'actualité du théâtre dans l'éducation », 2 juin 2018, *op. cit.* ; voir également Robin Renucci & Bernard Stiegler, *S'élever, d'urgence !* entretien réalisé par Éric Fourreau, L'Attribut, (coll. « L'adresse à l'autre »), coédition Les Tréteaux de France, Toulouse & Pantin, juin 2014 ; voir aussi l'entretien de Robin Renucci avec Éric Fourreau dans *Nectart*, n°7, juin 2018.

penser (intellectuellement) et des maîtres à se dépenser (physiquement) pour mieux éprouver des états de corps et d'intellect. N'auraient-ils pas aussi besoin parfois d'accompagnateurs pour aborder l'impensé ? Des connaissances encore dépourvues de titres dans les registres, un savoir inconnu des programmes estampillés attendent les candides qui s'aventurent sur les planches, pour peu qu'ils osent déroger aux modèles éculés.

Il est temps de conjecturer qu'une propriété du théâtre – aussi spontanée que sa faculté de créer une vie plus vibrante que la vie et de composer des images du monde à partir de presque rien, hormis des acteurs en herbe, sans méthode ni décors (à l'instar de ces Artisans du *Songe d'une nuit d'été* que cite Pascal Collin dans son article<sup>24</sup>) – réside dans son inclination à fabriquer du désordre partout où lui est laissé libre cours. Ce fauteur de troubles n'agit pas uniquement le domaine des émotions : il perturbe le planning des cours, conteste l'affectation des salles, brouille les frontières entre les matières, ébranle les rapports hiérarchiques, désobéit aux règles de discipline, dérange les enseignants dans leurs habitudes et les inspecteurs dans leurs certitudes. Lorsque l'invité se comporte en intrus, on comprend qu'il faille le surveiller. Pareil au bouffon à la cour du roi, son rôle serait-il de bousculer l'organisation scolaire sans risquer pour autant de la renverser ?

Les raisons qui président à l'introduction du théâtre à l'école seraient donc celles-là même qui lui interdisent d'y prendre solidement pied. Voilà en effet un drôle d'instructeur, émule du Joseph Jacotot dont Jacques Rancière tire « Cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle » dans *Le maître ignorant*<sup>25</sup>, qui récuse les pré-requis et considère l'incompétence de l'amateur, cet ignare, comme un permis de jouer. À entendre ses défenseurs, éduquer par le théâtre équivaldrait au contraire d'enseigner le théâtre : la qualification n'est pas un but puisqu'il ne s'agit pas de former des comédiens mais d'encourager l'aptitude à prendre le jeu au sérieux. Nombre de passeurs stipendiés avancent d'ailleurs, peut-être dans le secret espoir de se trouver démentis par leur propre exemple, que le théâtre ne s'enseigne point mais qu'il s'invente pas à pas. Comment plaider alors l'urgence de laisser proliférer cette herbe folle sur les platebandes des écoles, collèges et lycées, sans proposer des solutions pour la domestiquer ? Il semble impossible de sortir de cette contradiction. Et pourtant, des enseignants, des artistes et des médiateurs s'y essaient en bande organisée, à l'Association nationale de recherche et d'action théâtrale (ANRAT théâtre-éducation), à la Maison du geste et de l'image de Paris, à la Montagne magique de Bruxelles, dans l'association Scènes d'enfances et d'ailleurs...

## Partenariat à double sens

Leur stratégie repose sur un pari. Quand deux logiques s'affrontent – en l'occurrence celle de l'institution scolaire, machine à transmettre, sélectionner et diplômé, et celle de la pratique théâtrale, atelier de l'errance ou attirail à sonder l'impensé – faute de pouvoir les réconcilier dans un programme il faut tenter de les articuler autour d'un projet. Cela passe par un pacte de

complicité entre agents affranchis de ces ordres antagonistes. Les metteurs en scène rompus aux arcanes du système éducatif sont aussi rares que les professeurs ayant fait leurs preuves sur le plateau, mais les transfuges et les messagers entre les deux mondes se révèlent fort nombreux. Si l'on prend le signifié pour ce qu'annonce le signifiant, il convient d'admettre la dualité du mot partenaire et la réversibilité de la relation qu'il désigne. Le rôle de l'enseignant n'est pas de s'effacer complètement comme un hôte complaisant devant un gourou de la scène, mais de rendre possible l'implication de cet étranger à la règle dans la production de sens commun, d'encourager la mobilisation de la communauté scolaire à partir de son impulsion.

Robin Renucci rend hommage à ce maître, cette maîtresse souvent, « pas forcément le professeur de français, qui a fait passer sa passion par ses mots », avant de définir les termes de leur transaction avec les comédiens : « Donc c'est un dû, un contre-don de cet échange avec les enseignants. » Et d'ajouter, à propos des acteurs engagés dans la formation des futurs professeurs :

« Nous disons volontiers que nous sommes des rémouleurs, c'est-à-dire que nous n'apportons pas de savoir mais que nous sommes en train [...] d'aiguiser le savoir de l'autre, la connaissance de l'autre, l'outil de l'autre.<sup>26</sup> »

Si l'enseignant est un adulte condamné à demeurer à l'école pour la plus grande partie de son existence, l'artiste est un adulte auquel l'école n'a pas fait oublier l'enfant qu'il fut. Leur alliance met donc en mouvement des mécanismes plus subtils que s'il s'agissait seulement d'associer le sage au fou, celui qui croit aux circulaires et celui qui ne les lit pas. Il est vrai que Pierre Bourdieu accorde une lucidité restreinte aux acteurs du système.

« L'inconscient scolaire est un arbitraire historique qui, du fait qu'il a été incorporé et, par là, naturalisé, échappe aux prises de la conscience – notamment parce qu'il porte à appréhender comme naturelles les structures dont il est le produit. Étant peu à peu devenu consubstantiel à l'activité intellectuelle, il ne peut être saisi que dans ses manifestations ou ses effets objectifs, c'est-à-dire par l'enquête empirique, historique ou sociologique, fonctionnant comme expérience épistémologique.<sup>27</sup> »

On ne fera pas ici reproche au sociologue d'attribuer à sa propre discipline le pouvoir révélateur des structures cachées de « l'ordre cognitif établi » dont seraient incapables d'autres catégories du savoir. Lorsqu'il écrit à bon escient, quelques paragraphes plus loin, que « les luttes pour la connaissance sont aussi des luttes pour la reconnaissance, elles visent à légitimer des hiérarchies ou à les mettre en question, à les renverser<sup>28</sup> », la remarque s'applique aussi au champ académique dans lequel il travaillait à conquérir une position dominante. On objectera en revanche à l'auteur de *La reproduction*<sup>29</sup> qu'une expérience esthétique particulière, telle qu'en charrie la pratique théâtrale, peut elle aussi fonctionner « comme expérience épistémologique », en faisant remonter

(27) Pierre Bourdieu, *ibidem*, p. 3.

(28) *Ibid.*, p. 5.

(29) Cf. Pierre Bourdieu & Jean-Claude Passeron, *La reproduction, Éléments d'une théorie du système d'enseignement*, Minuit (coll. « Le sens commun »), Paris, 1970.



(30) Voir Jean-Marc Lauret, *L'art fait-il grandir l'enfant ? Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle*, L'Attribut, Coll. «La culture en questions», Toulouse, 2014.

à la surface, affleurer à la conscience, émerger dans le sensible certains schèmes de pensée cachés qui procèdent de l'impensé des institutions éducatives.

Quand l'enquête sur les résistances à la généralisation des pratiques artistiques emprunte la méthodologie des sciences sociales, elle parvient à dévoiler nombre d'éléments constitutifs de la doxa des fondamentaux et des pré-requis, diffuse au sein de l'appareil éducatif. La sociologie éclaire également les réactions des élèves face à l'offre théâtrale, en mesurant l'influence du milieu social et de l'histoire familiale sur l'inclination à pratiquer telle discipline artistique, la disparité des appréhensions que les filles et les garçons se font du théâtre, de la danse ou du cirque, la polarisation des habitudes de loisir et des goûts selon les classes d'âge et les générations, l'attirance ou le rejet à l'égard d'un genre spectaculaire suivant l'image plus ou moins sincère qu'il donne de la diversité des origines culturelles, etc.

Cependant les participants d'un atelier en sont aussi des observateurs, dont l'expérience vécue et discutée avec ardeur permet de déceler aussi bien la rigidité que les failles des structures inconscientes assignant aux arts en général et au théâtre en particulier un rôle subalterne dans l'éducation. Ils sont bien placés pour analyser par exemple la dynamique du groupe et comprendre en quoi elle diverge de celle de la classe, pour cerner les conflits entre les modes de perception individuelle de certains stimuli intellectuels et émotionnels et la réception collective qu'ils suscitent, pour pointer la crainte de s'exposer aux moqueries ou la peur de rompre des codes de connivence. C'est pourquoi l'évaluation de l'efficacité d'un projet théâtral du point de vue des apprentissages qu'il favorise chez les élèves ou les étudiants – ou bien, ce qui paraît encore plus décisif, du point de vue des effets qu'il produit sur la communauté éducative – ne saurait être que partiellement externalisée. Pour ne pas se réduire elle-même à un exercice de type scolaire, étalonné dans des barèmes, figé par une note, elle doit d'abord s'appuyer sur la connaissance intime qu'en extraient les partenaires et les participants, élèves inclus<sup>30</sup>. Cela ne signifie nullement que le discours des intervenants, souvent enthousiaste, volontiers laudatif, doive être cautionné sans recul. Il conviendra notamment de le rapporter à leurs préférences esthétiques, beaucoup moins œcuméniques que leurs appels à multiplier les expériences. On constatera de la sorte qu'aux yeux de nombre d'entre eux il ne suffit pas de tutoyer le drame et la comédie, quels qu'en soient le genre et le style, pour ouvrir l'imaginaire des jeunes gens et aiguïser leur appétit de savoir, mais qu'il vaut mieux s'adonner à un certain type de théâtre dont ils ont par chance le talent. Mais ne sont-ce pas précisément le caractère exclusif de leur démarche et leur obstination à s'exprimer à la première personne du singulier qui justifient leur immixtion dans des établissements rétifs à les assimiler ?

Arrêtons nous à cette hypothèse. L'école idéale n'existant pas plus que la société irénique à laquelle elle se targuerait de préparer la jeunesse, elle-même aussi peu parfaite que l'âge mur, un principe de réforme de l'institution scolaire vaut davantage par les élans qu'il provoque dans la conscience collective et les mouvements qu'il stimule dans les corps sociaux, par les débats qu'il soulève et les tentatives de vérification par l'expérience qu'il suscite que par les progrès qu'il promet d'entraîner. À ce jeu de suggestion, le théâtre reste un redoutable compétiteur, qui se passe fort bien de faire l'unanimité. ♦



Photo: © Inseac du Cnam

### Présentation de dispositifs d'EAC

- Les Enfants de la Zigue
- Ma classe chanson
- Le Charbon des Francophones

**PHILIPPE GUYARD,**

*directeur de l'ANRAT (Association Nationale de Recherche et d'Action Théâtrale)*

# LA TRANSMISSION DES ARTS DE LA SCÈNE À L'ÉCOLE, **DE LA MATERNELLE À L'UNIVERSITÉ**

150

« Le théâtre n'est pas que l'art du texte, ça peut être l'art du corps, du mouvement. C'est une place pour le corps, c'est une place pour le geste, c'est une place pour la voix, c'est une place pour l'autre, tout simplement, c'est une place pour l'écoute et le regard sur l'autre. »

Emmanuel Demarcy-Mota,  
Président de l'ANRAT

En 1986, l'ANRAT encore toute jeune décidait l'organisation d'une première rencontre au Théâtre du Soleil. Une centaine de personnes était attendue, plus de cinq cents se sont présentées, révélant un besoin incontestable de rassemblement. Près de 40 ans plus tard, le 20 janvier 2024, près de 800 personnes venues de la France entière se sont retrouvées au Théâtre de la Ville à l'occasion des 40 ans de l'association nationale de recherche et d'action théâtrale. Plus qu'une célébration de 40 ans d'action de l'ANRAT, il s'agissait de réfléchir ensemble au devenir de la place du théâtre à l'École. Et pour ouvrir la réflexion, était présenté pour la première fois le film documentaire L'école en actes, dont sont tirées les citations ci-dessus. Le nombre de personnes rassemblées à Paris, et depuis à l'occasion de projections suivies de rencontres tant en région qu'à l'étranger, témoignent d'une curiosité, d'un engouement, d'une nécessité sans doute : si en 40 ans les acquis ont été nombreux, et si plus particulièrement la cause de

« Les enfants sont chargés, vont être chargés de maintenir la flamme humaine, c'est-à-dire les arts. L'art de la conversation, l'art de la négociation, (...) l'art de ne pas se tuer, l'art de ne pas se soupçonner tout de suite, l'art de s'aimer (...). Tout est art. Tout est art et tout est barbarie possible. Voilà, donc ça sert à ça le théâtre. Et ça sert à ça le théâtre à l'école. »

Ariane Mnouchkine

l'éducation artistique et culturelle est devenue un incontournable des politiques publiques, mieux inscrire les pratiques artistiques et culturelles au cœur de l'École, et ainsi lui redonner du souffle, apparaît pour beaucoup comme une urgence dans le contexte de crise que traverse l'École.

Ainsi, s'il y a des invariants entre les années 1980 et aujourd'hui, les modalités d'action, les projets, les recherches et expérimentations portés par l'association n'ont cessé d'évoluer et de s'enrichir pour tenter de mieux répondre aux défis des temps.

L'ANRAT est née en 1983 d'un désir commun d'hommes et de femmes, artistes et enseignants mais aussi responsables ministériels, réunis dans un esprit militant pour incarner une certaine idée de l'éducation et d'une conception du théâtre public héritée de Jean Vilar. L'association affirme dès le départ la place que le théâtre doit acquérir au sein de l'institution scolaire comme vecteur pédagogique de l'émancipation, de la transformation, et comme espace de construction des citoyens. Elle affirme la vertu pédagogique de la présence de l'artiste à l'école, en «partenariat» avec les enseignants : il s'agit de mettre en avant les vertus pédagogiques et didactiques de la présence de l'artiste à l'école.



« L'ANRAT fait partie de ces mouvements de société (portés par) l'idée de transformation, l'idée d'élévation, l'idée du travailler ensemble, et du faire ensemble, de réunir un enseignant et un artiste, de permettre justement cette coexistence au sein de l'Éducation nationale de la culture et de l'éducation. »

Emmanuel Demarcy-Mota,  
Président de l'ANRAT

Depuis sa naissance, ces missions et valeurs fondamentales restent de fait inchangées :

- « développer et démocratiser l'éducation artistique et culturelle pour tous les jeunes, dans le domaine des arts de la scène : théâtre, danse, marionnettes, arts du cirque. Inscrire l'éducation artistique dans l'ordinaire de la formation générale de tous les jeunes, dans et hors temps scolaire.

- Contribuer à la réflexion de tous les théâtres et lieux culturels du service public sur les actions de médiation et de transmission culturelle initiées au sein de ces lieux.

- Promouvoir la notion de parcours culturel inscrit dans la durée, pour tous les enfants et adolescents, à partir de la fréquentation

directe des œuvres et des lieux, d'une préparation en amont de la représentation, d'une appropriation sensible en aval, et d'une initiation à la pratique artistique.

- Offrir à tous les adhérents un espace de réflexion et de travail sur le renouvellement des formes et du contenu des partenariats, y compris de ses formes institutionnelles État / collectivités, éducation / culture, structures culturelles / établissements scolaires.

- Structurer et animer le réseau de Théâtre et éducation et d'arts de la scène et éducation, en proposant des stages de recherche sur la transmission, des colloques, pour valoriser les expériences des praticiens et faire le lien avec la recherche universitaire. »

Elle est faite du paradoxe qui tisse les démocraties : tout en restant, dans son existence structurelle d'association, dépendante des soutiens du Ministère de la Culture et de celui de l'Éducation nationale, elle s'est toujours située dans une indépendance de pensée et d'action, ce qui a pu contribuer à influencer l'action politique dans le champ de l'éducation artistique et culturelle.

En effet, elle a favorisé le développement de toutes les formes de pratique théâtrale à l'École : options théâtre en lycées, classes à horaires aménagés théâtre en primaire et collèges, ateliers théâtre, classes à P.A.C. (projet artistique et culturel), jumelages et autres dispositifs permettant la rencontre avec les artistes et les œuvres du théâtre et autres « arts frères ». Depuis sa création, l'ANRAT a développé une expertise sur l'« École du spectateur » : avec l'aide essentielle du dramaturge Yannic Mancel, elle a mis au point une méthodologie d'analyse chorale des spectacles, école de l'écoute et du regard, de la restitution et de l'analyse sensible et discursive. En 2008-2009 elle s'est engagé, en lien étroit avec le ministère de la Culture, dans la rédaction d'une charte dite « Charte de

l'École du spectateur» reconnue désormais comme un cadre de référence pour la médiation. Avec Transversarts, action-recherche traduisant en actes la Charte de l'École du spectateur, elle a fédéré jusqu'à 40 théâtres d'Ile de France puis du Grand Est pour construire des itinéraires thématiques proposés aux enseignants et à leurs classes autour de trois représentations dans trois théâtres différents, accompagnés d'ateliers et de rencontres. Soutenue par la DRAC Ile de France et par les enseignants rédacteurs des outils d'analyse, l'expérience proposait aux jeunes professeurs une idée simple en apparence : choisir un des 60 parcours accompagnés et y inscrire sa classe.

Par ses publications avec Actes Sud Papiers, elle a fait connaître l'histoire de La décentralisation théâtrale (quatre volumes sous la direction de R. Abirached), et de grands noms du théâtre attachés à la transmission : Jacques Lecoq (Le corps poétique), Peter Brook, (Le Diable c'est l'ennui), Alain Knapp (A.K., une école de la création théâtrale). Toujours avec Actes Sud Papiers, elle a développé une collection d'Ateliers de théâtre conçus par des binômes d'artiste et d'enseignant proposant des trames d'ateliers en milieu scolaire : Robin Renucci et Katell Tison-Deimat (11 rendez-vous en compagnie de Robin Renucci, proposant un parcours d'initiation au théâtre en onze séances de 2 heures pour des enfants en école primaire), Yannis Kokkos et Dany Porché (10 séances niveau lycée), Pierre Vial et Danièle Girard (idem), Caroline Marcadé et Edgar Petitier (travail théâtral du corps dans l'espace), Dominique Hervieu et Michèle Chevalier (travail chorégraphique, niveau collège). À cela se sont ajoutées les revues Trait d'union et Continu(um), ou encore l'ouverture audiovisuelle, Mémoires de stars, rêves de scène, les films sur Peter Brook Autour de l'espace vide, Jacques Lecoq et ses Deux voyages, Stanislas Nordey et son Théâtre citoyen dans la ville, et le récent film documentaire co-produit avec la Compagnie des Indes L'école en actes.

Aujourd'hui, elle poursuit son action en étant investie tant dans la recherche et l'expérimentation que dans la formation des enseignants, des artistes et des personnels des structures culturelles, et dans la sensibilisation et valorisation des pratiques d'éducation aux arts de la scène.

Concrètement, elle forme tout au long de l'année des enseignants, artistes et médiateurs, à la réception de spectacles et à l'analyse de représentations. Elle organise chaque année un séminaire autour de la programmation du Festival d'Avignon.

Sans oublier le patrimoine comme en témoigne la récente Opération Molière qu'elle a développé, l'ANRAT ne cesse de faire découvrir et reconnaître les écritures contemporaines. Elle participe en particulier à la reconnaissance des auteurs et autrices de théâtre jeunesse.

Avec les associations régionales, elle diffuse et fait partager les pratiques innovantes : petites formes, levers de rideaux, journées de rencontres et de restitution de travaux entre les classes, inventées dans les Pays de la Loire.

Avec de nombreuses structures, elle continue à développer une démarche renouvelée d'école du spectateur qui relie l'analyse collective et personnelle des spectacles aux démarches pratiques. Avant et après la représentation, elle favorise l'expression et la créativité des élèves. Plus récemment elle a développé des démarches de dramaturgie active faisant de la lecture une pratique artistique.



À l'occasion de colloques et de journées d'étude, elle entretient et développe les liens avec l'Université et la Recherche pour penser les apports pédagogiques et didactiques des pratiques théâtrales tout au long de la scolarité et dans la formation des artistes, des médiateurs et des enseignants. Un ouvrage est en cours de publication, consacré au partenariat.

Par l'ensemble de ses actions, et les nombreuses ressources en libre accès sur son site, l'ANRAT travaille au renouvellement des outils pédagogiques, conçus en partenariat : il s'agit de penser les enjeux de la révolution numérique en cours pour élargir le cercle des amateurs. C'est à la fois changer la pédagogie dans les classes, donner du sens à des disciplines trop cloisonnées et ouvrir la création à de plus vastes publics.

Enfin, agir aujourd'hui, c'est aussi répondre au défi du renouvellement des générations. Tel Sisyphe, nous sommes voués à mettre constamment la main à l'ouvrage. En 40 ans, les acquis et les compétences se sont certes cumulés mais sans pour autant avoir été partagés par tous. Transmettre ces acquis et compétences, sensibiliser sans cesse les générations nouvelles aux enjeux de l'éducation artistique et culturelles et plus largement des pratiques artistiques et culturelles, tant pédagogiques qu'artistiques, humanistes et citoyens, paraît une nécessité absolue dans le monde que nous connaissons. L'ANRAT dispose d'un atout essentiel à cet égard, regroupant différentes générations dont celle des fondateurs et fondatrices, issus pour beaucoup de ce temps essentiel de l'histoire qu'a été la décentralisation théâtrale en lien avec les mouvements d'éducation populaire et les réflexions sur les pédagogies nouvelles.

Sisyphe donc, mais **Sisyphe conscient de la nécessité de la tâche, et Sisyphe heureux de répondre à ce défi.** ♦



Photo: © Inseac du Cnam

Répétition du projet EAC « Dans(e) ta classe », imaginé et mené par Marion Lévy, danseuse, chorégraphe et artiste associée à l'Inseac du Cnam.  
Élèves de 6<sup>e</sup> du Collège Jacques Prévert de Guingamp, 25 juin 2024

**JEAN-GABRIEL CARASSO,**

Réalisateur, consultant auprès de l'Observatoire des politiques culturelles (Grenoble) et directeur de l'Oizeau rare, association d'études et de recherches culturelles

# ART, CULTURE ET EDUCATION :

## **QUELS ENJEUX ?**

156

Les enjeux de l'éducation artistique et culturelle, *L'oizeau rare*, 2013.

*L'éducation artistique et culturelle occupe désormais une place importante qu'il convient de situer dans le contexte de notre société contemporaine, en interrogeant notamment les concepts d'art, de culture, d'enseignement, d'éducation, en analysant aussi les objectifs, les enjeux et les conditions de réussite de sa mise en oeuvre.*

### **Le contexte**

D'abord quelques mots sur l'actualité du thème ! En France, depuis quelques années, pas une réflexion, un colloque, un séminaire, une émission de radio, un programme politique sur la culture, qui ne fasse de « l'éducation artistique » une priorité nationale. Au plan international, l'UNESCO organisait en 2006 à Lisbonne une rencontre mondiale sur ce sujet, avant d'en tenir une seconde à Séoul en 2010. Chez nous, la campagne pour l'élection présidentielle en 2007 a été significative de cette évolution. De la gauche à la droite, voire à l'extrême droite, tous les programmes des candidats en matière de politique culturelle reprenaient peu ou prou la problématique de l'éducation artistique et culturelle. Ici, on envisageait un regroupement plus ou moins complet entre les deux ministères concernés ; ailleurs, on suggérait une demi-journée libérée pour les activités artistiques dans l'éducation. Partout, la perspective d'une généralisation de l'art à l'école était avancée. Le nouveau Président de la République, récemment élu, en a fait une priorité affichée dans les domaines de l'éducation et de la culture. Les ministres de la culture et de l'éducation nationale sont désormais officiellement chargés de ce domaine. Bravo !

Pour qui milite depuis plusieurs décennies sur ce sujet, c'est mon cas, cette situation est aujourd'hui, cependant, paradoxale. D'un côté, on ne peut que se réjouir de voir enfin pris en compte dans le débat public un thème qui a fait l'objet de tant de combats, d'expériences, de réussites, partout en France, depuis une quarantaine d'années. Que des élus de tous bords conviennent enfin qu'il s'agit là d'une urgente nécessité, que notre système scolaire est hémiplégique et retardataire par rapport à d'autres pays, que les politiques culturelles ne se développeront plus sans un effort considérable de formation des publics potentiels... tout cela est une satisfaction pour les militants que nous sommes. Ainsi n'aurons-nous pas travaillé, expérimenté, formé, écrit et colloqué pour rien. Les mentalités évoluent. Tant mieux ! Mais dans le même temps, un vertige nous saisit. Que cache cette apparente unanimité ? Quels non-dits, malentendus ou contradictions ? Parle-t-on vraiment de la même chose ? Les politiques perçoivent-ils réellement les enjeux et les complexités qui se dissimulent derrière ces propositions ?

157

---

### Hasard ou nécessité ?

Mais d'abord, pourquoi une telle unanimité dans la défense et la promotion de l'éducation artistique et culturelle ? Comment se fait-il que ce sujet, autrefois si peu mobilisateur et si peu médiatisé, se trouve actuellement porté à ce point sur la place publique ? Hasard ou nécessité ? Quelques raisons principales peuvent être évoquées.

**La première** nous sera la plus favorable : ils ont enfin compris ! Grâce à la mobilisation ardente et durable de plusieurs générations d'enseignants, d'artistes et de médiateurs, de responsables éducatifs et culturels, d'élus ; grâce à l'opiniâtreté des pionniers, défricheurs de pratiques nouvelles, militants associatifs et mouvements pédagogiques, ces idées ont fini par s'imposer dans les esprits. Rendons hommage à tous ceux qui, depuis le colloque d'Amiens en 1968 consacré à « L'école nouvelle » jusqu'aux plus récentes manifestations, colloques, séminaires et publications sur ce thème, en passant par les multiples plans nationaux, plans locaux et autres conventions interministérielles, ont su tracer sans relâche une route nouvelle dans la jungle des pratiques artistiques et pédagogiques dominantes. La vie culturelle et pédagogique est un combat. Il arrive que l'on gagne quelques batailles. Celle-ci semble en être une.

De plus, nombre de ceux qui se trouvent aujourd'hui au cœur de ce débat public, responsables institutionnels de toutes sortes, font partie d'une génération qui a souvent connu la réalité de ces aventures, dans une classe artistique, un atelier de pratique, un jumelage entre établissement scolaire et structure culturelle... Il ne s'agit pas pour eux de défendre une simple idée, fut-elle juste, ils défendent aussi une expérience partagée, ce qui est autrement mobilisateur.



**La seconde raison** est liée à l'état des politiques culturelles dans notre pays et au « malaise de la culture » si souvent évoqué. Depuis le milieu des années 80, les études sur les « pratiques culturelles des Français » réalisées par le Département des études et de la prospective du ministère de la culture démontrent que seule une part minoritaire de la population (environ 20%) fréquentent les institutions culturelles. Stagnation des publics, difficultés d'élargissement social, explosion de l'offre artistique, diversité des formes, métissages des arts, nouvelles technologies, multiplication des festivals, développement du numérique... mais aussi décentralisation, prise en charge croissante des questions culturelles par les collectivités territoriales, nécessité d'évaluation toujours repoussées, incertitudes sur le rôle de l'État... Le champ culturel, ses élus et ses professionnels s'interrogent : comment sortir de cette période critique autrement que par un libéralisme exacerbé qui confierait au seul marché le soin de réguler ces évolutions ? La réponse la plus simple à cette interrogation est, presque toujours, celle de l'éducation artistique et culturelle. Il faut former, sensibiliser les publics, dès leur plus jeune âge. C'est notamment à l'école qu'il faut confier cette mission. De la maternelle à l'université, si l'éducation artistique et culturelle était vraiment généralisée, ce seraient des milliers d'enfants, puis d'adolescents et d'adultes, qui se sentiraient concernés par les innombrables propositions artistiques mises en place sur les territoires. Musées, concerts, spectacles vivants, bibliothèques, cinémas, cirques... seraient assaillis par des hordes de jeunes affamés d'art et de culture, généreusement accompagnés par des enseignants enthousiastes, compétents et pertinents, à la fois passeurs et médiateurs, eux-mêmes parfaitement formés à cette fonction nouvelle. Je force à peine le trait sur le rêve partagé. La réalité risque d'être plus complexe.

**La troisième raison** est éducative. Ce n'est plus pour justifier une politique culturelle mais pour tenter de faire évoluer profondément le système éducatif lui-même, que l'éducation artistique et culturelle est aujourd'hui invoquée. C'est que l'école, convenons-en, inquiète et interroge tous ceux qui l'observent avec objectivité. Il est évident que le système scolaire français peine à s'adapter aux évolutions du monde, aux nouvelles technologies, aux diversités culturelles des populations, à l'influence croissante de la télévision sur les imaginaires, à la massification, à la paupérisation de certaines catégories sociales, au marché roi et aux luttes d'influences religieuses... Dans ce contexte mouvementé, la place de l'art et de la culture, les pratiques artistiques individuelles et collectives, peuvent apparaître comme des éléments structurants permettant à nos enfants de vivre et de découvrir ensemble d'autres formes d'expression que celles auxquelles ils sont souvent réduits. La pédagogie de projet, l'ouverture sur le monde de la création contemporaine, la rencontre des artistes, les partenariats divers avec des institutions et des structures artistiques et culturelles... sont autant d'occasions offertes pour une réappropriation de l'école elle-même par les enfants et les enseignants. Que la dimension artistique et culturelle ait été intégrée (après une âpre bataille) dans le « socle commun des connaissances » adopté par le ministère de l'éducation nationale, est un signe positif de cette évolution.

## Danger et espoir

Au-delà de ces préoccupations légitimes, les racines du développement de l'éducation artistique et culturelle sont à mes yeux plus importantes. Elles touchent à la mutation anthropologique profonde que traversent nos sociétés. Nombre de points de repère ont disparu : la famille se décompose avant de se recomposer, le travail n'existe plus pour tout le monde, la religion est désinvestie ou sur-investie dans tous les intégrismes, le territoire ne connaît plus ses limites, les frontières se dissolvent, la nation elle-même se perd dans les multiples métissages... J'en passe ! Tout est remis en cause en ce début de siècle. Nous sommes désormais entrés dans la grande « crise » mondiale, sociale, économique, identitaire, culturelle... J'aime rappeler que les chinois ne disposent pas d'idéogramme pour formuler ce concept de « crise », ils en utilisent deux ensemble : « danger » et « espoir ».

Dans ce contexte, au sein de la grande « bataille de l'imaginaire », deux éléments majeurs sont aujourd'hui questionnés. D'une part, l'éducation : à savoir qu'est-ce que l'on transmet à nos enfants ? Quels contenus, quelles valeurs, quelles connaissances ? Et comment le fait-on, avec quelle pédagogie ? D'autre part, la culture : à savoir qu'est-ce que l'on *partage* ? Entre nous, entre peuples, entre nations, entre générations ? Ces deux angoisses majeures font que l'éducation artistique et culturelle apparaît comme une réponse possible, au carrefour des enjeux de la période.

## Mais de quoi parlons-nous exactement ?

Deux couples de mots, souvent utilisés les uns pour les autres, parfois les uns contre les autres, méritent d'être clarifiés. D'une part, *l'enseignement et l'éducation* ; d'autre part, *l'art et la culture*.

---

### Enseignement et éducation

Deux pôles, à la fois distincts et complémentaires, structurent les pratiques pédagogiques : *l'enseignement* et *l'éducation*. Convenons que tous les enseignements relèvent (devraient relever!) bien entendu de *l'éducation*. Pour autant, l'éducation ne saurait se réduire aux seuls enseignements, moins encore aux méthodes magistrales classiques qui les caractérisent le plus souvent. Je voudrais tenter de préciser les distinctions entre ces deux termes, de manière sans doute un peu schématique mais utile pour la compréhension.

*L'enseignement* relève, pour l'essentiel, du savoir à transmettre, du programme, de l'apprentissage et du contrôle final pour mesurer si les savoirs ont été effectivement acquis par l'élève. L'enseignant, en général, connaît la réponse à la question qu'il pose. La démarche d'éducation est bien plus large et souvent plus incertaine. Il ne s'agit plus de connaître la bonne réponse à la



question posée, mais d'acquérir la capacité à se poser soi-même les bonnes questions et à rechercher la diversité des réponses possibles. Alors que l'enseignement est principalement centré sur la transmission du savoir, l'éducation s'attache à la construction de la personnalité, ce que certains appellent « l'individuation ». A la question : « qu'est-ce qu'un arbre ? », sans doute existe-t-il une réponse scientifique adaptée qui peut être enseignée ; mais à la question : « comment représente-t-on un arbre ? », autant de réponses que de sensibilités artistiques peuvent être apportées. L'éducation artistique et culturelle offre donc cette possibilité exceptionnelle de s'interroger sur la multiplicité des réponses possibles à une même question, et de se situer, individuellement et collectivement, face aux éléments de réponse rencontrés. En résumé, disons que l'enseignement s'appuie sur un *programme* et sur la notion de *contrôle* ; l'éducation s'ouvre au *projet* et à la notion d'*évaluation* (par les acteurs eux-mêmes). Tout l'enjeu de l'éducation artistique et culturelle, telle que nous la concevons, est de ne pas se trouver réduite aux principes dominants des enseignements traditionnels, mais d'apporter et de permettre des méthodes et un esprit pédagogiques différents.

---

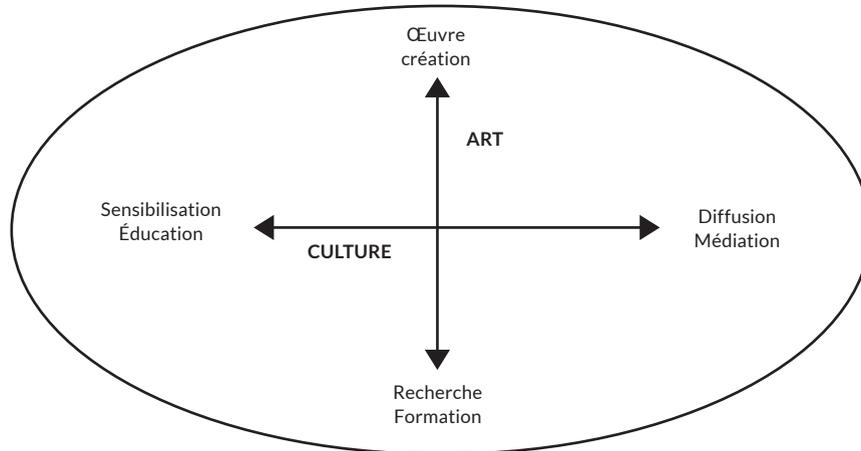
## Art et culture

On parle de création *artistique*, d'enseignement *artistique*, de développement *culturel*, d'action *culturelle*, de politique *culturelle*... entretenant sans cesse la plus grande confusion entre ces termes. Qu'en est-il de *l'art* et de la *culture* ? Que signifient ces mots ? En quoi sont-ils distincts, et solidaires. Dans la masse des définitions possible, je suggère de considérer le schéma ci-contre :

L'art est une activité humaine *verticale*, archaïque et permanente, qui pousse des individus (des artistes) à approfondir et à élever sans cesse leur mode d'expression par la recherche et la création de formes singulières. L'art est une démarche d'expression qui se caractérise par la (création) production d'*œuvres* symboliques. Il est naturel, heureux et souhaitable que nos sociétés permettent et accompagnent de telles démarches, indispensables à la vie sociale elle-même. Les responsables s'honorent de mener, en ce sens, des politiques *artistiques* de soutien à la création. Une « éducation artistique » concerne principalement cet aspect des choses : il s'agit d'expérimenter puis de développer une capacité à la production de « formes », pour chaque jeune (ou moins jeune) concerné.

La culture, à l'inverse, fonctionne dans une dimension *horizontale*. Elle indique le rapport que chaque individu entretient (ou non) à la création artistique. Disons, pour simplifier, que si « l'art c'est la chose », la culture c'est « le rapport à la chose ».

Cette relation peut être plus ou moins large, plus ou moins spécialisée, selon l'éducation reçue, selon la fréquentation plus ou moins régulière et diverse des oeuvres. Les deux pôles majeurs d'une politique ou d'une action culturelle sont donc l'éducation d'une part, la diffusion et la



médiation d'autre part, qui fondent ce que l'on appelle généralement « l'accès à la culture. » La cohérence et la pertinence d'une éducation artistique et culturelle viendra de l'équilibre et de la complémentarité entre l'horizontal et le vertical, ces deux aspects étant aujourd'hui très souvent déséquilibrés. C'est pour cette raison que nous parlons aujourd'hui d'une éducation « artistique et culturelle », à la recherche du meilleur point d'équilibre entre ces deux notions.

## Les objectifs

L'éducation artistique et culturelle, telle qu'elle a été conçue et développée depuis plusieurs années dans notre pays, vise en vérité quatre types d'objectifs complémentaires mais distincts.

D'abord, des objectifs *individuels*. Chaque enseignant, chaque éducateur, se trouve face à des individus singuliers, porteurs d'une histoire et d'une psychologie spécifiques. C'est à chacun que l'éducation s'adresse. Il s'agit de leur faire découvrir l'existence même du domaine artistique, d'en apprendre certains éléments techniques ou esthétiques, de leur permettre d'expérimenter tel type de langage nouveau... mais surtout, de se construire en tant que personne, équilibrant la part de raison et la part de sensibilité que l'École délaisse si souvent. Il s'agit notamment de viser à ce que chaque jeune concerné puisse, un jour, faire la différence entre une *œuvre* et un *produit*. Vaste chantier !

Par ailleurs, les objectifs peuvent être *collectifs*. Il s'agit de travailler avec un groupe, une classe, un atelier... profitant de toutes les possibilités offertes par cette dimension collective : favoriser l'écoute, le partage, la tolérance, la valorisation des uns par les autres, la diversité et multiplicité des points de vues...



Les objectifs sont également *institutionnels*. Depuis de nombreuses années, toutes les aventures d'éducation artistique et culturelles se sont trouvées confrontées aux pesanteurs des institutions scolaires et culturelles, qu'il convenait de faire bouger. Ce double combat n'est pas terminé, loin s'en faut : il s'agit de favoriser une évolution significative des institutions scolaires, une plus grande ouverture au monde et aux populations pour les structures culturelles, et cela passe souvent par des efforts de conviction pour faire accepter une autre manière d'envisager à la fois l'éducation et la culture. Ajoutons que ce combat est également un combat territorial : il s'agit pour des élus qui s'engagent dans ce domaine de faire bouger, aussi, leur territoire.

Enfin, ne masquons pas la dimension fondamentalement *politique* de ce travail. Envisager le développement d'une éducation artistique et culturelle active, à partir d'une pédagogie de projet, visant à l'autonomie et au sens critique véritable des jeunes en formation... tout cela relève d'une vision spécifique du monde, d'un choix et d'une orientation « politique » au sens le plus exigeant du terme. La preuve en est qu'il existe de nombreuses résistances à ce type de projet, et que la bataille est permanente pour faire approuver cette conception éducative et culturelle. Dans notre pays, de Jean-Pierre Chevènement à Luc Ferry, pour prendre deux ministres de l'Éducation nationale, ce fut le même discours de refus de ces activités au sein de l'École ! Entre le « Plan à cinq ans » pour les arts et la culture à l'école, proposé par Jack Lang et Catherine Tasca, et sa suppression immédiate dès l'arrivée du gouvernement suivant, ce sont deux conceptions de la place de l'art dans la société qui se sont affrontées. Et le combat continue !

### Les conditions de la réussite

On l'aura compris, l'éducation artistique et culturelle, basée sur une pédagogie de projet, demeure un combat rugueux dans le contexte de la très grande « Bataille de l'imaginaire ». Quelques éléments majeurs nous semblent indispensables pour espérer une réussite de ces activités.

D'une part *l'engagement véritable* de tous les acteurs qui s'y consacrent, enseignants, artistes, médiateurs, élus... A quelque place que nous nous trouvions, il s'agira toujours d'un peu plus d'engagement que dans un simple travail classique, voire routinier. Il sera question de passion plus que d'intérêt et c'est cette passion qu'au fond, nous pourrions espérer transmettre aux jeunes dont nous avons la charge tout autant (sinon plus) que l'art et la culture dont nous parlons.

Pour autant, cette passion ne sera pas suffisante à fonder une légitimité et une compétence. La question de la *formation* sera essentielle. Formation initiale, formation continue, formation permanente, à la fois à l'environnement artistique mouvant auquel nous sommes confrontés et aux méthodes pédagogiques nouvelles.

De ce point de vue, observons que la formation a été particulièrement délaissée, depuis des années (formation des enseignants, des artistes, des médiateurs...) alors qu'elle devrait faire partie de chaque projet, notamment des « projets d'établissement » dont il est fortement question

aujourd'hui.

Par ailleurs, une éducation artistique et culturelle pertinente comporte, à mes yeux, trois dimensions intimement liées. D'abord, l'expérience personnelle : *faire*, agir, expérimenter un langage, une forme, une expression. Rien ne peut remplacer l'expérimentation, l'engagement dans une tentative personnelle et/ou collective d'expression par le biais d'une forme artistique. *L'activité* est première. Ensuite, le rapport aux oeuvres : voir, entendre, recevoir, percevoir, *éprouver*. On n'imagine pas une éducation artistique qui se priverait de la confrontation aux oeuvres. Il faut *éprouver* les oeuvres, qu'elles soient patrimoniales ou contemporaines, pour espérer ressentir l'impact qu'elles peuvent avoir. Ici, l'importance est dans la *diversité* et la *quantité* : il ne faut pas en rester à une ou quelques oeuvres, mais s'obliger à la multiplicité et à la diversité, pour que chacun puisse espérer, éventuellement, un jour, trouver le chemin d'une relation forte et véritable par la comparaison des expériences.

Enfin, l'activité personnelle et le rapport aux oeuvres ne seraient rien (ou peu) en matière éducative, sans le *travail* indispensable de réflexion et *d'appropriation* (en parler, réfléchir, comparer, situer dans le temps, faire le lien avec d'autres acquis, l'histoire, la science, la philosophie...). Comme l'affirme Edgar Morin, il convient de viser une relation « intelligente » (« *inter ligere* », c'est-à-dire « faire le lien ») au monde complexe qui nous entoure. La cohérence et la pertinence d'une éducation artistique et culturelle bien conçue appellent un équilibre et une complémentarité entre ces trois aspects. Il faut marcher sur les trois pieds !

Enfin, quelles que soient la bonne volonté, la passion et la formation de chacun, l'éducation artistique et culturelle ne trouvera sa pleine efficacité que dans une *appropriation collective* d'une équipe, d'un établissement, d'un territoire... Il s'agit toujours d'une aventure partagée qu'il faut donc mener comme telle : « co-construire » avec tous les *partenaires* chaque projet, négocier en amont, les associer, prévoir l'évaluation ensemble... Dans ce domaine comme dans bien d'autres, l'union fait la force !

**En guise de conclusion...** rappeler que si ce champ d'activité est enthousiasmant, s'il constitue un combat culturel, éducatif et politique de première importance, un espace de travail et de coopération internationale très pertinent, il convient d'être d'une rigueur absolue sur les démarches et les valeurs qui se trouvent véhiculées dans ces pratiques, aussi diverses soient-elles. Que l'on se souvienne que tous les grands dignitaires nazis avaient reçu une excellente éducation artistique, qu'ils fréquentaient la musique classique, les concerts... ce qui n'empêcha en rien la barbarie dont ils furent responsables !

L'objectif majeur demeure dans la construction d'individus libres et critiques, à partir de démarches riches et aventureuses. « *Le but du voyage... c'est le voyage lui-même !* » aimait à dire mon maître Jacques Lecoq. ♦

#### Bibliographie :

Jean-Gabriel Carasso, *Vous avez dit culture ? (Les mémoires d'un vieux singe)*  
Editions Lansman, 2020

Jean-Gabriel Carasso, *Quand je serai ministre de la culture...*  
Editions de l'attribut, 2012

Jean-Gabriel Carasso, *Nos enfants ont-ils droit à l'art et à la culture ? Manifeste pour une politique de l'éducation artistique et culturelle.*  
Editions de l'attribut, 2005

Jean-Gabriel Carasso, *Art, culture et éducation au coeur d'une passion* : entretien avec Emile Lansman  
Editions Lansman, 2008.

En savoir plus : [www.loizorare.com](http://www.loizorare.com)

**GÉRARD AUTHELAIN,**

*Musicien intervenant, ex-directeur du CFMI de Lyon (Université Lumière Lyon 2)*

# EST-CE QUE C'EST IMPORTANT POUR UN GAMIN **DE FAIRE DE LA MUSIQUE ?**

164

Précurseur du métier de musicien intervenant à l'école, initiateur du colloque de Bourg-en-Bresse consacré à « l'initiation musicale des enfants et des adolescents » (23 et 24 avril 1983), Gérard Authelain a fait partie des trois premiers co-directeurs du Centre de formation des musiciens intervenants (CFMI) de Lyon (Université Lumière – Lyon 2). Fondateur en 1985 du répertoire Môméludies, rédacteur des Enfants de la Zique de 1995 à 2014, il vient de publier, avec la Fédération nationale des musiciens intervenants Auvergne-Rhône-Alpes (Fnami AURA), Profession musicien intervenant (2 tomes, Éditions La rumeur libre, 2024).

Voilà un genre de question que beaucoup pourront trouver saugrenue : « Ben oui, c'est sûr ! », pourra-t-on entendre sous forme de réponse spontanée et familière. Mais en quoi est-ce important, insiste le demandeur ? Celui qui est sollicité et dont on attend la réponse comprend qu'il se trouve peut-être devant « le petit prince qui jamais de sa vie n'avait renoncé à une question une fois qu'il l'avait posée ».

On peut chercher l'éclaircissement dans des ouvrages pédagogiques, au fil des déclarations ministérielles, en parcourant les blogs et autres réseaux internet. Tâche décevante, où on a l'impression de relire cent fois les mêmes formules, qui cherchent à programmer plus qu'à éclairer, à structurer plus qu'à légitimer. Tandis que moi, élu d'une commune rurale, maire-adjoint à la culture d'un chef-lieu de département, membre d'un conseil d'administration d'une association sollicitée pour financer un poste de dumiste, j'ai besoin qu'on me donne des

arguments convaincants pour puiser dans la caisse et créer par exemple un poste de musicien intervenant à l'école.

Souvent, la réponse à une question compliquée impose de commencer par la fin. Est-ce qu'il est important de faire de la musique, dites-vous ? Et d'abord qu'entendez-vous par « musique » ? Est-ce apprendre des notions telles que clé de sol, bémol, noire pointée, rythme de 6/8 ? Est-ce que c'est chanter juste ? Mais qu'entendez-vous par justesse ? La hauteur du son donnée par le diapason ? La justesse de l'émotion ressentie par rapport au texte de la mélodie ? L'engagement corporel dans l'interprétation ? Et la musique, est-ce seulement les sonorités produites par des voix, des instruments, un orchestre, un piano, ou est-ce aussi le souffle du vent dans un arbre, le chant d'un oiseau au lever du jour, le bruit d'un torrent qui cascade au pied de la montagne ?

165

La musique ? Privilégions la sensation que peut comprendre un enfant : c'est ce qu'on prend plaisir à écouter. Cela peut être la sirène d'une péniche comme aimait l'entendre Edgar Varèse attentif aux sons qui lui parvenaient depuis la Saône. Ce peut être aussi un orgue de Barbarie exhumé d'une cave et manipulé un jour de foire par un poète tourneur de manivelle. C'est également un orchestre symphonique dans une salle de concert à l'invitation du centre culturel, soucieux de proposer des « spectacles jeune public ». Mais c'est aussi le jeu d'un enfant s'exerçant à extraire d'un roseau coincé entre les mains des sonorités inouïes. Alors, si la musique c'est tout cela et bien plus encore, l'important est d'ouvrir les oreilles pour écouter et apprécier ce qui leur parvient.

La musique survient parfois par hasard, parfois par la volonté d'un instrumentiste qui va souffler dans un tuyau ou d'un bonimenteur qui va débiter sur un marché des onomatopées invraisemblables, parfois aussi par les intonations et l'accent d'une vendeuse de poisson sur le Vieux-Port de Marseille dont on ne sait pas si elle parle en chantant ou si elle chante en parlant. C'est aussi une chorale d'école qui offre en concert un répertoire de chansons écrites pour l'occasion et accompagnées par l'harmonie-fanfare du lieu. Décrire de quoi est faite la musique donnée à entendre, c'est comme si l'on demandait à un libraire l'inventaire de ce qu'il a comme livres accumulés dans la librairie et destinés à la vente.

Car la musique, c'est ce que l'on écoute, par surprise ou par choix. La langue française possède une belle expression : « prêter l'oreille ». Ce n'est pas seulement rester tranquille sur sa chaise. « Prêter attention » demande un effort : grâce à cette concentration, cette délicatesse de s'appliquer à autre chose qu'à son souci du moment, on est entraîné dans une perception nouvelle, une compréhension inhabituelle, dérangement, ou au contraire séduisante.

Il en va de même si la production sonore provient d'objets manipulés : que le geste soit fait sur un « instrument de musique » ou sur un ustensile de la vie quotidienne, il y a musique quand le geste



correspond à une intention : émouvoir l'autre. Pierre Schaeffer a ouvert en 1948 un espace inouï avec une « étude aux casseroles », faite de matériaux sonores soumis à transformation électroacoustique. Et cela ne s'apprend pas dans les livres.

### Où l'on voit qu'une question peut trouver sa réponse par le biais d'une autre question

166

Un groupe d'universitaires de l'Université de Bourgogne, en 1994, tenta de promouvoir la nécessité de la musique à l'école en montrant l'importance de cette pratique. Cette étude mettait en lumière « en quoi faire de la musique en classe maternelle peut avoir un effet sur l'apprentissage de la lecture et des mathématiques au CP ». Musiciens intervenants et instituteurs voyaient bien en effet dans les classes l'effet de la musique sur le comportement de leurs élèves.

Et pourtant, les musiciens n'y trouvaient pas totalement leur compte, craignant que la musique ne soit mise au service d'un but qui lui soit extérieur. Ils souhaitaient surtout faire admettre qu'il était important de faire de la musique pour elle-même. Comme de faire du sport. Comme de s'exprimer clairement en public dans une posture qui soit le reflet d'une personnalité. Comme de savoir repérer la beauté d'une forme ou d'un assemblage de couleurs. Ils voulaient répliquer à une question qui n'était pas posée, mais qui était centrale pour eux : l'importance de la musique dans une vie de femme ou d'homme, du berceau à l'EHPAD. Ils se contentaient de décliner à leur manière la devise inscrite aux frontons des mairies :

L'apprentissage de l'écoute n'est pas une option facultative. Il apprend à déchiffrer autre chose que des notes et des dièses. Il apprend à apprécier au-delà des phrases et du langage parlé. Sans lui, il n'y a pas d'échange, pas de vie sociale. Faire de la musique ne consiste pas seulement à s'entraîner à faire des gammes, c'est d'abord se rendre réceptif à ce qu'on nous propose, ce qu'on nous fait ressentir, ce que l'on nous rend accessible autrement que par des mots, ce qui nous touche diffé-

- la musique, comme toute pratique artistique, n'est pas une occupation de luxe réservée aux gens bien nés ;

- il n'y a pas la bonne musique réservée à certains et la musique populaire pour la masse, cette dernière se dispensant d'être objet d'enseignement officiel.

remment d'un contact physique tel que la caresse. Et cela, un enfant, tous les enfants y ont droit. Car l'enjeu est de taille : la musique relève de l'espace de liberté sans lequel il n'y a pas de fraternité, pas d'échange, pas de vie sociale. Elle invite à s'intéresser à d'autres sujets qu'aux préoccupations immédiates et essentielles. Quand elle entraîne l'enfant à être une voix juste, ce n'est pas seulement par rapport au diapason, mais d'abord par rapport à une exigence personnelle intérieure.

Dans le cadre d'un rassemblement d'intervenants artistiques, Bruno Latour déclarait en 2012 : « Vivre ensemble ne peut plus se faire sans cette prise en compte de l'esthétique, non pas au sens simplement de la beauté, mais au sens du partage de la sensibilité. La sensibilité, c'est d'être sensible à ce qui nous arrive, à ce qui se passe. Se rendre sensible, c'est permettre au monde d'être entendu ou reçu ». L'éducation artistique est ce que visent aussi bien la musique, la danse, les arts plastiques, les arts du cirque : apprendre à chacun à être soi, accepter de n'être que soi, reconnaître le « soi » des autres, qui est le premier échelon de la fraternité. Et se dire que l'on peut toujours faire mieux la fois prochaine.

Aider un enfant à se forger sa propre personnalité ne se mesure ni à la seule originalité, ni aux seules habiletés, ni à l'unique autorité personnelle. Elle n'est pas transposable d'un être à un autre. Elle est la justesse de chacun par rapport à lui-même et à son entourage. La vérité de chacun se révèle tôt ou tard et plus rapidement qu'on ne le pense. C'est évident lorsqu'on écoute des artistes sur scène. L'esbroufe ne fait pas illusion longtemps. La personnalité, du moins telle qu'on cherche à ce qu'elle puisse éclore chez chaque enfant, est de cet ordre : être une voix juste par rapport à une exigence personnelle intérieure.

Voilà pourquoi les musiciens intervenants ne cessent de rappeler aux organisateurs de spectacles, aux responsables d'action culturelle, que faire entendre de la musique aux enfants est louable, mais leur donner l'occasion d'en faire est tout aussi important. C'est bien de mettre des enfants dans une salle de concert pour écouter des musiciens leur proposant un programme qu'ils jouent sur la scène ; mais qu'ils n'oublient pas de mettre les enfants en situation de jouer sur la même scène et ne pas les cantonner à un rôle d'auditeurs. C'est cette expérience qui leur permettra d'apprendre à transmettre, c'est-à-dire à donner à leur tour. Ils feront l'expérience de partager avec un public le plaisir de ce qu'ils ont eux-mêmes reçu. ♦



Photo : © Inseeq du Cnam

Répétitions du spectacle Les Misérables, Théâtre du Champ au Roy de Guingamp. Mis en scène par Mathieu Coblenz de la compagnie Théâtre Amer en partenariat avec le Théâtre du Champ au Roy et joué par les élèves de 4<sup>e</sup> 4 du collège Jacques Prévert de Guingamp.  
Mars 2024

**ERWAN BEAUDOUIN,**

Directeur du CFMI Bretagne (Université Rennes 2) et co-président du Conseil national des Centres de formation de musiciens intervenants (CN-CFMI).

**MICHEL KNEUBÜHLER,**

Rédacteur-coordonnateur du livre *Jouer, vibrer, résonner. Musiciens intervenants : des artistes-pédagogues à l'écoute de leur territoire* (Éditions La rumeur libre, 2023).

168

# LES MUSICIENS INTERVENANTS : **DES ARTISTES-PÉDAGOGUES À L'ÉCOUTE DE LEUR TERRITOIRE**



Couverture du livre *Jouer, vibrer, résonner. Musiciens intervenants : des artistes-pédagogues à l'écoute de leur territoire* (Éd. La rumeur libre, 2023).

Musicien intervenant : ces deux termes associés désignent un métier qui, en cette année 2024, célèbre ses quarante ans. Après une formation universitaire totalisant, en deux années, mille cinq cents heures et sanctionnée par le « diplôme universitaire de musicien intervenant » (DUMI), ces « artistes-pédagogues », bien qu'ayant aujourd'hui étendu leur action à d'autres champs, continuent d'exercer majoritairement dans les établissements scolaires. À l'heure du « 100 % EAC », les musiciens intervenants, experts de la médiation musicale par la pratique, apportent aujourd'hui, en milieu rural comme dans les villes moyennes ou les métropoles, des réponses pertinentes aux enjeux contemporains. Si bien que, quoique pensé il y a quatre décennies, ce métier se révèle pleinement de notre temps.

Imaginé le 25 avril 1983, dans le cadre du protocole d'accord conclu entre le ministère de l'Éducation nationale et celui de la Culture, le métier de musicien intervenant a vu le jour l'année suivante, quand une circulaire du 25 juin 1984, co-signée des deux ministres, a donné naissance aux premiers « centres de formation de musiciens intervenant à l'école élémentaire et pré-élémentaire » (CFMI).

Certes, bien avant cette date, de nombreuses initiatives ont cherché à développer la musique dans les établissements scolaires : l'attestent, en 1835, le rapport d'Henri Boulay de la Meurthe, en 1865, l'arrêté imposant un enseignement du chant dans les écoles normales et les lycées ou, en 1882, la loi qui, dès l'école primaire, fait de la musique une matière obligatoire. Au 20<sup>e</sup> siècle, des voix s'élèvent régulièrement pour demander, à l'exemple du compositeur Julien Tiersot (1857-1936) ou du pédagogue Maurice Emmanuel (1862-1938), que l'éducation musicale trouve pleinement sa place à l'école. Les années qui suivent la Libération voient aussi fleurir les initiatives de la « société civile », comme en témoignent les Centres musicaux ruraux (Cmr), créés dès 1948, mais aussi les Musicoliers (1972), l'IMMAL (Institut musical méthodes actives Lyon, 1975), le Groupe d'action musicale de Pau (1977), les Enfants d'Orvault (1978), Enfance et Musique (1981), etc. À Bourg-en-Bresse (Ain) naît en 1975 l'association Clavichords qui, les 23 et 24 avril 1983, rassemble dans sa ville deux cents participants pour réfléchir à « L'initiation musicale des enfants et des adolescents ».

169

## Le musicien intervenant : un médiateur de la musique par la pratique

Il faut toutefois attendre 1981 et le ministre Jack Lang pour que le directeur de la musique et de la danse, Maurice Fleuret, décide de privilégier l'école parce que, rappelle Gérard Authelain, « l'école est le passage obligé de tous les enfants d'une nation »<sup>1</sup> ; en conséquence, il obtient que soit inscrite dans le protocole interministériel la création de ces fameux CFMI – neuf voient le jour entre 1984 et 1988. En l'espace de quatre décennies, ils auront formé environ quatre à cinq mille « MI », autant d'« artistes-pédagogues » qui, selon le *Référentiel métier du musicien intervenant* publié en 2019, « travaille[nt] sur projet dans les écoles, mais aussi dans les lieux d'enseignement artistique, dans les structures culturelles et auprès de divers publics »<sup>2</sup>. Et qui, plus largement, contribuent « au développement culturel de leur territoire », tant, en quarante ans, leurs missions n'ont cessé de s'élargir au profit de l'éducation artistique et culturelle de tous, « tout au long de la vie ». Ce *Référentiel* est conçu en deux parties, l'une consacrée au contexte d'exercice du métier, l'autre décrivant un panorama des missions, des fonctions, des statuts et des compétences du musicien intervenant. Pour compléter ce document, le Conseil national des CFMI (CN-CFMI) a élaboré deux guides pratiques : *Organiser un service d'interventions musicales dans un territoire* (septembre 2021), à l'intention des employeurs territoriaux de « MI », et *Mener un projet d'éducation musicale en collaboration avec un musicien intervenant* (novembre 2021)<sup>3</sup>, destiné aux professeurs des écoles.

L'une des idées fortes qui ont présidé à la création du métier de *musicien intervenant* est qu'il est avant tout un artiste. L'intitulé même de musicien intervenant en témoigne. Pour autant,

(1) In : Profession musicien intervenant. Tome 1. Un métier pour aujourd'hui... et pour demain, Sainte-Colombe-sur-Gand, Éditions La rumeur libre, 2024, p. 259 [coll. « Entretiens & documents »].

(2) [https://cncfmi.fr/wp-content/uploads/2021/11/referentiel\\_metier\\_musicien\\_intervenant\\_2019.pdf](https://cncfmi.fr/wp-content/uploads/2021/11/referentiel_metier_musicien_intervenant_2019.pdf)

(3) <https://cncfmi.fr/wp-content/uploads/2022/01/CNCFMI-plaquette-Organiser-un-service-dinterventions-musicales-21-light.pdf> et <https://eduscol.education.fr/document/11678/download?attachment>





Couverture du document Mener un projet d'éducation musicale en collaboration avec un musicien intervenant (novembre 2021).DR

l'artiste qu'il est ne se place pas en représentation devant les publics. Son rôle est avant tout de créer les conditions pour que ces publics eux-mêmes soient mis en condition de pratiquer la musique. Avec lui, l'élève se retrouve toujours en situation d'interprétation musicale (chant, instruments). Il sait également inciter à la création musicale les groupes qu'il accompagne, favorisant ainsi la recherche collective et la co-construction, démarches d'apprentissage dont on sait combien elles sont enrichissantes pour l'éducation du futur citoyen : comme le dit, Didier Grojsman, fondateur à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) du CRÉA – centre de création vocale et scénique, le propos « *n'est pas juste de créer pour créer, mais aussi d'offrir à tous, par une pratique artistique, les outils pour se construire en tant que citoyens* »<sup>4</sup>.

Par ailleurs, si le musicien intervenant per-



Photo: © Didier Rogers

met également de rencontrer les œuvres par l'écoute, ce n'est jamais dans une démarche de sacralisation de l'œuvre, mais au contraire en favorisant sa proximité et son appropriation par le public, en créant du lien entre les œuvres écoutées et la pratique musicale des élèves. Ainsi, l'élève, en utilisant les matériaux sonores entendus, en utilisant son corps, sa voix, les instruments pour les réinventer avec ses propres moyens et sa propre sensibilité, s'identifie à l'artiste interprète, au créateur, s'autorise à aimer, découvrir par le geste et le son le lien profond qui le lie à l'œuvre et à l'artiste.

### Le musicien intervenant : un médiateur de la musique dans un territoire

De nos jours, le musicien intervenant, employé par des associations ou des collectivités, est pleinement ancré dans un territoire dont il connaît les acteurs, les ressources et les besoins et au sein duquel il cultive une posture permanente de co-construction et d'adaptation des activités et des projets. Paru en mai 2023, le livre *Jouer, vibrer, résonner*<sup>5</sup> témoigne, par la présentation d'une trentaine de projets, des entretiens avec leurs protagonistes et des contributions d'experts, de cette capacité à fédérer du musicien intervenant. Il montre également que, si les musiciens intervenants s'adaptent aux besoins, aux acteurs et aux moyens de leurs territoires, ils ont en partage une culture professionnelle forte. Ainsi, leur formation les a dotés d'une même capacité à s'ouvrir à l'autre, inclure, accueillir la différence et la singularité ; à faire preuve aussi de générosité, d'un sens aigu du service public, tout en sachant concilier, dans la mise en œuvre des projets musicaux, bienveillance et exigence. En ce sens, les musiciens intervenants, au même titre que les médiateurs culturels, peuvent être considérés – au-delà de leur profil particulier d'artistes-pédagogues – comme des « professionnels de la relation ». Convaincus que, pour reprendre les mots de Jean Caune, « *l'expérience esthétique engage la personne dans la totalité de son rapport au monde, qu'il soit le monde social, le monde des formes ou le monde des signes* »<sup>6</sup>, s'ils apportent leur exigence et leur expertise artistique, c'est toujours au service de quelque chose de plus fort et de plus grand qui a nom *éducation, épanouissement ou émancipation*. ♦



Photo : © École de musique et de danse Haut-Léon Communauté (Finistère)

Intervention en école maternelle

(4) In : *Jouer, vibrer, résonner...*, p. 31. Voir note 5.

(5) *Jouer, vibrer résonner. Musiciens intervenants : des artistes-pédagogues à l'écoute de leur territoire*, Sainte-Colombe-sur-Gand, Éditions La rumeur libre, 2023 [coll. « Politiques culturelles et territoires »]

<https://cncfmi.fr/actualite/action/parution-du-livre-jouer-vibrer-resonner/>

(6) In : *Au beau milieu. Médiateurs culturels, animateurs socio-éducatifs : comment agir ensemble ?*, Genouilleux, Éditions La passe du vent, 2016, p. 115 [coll. « Politiques culturelles et territoires »].

**EMMANUEL LAOT,**

*Professeur agrégé d'histoire-géographie à l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle du CNAM, professeur-relais aux archives départementales et coordonnateur départemental pour l'éducation artistique et culturelle des Côtes-d'Armor*

172

# LES SERVICES ÉDUCATIFS DES ARCHIVES AU RENDEZ-VOUS **DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE**

Retrouvez l'article sur le site internet de l'association des archivistes associés

<https://www.archivistes.org/Varia-Volume-I-et-II>

(1) LAOT (Emmanuel), « Histoire des services éducatifs d'archives en France, jalons d'éducation artistique et culturelle », Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 16 janvier 2024, [[https://bbf.enssib.fr/matieres-a-penser/histoire-des-services-educatifs-d-archives-en-france-jalons-d-education-artistique-et-culturelle\\_71754](https://bbf.enssib.fr/matieres-a-penser/histoire-des-services-educatifs-d-archives-en-france-jalons-d-education-artistique-et-culturelle_71754)], consulté le 3 avril 2024.

(2) Éducation artistique et culturelle, [<https://eduscol.education.fr/575/education-artistique-et-culturelle>], consulté le 3 avril 2024.

## Introduction

Les services éducatifs des archives, composés de membres de l'Éducation nationale et de personnels des archives, ont longtemps été centrés sur des missions « traditionnelles » de transmission de connaissances tirées des documents et de savoir-faire méthodologique associant recherches historiques et paléographie<sup>1</sup>. Cependant, au cours de la dernière décennie, ces services ont connu une transformation majeure visant à s'appuyer sur les trois piliers de l'Éducation artistique et culturelle<sup>2</sup>, l'acquisition de connaissances et de compétences, la pratique artistique et scientifique et enfin la rencontre avec les œuvres, les documents originaux, les lieux de culture mais aussi les artistes et autres professionnels.

La politique publique de déploiement de l'EAC a eu une forte incidence sur l'action des services éducatifs des archives. En interaction avec leurs publics, notamment scolaire, ils intègrent désormais pleinement la dimension artistique et culturelle dans leur mission éducative par une approche plus créative et collaborative, intégrant tous les aspects des arts et la culture pour valoriser le patrimoine archivistique. En 2018, le Service interministériel des Archives de France et les Archives nationales, en partenariat avec le Département de la politique des publics de la Direction générale des patrimoines, et la Direction générale de l'enseignement scolaire du minis-

tère de l'Éducation nationale et de la jeunesse ont organisé une journée professionnelle intitulée « Archives et Éducation artistique et culturelle<sup>3</sup> », témoignant de ce tournant et l'accompagnant de ressources et de réflexions<sup>4</sup>. Cette démarche générale s'appuie sur une pédagogie de projets et d'appels à projets, sur des dispositifs dédiés, sur des partenariats novateurs comme avec des artistes et des métiers d'art, ainsi que sur l'adoption de nouveaux outils de déploiement numérique. Cet article propose d'explorer en détail cette transformation, en se penchant sur les évolutions récentes des services éducatifs des archives tant en termes de compétences que de publics visés et touchés, en mettant en lumière des exemples concrets.

## Une transmission éducative ancienne en évolution

L'histoire des services éducatifs d'archives est bien connue, tout comme celle de leurs missions de transmission d'informations historiques et de connaissances archivistiques<sup>5</sup>. Nés du lien avec les écoles normales d'instituteurs et d'institutrices et à l'initiative des Archives nationales dans les années 1950, les services éducatifs des archives départementales puis municipales ont développé, en lien avec l'enseignement de l'histoire<sup>6</sup>, jusqu'aux années 80 voire 90, des séances appuyées sur l'étude des documents d'archives quel que soit le niveau scolaire de l'élémentaire au lycée. Ces séances étaient le plus souvent accompagnées d'une visite ou d'une découverte de bâtiments d'archives. Ces bâtiments sont d'ailleurs devenus de plus en plus adaptés pour recevoir des élèves avec les constructions menées par les collectivités départementales dans le cadre de la décentralisation, opérée à partir de 1983. Pour répondre à une évolution pédagogique plus interdisciplinaire en lien avec la demande des enseignants, les archives ont élargi ensuite la palette des sujets traités, qui jusqu'alors se concentraient principalement sur des thématiques purement historiques. Les questions de justice, de presse, de citoyenneté, d'art, et de société ont ainsi été traitées, par exemple, pour toucher des professeurs de lettres et de disciplines artistiques. Cette évolution s'est également retrouvée dans le cadre de la formation initiale et continue des enseignants. Dans les années 2000, on a vu apparaître, dans les plans académiques de formation, des stages à destination d'un public bien plus varié d'enseignants. Les thématiques proposées se voulaient alors bien plus transversales pour accompagner les équipes dans une nouvelle pédagogie de projets portés par de nombreux dispositifs<sup>7</sup> comme les classes à PAC (classe à projet artistique et culturel), les itinéraires de découverte, les travaux pédagogiques encadrés (TPE), ou les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI). Dans le même temps, chaque rectorat, par le biais de sa délégation académique aux arts et à la culture (devenue délégation à l'éducation artistique et culturelle), s'est étoffé de conseillers et de professeurs-relais capables d'accompagner ce mouvement<sup>8</sup>. Pour répondre à cette demande nouvelle, les propositions pédagogiques des services d'archives et leurs évolutions vont particulièrement rencontrer l'intérêt des enseignants.

(3) Archives et Éducation artistique et culturelle – Restitution de la journée professionnelle du 13 décembre 2018, [<https://francearchives.gouv.fr/fr/article/163478891>], consulté le 3 avril 2024.

(4) Dispositifs d'aide aux projets pédagogiques, [<https://francearchives.gouv.fr/fr/section/130638073>], consulté le 3 avril 2024.

(5) JAMES-SARAZIN (Ariane), RAMBAUD (Isabelle), « Les Archives à la rencontre de leur public, les services éducatifs », La Gazette des archives, n° 204, 2006, p. 255-276 et GUIGUENO (Brigitte), « Les activités éducatives dans les archives, entre bilan et perspectives », La Gazette des archives, n° 247, 2017, p. 153-167.

(6) FAVIER (Jean), « Les services éducatifs », *Historiens et géographes*, n° 326, déc. 1989-janv. 1990, p. 26.

(7) Dispositifs nationaux de l'Éducation nationale pour l'action pédagogique, [<https://Francearc.hives.gouv.fr/fr/article/82509160>], consulté le 3 avril 2024.

(8) JOYEUX (Lucile), « "Professeur-relais" : une mission à la jonction de deux ministères », in JONCHERY (A.) et OCTOBRE (S.) (dir.), *L'éducation artistique et culturelle. Une utopie à l'épreuve des sciences sociales*, Paris, ministère de la Culture – DEPS, Les Presses de Sciences Po, coll. « Questions de culture », 2022, p. 135-156.



(9) PRÉVOST (Agnès), « Les sceaux, supports éducatifs et culturels », dans CASTAGNET (V.), BARRET (C.) et PEGEON (A.), Le service éducatif des archives nationales. Par chemins de traverse, Presses universitaires du Septentrion, coll « Éducation et Didactiques », 2012, p. 82-100, [https://books.openedition.org/septentrion/18136], consulté le 3 avril 2024.

(10) La Fabrique de l'histoire scolaire, Épisode 20 : « L'atelier sceaux médiévaux aux Archives nationales », [https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-fabrique-de-l-histoire-scolaire/episode-20-l-atelier-sceaux-medieviaux-aux-archives-nationales-2-3988535], consulté le 3 avril 2024.

(11) L'offre pédagogique des archives départementales, [https://www.ledepartement66.fr/loffre-pedagogique-des-archives-departementales/], consulté le 3 avril 2024.

(12) Ateliers pour les scolaires, [https://francearchives.gouv.fr/fr/article/130638038] consulté le 3 avril 2024.

(13) Le Semi des Archives, [https://www.archives13.fr/n/le-semi-des-archives/n:154], consulté le 3 avril 2024.

(14) Les expositions itinérantes des services d'archives, [https://francearchives.gouv.fr/fr/article/309535180], consulté le 3 avril 2024.

## Des ateliers pour « pratiquer » aux archives

Les services éducatifs des archives ont développé une gamme variée d'ateliers pédagogiques, certains remontant à des expériences initiées dès 1988 aux Archives nationales<sup>9</sup>. Ces ateliers portent sur différents sujets tels que les sceaux médiévaux<sup>10</sup>, la calligraphie, l'enluminure, l'héraldique et d'autres thématiques liées aux documents historiques. La forte présence des thématiques médiévales dans les propositions révèle combien les services éducatifs se sont appuyés sur des attendus, pour ne pas dire des « stéréotypes », du document patrimonial (les fameux « trésors » des archives...). Cependant, leur succès, encore aujourd'hui, a contribué à l'idée que l'interaction active avec les documents originaux était essentielle pour découvrir et comprendre ce patrimoine. La majeure partie des services éducatifs en proposent, comme l'attestent les sites internet dédiés à leurs actions, à l'image de celui des Archives départementales des Pyrénées- Orientales<sup>11</sup>. Ces ateliers sont divisés en deux grandes catégories : les ateliers thématiques et les ateliers manuels. Ils se déroulent généralement dans les locaux des services d'archives, bien que dans certains cas, ils puissent être réalisés dans les établissements scolaires en s'appuyant alors sur des fac-similés de grande qualité à défaut de documents originaux. Leur durée est d'environ une heure et demie à deux heures et peut inclure une visite des installations. L'objectif principal de ces ateliers<sup>12</sup> est d'immerger les élèves dans des expériences interactives avec les documents d'archives après une présentation des archives et leurs missions. Ces activités relèvent de l'EAC, visant à fournir aux élèves une expérience pratique et directe avec les documents d'archives couplée à un échange avec des professionnels du domaine. Les élèves repartent souvent avec une réalisation concrète de leur participation à l'atelier. De plus, ces activités sont gratuites pour les participants, offrant ainsi un accès plus équitable à cette expérience éducative et culturelle. La gratuité, ainsi que la proposition d'activités « hors les murs », constituent des réponses à la problématique du financement des déplacements des élèves.

## Exposer pour transmettre

Le levier de l'apport des connaissances est demeuré très important et n'a jamais été écarté comme en témoigne celui toujours utilisé des expositions in situ et itinérantes. Certes les « archivobus » sont désormais des exceptions comme le « Semi des Archives » des Bouches-du-Rhône<sup>13</sup>. Le prêt de mallettes n'a pas non plus disparu mais c'est la mise en ligne de ressources numériques, plus ou moins mises en scène<sup>14</sup>, qui poursuit son développement. À la faveur de la période COVID, le partage sur internet de « dossiers pédago-

giques » s'est accéléré sur les sites des archives comme sur les portails académiques avec des pages dédiées comme dans l'académie de Nantes<sup>15</sup>. Ainsi les personnels des services éducatifs, médiateurs comme professeurs relais, disposent de moyens renouvelés pour toucher davantage d'élèves. Cette diffusion d'informations a rencontré tout particulièrement l'intérêt des enseignants dans le cadre, depuis 2008, de la généralisation de l'histoire des arts<sup>16</sup>. Nombreux sont les services qui proposent des ressources pour l'accompagner, à l'instar de celui du Val-de-Marne, comme dans la mise en œuvre des enseignements d'exploration littéraires, artistiques et culturels. La démarche vise à s'initier à l'histoire des arts, et à croiser les regards.

Les fonds conservés aux Archives départementales permettent en effet de construire un projet ou une séquence pédagogique correspondant aux thèmes des programmes officiels » (Arts de l'espace, Arts du langage, Arts du visuel, Arts du son, Art du quotidien, Art du spectacle vivant<sup>17</sup>). L'exposition des Archives des Côtes-d'Armor en 2013, « Arts et archives, les archives sources de l'histoire des arts<sup>18</sup> », témoigne qu'en alliant le fond et la forme, les services éducatifs disposent de toute la matière nécessaire pour concerner un très grand nombre d'élèves. Si l'évaluation quantitative des prêts d'exposition atteste l'intérêt des équipes éducatives, celle des dossiers numériques est moins évidente et dépend des données de consultations détenues par les hébergeurs (collectivités territoriales, rectorats). Le plus souvent, on se contente du retour des enseignants eux-mêmes lors des échanges ou lors de temps de formation aux archives. Cette « communication » participe d'une volonté assumée d'une certaine massification dans l'accueil des publics scolaires mais aussi d'une volonté des services de poursuivre la « montée en gamme » des projets conduits aux archives pour les élèves en s'appuyant sur de nouveau levier comme le jeu.

## Jouer pour apprendre

Les propositions ludiques dans le domaine des archives<sup>19</sup> connaissent en effet une popularité croissante et recouvrent des offres qui incluent des jeux traditionnels, comme des puzzles, des jeux de plateau et des jeux grandeur nature, proposés aux scolaires comme à tous les publics qui fréquentent les services archives en France. Certains jeux, en prenant la forme de concours ou de parcours interactifs, marquent une évolution en lien avec l'arrivée des jeux d'évasion et des jeux numériques qui occupent désormais une place croissante dans les expériences culturelles et de divertissement des publics. C'est en effet toute une gamme de jeux sérieux, d'enquêtes et d'énigmes comme des escape games sur site mais surtout en ligne (avec des applications éducatives interactives) ou des bandes dessinées interactives qui est désormais déployée. En intégrant de plus en plus des offres ludiques et interactives, les archives offrent ainsi aux élèves des moyens renouvelés et originaux d'explorer et d'apprendre à partir du patrimoine archivistique.

(15) Faire de l'EAC à distance avec les ressources des archives, [https://www.pedagogie.ac-nante.s.fr/education-artistique-et-action-culturelle/faire-de-l-eac-a-distance-avec-les-ressources-des-archives-1341149.kjsp], consulté le 3 avril 2024.

(16) Histoire des arts, [https://eduscol.education.fr/2332/histoire-des-arts], consulté le 3 avril 2024

(17) Histoire des arts, [https://archives.valdemarne.fr/offre-educative-1/ateliers-et-visites-pour-les-scolaires/histoire-des-arts], consulté le 3 avril 2024.

(18) Arts et Archives, [https://archives.cotesdarmor.fr/sites/default/files/2024-02/DP\_Arts\_et\_archives\_2011\_1.pdf], consulté le 3 avril 2024.

(19) Les activités ludiques dans les Archives, [https://francearchives.gouv.fr/fr/article/23934141], consulté le 3 avril 2024.



(20) Le concours national de la Résistance et de la Déportation, [<https://www.education.gouv.fr/le-concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation-4295>], consulté le 3 avril 2024.

(21) La flamme de l'égalité, [<https://www.laflammedeegalite.org/>], consulté le 3 avril 2024.

(22) Dispositif Retour aux sources, [<https://archives.cotesdarmor.fr/dispositif-retour-aux-source-s-d-archives>], consulté le 3 avril 2024.

(23) Laclasse.com/archives, [<https://archives.rhone.fr/page/laclasse-com-archives>], consulté le 3 avril 2024.

(24) Laclasse.com/archives 2023-24, [<https://archives.laclasse.com/>], consulté le 3 avril 2024.

(25) Classe culturelle numérique 2023/2024 : Sports, femmes et gestes, [[https://archives.loire-atlantique.fr/44/classe-culturelle-numerique-2023/2024-sports-femmes-et-gestes/c\\_39946](https://archives.loire-atlantique.fr/44/classe-culturelle-numerique-2023/2024-sports-femmes-et-gestes/c_39946)], consulté le 3 avril 2024.

## Les dispositifs pédagogiques pour de l'EAC sur mesure

L'objectif de qualité des projets s'appuie aussi sur les dispositifs dédiés portés par les ministères de l'Éducation et de la Culture mais aussi par les collectivités territoriales de rattachement des archives. Les concours nationaux comme le Concours National de la Résistance et de la Déportation<sup>20</sup> et celui sur la Flamme de l'égalité<sup>21</sup> conservent une place fédératrice, mémorielle et citoyenne. Ces concours offrent aux élèves la possibilité de mener des recherches annuelles sur des thèmes spécifiques, permettant ainsi la production et la valorisation publique de leurs travaux. Cette offre ancienne de dispositifs nationaux s'est adaptée aux spécificités du territoire en favorisant la collaboration avec d'autres acteurs culturels locaux, permettant ainsi une approche transversale et enrichissante pour les élèves. Le dispositif « Retour aux sources d'archives<sup>22</sup> », lancé en 2009 dans les Côtes-d'Armor, illustre efficacement un moyen novateur pour franchir localement ce palier qualitatif dans l'engagement des classes. Conçu non pas comme un concours mais comme une collaboration organisée, il accompagne tout au long de l'année des classes sélectionnées sur projet et sur critère d'éloignement. L'objectif est d'aboutir à une production partagée et valorisée avec les autres classes engagées dans ce dispositif. Les élèves mènent des recherches, parfois avec le soutien de partenaires tels que des experts en métiers d'art, afin d'approfondir leurs investigations. Ils sont ainsi sensibilisés à la nature singulière des archives: des artefacts révélateurs d'histoires, stimulant l'imaginaire et incitant à réfléchir au sujet du passé et du présent. Ils collaborent pour créer un récit collectif, mobilisant leurs connaissances et leurs compétences pour produire différents types de contenus sur divers supports, englobant tous les champs de l'expression artistique et culturelle. En clôture, ce dispositif culmine en un événement majeur : une présentation publique orale du travail accompli, rassemblant l'ensemble des élèves participants et organisée en fin d'année scolaire. Ces travaux, particulièrement variés (reportages photo, documentaires audiovisuels, exposition, carnet de voyage...) sont ensuite rendus accessibles sur internet et forment une véritable banque d'expériences pédagogiques.

Ces dernières années, ces dispositifs se sont développés de manière significative, et parmi eux, certains se distinguent par leur excellence. Le dispositif « Laclasse.com<sup>23</sup> », mis en place par les Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon, offre à dix classes (écoles et collèges) une approche novatrice et dynamique, plaçant une période historique au cœur de son projet. En utilisant des documents d'archives comme base, les élèves explorent l'histoire de personnages fictifs et construisent un roman numérique<sup>24</sup>. Cette initiative garantit un processus d'apprentissage tout en stimulant la créativité des élèves. La rencontre finale offre aux classes l'opportunité de visiter les locaux des Archives, de mieux comprendre leurs missions, et surtout, de restituer et présenter, là aussi, leurs travaux à l'ensemble des participants.

Aux Archives départementales de Loire-Atlantique, le dispositif « La classe culturelle numérique<sup>25</sup> » propose des projets éducatifs innovants qui reposent bien sur les trois piliers de l'EAC. En 2022-23, le projet « Portraits de femmes » a sensibilisé les élèves à l'histoire locale à travers des femmes

remarquables de la région. Les élèves ont exploité diverses ressources telles que lettres, photos et journaux pour créer des œuvres artistiques modernes (vidéos, expositions, écrits), mettant en lumière l'héritage de ces femmes. En 2023-24, sept classes de collèges ont participé à un nouveau projet sur le thème « Sports, femmes et gestes ». Accompagnées toute l'année par deux intervenants de la compagnie FLUO, Benoit Canteteau (danseur et chorégraphe) et Tommy Poisson (photographe et vidéaste), les classes ont exploré la culture du sport et l'égalité homme-femme. Une plateforme en ligne donne aux élèves des consignes de travail et facilite les échanges entre les classes. Les objectifs communs incluent l'ouverture à la culture sportive, la rencontre avec des professionnels, la découverte de lieux symboliques et la réalisation d'un projet pluridisciplinaire, intégrant diverses disciplines et ressources. De façon générale, tous ces dispositifs visent à développer de nombreuses compétences et formes d'engagement chez les élèves, à renforcer leur esprit critique, notamment en affinant leur regard sur les sources d'informations, mais aussi à développer des compétences d'expression, en particulier à l'oral, voire d'éloquence. En ce qui concerne l'évaluation de cet engagement, le dispositif EAC de Nouvelle-Aquitaine, Les Voies d'Aliénor, a fait l'objet d'une observation et d'une évaluation particulièrement innovantes des compétences cognitives, affectives et comportementales de 400 élèves. Cette évaluation a été menée par MediaNum, dans le cadre d'un programme scientifique de l'université Bordeaux-Montaigne<sup>26</sup>.

## Les outils numériques de pilotage de l'EAC

On voit, dans ces derniers exemples, la place des outils numériques dans l'accompagnement et la valorisation des travaux des élèves. Cette place est aussi majeure dans les outils de pilotage mis en place pour atteindre « le 100 % EAC<sup>27</sup> », l'objectif de concerner tous les élèves de France. De nouveaux outils comme Adage<sup>28</sup>, l'application de l'Éducation nationale dédiée à la généralisation de l'Éducation artistique et culturelle, et le dispositif Pass culture collectif<sup>29</sup>, permettent aux services des archives de poursuivre leur marche en avant, en jouant sur toute la gamme des partenariats pour améliorer l'accessibilité aux ressources, créer des expériences interactives et promouvoir l'engagement du public scolaire. Ils permettent de déployer des appels à projets spécifiques pour les archives, de proposer avec le dispositif Pass culture collectif des offres génériques ou spécifiques à chaque établissement et d'intégrer dans leur démarche des artistes en résidence. Des villes comme Rennes ou Cannes<sup>30</sup> sont pionnières dans leurs services d'archives à l'image de leur démarche globale vers le 100 % EAC. Certains services éducatifs franchissent même le pas du changement de nom, comme celui de Gironde avec la « Fabrique Éducative, Artistique et Culturelle » (Fab'EAC), pour mieux incarner ce tournant<sup>31</sup>.

C'est la conjonction de tous ces éléments qui permettent désormais à certains services de déployer des résidences artistiques de création en milieu scolaire.

(26) DE BIDERAN (Jessica), « "On apprend davantage sur notre pays et sur notre patrimoine..." Une année avec Aliénor », MediaNum, 9 septembre 2019, [https://medianum.hypothese.s.org/1005], consulté le 3 avril 2024.

(27) L'objectif « 100 % EAC », [https://www.cnam-inseac.fr/objectif-100-eac], consulté le 3 avril 2024.

(28) Adage – Application dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle, [https://eduscol.education.fr/3004/l-application-adage], consulté le 3 avril 2024.

(29) Le Pass Culture : un dispositif collectif pour les classes et individuel pour les élèves, [https://eduscol.education.fr/3013/le-pass-culture-un-dispositif-collectif-pour-les-classes-et-individuel-pour-les-eleves?menu\_id=3721], consulté le 3 avril 2024.

(30) Le Pass Culture et les Archives, [https://francearchives.gouv.fr/fr/article/707563788], consulté le 3 avril 2024.

(31) La Fabrique Éducation Artistique et Culturelle, autrement dit : la Fab'EAC, [https://archives.gironde.fr/actualites/agenda-4/septembre-est-annonce-la-fab-eac-fait-sa-rentree-313/n:113], consulté le 3 avril 2024. Offre pédagogique : [https://archives.gironde.fr/n/offre-pedagogique/n:443], consulté le 3 avril 2024.



(32) Résidence d'artistes et création, [<https://francearchives.gouv.fr/fr/article/132120478>], consulté le 3 avril 2024.

(33) Artiste au collège 2023 2024 – Résidences artistiques et culturelles, [<https://actions-educatives.valdoise.fr/actions-thematiques/culture/artiste-au-college/artiste-au-college-2023-2024-residences-artistiques-et-culturelles>], consulté le 3 avril 2024.

(34) Résidences artistiques, [<https://archives.valdoise.fr/n/residences-artistiques/n:516>], consulté le 3 avril 2024.

(35) Permanences de la littérature, [<https://archives.gironde.fr/n/permanences-de-la-litterature/n:531>], consulté le 3 avril 2024.

(36) Projets 100 % Éducation artistique et culturelle, [<https://archives.cotesdarmor.fr/projets-100-education-artistique-et-culturelle>], consulté le 3 avril 2024.

(37) LaMutinerie, médiation et littérature, [<https://www.lamutinerie.net/>], consulté le 3 avril 2024.

(38) Enquête en ligne sur les services éducatifs dans les services d'archives, réalisée en 2014. PETILLAT (Christine), GUIGUENO (Brigitte), Les activités éducatives dans les services d'archives, 2016, p.84-89, [[https://francearchives.gouv.fr/fr/file/e951142fc29a4171a028fb-9fc938d35d-ddecec2f/static\\_9373.pdf](https://francearchives.gouv.fr/fr/file/e951142fc29a4171a028fb-9fc938d35d-ddecec2f/static_9373.pdf)], consulté le 3 avril 2024.

(39) Action pour le public des solidarités, [<https://archives.hauts-de-seine.fr/n/action-pour-le-public-des-solidarites/n:263>], consulté le 3 avril 2024.

(40) Les ateliers pédagogiques, [<https://archives.seine-et-marne.fr/fr/les-ateliers-pedagogiques>], consulté le 3 avril 2024.

(41) Public du champ social, [<https://www.archives13.fr/n/public-du-champ-social/n:96>], consulté le 3 avril 2024. Public en situation de handicap, [<https://www.archives13.fr/n/public-en-situation-de-handicap/n:253>], consulté le 3 avril 2024.

## Les résidences d'artistes dans les Archives

Les résidences d'artistes aux archives ont d'abord été initiées par le ministère de la Culture et sont également désormais portées aussi par les collectivités territoriales, enrichissant ainsi les politiques culturelles locales<sup>32</sup> et soutenant la création dans les territoires. Elles permettent aux artistes d'explorer les archives, de s'en inspirer pour créer des œuvres contemporaines, tout en offrant des opportunités d'apprentissage artistique aux élèves. Cela a incité des services éducatifs à évoluer vers des collaborations plus étroites avec des artistes et des acteurs culturels en général comme des designers, des écrivains et autres professionnels de la création. À titre d'exemple depuis 2016, le service éducatif des Archives du Val-d'Oise organise une résidence artistique baptisée « Artistes au collège<sup>33</sup> », soutenue par le Conseil départemental. Chaque année, une thématique est explorée avec l'aide d'artistes qui peuvent être auteur, illustrateur, musicien... Le programme « Artistes au collège » a permis d'explorer différentes thématiques avec l'aide d'artistes, aboutissant à des réalisations telles qu'un roman graphique, une production vidéo et des projets musicaux, en collaboration avec les élèves<sup>34</sup>. La Fab'EAC de Gironde propose chaque année avec le collectif littéraire « Permanence de la littérature » un travail aux élèves autour d'un fonds d'archives différent<sup>35</sup>. Aux Archives départementales des Côtes-d'Armor<sup>36</sup>, le service participe désormais tous les ans à un appel à projet collégial (Éducation nationale, ministère de la Culture et collectivités territoriales) pour une résidence de création en milieu scolaire. Mélanie Griffon, calligraphe, en 2022-23, Guillaume Le Cornec<sup>37</sup>, auteur de littérature jeunesse en 2023-24 font donc partie du quotidien du service éducatif et vont faire vivre tout au long de l'année une expérience d'EAC tant aux élèves, qu'aux équipes éducatives ainsi qu'à l'équipe du service éducatif des établissements scolaires. Pour cette dernière résidence, les élèves ont travaillé avec l'auteur de même qu'avec une relieuse-restauratrice, un commissaire général de la police scientifique, un graphiste... pour produire une novella intitulée « Le mystère du P.38 », une nouvelle policière appuyée sur des faits réels de la Résistance en Centre Bretagne durant la Seconde Guerre mondiale.

## Toucher tous les publics pour relever le défi du 100 % EAC

Les services d'archives interviennent ponctuellement auprès de publics spécifiques<sup>38</sup>, notamment les élèves en difficulté, parfois en situation de handicap ou issus du champ social. Citons les archives des Hauts-de-Seine attentives aux « publics des solidarités<sup>39</sup> » comme celles de Seine-et-Marne dans la prise en compte du handicap par la mise en place d'ateliers<sup>40</sup> ou des Bouches-du-Rhône<sup>41</sup> qui proposent de « visiter et découvrir » à tous ces publics. Le plus souvent ces actions sont limitées en raison de contraintes matérielles et organisationnelles et en particulier du manque de formation des personnels des archives. Généralement, c'est l'accueil des élèves de Sections

d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), de dispositifs d'Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) ainsi que des élèves de structures comme les Instituts médico-éducatifs (IME) qui est privilégié. Dans le domaine social, des collaborations régulières avec des services sociaux départementaux sont à signaler, notamment pour aider les élèves en difficulté scolaire ou les jeunes sans diplôme dans le cadre, par exemple, de l'École de la deuxième chance (e2c) comme en Haute-Loire<sup>42</sup>. Les interventions auprès des enfants hospitalisés sont moins fréquentes, bien que certaines archives territoriales, comme celles des Côtes-d'Armor, en réalisent<sup>43</sup>. Seules les Archives nationales déploient une politique complète avec des mesures spécifiques de formation pour les agents, et des actions régulières indiquées pour divers « publics spécifiques » du champ social, de la protection judiciaire de la jeunesse, en situation de handicap et dans le domaine de la santé. Elles participent en particulier à la mission « Vivre Ensemble » et à la Réunion des Établissements Culturels pour l'Accessibilité (RECA), pilotées par le ministère de la Culture<sup>44</sup>. On peut d'ailleurs signaler que les projets intergénérationnels pour de « l'EAC tout au long de la vie » sont en net développement, par exemple autour du patrimoine immatériel qui permet des échanges nourris entre les scolaires et les personnes en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), par exemple sur les jeux d'hier et d'aujourd'hui. À Nancy, les archives municipales proposent un parcours intergénérationnel sur les fêtes de la Saint-Nicolas<sup>45</sup>. A contrario, cette tendance ne se retrouve pas en direction du public carcéral pour lequel les actions portées par les services d'archives sont très rares<sup>46</sup> et souvent ponctuelles comme celle menée par les Archives Départementales du Nord<sup>47</sup>. On mesure ici les progrès qui restent à accomplir et qui nécessitent la poursuite des engagements des services d'archives en termes de formation et d'accompagnement des personnels concernés.

## Conclusion

L'offre pédagogique des services éducatifs d'archives est désormais multiple et complète au point de permettre de contribuer entièrement à une véritable Éducation Artistique et Culturelle (EAC) des publics, en incluant l'éducation citoyenne aux médias et à l'information, en enseignant la critique des sources, ainsi qu'un travail sur l'expression orale et l'éloquence. La richesse et la variété des formes et des supports ont imposé dans cet article une sélection par l'exemple qu'il convient de compléter par la bibliographie qui figure sur le portail numérique France Archives<sup>48</sup>. On y mesure combien les services éducatifs des archives jouent un rôle majeur dans la politique publique visant à offrir une éducation artistique et culturelle à 100% aux élèves, en les familiarisant avec le patrimoine de proximité représenté par les documents originaux conservés par les services d'archives en France.

Ces actions, en direction de tous les publics de l'EAC aux archives, sont portées par un cadre

(42) Images-mémoires, la relation amoureuse, [https://www.archives43.fr/actualites/annee-2022/images-memoires-la-relation-amoureuse], consulté le 3 avril 2024.

(43) EHOUARNE (Sophie), DOLGHIN (Catherine), CORMAND (Christine) et ROGÉ (Céline), « Jeunes et histoires, histoires de jeunes. Retour sur une expérience auprès d'un public scolaire empêché », La Gazette des archives, n° 266, 2022, pages 101-105.

(44) Publics spécifiques, [https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/fr/web/guest/publics-specifiques], consulté le 3 avril 2024.

(45) Les fêtes de Saint-Nicolas à Nancy, [https://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Patrimoine-culturel-immateriel/Files/Fiches-inventaire-du-PCI/Les-fetes-de-Saint-Nicolas-a-Nancy], consulté le 3 avril 2024. Offre éducative Éducation artistique et culturelle, [https://archives.nancy.fr/offre-culturelle-educative/offre-educative/education-artistique-et-culturelle-eac], consulté le 3 avril 2024.

(46) Les Archives et le milieu pénitentiaire, [https://francearchives.gouv.fr/fr/article/85252056], consulté le 3 avril 2024.

(47) Recto/Verso – quand l'art sort de prison, [https://linterstisse.com/atelier-art-postal-prison-arras/], consulté le 3 avril 2024.

(48) L'éducation artistique et culturelle : bibliographie, [https://francearchives.fr/fr/article/162828307], consulté le 3 avril 2024.

(49) Label 100 % EAC, [<https://www.culture.gouv.fr/Demarches-en-ligne/Par-type-de-demarche/Appels-a-projets-candidatures/Label-100-EAC>], consulté le 3 avril 2024.

(50) Institut national supérieur de l'Éducation artistique et culturelle du Conservatoire national des arts et métiers, [<https://www.cnam-inseac.fr/>], consulté le 3 avril 2024.

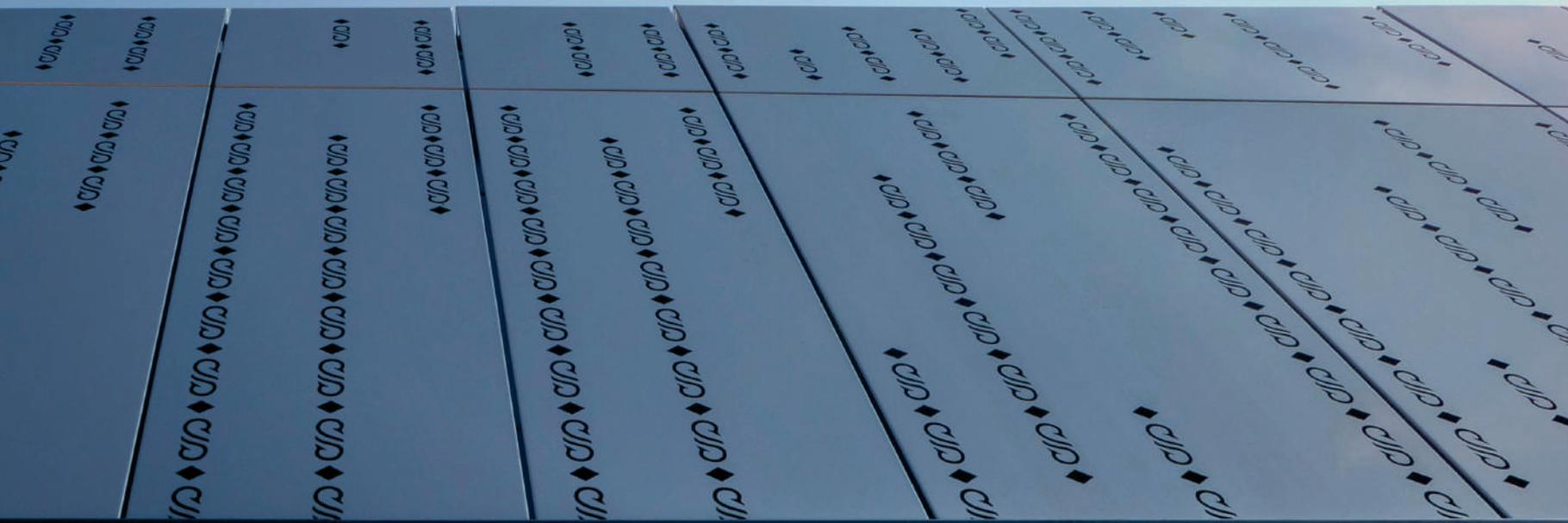
(51) BORDEAUX (Marie-Christine), « L'Éducation artistique et culturelle à l'épreuve de ses modèles », *Quaderni*, n° 92, 2017, p. 27-35.

(52) « Transmettre à tous les âges et dans tous les milieux ! », *Nectart*, n° 18, 2024, 164 p.

national, celui des objectifs de labellisation 100 % EAC<sup>49</sup> que relèvent les 79 premières collectivités territoriales retenues pour 2022-2027 et toutes celles, très nombreuses, qui s'y engagent actuellement. Le Guide pratique pour l'état des lieux territorial permet ainsi aux services d'archives de ces collectivités de n'oublier aucun public dans leur démarche. Par ailleurs, dès son ouverture en 2021, l'INSEAC du CNAM, l'Institut national supérieur de l'Éducation artistique et culturelle<sup>50</sup> a souligné l'importance d'une éducation au patrimoine archivistique dans les programmes de formation destinés à tous les professionnels de l'EAC tant en présentiel qu'à distance. Dans ce contexte national voire international (porté par l'Unesco), l'institutionnalisation, à toutes les échelles de l'EAC et auprès de tous les publics, a conduit les collectivités territoriales et les services éducatifs d'archives à s'engager davantage. Mais tendre vers cet objectif de démocratisation culturelle ne va pas sans remise en question<sup>51</sup>, sans une reconfiguration des missions, des compétences et des postes, ainsi qu'une redéfinition de la notion de publics aux archives. Cela reflète une prise de conscience des défis et des ajustements nécessaires pour atteindre cet objectif ambitieux. Ce défi n'est plus celui des seuls services éducatifs et de leurs médiateurs, responsables des publics et professeurs relais, mais de toutes les institutions d'archives comme de toutes les structures culturelles pour façonner une société plus inclusive et plus éclairée, afin de « transmettre à tous les âges et dans tous les milieux » sociaux et culturels<sup>52</sup>. ♦



Projets d'aires fluviales éducatives en Bretagne, en présence d'Erik Orsenna Pontrieux, 20 février 2024



# IV



REMERCIEMENTS

ET **JOURNAL DE BORD**

# REMERCIEMENTS

Au sein des différentes instances de l'INSEAC du CNAM, ils participent à sa création, à son déploiement et à son installation.

**Les partenaires signataires de la Convention de création de l'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle, membres du Conseil stratégique de l'INSEAC**

Présidé par le directeur de l'INSEAC, le Conseil stratégique regroupe les parties signataires de la convention de création de l'INSEAC

Le conseil stratégique de l'INSEAC a pour missions de :

- faire un point d'étape annuel des avancées et travaux de l'INSEAC et proposer des orientations dans le respect des priorités ministérielles en matière d'Éducation Artistique et Culturelle,
- assurer le suivi des actions de recherche et des programmes d'enseignement,
- assurer l'étude de tout document et rapport établis dans le cadre des activités de l'institut,
- veiller à l'articulation des projets de l'institut avec les différents schémas directeurs et initiatives publiques incluant une composante d'EAC, à l'échelon national et territorial,
- définir une politique de communication et de diffusion auprès des publics ciblés,
- assurer le suivi de l'ensemble des questions liées aux moyens de fonctionnement de l'institut.

Le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Le ministère de la Culture

Loïc Chesnais-Girard, président de la Région Bretagne

Christian Coail, président du Conseil départemental des Côtes d'Armor

Vincent Le Meaux, président de Guingamp Paimpol Agglomération,

Philippe Le Goff, maire de Guingamp

Bénédicte Fauvarque-Cosson, administratrice générale du Cnam

Emmanuel Mégret, président de l'Association de Gestion du Cnam-Bretagne

**Remerciements sont adressés aux cabinets et administrations des trois ministères, des collectivités et du Cnam et à celles et ceux qui, du Cnam, ont participé à l'année de préfiguration de l'INSEAC, notamment :**

Au ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le DGESCO, le DGESCO, Manuel Brossé

Au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, la DGESIP et l'équipe de la Direction générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

Au ministère de la Culture, Noël Corbin et l'équipe de la Délégation Générale à la Transmission, aux Territoires et à la Démocratie Culturelle, Bertrand Munin, Isabelle Jacquot-Marchand

Olivier David et la vice-présidence Vie Étudiante, Enseignement Supérieur et Recherche du Conseil Régional de Bretagne

Françoise Le Guern et les équipes des services de la Ville de Guingamp

Céline Larrière et les équipes du Théâtre du Champ au Roy

Larry Bensimhon, Pascale Heurtel et Stéphane Lefebvre, adjoints à l'administratrice générale du Cnam

Les Présidents du Conseil d'Administration et l'ensemble des administrateurs de l'Association de Gestion du Cnam-Bretagne, Emmanuel Mégret

Laurent Buchon et l'équipe du Cnam-Bretagne, notamment : Isabelle Guée, Gwenaëlle Verdure, Aurélie Hérault, Jean-François Pommier

**Les membres du comité exécutif (COMEX) - Un comité exécutif a été créé pour venir en appui aux instances fondées par la convention de création de l'INSEAC. Il était composé, au 1er septembre 2023, de :**

- Isabelle Chardonner, directrice régionale des Affaires Culturelles
- Laurent Buchon, directeur du CNAM Bretagne
- Emmanuel Ethis, recteur de la Région académique Bretagne, Chancelier des universités
- Bénédicte Fauvarque-Cosson, administratrice générale du CNAM, directrice provisoire de l'INSEAC

Il s'est réuni autant que de besoin depuis le début de l'année de préfiguration et jusqu'à l'inauguration de l'INSEAC du CNAM



13<sup>ème</sup> lecture

## Victoire Le Guyader

École primaire privée Saint-Sébastien, Pléneuf-Val-André



*Les lapins de la couronne d'Angleterre - Le complot,*  
Santa Montefiore – Simon Sebag Montefiore  
Little Urban





Retrouvez les précédents livrets de bord sur le site de l'Inseac du Cnam

# REVUE DE PRESSE (au 1<sup>er</sup> août 2024)

L'art et la culture ont enfin leurs «hussards»,  
Sandrine Blanchard, Le Monde, 8 novembre 2022

Photo : © Inseac du Cnam

## 24 | CULTURE

# L'art et la culture ont enfin leurs «hussards»

L'institut national d'enseignement supérieur de Guingamp forme étudiants, professeurs et artistes

REPORTAGE  
GUINGAMP (CÔTES-D'ARMOR) -  
envoyée spéciale

Et vous, quel est votre souvenir d'éducation artistique et culturelle? Y a-t-il une sortie de spectacle, un musée, une salle à marquer? Une rencontre avec un artiste en classe, un atelier de musique ou de théâtre qui vous reste en mémoire? Vantée, au nom de l'égalité des chances, par tous les ministres de la culture depuis plus de quarante ans, l'éducation artistique et culturelle (EAC, dans le jargon culturo-éducatif) fait toujours partie des promesses politiques. Depuis 2017, Emmanuel Macron s'est engagé à parvenir à «100 % d'EAC»: offrir à chaque élève, chaque année, au moins une action artistique et culturelle «de qualité». Quant à la nouvelle ministre de la culture, Rima Abdul-Malak, elle affiche, dans tous ses discours consacrés à l'accès à la culture pour tous, sa volonté de faire de l'éducation artistique et culturelle «des priorités».



Création de la chorégraphe Marion Lévy avec les élèves du collège Jacques-Prévert, en mai, à l'Inseac

recul sur nos pratiques, d'avoir des outils pour fédérer les équipes pédagogiques, de mieux travailler avec les artistes et de légitimer qu'on fait intuitivement. Catherine (les étudiants) a souvent gardé l'habitude artistique et sur la bonne profession.

qui a poussé les équipes pédagogiques à phosphorer, et, maintenant, l'Inseac, tous les outils sont en place pour parvenir au 100 % EAC», il est à l'origine, en 2020, le Quart d'heure de tous les élèves au même moment.

Depuis 2017, Emmanuel Macron s'est engagé à offrir à chaque élève, chaque année, au moins une action artistique et culturelle «de qualité».

Mettre vos idées en œuvre, des projets à l'écriture, à l'illustration, à la réalisation.

**Titre :** La statue La Vierge à l'enfant du XVIIe siècle, à Tréguier, va être restaurée  
**Journal :** Ouest-France  
**Date de parution :** 3 juillet 2024  
**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/treguier-22220/la-statue-la-vierge-a-lenfant-du-xviiie-siecle-a-treguier-va-etre-restauree-68b29b66-383c-11ef-9bb5-7a0ef893f0bf>

« Les trois étudiants vont programmer, à une date non déterminée, une chasse au trésor dans la ville pour inciter le public à découvrir leur richesse patrimoniale. »

**Titre :** Grâce à des étudiants, 7 000 € remis à Tréguier pour la restauration d'une statue de la cathédrale  
**Journal :** Le Télégramme  
**Date de parution :** 29 juin 2024  
**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/treguier-22220/grace-a-des-etudiants-7-000-eur-re-mis-a-treguier-pour-la-restauration-dune-statue-de-la-cathedrale-6615294.php>

« Le travail d'analyse et de médiation de trois étudiants en art et culture a permis à la Ville de Tréguier de récolter, vendredi, un chèque de 7 000 €. »

**Titre :** En Côtes-d'Armor, l'ethnologie au service du patrimoine immatériel breton  
**Journal :** Le Télégramme  
**Date de parution :** 19 juin 2024  
**Auteur :** Eva Grandvaud  
**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/guingamp-22200/en-cotes-darmor-lethnologie-au-service-du-patrimoine-immateriel-breton-6608138.php>

« Après trois ans de collaboration fructueuse, Bretagne Culture Diversité (BCD) et l'Inseac s'associent autour de l'Éducation artistique et culturelle (EAC). »

**Titre :** L'histoire se poursuit pour l'ancienne prison  
**Journal :** Ouest-France  
**Date de parution :** 11 mai 2024  
**Auteur :** Paul Louault, Fabienne Menguy  
**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/lhistoire-se-poursuit-pour-lancienne-prison-de-guingamp-dd4bb37a-0efe-11ef-85cb-04fdab533ceb>

« Fermée au public durant les jours fériés, l'ancienne prison a rouvert, heur. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il y avait du monde à s'être déplacé pour découvrir l'histoire et l'envergure de ce lieu atypique. »

**Titre :** La prison de Guingamp sera-t-elle le monument préféré des Français ?  
**Journal :** Ouest-France  
**Date de parution :** 6 mai 2024  
**Source :** <https://www.ouest-france.fr/culture/patri-moine/la-prison-de-guingamp-sera-t-elle-le-monument-preferer-des-francais-a8ad14d6-0ba9-11ef-943a-cd1e31449f57>

« La prison de Guingamp fait partie, avec le château de Trévarez, dans le Finistère, des demi-finalistes pour représenter la Bretagne dans l'émission Le monument préféré des Français, sur France 3. »

**Titre :** Pourquoi la prison de Guingamp sera la lauréate de l'émission de Stéphane Bern  
**Journal :** Le Télégramme  
**Date de parution :** 6 mai 2024  
**Auteur :** Emmanuel Nen **Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/guingamp-22200/pourquoi-la-prison-de-guingamp-sera-la-laureate-de-lemission-de-stephane-bern-6579566.php>

« L'ancienne prison de Guingamp, « monument préféré des Français » ? Pour plusieurs acteurs de ce site patrimonial, réhabilité en 2019 en haut lieu culturel, le verdict ne fait aucun doute. »

**Titre :** Ces jeunes s'essayaient au concours d'éloquence  
**Journal :** Ouest-France  
**Date de parution :** 17 avril 2024  
**Auteur :** Paul Louault  
**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/arts-sports-politique-ces-jeunes-sessaient-au-concours-deloquence-a-guingamp-97d65156-fbee-11ee-9b3d-44ca7a681769>

« Mardi, avait lieu la deuxième édition du concours d'éloquence organisée par l'Inseac, au théâtre. Pauline Ellegoët s'y est illustrée en remportant le premier prix lycéen. »

**Titre :** Concours d'éloquence à Guingamp: « Vous avez tous gagné »  
**Journal :** Le Télégramme  
**Date de parution :** 16 avril 2024  
**Auteur :** Enora Nicolas  
**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/guingamp-22200/concours-deloquence-a-guingamp-vous-avez-tous-gagne-6566601.php>

« « Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, et les mots pour le dire arrivent aisément », affirmait l'écrivain Nicolas Boileau. Douze lycéens et deux étudiants guingampais ont pu vérifier cette maxime ce mardi 14 avril, lors du concours d'éloquence organisé par l'Inseac (Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle) au Théâtre du Champ au Roy. »

**Titre :** À Guingamp, onze jeunes lycéens et étudiants vont disputer le concours d'éloquence  
**Journal :** Ouest-France  
**Date de parution :** 15 avril 2024  
**Auteur :** Fabienne Menguy  
**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/a-guingamp-onze-jeunes-lyceens-et-etudiants-vont-disputer-le-concours-deloquence-f91db400-fb25-11ee-8656-3015bc260248>

« Cette année, nous avons décidé d'ouvrir ce concours à des lycéens, explique Maria de Gouvéa Szilard qui, avec Julien Le Bour, coorganise ce rendez-vous. »

# REVUE DE PRESSE (au 1<sup>er</sup> août 2024)

**Titre :** Comment valoriser la Vierge à l'enfant à Tréguier ?

**Journal :** Le Télégramme

**Date de parution :** 12 avril 2024

**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/treguier-22220/comment-valoriser-la-vierge-a-lenfant-a-treguier-6563047.php>

« Les étudiants de l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle de Guingamp ont bien travaillé. Ils ont obtenu une bourse de 7 000 € pour restaurer la Vierge à l'enfant de la cathédrale de Tréguier. Et des idées de médiation ont été présentées aux élus par une enfant du pays. »

**Titre :** À Tréguier, ces étudiants vont rénover la statue du XVIII<sup>e</sup> siècle de « La Vierge à l'enfant »

**Journal :** Ouest-France

**Date de parution :** 10 avril 2024

**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/treguier-22220/a-treguier-ces-etudiants-vont-renover-la-statue-du-xviii-siecle-de-la-vierge-a-lenfant-5ca5c510-f59c-11ee-80fa-13a54fbe31dc>

« L'antenne bretonne du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), installée dans les anciennes prisons réhabilitées de Guingamp, a été sollicitée pour participer à ce concours, en partenariat avec la Fondation pour la sauvegarde de l'art français, et la Caisse d'épargne Bretagne-Pays de la Loire, pour trouver et proposer des statues en péril. »

**Titre :** Une bourse de 7 000 € pour restaurer une statue de la cathédrale de Tréguier

**Journal :** Le Télégramme

**Date de parution :** 21 mars 2024

**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/treguier-22220/une-bourse-de-7-000-eur-pour-restaurer-une-statue-de-la-cathedrale-de-treguier-6548950.php>

« Le jury a tranché, ce jeudi, à Nantes. C'est une statue de la cathédrale de Tréguier qui bénéficiera d'une bourse de 7 000 € pour financer sa restauration. L'épilogue d'un travail de six mois mené par des étudiants de l'Insec, à Guingamp. »

**Titre :** 27 rendez-vous pour les 10 ans de Pas Sages

**Journal :** Ouest-France

**Date de parution :** 20 mars 2024

**Auteur :** Fabienne Menguy

**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/a-guingamp-vingt-sept-rendez-vous-pour-les-dix-ans-du-festival-pas-sages-d8d503f4-e5c9-11ee-9618-4414a90184dc>

« Sur scène, des élèves de 4<sup>e</sup> du collège Jacques-Prévert, de Guingamp, vont présenter le fruit de leur semaine immersive avec le metteur en scène Mathieu Coblentz, du Théâtre Amer. »

**Titre :** À Guingamp, le Petit champion de la lecture des Côtes-d'Armor a été désigné

**Journal :** Ouest-France

**Date de parution :** 20 mars 2024

**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/a-guingamp-le-petit-champion-de-la-lecture-des-cotes-darmor-a-ete-designe-7fd4d57a-e6de-11ee-9618-4414a90184dc>

« L'épreuve, comptant pour l'une des deux finales départementales du jeu Les Petits champions de la lecture, était organisée par l'Insec (Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle). »

**Titre :** Les médiateurs du livre de la région réunis

**Journal :** La Montagne

**Date de parution :** 15 mars 2024

« Cette semaine, les Rencontres nationales du PREAC (Pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle) littérature en Auvergne-Rhône-Alpes ont eu lieu, deux journées professionnelles pour approfondir les formes de médiation autour de la littérature et de la lecture. »

**Titre :** Qui sera le plus beau parleur de Guingamp ?

**Journal :** Le Télégramme

**Date de parution :** 13 mars 2024

**Auteur :** Emmanuel Nen

**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/guingamp-22200/qui-sera-le-plus-beau-parleur-de-guingamp-6542970.php>

« Le 16 avril, l'Inseac renouvelle son concours d'éloquence, à la prison de Guingamp. Pour cette seconde édition, tous les étudiants et lycéens guingampais peuvent briguer le titre de plus beau parleur. »

**Titre :** Des rencontres musicales avec l'orchestre de Bretagne

**Journal :** Ouest-France

**Date de parution :** 21 février 2024

« Le théâtre du Champ-au-Roy et l'Orchestre national de Bretagne (ONB) ont développé un partenariat qui se décline en plusieurs interventions. [...] et de l'Inseac ont complété le dispositif, jeudi et vendredi, permettant de toucher quelque 500 auditeurs. »

**Titre :** C'est quoi au juste cet institut ouvert à la rentrée 2021 ?

**Journal :** Le Télégramme

**Date de parution :** 15 février 2024

**Auteur :** Fabienne Menguy

**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/linstitut-superieur-national-de-le-ducation-artistique-et-culturelle-cest-quoi-au-juste-df8215b8-cb64-11ee-a3b1-a38454b34a5c>

« L'Inseac (Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle) a ouvert ses portes aux étudiants, à la rentrée 2021, dans l'ancienne prison de Guingamp (Côtes-d'Armor). Celui-ci organise une opération portes ouvertes samedi 17 février 2024, de 10 h à 16 h 30. Mais, c'est au quoi au juste cet institut ? »

**Titre :** À Guingamp, ces étudiants apprennent à transmettre leur appétence pour les arts et la culture

**Journal :** Ouest-France

**Date de parution :** 14 février 2024

**Auteur :** Fabienne Menguy

**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/a-guingamp-ces-etudiants-apprennent-a-transmettre-leur-appetence-pour-les-arts-et-la-culture-70a01bec-cb58-11ee-a3b1-a38454b34a5c>

« Ils se forment au Diplôme de spécialisation professionnelle, à l'Inseac à Guingamp (Côtes-d'Armor). Une formation qui donne moult outils aux étudiants pour partager avec le public leur attrait pour l'art et la culture. »

**Titre :** Ils simulent un attentat dans l'ancienne prison

**Journal :** Oues-France

**Date de parution :** 25 janvier 2024

**Auteur :** Donovan Gougeon

« Pour que la fête continue, que la culture vive, il faut aussi aborder, maintenant, la question de la sécurité. »

**Titre :** Des étudiants de Rostrenen et Guingamp partenaires d'un exercice de sécurité

**Journal :** Le Télégramme

**Date de parution :** 24 janvier 2024

**Auteur :** Gwénaëlle Le Ny

**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/guingamp-22200/des-etudiants-de-rostrenen-et-guingamp-partenaires-dun-exercice-de-securite-6511956.php>

« Dans le cadre d'un partenariat entre le lycée Rosa Parks de Rostrenen et l'Inseac de Guingamp, un exercice de sécurité grandeur nature a eu lieu ce mercredi 24 janvier dans l'ancienne prison. »

**Titre :** Nuit de la lecture : un break à la prison de Guingamp

**Journal :** Le Télégramme

**Date de parution :** 19 janvier 2024

**Auteur :** Emmanuel Nen

**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/guingamp-22200/nuit-de-la-lecture-un-break-a-la-prison-de-guingamp-6508394.php>

« Les étudiants de l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac) et leurs enseignants, mais aussi des élus du conseil municipal de Guingamp et des personnels du Théâtre du Champ-au-Roy, de la médiathèque et du centre social, ont observé un break à la prison, plongés dans leur lecture. »

**Titre :** À Guingamp, une conférence exceptionnelle sur le crime au cinéma

**Journal :** Le Télégramme

**Date de parution :** 16 janvier 2024

**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/guingamp-22200/a-guingamp-une-conference-exceptionnelle-sur-le-crime-au-cinema-6505761.php>

« L'Inseac organise une conférence-débat, à Guingamp, le 25 janvier sur le thème du « Crime au cinéma », avec deux invités de marque : le criminologue Alain Bauer et Emmanuel Ethis. »

# REVUE DE PRESSE (au 1<sup>er</sup> août 2024)

**Titre :** Quatre Guingampais décorés, l'Insec honoré  
**Journal :** Ouest-France  
**Date de parution :** 9 janvier 2024

« La Ville a également décidé, plus largement, de mettre à l'honneur l'Insec (Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle). Une façon de saluer l'implantation de l'établissement dans l'ancienne prison. »

**Titre :** Qui sont les récipiendaires de la médaille de la ville de Guingamp ?

**Journal :** Le Télégramme  
**Date de parution :** 8 janvier 2024

**Auteur :** Emmanuel Nen  
**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/guingamp-22200/qui-sont-les-recipiendaires-de-la-medaille-de-la-ville-de-guingamp-6501127.php>

« Coordinateur de l'Insec, Damien Malinas a reçu la médaille de la ville au nom de l'établissement universitaire mis à l'honneur. »

**Titre :** À Tréguier, la Vierge à l'enfant sous le porche de la cathédrale sortira-t-elle de l'oubli ?

**Journal :** Le Télégramme  
**Date de parution :** 15 décembre 2023  
**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/treguier-22220/a-treguier-la-vierge-a-lenfant-sous-le-porche-de-la-cathedrale-sortira-t-elle-de-loubli-6489557.php>

« La Vierge à l'enfant sous le porche de la cathédrale de Tréguier va-t-elle pouvoir être restaurée ? Trois étudiantes de l'Insec de Guingamp, dont Erell Broudic de Plouguiel, comptent bien défendre le dossier. »

**Titre :** Patrimoine du pays de Guingamp : quelles sont les œuvres finalistes ?

**Journal :** Le Télégramme  
**Date de parution :** 7 décembre 2023  
**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/guingamp-22200/patrimoine-du-pays-de-guingamp-quels-sont-les-oeuvres-finalistes-6483744.php>

« Les neuf étudiants de l'Insec en Bac +1 « Agent d'accueil des publics de l'éducation artistique et culturelle » sont mobilisés sur un projet de restauration d'une oeuvre patrimoniale du pays de Guingamp. »

**Titre :** À Guingamp, comment Xavier Herveau bâtit la programmation de son cinéma

**Journal :** Le Télégramme  
**Date de parution :** 30 novembre 2023  
**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/guingamp-22200/a-guingamp-comment-xavier-herveau-batit-la-programmation-de-son-cinema-6479216.php>

« Invité de l'Insec, à la prison de Guingamp, Xavier Herveau a expliqué comment il bâtit la programmation de son cinéma Les Korrigans, malgré le handicap de n'avoir que deux salles. »

**Titre :** Un séminaire sur le cinéma et le monde paysan  
**Journal :** Ouest-France  
**Date de parution :** 29 novembre 2023  
**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/tredrez-locquemeau-22300/un-seminaire-sur-le-cinema-et-le-monde-paysan-1ebbb326-8dce-11ee-8501-b685221e469e>

« Comment le monde paysan a-t-il été raconté, montré, idéalisé ou méprisé par le cinéma ? Comment transformer la transmission de l'histoire de plus d'un siècle de représentation cinématographique d'une classe économique et sociale en une expérience d'émancipation collective ? »

**Titre :** Le Mois du Doc, pour « faire culture ensemble »  
**Journal :** Ouest-France  
**Date de parution :** 2 novembre 2023  
**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/cotes-d-armor/le-mois-du-doc-en-cotes-darmor-pour-faire-culture-ensemble-ed7688a0-77dd-11ee-8244-875977830c7e>

« Le vendredi 1er décembre, à Guingamp, se déroulera une journée autour du cinéma documentaire avec l'Insec. »

**Titre :** Un nouveau partenariat entre la Cité et l'école  
**Journal :** Ouest-France  
**Date de parution :** 26 octobre 2023  
**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/pleumeur-bodou-22560/un-nouveau-partenariat-entre-la-cite-et-lecole-43462cb4-6dce-455a-b997-d517edfb63de>

« Du côté du CNAM, c'est avec l'Insec, l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle, implanté à Guingamp, que le projet prendra forme en mutualisant les expertises universitaires de l'Insec et les savoirs faire de la Cité des Télécoms, en organisant des séminaires ou en mettant en place des projets art, science, patrimoine et innovation et par l'accueil d'étudiants et d'enseignants. »

**Titre :** Un partenariat pour développer la culture scientifique autour de la Cité des télécoms de Pleumeur-Bodou  
**Journal :** Le Télégramme  
**Date de parution :** 25 octobre 2023  
**Auteur :** Emmanuel Nen  
**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/pleumeur-bodou-22560/un-partenariat-pour-developper-la-culture-scientifique-autour-de-la-cite-des-telecoms-de-pleumeur-bodou-6456218.php>

« La Fondation Orange, l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Insec), basé à Guingamp, et le rectorat d'académie de Rennes ont signé conjointement, ce lundi matin à la Cité des télécoms, une convention de partenariat visant à valoriser le travail collaboratif mené ensemble par ces trois structures depuis plusieurs années. »

**Titre :** Des étudiants de Guingamp mobilisés pour la sauvegarde du patrimoine  
**Journal :** Le Télégramme  
**Date de parution :** 11 octobre 2023  
**Auteur :** Emmanuel Nen  
**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/guingamp-22200/des-etudiants-de-guingamp-mobilises-pour-la-sauvegarde-du-patrimoine-6446683.php>

« Ils sont étudiants à l'Insec, à Guingamp, et se mobilisent pour la sauvegarde du patrimoine. L'une des œuvres qu'ils ont retenues : l'horloge de la gare de Plouëc-du-Trieux, où ils se sont rendus jeudi 5 octobre. »

**Titre :** « Guingamp, capitale française de l'éducation artistique et culturelle durant trois jours »  
**Journal :** Le Télégramme  
**Date de parution :** 20 septembre 2023  
**Auteur :** Emmanuel Nen  
**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/guingamp-22200/guingamp-capitale-francaise-de-leducation-artistique-et-culturelle-durant-trois-jours-6432395.php>

« Venus de toute la France, des spécialistes de l'éducation artistique et culturelle sont réunis à Guingamp durant trois jours, pour les rencontres nationales de l'EAC. »

**Titre :** Guingamp-Paimpol Agglo : les travaux au siège achevés « courant 2024 »  
**Journal :** Le Télégramme  
**Date de parution :** 15 septembre 2023  
**Auteur :** Valentin Boudet  
**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/guingamp-22200/guingamp-paimpol-agglo-les-travaux-au-siege-acheves-courant-2024-6429107.php>

« Il y a une volonté de l'ouvrir à l'extérieur, à des structures qui contribuent au développement et à l'attractivité du territoire. Et d'évoquer notamment un conventionnement avec l'Insec. »

**Titre :** Tout le monde lit à la médiathèque de Guingamp !  
**Journal :** Le Télégramme  
**Date de parution :** 6 septembre 2023  
**Auteur :** Gwénaëlle Le Ny  
**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/guingamp-22200/tout-le-monde-lit-a-la-mediathèque-de-guingamp-6422685.php>

« Frémir délicieusement de peur. C'est ce que proposent le théâtre du Champ-au-Roy et la médiathèque, avec l'Insec. »

**Titre :** À Guingamp, ils se posent pour un quart d'heure de lecture : « Les médiathèques, un lieu totem »  
**Journal :** Ouest-France  
**Date de parution :** 6 septembre 2023  
**Auteur :** Donovan Gougeon  
**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/a-guingamp-ils-se-posent-pour-un-quart-dheure-de-lecture-les-mediathèques-un-lieu-totem-b2eb9ce8-4cb3-11ee-bf81-8d00315abe43>

« « Je vais briser quelques instants le silence habituel des médiathèques. » Il est 14 h 30, ce mercredi 6 septembre 2023. Adrien Wallet, responsable de formation à l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Insec), hausse la voix pour lancer un quart d'heure de lecture dans la médiathèque de Guingamp. ».

# REVUE DE PRESSE (au 1<sup>er</sup> août 2024)

**Titre :** Dix orateurs départagés à un concours d'éloquence

**Journal :** Le Télégramme

**Date de parution :** 22 juin 2023

**Source :** <https://www.letelegramme.fr/morbihan/lanester-56600/dix-orateurs-departages-a-un-concours-de-loquence-a-lanester-6378112.php>

« Simon Keller, de l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac) de Guingamp, a remporté le prix du public avec son sujet : « La nature a-t-elle besoin de l'homme ? ». »

**Titre :** À Guingamp, l'évasion d'un étudiant chinois dans une ancienne prison

**Journal :** Le Télégramme

**Date de parution :** 19 juin 2023

**Source :** <https://www.letelegramme.fr/bretagne/a-guingamp-levasion-de-zeyu-li-dans-une-prison-ecole-6374878.php>

« Zeyu Li vient d'une « petite » ville en Chine, mais autrement plus grande que Guingamp, où il est installé pour suivre des études à l'Inseac, dans l'ex-prison transformée en université. »

**Titre :** À Guingamp, le PolarPODibus pose ses valises pour sensibiliser les jeunes à la protection des océans

**Journal :** Guingamp Maville

**Date de parution :** 16 juin 2023

**Source :** [https://guingamp.maville.com/sport/detail\\_a-guingamp-le-polarpodibus-pose-ses-valises-pour-sensibiliser-les-jeunes-a-la-protection-des-occeans\\_fil-5817649\\_actu.Htm](https://guingamp.maville.com/sport/detail_a-guingamp-le-polarpodibus-pose-ses-valises-pour-sensibiliser-les-jeunes-a-la-protection-des-occeans_fil-5817649_actu.Htm)

« Accueillis à l'Inseac (Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle), les élèves du lycée Jules-Verne, à Guingamp (Côtes-d'Armor), ont pu réaliser des expériences scientifiques en lien avec le projet de navire océanographique. »

**Titre :** À Guingamp, 500 candidatures pour postuler au Master de l'Inseac

**Journal :** Le Télégramme

**Date de parution :** 19 mai 2023

**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/guingamp-22200/a-guingamp-500-candidatures-pour-postuler-au-master-de-linseac-5813469.php>

« Quel succès. L'Inseac a reçu 500 candidatures pour intégrer le Master Culture et communication, à la rentrée. Seulement 25 seront retenus pour étudier dans l'ancienne prison de Guingamp. »

**Titre :** De la Bretagne au Brésil, il n'y a qu'un pas

**Journal :** Le Télégramme

**Date de parution :** 25 avril 2023

**Auteur :** Emmanuel Nen

**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/guingamp-22200/de-la-bretagne-au-bresil-il-n-y-a-qu-un-pas-qui-passe-par-guingamp-4095115.php>

« À l'origine, Maria est venue nous voir, elle cherchait un lieu pour ses cours de danse. Elle était très curieuse sur la culture bretonne et maintenant, elle va faire son stage de Master 1 à Ti ar Vro », indique Gaël Roblin, médiateur culturel à Ti ar Vro Gwengamp, qui apprécie de voir « les étudiants de l'Inseac s'impliquer ». »

**Titre :** L'Inseac teste son escape game auprès de collégiens

**Journal :** Le Télégramme

**Date de parution :** 16 avril 2023

**Auteur :** Hélène Duros

**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/gingamp-22200/a-guingamp-l-inseac-teste-son-es-cape-game-aupres-de-collegiens-4090178.php>

« Ce vendredi 14 avril, 27 élèves de 4<sup>e</sup>de collège Jacques-Prévert ont participé à un escape game à l'Inseac (Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle) de Guingamp. Le jeu a été réalisé par sept étudiantes de master 1 Culture et communication. »

**Titre :** Culture, communication : à Guingamp, l'Inseac a lancé sa campagne d'admission 2023

**Journal :** Le Télégramme

**Date de parution :** 11 avril 2023

**Auteur :** Valentin Boudet

**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/gingamp-22200/culture-communication-a-guingamp-l-inseac-a-lance-sa-campagne-d-admission-2023-4087949.php>

« L'Inseac de Guingamp a lancé la campagne d'admission pour son master Culture et Communication. Elle est ouverte jusqu'au 18 avril. »

**Titre :** Le « 100 % EAC » Désormais une réalité dans les territoires !

**Journal :** Nectart, Hors-Série #1

**Date de parution :** 11 avril 2023

**Auteur :** Emmanuel Ethis

**Source :** <https://editions-attribut.com/product/nectart-hs1/>

« Plus qu'un slogan, le « 100 % EAC », politique volontariste de l'État relayée par les collectivités territoriales, se déploie désormais largement dans les régions. Les départements, par leur rôle de proximité, se révèlent les garants de l'équité culturelle territoriale. Plusieurs expérimentations l'attestent. »

**Titre :** À Guingamp, ces deux étudiants sont de « beaux parleurs »

**Journal :** Le Télégramme

**Date de parution :** 6 avril 2023

**Auteur :** Emmanuel Nen

**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/gingamp-22200/a-guingamp-ces-deux-etudiants-sont-de-beaux-parleurs-4083966.php>

« Étudiants à l'Inseac, Simon Keller et Clémentine Crossay sont les deux vainqueurs du concours d'éloquence organisé à Guingamp mardi, à l'initiative de l'association « Beaux Parleurs ». »

**Titre :** À Guingamp, qui sera l'étudiant le plus éloquent ?

**Journal :** Le Télégramme

**Date de parution :** 30 mars 2023

**Auteur :** Emmanuel Nen

**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/gingamp-22200/a-guingamp-qui-veut-tenter-de-devenir-l-etudiant-le-plus-eloquent-4079106.php>

« C'est une première à Guingamp. À l'initiative de deux étudiants de l'Inseac, un concours d'éloquence sera organisé mardi 4 avril, dans l'ancienne prison. »

**Titre :** « On oublie vite qu'on étudie dans une prison »

**Journal :** Le Télégramme

**Date de parution :** 29 mars 2023

**Auteur :** Emmanuel Nen

**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/gingamp-22200/inseac-a-guingamp-on-oublie-vite-qu-on-etudie-dans-une-prison-4078943.php>

« Postuler à l'Inseac s'est révélé être un bon choix, qu'ils ne regrettent pas. Outre le fait d'étudier dans une ancienne prison, ce qui est singulier, pour ne pas dire unique au monde. »

**Titre :** Salon du livre : dix-huit auteurs attendus en mars

**Journal :** Ouest-France

**Date de parution :** 10 février 2023

**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/gingamp-22200/gingamp-dix-huit-auteurs-attendus-au-troisieme-salon-du-livre-en-mars-f03083a2-a88a-11ed-a860-558fa52a32fc>

« Après deux éditions déployées dans les locaux de la mairie, le troisième salon du livre de Guingamp (Côtes-d'Armor), du 10 au 12 mars 2023, gagne des mètres carrés dans l'ancienne prison, à l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac). »

**Titre :** La Nuit de la lecture invite à frémir de peur

**Journal :** Ouest-France

**Date de parution :** 19 janvier 2023

**Auteur :** Fabienne Menguy

**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/gingamp-22200/a-guingamp-la-nuit-de-la-lecture-invite-a-fremir-de-peur-c9867a9c-971c-11ed-816c-f199c789eb53>

« Frémir délicieusement de peur. C'est ce que proposent le théâtre du Champ-au-Roy et la médiathèque, avec l'Inseac. »

# REVUE DE PRESSE (au 1<sup>er</sup> août 2024)

**Titre :** L'Inseac à Guingamp, une utopie qui écrit l'EAC en lettres majuscules !

**Journal :** Nectart

**Date de parution :** 11 janvier 2023

**Auteur :** Eric Fourreau

**Source :** <https://www.cairn.info/revue-nectart-2023-1-page-82.htm>

« Longtemps dernière roue du carrosse des politiques éducatives, l'éducation artistique et culturelle (EAC), devenue essentielle dans le champ culturel, a désormais gagné ses lettres de noblesse dans l'enseignement supérieur. Aussi improbable par son installation à Guingamp qu'exemplaire par son effet d'écosystème sur la région, l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle, utopie à l'œuvre, incarne autant la consolidation nationale de l'EAC qu'une forme d'aboutissement de la décentralisation culturelle. »

**Titre :** L'Inseac reçoit Erik Orsenna pour de futurs projets

**Journal :** Le Télégramme

**Date de parution :** 29 décembre 2022

**Auteur :** Emmanuel Nen

**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/guingamp-22200/a-guingamp-l-inseac-recoit-erik-orsenna-pour-de-futurs-projets-1687986.php>

« Presque inconnu avec sa tête cachée sous une casquette rouge, l'écrivain Erik Orsenna était de passage à Guingamp ce mardi 27 décembre. Une belle collaboration s'amorce avec l'Inseac. »

**Titre :** L'art et la culture ont enfin leurs « hussards »

**Journal :** Le Monde

**Date de parution :** 8 novembre 2022

**Auteur :** Sandrine Blanchard

**Source :** [https://www.lemonde.fr/culture/article/2022/11/06/a-guingamp-avec-les-futurs-hussards-de-l-education-artistique-et-culturelle\\_6148716\\_3246.html](https://www.lemonde.fr/culture/article/2022/11/06/a-guingamp-avec-les-futurs-hussards-de-l-education-artistique-et-culturelle_6148716_3246.html)

« Emmanuel Macron s'est engagé à offrir à chaque élève, chaque année, au moins une action artistique et culturelle « de qualité ». »

**Titre :** L'Inseac compte déjà 80 étudiants sur ses bancs

**Journal :** Ouest-France

**Date de parution :** 15 octobre 2022

**Auteur :** Pauline Launay

**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/l-inseac-de-guingamp-compte-80-etudiants-c-est-ce-qu-on-visait-dans-trois-quatre-ans-9cbdf7da-494a-11ed-8081-7b9cbc3c0c6c>

« Deuxième rentrée pour l'Institut national supérieur d'éducation artistique et culturelle (Inseac) de Guingamp (Côtes-d'Armor). Une rentrée pleine projets, avec une nouvelle formation et l'envie de s'ouvrir à l'extérieur, pour l'établissement qui compte 80 étudiants. »

**Titre :** Les étudiants de l'Inseac visitent la Tannerie  
**Journal :** Ouest-France  
**Date de parution :** 14 octobre 2022  
**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/begard-22140/begard-les-etudiants-de-l-inseac-en-visite-a-la-tannerie-967f9d66-4980-11ed-ab19-608ef59c9fc6>

« L'objectif de la médiation est de rendre accessible l'art contemporain, de donner des clés de lecture. La première chose est que le public se sente invité et non pas spectateur, complète Erwan Le Bourdonnec. »

**Titre :** À Guingamp, réunions au sommet au nom de l'art et de la culture  
**Journal :** Le Télégramme  
**Date de parution :** 9 septembre 2022  
**Auteur :** Marie Le Seac'h  
**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/guingamp-22200/a-guingamp-reunions-au-sommet-au-nom-de-l-art-et-de-la-culture-323479.php>

« Les premières rencontres de l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac) ont débuté ce jeudi, à l'ancienne prison de Guingamp. Elles se poursuivront jusqu'à dimanche au Domaine de La Roche-Jagu. »

**Titre :** À Guingamp, l'Inseac propose des rencontres de l'éducation artistique et culturelle  
**Journal :** Ouest-France  
**Date de parution :** 7 septembre 2022  
**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/a-guingamp-l-inseac-propose-des-rencontres-de-l-education-artistique-et-culturelle-3c88f0e4-2e93-11ed-a9d3-c56f0c2d178b>

« Un événement pensé comme un temps d'échange autour des questions de formation, de recherche et de ressources autour de la thématique arts et sciences. »

**Titre :** Marion Lévy expérimente l'EAC à Guingamp  
**Journal :** Le Piccolo - La lettre des professionnels du jeune public  
**Date de parution :** n°131 juillet-août 2022  
**Source :** <https://www.lascene.com/piccolo>

« La Ville de Guingamp, met des moyens sur ces différentes actions, confirmant son engagement de ville 100 % EAC. Les étudiants de l'Inseac ont été placés en observateurs de cette action participative. »

# REVUE DE PRESSE (au 1<sup>er</sup> août 2024)

**Titre :** Prison de Guingamp : les élèves de Coatréven restituent leur modélisation

**Journal :** Le Télégramme

**Date de parution :** 5 juillet 2022

**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/guingamp/prison-de-guingamp-les-eleves-de-coatreven-restituent-leur-modelisation-05-07-2022-13098239.php>

« À l'Inséac (Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle), vendredi 1<sup>er</sup> juillet, les élèves de CM1-CM2 de l'école de Coatréven et leur enseignante Marie-Pierre Bernadac ont fièrement présenté leur travail réalisé au cours de l'année scolaire. Dans le cadre du projet Minestory, plusieurs classes de toute la France travaillent à la modélisation de monuments historiques. »

**Titre :** L'Inseac : l'école de l'EAC

**Journal :** Le Journal des Arts

**Date de parution :** 31 mai 2022

**Auteur :** Jean-Christophe Castelain

**Source :** <https://www.lejournaldesarts.fr/campus/linseac-lecole-de-leac-160955>

« L'Institut national supérieur de l'EAC a ouvert à Guingamp en septembre dernier dans une ancienne prison. C'est un lieu de formation, de ressources et de recherche à destination des acteurs de l'EAC, et notamment du corps enseignant. »

**Titre :** Des projets d'EAC qui embrassent tout le champ culturel

**Journal :** Le Journal des Arts

**Date de parution :** 31 mai 2022

**Auteur :** Jean-Christophe Castelain

**Source :** <https://www.lejournaldesarts.fr/actualites/des-projets-deac-qui-embrassent-tout-le-champ-culturel-160933>

« Pendant quatre semaines réparties dans l'année, à raison de quatre heures par jour (deux heures le matin et deux heures l'après-midi), quarante-quatre élèves de quatrième du collège Jacques-Prévert de Guingamp ont écrit le livret et répété un spectacle de danse qu'ils ont présenté en mai dans les locaux de l'Inséac sur le thème de Roméo (et Juliette) et des amours adolescents. »

**Titre :** 2023, année 1 de l'éducation artistique et culturelle - L'Éducation artistique et culturelle change de dimension

**Journal :** Le Journal des Arts

**Date de parution :** 31 mai 2022

**Auteur :** Jean-Christophe Castelain

**Source :** <https://www.lejournaldesarts.fr/actualites/2023-annee-1-de-leducation-artistique-et-culturelle-160963>

« Les dispositifs structurants mis en place récemment et bientôt opérationnels – Inséac, Adage, Pass culture « part collective » – devraient enfin permettre que tous les écoliers, collégiens et lycéens bénéficient d'un véritable parcours d'éducation artistique et culturelle tout au long de leur scolarité. »

**Titre :** À Guingamp, quels débouchés pour les étudiants de l'Inseac ?

**Journal :** Le Télégramme

**Date de parution :** 13 mars 2022

**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/guingamp/a-guingamp-quels-debouches-pour-les-etudiants-de-l-inseac-13-03-2022-12943281.php>

« L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inséac) a accueilli ses premiers étudiants en septembre 2021. Leur diplôme en poche, quels débouchés s'offrent à eux ? »

**Titre :** Groix. Une Rencontre autour de l'éducation à l'image

**Journal :** Ouest France

**Date de parution :** 1 mars 2022

**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/groix-56590/groix-une-rencontre-autour-de-l-education-a-l-image-bb9e9af4-98c1-11ec-8a89-7be8364ba21e>

« La lanterne magique a invité plusieurs acteurs de la culture à un séminaire à Groix (Morbihan) autour de l'accès de la jeunesse, aux salles de cinéma et à la culture cinématographique. »

**Titre :** Le musée de la Résistance de Saint-Connan crée un circuit mémoriel dans les rues de Guingamp

**Journal :** Le Télégramme

**Date de parution :** 26 février 2022

**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/chatelaudren-plouagat/le-musee-de-la-resistance-de-saint-connan-cree-un-circuit-memorial-dans-les-rues-de-guingamp-26-02-2022-12928970.php>

« Virginie Picaud, animatrice au musée de la Résistance en Argoat de Saint-Connan, accompagnée d'Alain Polis, guide bénévole et de Marie-Thérèse Le Bahers, enseignante à la retraite, est venue proposer aux étudiants de la formation d'agent d'accueil des publics et de l'éducation artistique et culturelle de l'Inseac, le circuit créé autour des lieux emblématiques de Guingamp pendant la Seconde Guerre mondiale.

**Titre :** Lancement du label «100% éducation artistique et culturelle» pour les collectivités

**Journal :** Ministère de la Culture

**Date de parution :** 27 janvier 2022

**Source :** <https://www.culture.gouv.fr/Presse/Communiqués-de-presse/Lancement-du-label-100-education-artistique-et-culturelle-pour-les-collectivites>

« Une fois le label attribué, l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (INSEAC) pourra accompagner les besoins en formation de la collectivité. »

**Titre :** Le magazine des Côtes d'Armor

**Journal :** Tébéo

**Date de parution :** 15 janvier 2022

**Auteur :** Mathilde Quéméner

**Source :** <https://www.tebeo.bzh/replay/197-cotes-darmor/11227197>

L'EAC à la Une avec le reportage, en vidéo, sur l'Inseac du Cnam dans l'ancienne prison de Guingamp.

**Titre :** « À Lire à Guingamp, le rappeur Gringe présente son premier roman »

**Journal :** Le Télégramme

**Date de parution :** 23 novembre 2021

**Auteur :** Fanny Ohier

**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/guingamp/a-lire-a-guingamp-le-rappeur-gringe-presente-son-premier-roman-23-11-2021-12873602.php>

« Guillaume Tranchant, alias Gringe, est aussi auteur. Le rappeur, connu avec Orelsan et les Casseurs Flowters, et pour la série télé Bloqués, présentera « Ensemble, on aboie en silence » au Salon du livre de Guingamp, les 27 et 28 novembre. Scène littéraire avec Gringe et des étudiants de l'Inseac. »

**Titre :** Première rentrée à l'Inséac

**Journal :** Côtes d'Armor Magazine

**Date de parution :** novembre / décembre 2021

**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-capitale-de-l-education-artistique-et-culturelle-selon-la-ministre-frederique-vidal-6859530>

« Ce parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC) est unique en France. C'est ce qui fait la particularité du master de culture et communication. »

# REVUE DE PRESSE (au 1<sup>er</sup> août 2024)

**Titre :** Festival 2021 - Palmarès de la 2<sup>ème</sup> édition  
**Journal :** Nouvelles Images Persanes  
**Date de parution :** novembre 2021  
**Source :** <https://www.nouvellesimagespersanes.fr/Le-palmares>

« Sous la présidence de Laurent Garreau, enseignant et fondateur du Festival, Hyemi Lim, Jeanne Dassas, Ali Nazari, Antoine-Riwall Brajeul et Jean-Philippe Vauthier, 5 étudiants en master au sein du nouvel Institut national supérieur d'éducation artistique et culturelle (CNAM) à Guingamp, ont constitué le jury du prix de l'Éducation artistique et culturelle. »

**Titre :** Rentrée universitaire : quand la Prison de Guingamp devient plus qu'une école  
**Journal :** Guingamp Mag  
**Date de parution :** septembre 2021  
**Source :** <https://www.villeguingamp.bzh/index.php/bulletin-municipal/send/45-guingamp-mag/360-guingamp-mag-53>

« Rentrée universitaire : quand la Prison de Guingamp devient plus qu'une école. L'INSEAC (Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle) et sa trentaine d'étudiants ont fait leur rentrée dans les locaux de la Prison qui leur sont destinés. »

**Titre :** À Guingamp, la génération « beur » se découvre avec Douce France  
**Journal :** Le Télégramme  
**Date de parution :** 22 septembre 2021  
**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/guingamp/a-guingamp-la-generation-beur-se-decouvre-avec-douce-france-22-09-2021-12831257.php>

« Rachid Taha était un pionnier de la lutte contre le racisme et les discriminations. À travers la trajectoire singulière du chanteur et musicien, c'est toute une génération métissée qui s'expose à Guingamp. »

**Titre :** À Guingamp, une plongée dans la Douce France de Rachid Taha  
**Journal :** Ouest France  
**Date de parution :** 22 septembre 2021  
**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/a-guingamp-une-plongee-dans-la-douce-france-de-rachid-taha-ba92ec66-1b83-11ec-a1f3-6a565d37dc23>

« Une exposition autour du célèbre chanteur Algérien vient de s'ouvrir, à Guingamp (Côtes-d'Armor). Elle raconte aussi la passionnante aventure musicale des 80 dernières années des enfants issus de l'immigration. »

**Titre :** Guingamp : qui sont les étudiants de la nouvelle école des arts et de la culture ?

**Journal :** L'Écho de l'Argoat

**Date de parution :** 17 septembre 2021

**Source :** [https://actu.fr/bretagne/guingamp\\_22070/guingamp-qui-sont-les-etudiants-de-la-nouvelle-ecole-des-arts-et-de-la-culture\\_44979890.html](https://actu.fr/bretagne/guingamp_22070/guingamp-qui-sont-les-etudiants-de-la-nouvelle-ecole-des-arts-et-de-la-culture_44979890.html)

« L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac), coiffé par le Cnam (Conservatoire national des arts et métiers), vient d'accueillir sa toute première promotion à l'ancienne prison de Guingamp (Côtes-d'Armor), réhabilitée pour devenir lieu d'études et de recherches. »

**Titre :** Guingamp. L'Inseac dévoile sa première promotion d'étudiants

**Journal :** Ouest France

**Date de parution :** 11 septembre 2021

**Auteur :** Fabrice Bernay

**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-l-inseac-devoile-sa-premiere-promotion-d-etudiants-e828bd08-124c-11ec-b833-99ca1e7b742e>

« Une trentaine d'étudiants de Master ont fait leurs premiers pas à la prison de Guingamp (Côtes-d'Armor), cette semaine. Venus de Corée du Sud, d'Iran ou de Bretagne, ils se disent bluffés par Guingamp. »

**Titre :** Totalement rénovée, la prison de Guingamp attend ses premiers étudiants

**Journal :** Le Télégramme

**Date de parution :** 12 août 2021

**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/guingamp/totalement-renovee-la-prison-de-guingamp-attend-ses-premiers-etudiants-12-08-2021-12806250.php>

« Les travaux à la prison de Guingamp, c'est (presque) fini. Entièrement réhabilité en cinq ans, le bâtiment va bientôt accueillir les étudiants de l'Inseac, futurs occupants des lieux aux côtés du centre d'art GwinZegal. »

**Titre :** Côtes-d'Armor. À Guingamp, l'ancienne prison accueillera des étudiants à la rentrée

**Journal :** Ouest France

**Date de parution :** 4 août 2021

**Auteur :** Fabrice Bernay

**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/cotes-d-armor-a-guingamp-l-ancienne-prison-accueillera-des-etudiants-a-la-rentree-09ac8706-f147-11eb-93e8-0068234e4a20>

« Après avoir hébergé prisonniers, réfugiés espagnols et résistants, la première prison à vocation « humaniste » en France, datant du XIX<sup>e</sup> siècle, accueille, dès la rentrée, ses premiers étudiants en Master. »

# REVUE DE PRESSE (au 1<sup>er</sup> août 2024)

**Titre :** L'école INSEAC accueillera ses premiers étudiants en septembre dans l'ancienne prison de Guingamp.

**Journal :** L'Écho de l'Armor et de l'Argoat

**Date de parution :** 30 juillet 2021

**Auteur :** Marie Jicquello

**Source :** [https://actu.fr/bretagne/guingamp\\_22070/lecole-inseac-accueillera-ses-premiers-etudiants-en-septembre-dans-l-ancienne-prison-de-guingamp\\_43833844.html](https://actu.fr/bretagne/guingamp_22070/lecole-inseac-accueillera-ses-premiers-etudiants-en-septembre-dans-l-ancienne-prison-de-guingamp_43833844.html)

« Les étudiants de l'INSEAC feront leur rentrée en septembre prochain dans l'ancienne prison de Guingamp. Les différentes formations devraient être complètes. »

**Titre :** Ancienne prison de Guingamp : les travaux touchent à leur fin

**Journal :** L'Écho de l'Armor et de l'Argoat

**Date de parution :** 30 juillet 2021

**Auteur :** Marie Jicquello

**Source :** [https://actu.fr/bretagne/guingamp\\_22070/ancienne-prison-de-guingamp-les-travaux-touchent-a-leur-fin\\_43833303.html](https://actu.fr/bretagne/guingamp_22070/ancienne-prison-de-guingamp-les-travaux-touchent-a-leur-fin_43833303.html)

« Les travaux de réhabilitation de la prison de Guingamp sont sur le point de s'achever. L'édifice qui accueillera une nouvelle école, l'INSEAC, sera inauguré fin septembre. »

**Titre :** Au Salon d'été de Carantec, Antoine Brajeul est déjà dans le grand bain

**Journal :** Ouest France

**Date de parution :** 28 juillet 2021

**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/carantec-29660/au-salon-d-ete-de-carantec-antoine-brajeul-est-deja-dans-le-grand-bain-f1dab85c-eedd-11eb-b608-41b2d07c31af>

« Si au Salon d'été de Carantec (Finistère), 50 peintres et sculpteurs exposent leurs œuvres jusqu'au 19 août 2021, Antoine Brajeul, lui, y vit une passionnante expérience en tant que permanent à l'accueil. Le Salon d'été se déroule du 17 juillet au 19 août 2021 à Carantec (Finistère). L'association Salon des arts de Carantec, organisatrice, a embauché, le temps de la manifestation, le jeune Brestois Antoine Brajeul. Il vit à Carantec sa première expérience « professionnelle » dans le domaine de l'art. « Depuis tout petit, je suis passionné par l'art et la culture », sourit l'étudiant, âgé de 22 ans, qui doit commencer, en septembre, un Master culture et communication en Éducation Artistique et Culturelle à l'Institut national supérieur (INSEAC) de Guingamp (Côtes-d'Armor). »

**Titre :** L'Art par l'art, un métier

**Journal :** Télérama

**Date de parution :** 12 juin 2021

**Auteur :** Lorraine Rossignol

« Et si chaque enfant de France pouvait, au cours de sa scolarité, faire l'expérience intime de la création ? »

**Titre :** A Guingamp, le chantier titanesque de l'INSEAC  
**Journal :** Ouest France  
**Date de parution :** 21 mai 2021  
**Auteur :** Fabrice Bernay  
**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/a-guingamp-le-chantier-titanesque-de-l-inseac-c24236f2-ba2f-11eb-93ed-1b7f34561bfb>

« La création à Guingamp (Côtes-d'Armor) de l'Institut national supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle est un pari osé, des formations à l'accueil futur d'une centaine d'étudiants. Tout doit être prêt pour la rentrée de septembre. »

**Titre :** INSEAC : le recrutement des étudiants en cours  
**Journal :** Le Télégramme  
**Date de parution :** 13 mai 2021  
**Auteur :** Virginie Chenard  
**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/guingamp/inseac-le-recrutement-des-etudiants-en-cours-13-05-2021-12749642.php>

« La rentrée se prépare activement à l'INSEAC de Guingamp, tant dans l'enceinte de la prison, où les ouvriers poursuivent le chantier, que dans la sélection des dossiers des candidats aux deux premières formations. »

**Titre :** Un nouveau master s'ouvre à l'INSEAC  
**Journal :** Ouest France  
**Date de parution :** 28 avril 2021  
**Auteur :** Fabrice Bernay  
**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-un-nouveau-master-s-ouvre-a-l-inseac-8619a44e-a76a-11eb-8b3a-563714af0f8f>

« La première promotion d'un master culture et communication, unique en France, ouvre à l'INSEAC de Guingamp (Côtes-d'Armor), à la rentrée. La campagne d'admission vient de débuter, ce lundi 26 avril 2021. Vingt étudiants sont attendus. »

**Titre :** À la prison de Guingamp, on étudiera la culture et la communication  
**Journal :** Le Télégramme  
**Date de parution :** 20 avril 2021  
**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/guingamp/a-la-prison-de-guingamp-on-etudiera-la-culture-et-la-communication-20-04-2021-12738213.php>

« Les premiers étudiants de l'Inseac sont attendus à la prison de Guingamp à la rentrée de septembre, en vue d'obtenir un master « Culture et Communication ». »

**Titre :** Guingamp. La directrice de France Culture en visite à l'INSEAC  
**Journal :** Ouest France  
**Date de parution :** 24 février 2021  
**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-la-directrice-de-france-culture-en-visite-a-l-inseac-7166216>

« La directrice de France Culture, Sandrine Treiner, a visité, vendredi 19 février 2021, le futur Institut national supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC) à Guingamp (Côtes-d'Armor). Des projets de co-production de podcasts sont prévus entre les deux structures. »

**Titre :** EN IMAGES. Les travaux de l'ancienne prison avancent vite à Guingamp  
**Journal :** Ouest France  
**Date de parution :** 18 janvier 2021  
**Auteur :** Pauline Launay  
**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/en-images-les-travaux-de-l-ancienne-prison-avancent-vite-a-guingamp-7121617>

« L'ancienne prison de Guingamp (Côtes-d'Armor) accueillera l'INSEAC (Institut national supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle) à l'automne prochain. La quatrième phase des travaux a commencé. Tout sera fini pour la rentrée. »

**Titre :** À Guingamp, le projet INSEAC, « un laboratoire à ciel ouvert »  
**Journal :** Le Télégramme  
**Date de parution :** 12 octobre 2020  
**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/guingamp/a-guingamp-le-projet-inseac-un-laboratoire-a-ciel-ouvert-12-10-2020-12636907.php>

« Ce lundi soir, en séance de conseil municipal, le recteur de l'académie de Rennes Emmanuel Ethis a présenté aux élus l'Institut national supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC) qui s'installera dans la prison de Guingamp en septembre 2021. »

**Titre :** Guingamp. « L'INSEAC va amener de l'activité économique. »  
**Journal :** Ouest France  
**Date de parution :** 26 septembre 2020  
**Auteur :** Fabrice Bernay  
**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-l-inseac-va-amener-de-l-activite-economique-6990164>

« Emmanuel Ethis, recteur de l'académie de Bretagne, se réjouit des bienfaits que le nouvel Institut de l'Éducation Artistique et Culturelle va apporter à la ville de Guingamp (Côtes-d'Armor). »

**Titre :** Guingamp. Les élèves étudiés par des chercheurs  
**Journal :** Ouest France  
**Date de parution :** 26 septembre 2020  
**Auteur :** Fabrice Bernay  
**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-les-eleves-etudies-par-des-chercheurs-6990248>

« Cas unique, les enseignants-chercheurs de l'INSEAC, à Guingamp (Côtes-d'Armor), vont étudier ce que produit l'éducation à la culture chez les enfants... sur toute une génération, de la maternelle au bac. »

# REVUE DE PRESSE (au 1<sup>er</sup> août 2024)

**Titre :** Guingamp. Huit enseignants et chercheurs s'installent à la mairie

**Journal :** Ouest France

**Date de parution :** 25 septembre 2020

**Auteur :** Fabrice Bernay

**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-huit-enseignants-chercheurs-s-installent-a-la-mairie-6989503>

« Avant que n'ouvre l'INSEAC, à la prison de Guingamp (Côtes-d'Armor), l'année prochaine, les chercheurs sont déjà au travail, à la mairie. Ils devront être prêts à accueillir leurs étudiants en éducation artistique dès la rentrée 2021. »

**Titre :** « On parle de Guingamp dans tout le milieu de la culture »

**Journal :** Ouest France

**Date de parution :** 20 septembre 2020

**Auteur :** Fabrice Bernay

**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/on-parle-de-guingamp-dans-tout-le-milieu-de-la-culture-6981419>

« Avec l'arrivée de l'INSEAC, Guingamp (Côtes-d'Armor) s'affirme comme une ville de culture. Un statut qui pourrait aussi avoir des retombées économiques selon le maire, Philippe Le Goff. »

**Titre :** Guingamp capitale de l'Éducation Artistique et Culturelle selon la ministre Frédérique Vidal

**Journal :** Ouest France

**Date de parution :** 5 juin 2020

**Auteur :** Fabrice Bernay

**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-capitale-de-l-education-artistique-et-culturelle-selon-la-ministre-frederique-vidal-6859530>

« La ministre de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, Frédérique Vidal, était ce vendredi à la prison

de Guingamp (Côtes-d'Armor). Elle y a affirmé l'ambition de l'État, pour le projet de l'Institut national supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC), qui ouvrira en septembre. »

**Titre :** Côtes-d'Armor. La ministre Frédérique Vidal en visite à Guingamp et Saint-Brieuc vendredi

**Journal :** Ouest France

**Date de parution :** 2 juin 2020

**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/cotes-d-armor-la-ministre-frederique-vidal-en-visite-guingamp-et-saint-brieuc-vendredi-6856108>

« Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, visitera l'Ifsi sur le campus Mazier, à Saint-Brieuc, et l'INSEAC, à Guingamp. »

**Titre :** Guingamp. Une vidéo pour présenter l'INSEAC  
**Journal :** Ouest France  
**Date de parution :** 23 mai 2020  
**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-une-video-pour-presenter-l-inseac-6844260>

« À Guingamp (Côtes-d'Armor), l'Institut national supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC) ouvrira ses portes en septembre 2021. Le conservatoire national des arts et métiers a posté une vidéo pour présenter ce futur établissement. »

**Titre :** Un institut national à Guingamp, comment c'est devenu possible ?  
**Journal :** Le Télégramme  
**Date de parution :** 8 janvier 2020  
**Source :** <https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/guingamp/un-institut-national-a-guingamp-comment-c-est-devenu-possible-08-01-2020-12473805.php>

« À la rentrée de septembre 2021, la prison de Guingamp accueillera l'Institut national de l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC). Pourquoi le choix de la petite sous-préfecture des Côtes-d'Armor, plutôt que Cannes, Poitiers ou Avignon ? Décryptage. »

**Titre :** Guingamp. La naissance de l'INSEAC officialisée à Paris  
**Journal :** Ouest France  
**Date de parution :** 19 février 2020  
**Auteur :** Fabienne Menguy  
**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-la-naissance-de-l-inseac-officialisee-paris-6744600>

« Programmée à Guingamp (Côtes-d'Armor) à deux reprises et repoussée, la signature de la convention relative à la création de l'Institut national supérieur d'Éducation Artistique et Culturelle s'est finalement déroulée ce mercredi 19 février 2020, au Centre national des arts et métiers à Paris. Un moment historique pour les différents partenaires. »

**Titre :** Guingamp. L'installation de l'INSEAC approuvée par les élus  
**Journal :** Ouest France  
**Date de parution :** 17 décembre 2019  
**Auteur :** Fabienne Menguy  
**Source :** <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-l-installation-de-l-inseac-approuvee-par-les-elus-6657310>

« L'installation de l'Institut national supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC) dans une partie de l'ancienne prison de Guingamp (Côtes-d'Armor) était à l'ordre du jour du conseil municipal, ce lundi 16 décembre. Un projet fédérateur, accueilli avec enthousiasme par tous les élus. »







« Voici ce que je vous demande.  
Si un soir, ou bien un dimanche, ça vous fait  
tout d'un coup mal de devoir toujours renfermer  
en vous-mêmes ce que vous avez sur le cœur,  
prenez du papier et une plume. Ne cherchez pas  
des phrases bien tournées. Employez les premiers  
mots qui vous viendront à l'esprit. »

Simone WEIL, La condition ouvrière, 1951











**Guingamp est une ville-laboratoire pour le 100 % EAC qui accueille chaque jour 7 000 élèves pour 7 000 habitants.**

Depuis la gare de Guingamp, accessible à 2 h 30 de Paris, tous les services à disposition d'une « Ville-Campus », Petite Cité de Caractère à taille humaine : médiathèque, cinéma, théâtre, centre d'art, piscine, restauration et logements étudiants avec le CROUS.

L'agglomération Guingamp-Paimpol compte 73 700 habitants et 57 communes dont 36 de moins de 1 000 habitants.

Le département des Côtes-d'Armor en Bretagne est un territoire historiquement ancré dans l'Éducation Artistique et Culturelle.

La région Bretagne s'est engagée à être la première région pilote pour le 100 % EAC.

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche français placé sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Au cœur des territoires, le Cnam compte 20 centres régionaux dont le Cnam-Bretagne. Sa devise : « la formation pour tous, partout ».

#### **Pour plus d'informations sur l'INSEAC du CNAM**

sur Internet : [www.cnam-inseac.fr](http://www.cnam-inseac.fr)

sur Twitter : @LeCnam\_Inseac

sur Facebook : inseac

sur Instagram : inseac.du.cnam

sur LinkedIn : [www.linkedin.com/school/inseac](http://www.linkedin.com/school/inseac)

Directrice de la publication : Bénédicte Fauvarque-Cosson, Administratrice générale du Cnam  
Responsabilité scientifique : Emmanuel Ethis, Damien Malinas et Raphaël Roth (Inseac du Cnam)

Réalisation Nicolas Perrigault (Inseac du Cnam)

Impression Cloître Imprimeurs - Septembre 2024



Retrouvez les précédents livrets de bord sur le site de l'Inseac du Cnam

Dépôt légal : septembre 2024  
ISBN : 978-2-38607-002-0



« Lire ressemble à regarder l'horizon.  
D'abord on ne voit qu'une ligne noire.  
Puis on imagine des mondes. »

Erik Orsenna